



HAL
open science

La signification linguistique entre effets de structure et effets de contexte

Vincent Richard

► **To cite this version:**

Vincent Richard. La signification linguistique entre effets de structure et effets de contexte. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2013. Français. NNT : . tel-02169785

HAL Id: tel-02169785

<https://hal.science/tel-02169785>

Submitted on 1 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS I PANTHEON-SORBONNE

Ecole doctorale de philosophie

Thèse pour l'obtention du grade de docteur de l'université Paris 1

Philosophie

Vincent RICHARD

*La signification linguistique entre effets de structures
et effets de contexte*

Directeur de thèse : M. Jocelyn BENOIST, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Membres du jury :

M. Jocelyn BENOIST, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Mme Claire BEYSSADE, Chargée de Recherche au CNRS, HDR (Institut Jean Nicod)

M. Cédric BOECKX, Professeur à l'ICREA (Université de Barcelone)

M. Jean LASSÈGUE, Chargé de Recherche au CNRS, HDR (Institut Marcel Mauss)

M. François RÉCANATI, Directeur de Recherche au CNRS (Institut Jean Nicod)

Soutenue le 25 avril 2013

Titre : *La signification linguistique entre effets de structure et effets de contexte*

Résumé : L'objectif de cette thèse est d'introduire la grammaire générative dans l'étude philosophique de la signification linguistique des langues naturelles, tout en l'articulant à une théorie contextualiste du sens. Nous montrerons d'abord en quoi les procédures syntaxiques sont autonomes de toute contrainte sémantique externe (thèse d'autonomie de la syntaxe), tout en contraignant la construction du sens linguistique (thèse du syntactocentrisme). Nous montrerons également qu'un filtrage contextuel des expressions grammaticales mais pas utilisables s'opère à un niveau post-syntaxique sur le résultat des dérivations syntaxiques. Dans un deuxième temps, nous montrerons que la syntaxe détermine la structure de la signification. Nous commencerons par critiquer les conceptions lexicalistes, selon lesquelles la structure de la signification dérive d'informations contenues dans les items lexicaux. Puis nous montrerons que les formes sémantiques des expressions sont des structures événementielles dont chaque élément correspond strictement à un élément de la structure syntaxique. Dans un troisième temps, nous montrerons que tandis que la structure interprétative est rigidement déterminée par la structure syntaxique, le contenu des termes mobilisés dans les expressions est quant à lui le résultat d'une interaction entre contenu conceptuel, structure syntaxique et filtrage contextuel. Cela s'accompagnera d'une conception des concepts comme entrées encyclopédiques comportant une multiplicité d'informations sur lesquelles s'opère une sélection locale de l'information pertinente en fonction du contexte.

Mots-clefs : syntaxe, grammaire générative, signification linguistique, structure argumentale, usage du langage, concepts

Title : *Linguistic Meaning between Structural Effects and Contextual Effects*

Abstract : The goal of this dissertation is to introduce generative grammar into the philosophical study of linguistic meaning in natural languages, while articulating it with a contextualist theory of meaning. First, we will show that syntactic procedures are autonomous from any external semantic constraints (autonomy of syntax thesis) while constraining the construction of linguistic meaning (syntactocentrism thesis). We will also show that the results of syntactic derivations that are grammatical but not usable are contextually filtered out at a post-syntactic stage. In a second part, we will show that syntax determines the structure of meaning. We will start by criticizing the lexicalist conceptions according to which the structure of meaning derives from data included in lexical items. Then we will show that the semantic forms of expressions are event structures of which each element strictly corresponds to an element in syntactic structure. In a third part, we will show that while interpretive structure is rigidly determined by syntactic structure, the content of terms used in expressions is the result of an interaction involving conceptual content, syntactic structure and contextual filtering. This entails a conception of concepts as encyclopedic entries made up of a multiplicity of data on which a local selection of contextually relevant information operates.

Keywords: syntax, generative grammar, linguistic meaning, argument structure, language use, concepts

Philosophie

UFR de philosophie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris.

Ecole doctorale de philosophie de l'Université Paris 1, ED 280, 1, rue d'Ulm, 75005 Paris

Equipe Philosophies Contemporaines, EXeCO, 17, rue de la Sorbonne, 75231 Cedex 5

Table des matières

Introduction.....	6
A) Objectif général de la thèse.....	7
B) Critique du référentialisme sémantique et de la vériconditionnalité.....	10
i) Critique de la référentialité.....	10
ii) Critique de la vériconditionnalité.....	14
C) Syntaxe et sémantique	18
i) Le rejet de la syntaxe dans les approches philosophiques de la signification.....	18
ii) Conceptualisme linguistique et primat de la sémantique	21
D) Résumé de la thèse.....	24
I – La syntaxe dans la construction du sens.....	28
11) <i>L'autonomie de la syntaxe.....</i>	<i>30</i>
A) Un changement radical de perspective dans les rapports syntaxe/sémantique.....	30
B) Description du programme générativiste.....	32
i) Internalisme et mentalisme.....	32
ii) L'acquisition du langage : une interaction entre faculté innée et environnement.	34
iii) Le cadre Principes & Paramètres.....	40
iv) Les tâches et la méthodologie de la théorie linguistique.....	43
Adéquation observationnelle.....	43
Excursus : tests d'acceptabilité et données négatives.....	43
Adéquation descriptive.....	46
Adéquation explicative.....	47
C) Description du mécanisme génératif.....	48
i) Le lexique.....	48
ii) La théorie X-barre.....	49
iii) La « phrase ».....	51
iv) Récursivité.....	52
v) Mouvements : cyclicité et localité.....	53
vi) La théorie de la vérification.....	57
vii) L'autonomie de la syntaxe.....	58
12) <i>Le syntactocentrisme.....</i>	<i>60</i>
A) La contrainte du sens par la syntaxe : exemples préliminaires.....	60
i) « Ambiguïté » syntaxique.....	60
ii) Portée du quantificateur.....	61
iii) Les conséquences sémantiques de la c-commande et les principes de la théorie du liage.....	64
iv) Conclusions.....	67
B) Qu'est-ce que le syntactocentrisme ?.....	67
i) Le programme minimaliste et l'interface syntaxe-sémantique : une critique de Chomsky.....	67
ii) Un modèle dérivationnel pour une syntaxe aveugle à la signification	71
iii) Contraintes d'usage.....	74
iv) Conclusions.....	77

C) Syntaxe, usage et stratégies d'interface.....	78
i) Montée du quantificateur.....	81
ii) L'anaphore : entre liage syntaxique et coévaluation pragmatique.....	87
iii) Conclusions.....	96
II – Syntaxe et structure de l'interprétation.....	98
21 – <i>Vers une conception syntactocentrique de la structure argumentale.....</i>	99
A) Contre le lexicocentrisme.....	101
i) Les traits morphosyntaxiques dans le programme minimaliste.....	101
ii) Une critique du recours aux traits lexicaux.....	105
B) Vers l'abandon des structures thématiques comme structures lexicales.....	107
i) Persistance des notions thématiques dans les théories syntactocentriques.....	107
ii) Rôles thématiques et variabilité des relations argumentales.....	109
iii) Conclusions : exigences pour une théorie de la structure argumentale.....	113
C) Rendre compte la variation de structure argumentale par la sémantique lexicale ?	114
D) Des configurations syntaxiques pour rendre compte de l'alternance argumentale ?	118
i) Arguments pour une théorie configurationnelle.....	118
ii) Le modèle d'Hale & Keyser.....	120
iii) Critique : une théorie qui demeure lexicaliste et projectionniste.....	129
E) L'approche exo-squelettale : une approche syntactocentrée non lexicaliste.....	137
i) L'approche de Borer : un cadre syntaxique « exo-squelettal ».....	137
ii) Les conditions sur les dérivations	141
iii) Conclusions.....	144
22 – <i>Une conception syntactocentrée de l'interprétation sémantique.....</i>	145
A) Quelle interface syntaxe-sémantique ?.....	145
i) Un événement dans la syntaxe ?.....	146
ii) Concaténation et conjonction.....	151
iii) Conjonctivisme contre fonctionisme.....	153
iv) Conjonctivisme et rôles thématiques.....	154
B) Problèmes avec les rôles thématiques dans une théorie syntactocentrée.....	159
i) UTAH : une fondation syntaxique de l'interprétation des arguments.....	161
ii) UTAH : une théorie endo-squelettale.....	163
iii) Le problème de l'émergence de catégories sémantiques à partir de la syntaxe. .	164
iv) La sous-détermination par rapport à la diversité des rôles thématiques.....	165
La diversité des rôles thématiques : fonction du type ontologique du prédicat ?.....	166
Rôles thématiques et finesse de grain.....	168
v) Conclusions.....	170
C) Le parallélisme syntaxe-sémantique et la structuration de l'interprétation.....	172
i) Syntaxe => sémantique ?.....	173
ii) Syntaxe et interprétation événementielle.....	177
iii) Le poids de l'explication : nature de la structure ou nature du DP ?.....	185
iv) La projection événementielle.....	189
v) Conclusions : le syntactocentrisme comme assignation de structures rigides à l'interprétation.....	191

III – La construction du sens des termes entre structure et usages.....	196
31 – <i>Du concept au mot : l'insertion des items lexicaux dans les structures syntaxiques.</i>	201
32 – <i>Mots, contexte et structures.....</i>	206
A) La variation du sens des mots en fonction de la structure syntaxique.....	206
i) Variation du sens des mots par la catégorie grammaticale.....	208
ii) Variation de sens des mots impliqués par la structure événementielle.....	212
Siren.....	213
Float.....	214
L'effet sémantique de la transitivisation.....	215
L'effet sémantique de la causativisation.....	216
B) Un continuum d'acceptabilité.....	217
C) Faire sens des expressions générées par le langage.....	223
i) Un composant « faire sens » entre la syntaxe et le système conceptuel.....	223
ii) L'interaction contexte/syntaxe.....	225
33 – <i>Ce qu'une entrée lexicale n'est pas.....</i>	229
A) Contre le sens comme définition.....	229
B) Contre le lexique génératif.....	233
C) Contre l'atomisme.....	240
i) L'atomicité du sens.....	241
ii) La modulation existe-t-elle vraiment ?.....	242
iii) Boil est-il polysémique ?.....	245
iv) La modulation inévitable.....	250
34 – <i>La signification comme perspective.....</i>	254
A) Les entrées lexicales comme entrées encyclopédiques.....	254
B) Entrées encyclopédiques et conditions locales de satisfaction.....	257
C) Concepts : identité phonologique et complexité du contenu.....	262
D) Concepts ou conceptions ?.....	264
E) Les significations occasionnelles comme perspectives.....	269
35 – <i>Idiomes et conventionnalisation.....</i>	277
Conclusion.....	281

Introduction

A) Objectif général de la thèse

L'objectif de cette thèse est de proposer une analyse de la signification linguistique des expressions des langues naturelles qui prenne en compte les effets de la syntaxe sur la construction du sens tout en l'intégrant à une conception contextualiste.

La dimension syntaxique du langage a été dramatiquement sous-estimée par la majeure partie des théoriciens en philosophie du langage. Les approches philosophiques du langage, en effet, conçoivent la syntaxe comme relativement déconnectée du sens, ou au moins comme non déterminante sur le sens. Ainsi, la syntaxe, comme la phonologie, seraient redevables d'études scientifiques, mais ne pourraient intéresser la philosophie qu'à la marge. Comme le souligne Hinzen (2006a), cela est dû à une méconnaissance de la théorie syntaxique qui conduit à assimiler la structure syntaxique à une simple forme porteuse d'un contenu défini indépendamment d'elle, dans la relation essentielle entre ce contenu et ce à quoi il réfère dans le monde. La syntaxe n'est dans ce type de conceptions qu'un élément pour ainsi dire accidentel d'expressions linguistiques qui ne sont que les porteuses d'un sens qui leur préexiste.

Nous pensons au contraire que la syntaxe est au contraire un élément central dans la construction de la signification linguistique, et nous allons essayer de le montrer au cours de cette thèse. Entendons nous bien : il ne sera pas question de défendre que la signification peut de quelque façon que ce soit être *réduite* à la syntaxe ; nous pensons au contraire que la signification linguistique est un phénomène qui relève largement de *l'usage* que les locuteurs font des mots et des phrases, et qu'il est redevable en tant que tel d'une approche contextualiste. Mais, selon nous, cela n'est en rien incompatible avec la reconnaissance d'un rôle de la syntaxe dans la construction du sens – sans que cela implique pour autant que la syntaxe soit elle-même dépendante du contexte. Au contraire, nous pensons que la syntaxe est l'unique aspect de notre capacité linguistique qui soit systématique et dépourvu de variabilité en fonction du contexte. Cette systématisme est selon nous la seule qui existe dans la construction du sens, c'est-à-dire que nous nions qu'il existe un système sémantique indépendant de la syntaxe qui permette de déterminer le sens des énoncés de manière univoque et systématique. Nous soutenons que seule la syntaxe est apte à définir ce qui, au sein de la signification linguistique, est dépourvu de dépendance contextuelle : il s'agit, nous le verrons, de la *structure* de signification, ou signification structurale, par opposition au *contenu conceptuel* de la signification, qui est lui au contraire toujours dépendant du contexte

et de l'usage que les locuteurs font des expressions générées par la syntaxe.

En conséquence, on adoptera la stratégie suivante : il s'agira de circonscrire ce qui, dans la signification des expressions linguistiques, est déterminé par la syntaxe, et montrer que le reste, quoique *contraint* dans une certaine mesure par la syntaxe, n'est pas *déterminé* par elle, car soumis au faisceau de multiples déterminations, notamment conceptuelles et contextuelles.

Le résultat auquel nous aboutirons du point de vue de l'architecture de notre capacité langagière, sera une répartition dans la division du travail linguistique entre un système syntaxique computationnel et donc systématique, d'une part, et l'usage des expressions en contexte, non systématique, d'autre part. Cela implique une élimination de la sémantique en tant que module autonome, les attributions qui lui sont traditionnellement accordées étant, dans ce mode de division du travail linguistique, réparties entre la syntaxe et la pragmatique.

Nous défendrons donc l'idée que la systématisme dans le langage ne repose pas sur celle de règles *interprétatives*, mais sur celle de règles de *génération syntaxique* qui entraînent des effets interprétatifs. Mais ces effets sémantiques n'épuisent pas le sens, laissant donc une large part du fait linguistique aux prises avec le contexte et avec l'usage que les locuteurs font des mots et des phrases, qui eux ne sont pas systématiques au même sens que la systématisme du système computationnel.

Notre objectif est donc à la fois de montrer comment la syntaxe apporte sa contribution à la construction du sens et comment elle *s'articule* à la construction du sens en contexte. Nous pensons qu'une conception mentaliste du langage est non seulement compatible avec une conception contextualiste du phénomène langagier au sens large, mais que les deux sont en réalité intimement liées. Notons que Chomsky revendique, au détour de certains écrits, une paternité wittgensteinienne, et affirme en tout cas que sa théorie linguistique n'est en rien incompatible avec les conceptions contextualistes radicales. Par exemple, en réponse à l'article de Horwich (2003) :

« Horwich notes “a striking convergence of opinion between Chomsky and Wittgenstein regarding the dubious legitimacy of philosophical theories of meaning.” That’s true, and of course no coincidence. When I began to think about these questions seriously as a student, I was much influenced by recently published work of the later Wittgenstein. (...) I assumed from my earliest writings in the mid-1950s a kind of “use theory of meaning,” not in Wittgenstein’s terms but perhaps not inconsistent with them: the internalized language (I-language) generates syntactic objects, each of which “provides a basis for a description of how, in fact, language is used and understood”. » (Chomsky (2003))

Considérer la construction du sens comme dépendante du contexte n'empêche pas de reconnaître en même temps les contraintes imposées par les « objets syntaxiques ». Et en effet, même les contextualistes doivent admettre que certains aspects du phénomène linguistique *ne sont pas* dépendants du contexte. En conséquence, une approche internaliste du phénomène linguistique dans sa stricte dimension syntaxique est la garantie que l'on puisse rendre compte de ce qui n'est pas dépendant du contexte tout en laissant ouverte la possibilité que ce qui ne relève pas, ou pas directement, de cet aspect syntaxique soit aux prises avec le contexte et les usages que les locuteurs font des mots selon les circonstances. L'objectif de notre thèse est de montrer les contributions respectives de la syntaxe et de la pragmatique et surtout de leur articulation. Cette architecture complexe du langage est la condition de son bon fonctionnement : tandis que la dimension syntaxique du langage garantit la systématisme du langage, sa dimension contextuelle en rend possible la dimension créative, qui elle-même rend possible l'adaptation des énoncés aux circonstances.

Appuyer la sémantique sur la syntaxe, faculté interne à l'esprit humain, implique de remettre en cause une tendance de fond de la philosophie du langage : l'externalisme. En effet, la signification linguistique est, en philosophie, le plus souvent tenue pour l'expression de certains rapports essentiels entre le langage et le monde, en termes de référence et de conditions de vérité notamment. Or, les théories externalistes se heurtent à des difficultés inhérentes à prendre en compte les structures syntaxiques dans la construction du sens d'une expression, dans la mesure où la coïncidence entre ces structures syntaxiques et la réalité correspondante supposée constituer le contenu de l'expression est difficile – probablement impossible – à établir. La volonté d'une partie des philosophes du langage d'aborder la sémantique à travers une systématisation des rapports langage-monde se heurte à la systématisme propre de la syntaxe. En effet, tant que les phrases sont tenues pour de simples rapports sujet-prédicat, il est relativement aisé d'affirmer que ces rapports reflètent des rapports entre les objets et les propriétés dans le monde. Mais une conception plus complète et complexe de la syntaxe rend bien plus difficile d'accepter qu'il y ait une telle correspondance. Dans la suite de cette introduction, nous montrons en quoi l'approche externaliste n'est pas concluante et appelle donc une investigation internaliste de la signification linguistique.

B) Critique du référentialisme sémantique et de la vériconditionnalité

Une approche comme celle que nous allons développer dans cette thèse, fondée sur la faculté interne qu'est la syntaxe, conduit à remettre en cause le présupposé référentialiste et externaliste selon lequel l'étude du langage est essentiellement celle des rapports entre les mots et le monde. Il ne s'agit pas de remettre en cause, bien sûr, le fait que nous utilisons le langage pour parler du monde ou nous engager dans le monde de manières diverses. Mais nous pensons qu'il n'y a pas de relation *systématique* entre les expressions du langage et ce à quoi on peut les faire correspondre dans le monde, et qu'il n'est par conséquent pas possible de bâtir une théorie sémantique vériconditionnelle qui soit elle-même systématique. Les conditions de vérité des phrases n'existent qu'au niveau pragmatique, tout comme la référence. Cela implique que les mécanismes systématiques de construction du sens, qui selon nous relèvent de la syntaxe, ne sont pas suffisants pour déterminer les conditions de vérité des énoncés ou la référence des mots. Dans cette section, nous proposons ainsi une critique des notions de référence et de conditions de vérité.

i) Critique de la référentialité

La référentialité du langage se pose à la fois au niveau de la phrase, comme référence à des « états de choses » par exemple, et au niveau des mots, supposés référer à des objets ou des propriétés dans le monde. Notons que ce que nous attaquons ici n'est pas le fait que les locuteurs puissent *utiliser* les mots pour référer à des entités du monde, mais la thèse selon laquelle les mots ont une référence intrinsèque. Une telle conception implique une systématisme de la référence des termes qui ne correspond pas à la réalité linguistique, comme nous allons le voir.

Chomsky (par exemple dans « Reply to Ludlow » dans Antony & Hornstein (2003), mais aussi dans de nombreux passages de Chomsky (2000)) élabore une critique de la référentialité des termes lexicaux. Certes, si l'on s'en tient à des objets physiques de taille moyenne de type « chien » ou « chaise », la référentialité des termes est une hypothèse apparemment plausible, il y a un ensemble relativement bien circonscrit d'objets physiques qui « tombent » sous les concepts mentionnés. Mais la prise en compte de termes ou syntagmes comme *flaw (in the argument)*, *Joe Sixpack*, *the average man*, ou encore les entités au statut ontologique ambivalent comme les banques ou les livres (qui ont un aspect physique mais aussi un aspect non-physique : institutionnel dans le premier cas, intellectuel dans le second) rend difficile

d'accepter l'idée d'une référentialité intrinsèque des termes à des entités mondaines. En effet, si la référentialité doit être tenue pour une caractéristique essentielle du langage, alors c'est l'ensemble des termes qui doivent référer de manière uniforme. L'existence de contre-exemples, même s'il s'agit de termes techniques ou abstraits, remet en cause le caractère systématique de cette référentialité, et doit nous amener, avec Chomsky, à attribuer cette référentialité à l'usage des mots et non aux mots eux-mêmes.

Cependant, selon Higginbotham (1985), on peut réanalyser les expressions comme « *flaw in the argument* » ou « *average man* » comme étant référentielles :

« First of all, there certainly is a sense in which there are average men. Suppose that we were going to test the truth of (122):

(122) [The average man] is worried that his income is falling

We interview a number of men, taking care that we do not count those that are not average on whatever scale is in question: say, net worth. Suppose that by mistake we interview the millionaire Smith, and upon discovering that he has no worries about his falling income, count the result as evidence against (122). Someone who knew about Smith might correct us by saying, "You shouldn't count Smith. He's not an average man, but a millionaire." »

L'argumentation n'est cependant pas concluante, pour deux raisons. D'abord, dans la phrase donnée par Higginbotham en exemple, l'expression « *average man* » est employée prédicativement, comme une qualité attribuée à Smith, comme le serait le fait de dire en français « Smith est dans la moyenne », qu'on peut également exprimer par « Smith est un homme moyen ». Il serait plus difficile, un peu plus tard dans la conversation, de dire par exemple : « *Look. The/an average man went away.* » pour indiquer que Smith est parti. Un tel énoncé sonne au moins bizarrement (elle est, sans doute, employée ironiquement, pour insister sur la médiocrité de Smith). L'argument n'est de toutes façons pas concluant pour une autre raison : l'idée de Chomsky n'est pas, nous semble-t-il, d'affirmer qu'on ne peut en aucun cas faire un usage référentiel de l'expression, mais de souligner que l'expression « *average man* » n'est pas toujours employée de cette façon. Et en effet, dans la majeure partie des emplois du syntagme « *average man* », comme dans « *The average man has 1,9 children* », il est tout à fait clair qu'on ne réfère à rien qui soit une entité du monde – tout comme il nous semble assez clair qu'il n'est pas possible d'avoir 1,9 enfants.

Ce type d'usage amène à remettre en cause l'idée que les expressions sont intrinsèquement référentielles. Mais cela ne signifie pas qu'elle ne peut pas se voir attribuer une référence à telle ou telle occasion d'emploi. En effet, l'idée de Chomsky est de dire que la

référence n'est pas une propriété des mots, mais de l'usage que les locuteurs en font. Il est donc toujours possible d'employer une expression de manière référentielle, mais également toujours possible d'employer une expression de manière non-référentielle. En conséquence, la conclusion tirée pour « *average man* » s'étend en réalité à l'ensemble des éléments lexicaux, même ceux qui sont en apparence les plus concrets et matériels.

Ce caractère non-référentiel des mots se montre dans le caractère ontologiquement ambivalent de certains termes. Par exemple, le fait que le mot *book* par exemple puisse revêtir dans la même phrase des dimensions physiques et non physiques, comme dans *John bought a book for Mary, but she already had it, so after reading it, he shredded it*, rend d'autant plus difficile de penser que le mot puisse fonctionner de manière effectivement référentielle. Comme le souligne Chomsky dans sa réponse à Ludlow, personne n'a envie de soutenir qu'il existe des entités dans le monde qui sont à la fois abstraites et concrètes. Si la référentialité était attachée au mot, il faudrait alors supposer soit que de telles entités ambivalentes existent, soit que le mot *book* cache en réalité deux termes distincts référant pour l'un à un livre dans sa dimension concrète (en tant qu'objet physique), pour l'autre à un livre dans sa dimension abstraite (en tant que contenu intellectuel). Mais dans la phrase donnée en exemple, le *it* est employé de façon anaphorique et implique donc une reprise du même terme, en conséquence, c'est bien le même terme qui devrait avoir des références ontologiquement distinctes. Cela pose problème si l'on attache la référence au mot, pas si on l'attache à l'usage qui en est fait par les locuteurs.

Chomsky propose également une critique de la sémantique des noms d'espèces naturelles en pointant le fait qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre par exemple le terme *eau* et le terme technique H_2O , la substance à laquelle le terme *eau* est supposé faire référence. Chomsky (2000) souligne par exemple que du thé peut être constitué d'une plus grosse proportion d' H_2O qu'une rivière polluée par exemple, ce qui n'empêche pas que la première substance est nommée *thé* et la deuxième *eau*. La conclusion est que les noms d'espèces naturelles ont une sémantique qui n'est pas attachée aux substances mondaines auxquelles elles semblent liées, mais ont une signification intrinsèque, une forme de potentiel de sens qui autorise leur usage par les locuteurs dans des circonstances variées pour parler de choses elles-mêmes diverses physiquement ou ontologiquement.

Les termes vagues, comme *chauve*, constituent encore un exemple de termes qui n'ont pas de référence *a priori*, pas d'extension bien déterminée une fois pour toute, mais qui peut être employée suivant les circonstances de manières bien différentes. Il ne peut être déterminé *a priori* si comptent comme chauves les seuls crânes intégralement dépourvus de cheveux, ou

également ceux qui sont dépourvus de cheveux seulement sur le haut du crâne, ou ceux sur lesquels on peut noter la présence de 3, 20 ou 100 cheveux épars. Savoir si l'application du prédicat *chauve* est appropriée est avant tout une question d'usage. Par exemple, je peux dire sans contradiction du *même* individu Pierre, « Pierre est chauve, il n'est pas obligé de mettre un bonnet de bain », et « Pierre n'est pas chauve, il se rase les cheveux ».

Cette dépendance contextuelle de l'extension des termes est particulièrement visible dans le cas de ces termes vagues, mais la conclusion qu'il n'y a pas d'extension bien déterminée *a priori* des prédicats peut en réalité être élargie à l'ensemble des prédicats – à l'exception, peut-être, de certains termes théoriques.

En refusant d'attacher aux mots eux-mêmes une référence, par exemple par la supposition qu'il y aurait une extension déterminée de ces mots, et en repoussant dans la sphère de l'usage l'éventuel rapport référentiel d'une expression à un état du monde, on accorde également une plus grande malléabilité à l'usage, qui n'est pas déterminée *a priori* à s'appuyer sur des rapports référentiels entre le langage et le monde, mais peut développer une palette plus large de manières d'utiliser les mots : la référence n'est qu'une possibilité parmi d'autres.

Une conclusion additionnelle proposée par Hinzen est l'idée que les mots n'ont pas d'extension déterminée, mais a bien en revanche une signification qui contraint la référence :

« Also if we analyse meaning in terms of an 'intension', a mapping of words to extensions relative to a context, then before we can know which intension to select for a given expression, and which extension to map it to, we need to know the meaning of the expression in question: it is that meaning on which reference depends; only it tells us when something qualifies as 'water', say, or that that substance there is an instance of it. To determine whether some such substance is water, the concept of water is presupposed. »

Il s'agit d'une conclusion internaliste : le contenu des termes, leur signification, n'est pas déterminé par ce à quoi il réfère, c'est au contraire en fonction de la signification du terme que la référence circonstancielle peut être déterminée, même si celle-ci est également dépendante des intentions du locuteur, de différents paramètres contextuels, etc. Qu'il puisse y avoir des corrélats mondains des expressions n'est bien sûr pas impossible, quoiqu'il soit selon nous nécessaire de récuser que cela soit essentiel et systématique au sein du langage, mais en tout cas ces corrélats ne peuvent en aucun cas être explicatifs, ils sont au contraire ce qu'il y a à expliquer en fonction de caractéristiques internes des mots et des expressions, et des contextes dans lesquels on les emploie.

ii) Critique de la vériconditionnalité

Tout comme la référence devient, dans le cadre chomskyen proposé, une possibilité parmi d'autres dans l'usage des termes, la vériconditionnalité subit une critique analogue, qui conduit à en faire une *possibilité* d'usage des expressions, mais non une dimension essentielle du phénomène linguistique.

La notion de conditions de vérité renvoie à l'idée d'une adéquation entre les phrases prononcées et certains états du monde auxquels elles sont supposées correspondre. Et cela n'a véritablement d'impact théorique intéressant que s'il y a dans ce rapport une certaine systématisme, de telle sorte qu'une expression détermine effectivement les conditions dans lesquelles elle est vraie ou fausse.

La vériconditionnalité échoue en conséquence pour le même type de raisons que la référentialité. Hinzen (2006a, pp. 137-138) indique la diversité des états du monde par rapport auxquels on peut utiliser une *même* phrase, ce qui rend peu plausible que la signification de cette phrase puisse être spécifiée de manière relationnelle. Ainsi, comme dans le cas de la signification des mots, la signification des phrases ne peut spécifier de relations *systématiques* avec le monde.

L'idée fondamentale de la critique chomskyenne est ainsi que les manières dont les mots et les phrases se rapportent au monde sont tout à fait diverses, non homogènes et non susceptibles de systématisation. La sémantique, en tant que théorie systématique des conditions de vérité des expressions, n'a donc pas véritablement d'objet d'étude.

Peter Ludlow (2011) affirme que les arguments de Chomsky ne sont efficaces que contre une version particulièrement forte de sémantique externaliste : *l'Isomorphisme Langage/Monde*. Il n'y aurait pas de correspondance isomorphique à la fois entre structures syntaxiques et structures du monde d'une part, et entre catégories linguistiques et catégories ontologiques de l'autre. Néanmoins, selon Ludlow, il y aurait des relations mots-monde moins systématiques qui pourraient fonder une sémantique relationnelle. Cela ne nous semble pas constituer une authentique critique, dans la mesure où il nous semble que cette conclusion est tout à fait compatible avec l'idée de Chomsky, qui montre justement que des liens mots-monde existent (dans l'usage des mots par les locuteurs) mais ne sont pas systématiques. Il en tire cependant la conclusion inverse à celle de Ludlow, à savoir que la sémantique relationnelle comme science des rapports mots-monde est impossible, car ces rapports ne sont pas systématisables.

Pour préciser ce point, examinons une critique de la vériconditionnalité qui a été

développée par Paul Pietroski (notamment Pietroski (2005a)) dans la lignée de la critique chomskyenne de la référentialité. L'idée de Pietroski est que le rapport entre les énoncés et leurs conditions de vérité est un rapport non systématique, dans la mesure où la phrase ne détermine pas ses conditions de vérité :

« The meaning of S is a compositionally determined intrinsic property of S that constrains and guides without determining how S can be used to make true or false assertions in various conversational situations. »

Pour Pietroski, la question de la vérité ne peut relever strictement de la Faculté de langage, tandis que la signification linguistique est une question internaliste, et les deux sont par conséquent hétérogènes. C'est dans *l'usage* que les locuteurs font des productions de notre faculté de langage interne que le langage peut être appliqué au monde. La signification linguistique d'une expression borne les possibilités de l'application de cette expression, et des facteurs extrinsèques contribuent à établir la vérité de l'usage de l'expression : il y a un « effet d'interaction » entre des facteurs différents, linguistiques ou pas, qui apportent leur contribution respective aux « conditions de vérité » d'un énoncé. La vérité d'un énoncé peut ainsi dépendre de normes de la communauté, par exemple. En ce sens, c'est pour Pietroski (2005a) une question externaliste, contrairement à la question stricte de la signification linguistique, qui est internaliste. Il ne peut donc pas y avoir de relations systématiques entre les expressions et des états de chose, dans la mesure où tout ce qui est requis pour l'application d'une expression à un état de chose n'est pas contenu dans l'expression elle-même. Pietroski résume sa vision dans une note :

« One can try to provide independent arguments that the connection between meaning and truth is tighter. (...) Burge (1979) and others offer arguments that rationalizing explanations of human action unavoidably traffic in externalist notions of intentional content ; cf. Fodor (1987). I happen to find this conception of human action plausible; see Pietroski (2000). But why think that linguistic meaning is like intentional content in this respect, especially since the study of the former has delivered better theoretical results than the study of the latter? For all we know, human intentional content may itself be an interaction effect one of whose determinants is (internalistic) linguistic meaning. »

Pour Pietroski les théories de la vérité reposent sur des idéalizations. Elles ignorent la flexibilité lexicale, le vague, et de manière générale la dépendance contextuelle non-indexicale. Tout en admettant que de telles idéalizations pourraient sans doute être justifiées pour certains objectifs, pour établir la connexion entre langage et monde, pour définir une

sémantique relationnelle systématique des langues naturelles, elles ne sont pas adaptées, car elles conduisent à ignorer les traits intrinsèques des expressions qui rendent possibles leurs applications différenciées dans des usages très différents par rapport à des situations très différentes.

Pietroski remet en cause, en conséquence, la possibilité de bâtir une théorie compositionnelle des *conditions de vérité* des énoncés. D'une part car comme on vient de le voir, l'attribution d'une extension aux termes est une abstraction, et d'autre part car les combinaisons syntaxiques ne permettent pas non plus, à elles seules, une détermination systématique des conditions de vérité. Pietroski (2003a) le montre à travers le paradigme suivant :

- (1) Unicycles have wheels
- (2) Jim's unicycle has wheels

- (3) Cars have wheels
- (4) Jim's car has wheels

Tandis que si (3) est vraie alors (4) est vraie, on ne peut conclure de la même façon que si (1) est vraie, alors (2) est vraie. Car (2) est de toute évidence fausse, étant donné qu'un monocycle a une roue et non plusieurs. Dans le même esprit, il remarque que (8) est vraie si et seulement si (9) est vraie, tandis que cette équivalence ne fonctionne pas entre (6) et (7) :

- (6) Beavers build dams
- (7) Dams are built by beavers

- (8) Beavers built this dam
- (9) This dam was built by beavers

Pietroski conclut à partir de ce type d'exemples que les conditions de vérité des énoncés ne peuvent pas être déterminées de manière compositionnelle. Des phénomènes supplémentaires doivent intervenir pour déterminer les conditions de vérité des énoncés et leurs éventuelles relations d'équivalence. Les expressions à elles seules ne peuvent déterminer leurs propres conditions de vérité.

Dans tous les cas, les schémas d'équivalence, spécifiquement adaptés à l'établissement de valeurs de vérité, échouent à saisir la subtilité des relations sémantiques qu'on observe dans les phrases données en exemple. Ainsi, Pietroski note que l'on ne résout rien en disant que

l'interprétation du prédicat « has wheels » est définie par une fonction du type $[\lambda x. \text{is true iff } x \text{ has wheels}]$, car la fonction ne détermine pas plus précisément que l'expression elle-même les conditions de vérité du prédicat.

Le même raisonnement peut être appliqué aux termes vagues, comme « chauve ». Peut-on associer une *fonction* à un prédicat comme celui là ? Si oui, cette fonction doit spécifier *a priori* les conditions sous lesquelles le terme chauve peut être utilisé. Mais ces conditions étant variables, comme on l'a souligné un peu plus haut, on se heurte à l'impossibilité de définir *une* fonction adéquate. Faut-il alors en définir plusieurs ? Cela ne ferait que repousser le problème, car il n'est pas sûr qu'on puisse définir *a priori* un ensemble fini de fonctions permettant d'interpréter adéquatement l'ensemble des occurrences d'un terme vague.

La conclusion de Pietroski est qu'il vaut mieux renoncer à faire correspondre les mots à des fragments de la réalité. En s'en tenant à une caractérisation interne de la signification des mots et des structures, on laisse à l'usager du langage le soin de déterminer selon les circonstances les conditions d'application des prédicats. Mais cela implique de renoncer à ce que les mots et les expressions soient en tant que tels en relation avec le monde extérieur.

Cela ne signifie pas, selon Pietroski, que l'on ne puisse pas définir une théorie compositionnelle pour la *signification* (notion internaliste), mais cela signifie bien qu'on ne peut pas construire une théorie sémantique compositionnelle pour la *vérité*. Les conditions de vérité sont dépendantes du contexte de façons dont les significations ne sont *pas* dépendantes du contexte.

Il nous semble que la notion de vérité (ou celle de satisfaction) doit ainsi être remise à sa place : elle est *un* mode d'usage du langage par les locuteurs *parmi d'autres*. Les locuteurs peuvent effectivement, dans certaines circonstances, vouloir décrire le monde de manière véridique, mais il ne s'agit pas de la seule manière d'utiliser le langage. Comme le souligne Pietroski (2005a) :

« A related theme, often stressed by Chomsky, is that we should combine the idea that sentences have intrinsic semantic properties with a cluster of claims associated with Wittgenstein, Austin, and Strawson: making truth-evaluable assertions is one of the things we can do with sentences, in contexts, though uses of this kind are highly variable; while people refer to things, words don't; and sentence use may not be a theoretically tractable phenomenon. So if we adopt the good idea that theories of meaning are theories of understanding, we should not expect a tight connection between meaning and truth. »

En conséquence, la sémantique ne peut pas être l'étude des conditions de vérité, ni de la connexion langage/monde. C'est la pragmatique qui a vocation à les étudier, parmi d'autres

usages du langage.

Cette sortie du vériconditionnalisme ouvre la porte à une étude systématique du langage qui soit l'étude non plus de la manière dont il se rapporte au monde, mais de son économie interne, de la manière dont il génère des structures aptes à contraindre la signification. C'est-à-dire, une étude de la contribution de la syntaxe à la construction de la signification linguistique, que nous allons développer dans cette thèse tout en examinant l'articulation avec l'usage et leurs interactions permettant de déterminer un sens global des expressions.

Ainsi, c'est à une investigation internaliste de la signification linguistique que nous devons nous livrer en premier lieu, afin d'éviter les pièges tendus par une approche qui identifie la signification avec les rapports entre les mots ou les expressions et le monde. Nous devons établir quels aspects de la signification ne reposent pas sur quoi que ce soit d'externe à notre faculté de langage. Cela ne nous empêchera pas de réintégrer les interactions entre le langage et le monde extérieur ultérieurement, mais sur les bases définies par notre investigation internaliste.

C) Syntaxe et sémantique

Dans cette section, nous présentons brièvement en quoi certaines théories sémantiques manquent d'une prise en compte de la syntaxe pour rendre compte de manière adéquate de la construction du sens. Si ce problème touche certaines théories externalistes, dans la mesure où l'externalisme est un obstacle à la prise en compte de la faculté interne qu'est la syntaxe, certaines théories internalistes souffrent également d'un manque de prise en compte des effets sémantiques de la syntaxe. Nous abordons successivement ces deux types de théories.

i) Le rejet de la syntaxe dans les approches philosophiques de la signification

Le parti pris externaliste et vériconditionnel de la plupart des approches sémantiques en philosophie du langage, ainsi que de certaines approches sémantiques formelles, rend particulièrement difficile une prise en compte de la syntaxe dans la construction du sens. En effet, l'exigence de mise en correspondance du langage et du monde, des composants des phrases avec des composants du monde, de la structure des expressions avec les structures mondaines est incompatible, selon nous, avec l'analyse et la prise en compte des structures syntaxiques réelles des phrases des langues naturelles.

Une théorie sémantique vériconditionnelle de type davidsonien est un exemple de ce défaut de prise en compte de la syntaxe des langues naturelles. La théorie de Davidson a pour objectif de définir une théorie de la vérité-correspondance distincte des versions classiques de la vérité-correspondance, qui faisaient correspondre les phrases entières à des correspondants mondains, impliquant une ontologie de faits (Lepore & Ludwig (2007)). Pour Davidson, afin d'éclairer véritablement la question de la vérité et de la signification, il faut définir une procédure systématique de détermination des conditions de vérité d'une phrase à partir des conditions de satisfaction de ses éléments, donc à partir de la compréhension des éléments primitifs.

S'appuyant sur la notion de compositionnalité, donc sur la manière dont les composants des expressions sont combinés, la théorie davidsonienne devrait offrir une place importante à la structure syntaxique comme déterminant des conditions de vérité. Il se trouve pourtant qu'il n'y a pas de prise en compte de la syntaxe profonde des phrases par Davidson dans sa théorie. Il n'y a pas de dérivation des structures sémantiques à partir des structures syntaxiques, la compositionnalité étant essentiellement vue à travers les axiomes d'une théorie de la vérité. Mais ce faisant, les effets sémantiques de la syntaxe ne sont pas perçus de manière appropriée.

Cette contradiction dans le fait d'affirmer la compositionnalité de la sémantique des langues naturelles sans prendre en compte la syntaxe est notée également dans ce passage de Egré (2011) :

« Historiquement, la sémantique du langage naturel s'est d'abord développée en réaction à certaines des positions de Chomsky sur *l'autonomie de la syntaxe* par rapport à la sémantique, principalement sous l'influence des travaux de Richard Montague (Montague 1968, 1970), et dans la continuité des travaux logiques de Frege, Carnap et Tarski. En réalité, cependant, toute sémantique est la sémantique d'une syntaxe. En ce sens nul sémanticien ne peut concevoir de faire une théorie adéquate de la signification des phrases du langage sans l'adosser sur une théorie de la syntaxe, ce dont Montague était pleinement conscient. Le fondement de la sémantique moderne réside en effet dans un principe d'abord formulé par Frege et élaboré par Montague, le principe dit de *compositionnalité* des significations, qui énonce que la signification d'une phrase complexe est une fonction des significations des constituants de la phrase. L'adoption du principe de compositionnalité en sémantique est conforme au principe même de l'approche générative du langage initiée par Chomsky, qui veut que la maîtrise du langage soit la maîtrise des règles qui permettent d'engendrer et de comprendre les phrases du langage de façon systématique, plutôt que d'avoir à mettre en mémoire la signification globale de suites arbitraires de mots. »

En effet, une théorie compositionnelle requiert une syntaxe à titre de théorie de la

manière dont les composants des expressions d'un langage sont effectivement assemblés, mais il nous semble que si l'on admet cela, alors la bonne manière de procéder est de partir d'une théorie de la syntaxe justifiée indépendamment plutôt que d'élaborer une syntaxe *ad hoc* qui en définitive ne fait que refléter certaines règles supposées de calcul sémantique. Notons qu'une telle tentative n'est pas inédite : Larson & Segal (1995) ont élaboré une théorie sémantique, compositionnelle et vériconditionnelle, mais fondée sur la théorie de la syntaxe générative. Néanmoins, ce type de tentatives se heurte selon nous à la critique générale de la vériconditionnalité énoncée plus haut, qui remet en cause le fait qu'on puisse déterminer de manière systématique les conditions de vérité des énoncés à partir du simple matériau linguistique, y compris à partir de leur structure syntaxique.

Un autre exemple de théorie philosophique influente qui n'accorde pas de rôle sémantique à la syntaxe est celle de Fodor. Pour Fodor, les langues naturelles n'ont tout simplement pas de sémantique, seul le Langage de la Pensée a une sémantique, et c'est donc seulement par rapport à celui-ci que les langues naturelles peuvent signifier. Ainsi, on peut lire dans Fodor (1998) :

« Finally, English inherits its semantics from the contents of the beliefs, desires, intentions, and so forth that it's used to express, as per Grice and his followers. Or, if you prefer (as I think, on balance, I do), English *has no semantics*. Learning English isn't learning a theory about what its sentences mean, it's learning how to associate its sentences with the corresponding thoughts. To know English is to know, for example, that the form of words 'there are cats' is standardly used to express the thought that there are cats; and that the form of words 'it's raining' is standardly used to express the thought that it's raining; and that the form of words 'it's not raining' is standardly used to express the thought that it's not raining; and so on for in(de)initely many other such cases. » (p. 9)

La pensée est représentationnelle, et en conséquence elle est dotée de la capacité à être en rapport avec le monde et donc à avoir une sémantique, contrairement aux langues naturelles. Mais, le Langage de la Pensée étant doté d'une « syntaxe » sans rapport avec la syntaxe des langues naturelles, cela exclut toute possibilité que la syntaxe des langues naturelles puissent avoir des effets sémantiques.

Or, on peut *observer* que la syntaxe des expressions des langues naturelles a effectivement des effets sémantiques, et le problème de la théorie de Fodor est qu'elle est incapable de rendre compte de ces effets, dans la mesure où on n'a aucune raison de les faire dériver de la « syntaxe » du Langage de la Pensée, à moins de considérer que la syntaxe des

langues naturelles elle-même a un impact sur celle du Langage de la Pensée. Pietroski (2005a) adresse ainsi à Fodor la critique suivante :

« Fodor (1998) sometimes speaks as if one can account for all the semantic facts regarding spoken languages by saying that each sentential utterance gets associated with a token of some mental sentence (...). But this doesn't begin to explain why sentences of English are not associated with sentences of Mentalese in certain ways. One wants to know why

(7) The millionaire called the senator from Texas

cannot indicate a Mentalese sentence that is true iff the millionaire from Texas placed a call to the senator. One wants to know why 'Brutus stabbed Caesar' cannot indicate a Mentalese sentence that is true iff there was a stabbing of Brutus by Caesar, and likewise for all the other facts regarding nonambiguity in natural language. »

Ainsi, la traduction en Mentalais des phrases des langues naturelles doit conserver certaines de leurs caractéristiques syntaxiques, car sinon on ne peut pas comprendre *pourquoi* certaines structures *des langues naturelles* ne peuvent *pas* être associées à certaines interprétations.

Ainsi, un Langage de la Pensée indépendant de la Faculté Humaine de Langage ne permet pas d'attribuer un fondement à l'attribution de significations aux expressions des langues naturelles, tandis que les expressions des langues naturelles apparaissent avoir des ressources sémantiques propres : les expressions des langues naturelles ont des significations intrinsèques et dépendantes de leur syntaxe.

Il semble difficile pour les perspectives externalistes de prendre véritablement en compte la syntaxe des langues naturelles, car dans la mesure où on estime que la sémantique repose sur une forme de correspondance ou de représentation du monde extérieur, les variations paramétriques¹ entre les syntaxes des langues naturelles interdit qu'on puisse à la fois accorder un rôle sémantique aux syntaxes des langues naturelles et garantir la systématisme de cette correspondance.

ii) Conceptualisme linguistique et primat de la sémantique

Néanmoins, le manque de prise en considération des effets sémantiques de la syntaxe n'est pas restreint aux théories philosophiques externalistes et vériconditionnelles. Certaines

1 La nature de ces variations paramétriques sera explicitée dans la partie 1.

théories linguistiques qui rejettent l'externalisme, et se revendiquent au contraire de l'internalisme, peuvent également refuser à la syntaxe un véritable rôle dans la construction du sens, en affirmant la prééminence de la sémantique.

Par exemple, cela est le cas du paradigme dit de la Grammaire Cognitive. Cette théorie linguistique propose une fondation fonctionnelle, par opposition à formelle, du langage. Cette approche s'inscrit dans une opposition frontale à la grammaire générative, le modèle que nous adopterons dans la suite de cette thèse, et il nous semble par conséquent important de la mentionner, à partir de Langacker (2008).

L'approche de la Grammaire Cognitive voit, dans le langage, non pas un module indépendant mais une facette de la cognition intrinsèquement en interaction avec d'autres capacités comme la perception, la mémoire, la catégorisation. Il n'y a pas de faculté de langage dans notre esprit à titre de module autonome. En conséquence, Langacker récuse l'idée d'autonomie de la syntaxe. Au contraire, la grammaire incorpore des structures conceptuelles pré-déterminées sur lesquelles la syntaxe est modelée. La Grammaire Cognitive se propose de décrire les structures (syntaxiques) prototypiques du langage et de justifier ces structures prototypiques par des considérations fonctionnelles, c'est-à-dire sémantiques (en un sens non-externaliste).

La conception de la signification par la Grammaire Cognitive est une conception qui se veut internaliste : les significations sont internes à l'esprit, mais sont en même temps en lien avec l'extérieur, et notamment sont des conceptualisations de « certaines facettes du monde » (p. 29). Nous partageons cette approche du rapport entre les significations et le monde comme une forme de conceptualisation, de perspective sur le monde. Mais nous ne pensons pas qu'il faille accorder une prééminence à la pensée sur le langage dans le cadre de la construction de la signification elle-même (quels que soient par ailleurs ses rapports avec le monde). Le langage, et notamment la syntaxe, participent à la conceptualisation du monde et ne sont pas les simples reflets d'une structuration sémantique de la pensée extralinguistique. En tout cas, il nous semble illusoire de rendre compte de la syntaxe telle qu'elle est dévoilée par la grammaire générative par des exigences fonctionnalistes. Au contraire, il faut insister sur le fait que les structures syntaxiques ont des effets sémantiques qui sont tout à fait autonomes de toute exigence sémantique externe. C'est ce que nous essaierons de montrer tout au long de cette thèse.

Une autre manière de concevoir la génération de significations linguistiques qui amène également à nier le rôle sémantique de la syntaxe est de concevoir la syntaxe et la sémantique

comme deux systèmes internes séparés et autonomes. Elle a été défendue notamment par Ray Jackendoff (2002). Cette hypothèse s'appuie sur l'idée de Russell que la même idée ou « proposition » peut être exprimée très différemment au sein du même langage ou dans deux langues différentes. Il n'y aurait donc pas de connexion nécessaire entre la structure linguistique et la structure logique des énoncés déterminant leur sens.

Ray Jackendoff a ainsi théorisé la séparation de deux *modules*, un syntaxique et un sémantique, reliés entre eux par une interface. Les deux modules ne sont pas radicalement indépendants, puisqu'ils conservent des liens *via* les interfaces, mais chacun dispose de règles de formation spécifiques. Ainsi, le système sémantique dispose de règles de formations conceptuelles spécifiques, et n'hérite donc pas l'intégralité de ses structures de la syntaxe, contrairement aux théories que Jackendoff nomme « syntactocentriques » (ce qui caractérise notamment la grammaire générative).

Ainsi, pour Jackendoff, « les pensées exprimées par le langage sont structurées dans les termes d'une organisation cognitive appelée Structures Conceptuelles » (2002, p. 123). Ce niveau de structure est celui de la signification, et il incorpore des éléments pragmatiques ou de connaissance du monde. Il est le niveau de la pensée, qui est elle-même considérée comme indépendante du langage. Ce niveau de pensée, contrairement à la plupart des approches sémantiques en philosophie du langage, est clairement internaliste. Jackendoff estime que la sémantique est non-intentionnelle : la signification est quelque chose d'intrinsèquement mental, qui n'impose pas de relation directe du langage à l'environnement. En effet, Jackendoff estime, à l'instar de Chomsky (comme nous l'avons stipulé dans la section précédente), que l'apparente évidence du fait que nous référerions à des objets du monde s'évanouit lorsque nous abandonnons les simples objets concrets de taille moyenne pour des objets moins « tangibles » tels que les entités de fiction, les entités géographiques, sociales, etc. Par conséquent, Jackendoff propose de « placer le monde dans l'esprit », en proposant une « théorie conceptualiste de la référence », où les termes réfèrent à des entités du monde *tel que conceptualisé*.

Ainsi, Jackendoff se distingue aussi bien des opposants à la grammaire générative pour qui « tout est sémantique » que du strict cadre chomskyen, pour lequel la syntaxe place de fortes contraintes sur la sémantique. Nous pensons cependant qu'il est possible et souhaitable d'établir une relation beaucoup plus étroite entre la syntaxe formelle et l'interprétation sémantique qui lui est associée, et c'est ce qu'on essaiera de faire dans cette thèse.

D) Résumé de la thèse

Dans la première partie, nous défendrons deux thèses générales sur les rapports entre syntaxe et signification linguistique : celle de l'*autonomie de la syntaxe*, et celle du *syntactocentrisme*. L'autonomie de la syntaxe est la thèse selon laquelle le système syntaxique n'est pas déterminé par un module sémantique externe. Nous le montrerons d'une part à travers des considérations générales sur les hypothèses fondamentales de la grammaire générative qui fait de la syntaxe une faculté interne, computationnelle, ancrée biologiquement et innée, et d'autre part à travers la description des mécanismes mêmes de la génération syntaxique, dont de nombreux aspects indiquent qu'ils ne sont pas déterminés par des contraintes sémantiques. Nous nous livrerons à cette occasion à une brève présentation du cadre de la grammaire générative, à destination notamment des lecteurs qui n'en auraient pas de connaissance préalable.

La seconde thèse, celle du syntactocentrisme, est la thèse selon laquelle les représentations sémantiques sont déterminées, au moins en partie, par la syntaxe. Nous montrerons que si la syntaxe n'est pas *déterminée* par la sémantique, elle n'est pas dépourvue de *conséquences* sémantiques. Nous illustrerons en première approche cette idée à travers quelques exemples bien connus où les structures syntaxiques ont des effets sur l'interprétation. Puis, nous essaierons de motiver une conception plus ambitieuse du syntactocentrisme où le système linguistique est dépourvu de système sémantique autonome établissant des contraintes sur la forme des énoncés indépendamment de la syntaxe.

Néanmoins, nous indiquerons qu'il doit exister un filtrage externe, relevant du niveau de *l'usage* du langage par les locuteurs, rendant compte du fait que toutes les expressions générées ne sont pas nécessairement utilisables. Nous illustrerons cette conception à travers la discussion de la notion de « stratégie d'interface », due à la linguiste Tanya Reinhart, gouvernant les rapports entre syntaxe et usage. Notre conclusion sera que les facteurs contextuels ne permettent jamais d'annuler une contrainte syntaxique, et nous essaierons de montrer que certains contre-exemples potentiels peuvent en fait se résoudre sans remettre en cause l'autonomie de la syntaxe.

Dans la deuxième partie, nous nous pencherons sur la question de la structure de l'interprétation, qui dépend intégralement et de manière systématique de la syntaxe. Pour cela, nous nous livrerons à une critique des théories lexicalistes de la structure argumentale, qui rendent compte de la structuration des expressions à partir de caractéristiques des items

lexicaux, que ce soit par rapport à des caractéristiques sémantico-formelles comme l'attribution de « rôles thématiques » en grammaire générative, qui définit les besoins de complémentation des prédicats, ou des exigences de la sémantique lexicale. Nous défendrons l'idée selon laquelle la structuration sémantique des expressions émane directement de la syntaxe, tandis que les items lexicaux peuvent être librement insérés au sein de ces structures à titre de modificateurs. Ce cadre, issu des travaux de la linguiste Hagit Borer, est dit « exo-squelettal » car le « squelette » de la structure syntaxique n'émane pas des composants de cette structure, mais, au contraire, s'impose aux composants.

Dans la suite de cette deuxième partie, nous nous emploierons à définir la manière dont l'interprétation peut être dite dériver de la conception de la syntaxe précédemment exposée. Nous adopterons une conception néo-davidsonienne de la structure de l'interprétation sémantique des expressions et examinerons notamment les travaux de Paul Pietroski qui tentent de montrer comment les formes sémantiques néo-davidsoniennes émanent de la syntaxe. Nous indiquerons un certain nombre d'aspects insatisfaisants de la théorie de Pietroski, mais nous retiendrons néanmoins de ses analyses le cadre général néo-davidsonien, qui semble particulièrement pertinent pour penser à la fois la *structuration* sémantique comme dépendant de la syntaxe et le *contenu* sémantique comme indéterminé à ce stade de la construction de la signification, et donc comme ouvert à des déterminations externes, notamment contextuelles. Cela est cohérent avec l'idée de Pietroski présentée plus haut selon laquelle les conditions de vérité des énoncés sont les effets d'interactions entre différents phénomènes.

Nous montrerons ensuite comment le cadre syntaxique exo-squelettal permet de proposer une conception néo-davidsonienne des structures sémantiques plus solide, ou en tout cas mieux fondée syntaxiquement. Nous verrons en effet que ce cadre permet d'associer de manière systématique des structures syntaxiques à des structures de l'interprétation. Nous récuserons cependant la possibilité d'une *réduction* de ces structures sémantiques à des structures syntaxiques et plaiderons en revanche en faveur d'une *unification* de la structure syntaxique et de certains aspects des formes sémantiques, ceux relevant de la *structure* de la signification.

En effet, nous voulons montrer que ce qui a trait à la structure de la signification émane de manière systématique de la syntaxe (un aspect particulièrement important de ce qu'on a appelé « syntactocentrisme »), tandis que ce qui concerne la détermination du contenu conceptuel de la signification des expressions ne peut de son côté pas être défini de manière systématique – ou en tout cas pas de manière intégralement systématique – mais fait l'objet de

certaines interactions multimodales que nous examinerons dans la troisième partie de cette thèse.

Dans la troisième partie, nous proposerons une conception des items lexicaux et des concepts sous-jacents permettant de rendre compte de l'insertion de ces items lexicaux dans les structures syntaxiques préalablement analysées.

La première caractéristique des items lexicaux que nous établirons, dans le cadre syntaxique proposé par Borer, est leur absence de caractéristiques structurales et même, de façon plus générale, grammaticales : les termes du lexique ne sont caractérisés ni par une structure argumentale ni même par une catégorie grammaticale. Cette caractéristique permet d'expliquer les possibilités de leurs insertions dans des structures syntaxiques diverses, de manière cohérente avec le cadre syntaxique exo-squelettal préalablement défini.

La seconde caractéristique des items lexicaux sur laquelle nous insisterons est leur capacité à voir leur sens varier en fonction de la structure syntaxique. Le processus est analogue aux processus de modulation du sens mis en lumière par les philosophes du langage contextualistes, mais au lieu que cette modulation soit motivée par les seules considérations pragmatiques, elle l'est en même temps par certaines exigences sémantiques émanant de la syntaxe, telles que la catégorisation grammaticale des termes, déterminée par la position de ces termes dans la structure syntaxique, ainsi que la structure événementielle de l'expression dans son ensemble, qui impose également certaines contraintes sémantiques sur l'interprétation des termes.

Ces variations du sens des termes dans leur interaction avec la syntaxe font l'objet d'un arbitrage de la part des locuteurs destiné à déterminer un sens global plausible pour l'expression. Cet arbitrage se fait notamment par une prise en compte du contexte d'énonciation. Dans notre approche, l'interprétation globale repose donc sur trois piliers articulés entre eux : la structure syntaxique, le système conceptuel et le contexte.

Nous discuterons dans la suite de cette partie différentes conceptions des items lexicaux et des concepts sous-jacents, afin de déterminer quelle conception peut s'inscrire adéquatement dans le schéma général de la construction du sens établi.

Nous verrons qu'une conception adéquate des items lexicaux doit nier l'existence de conditions nécessaires et suffisantes de leur application, contrairement à ce qui est suggéré notamment par les approches définitionnelles des termes lexicaux. Nous nierons également qu'il soit adéquat d'inscrire directement dans le lexique les possibilités de variations de l'usage des termes : ces possibilités de variations se développent dans l'usage, et ne peuvent

aucunement être définies de manière *a priori*. Enfin, nous récuserons les conceptions atomistes des concepts en voyant comment elles se heurtent à l'irréductible modulation du sens des termes.

Enfin, nous développerons une théorie des concepts comme entrées encyclopédiques, c'est-à-dire comme agrégats d'informations diverses dont aucune n'est ni nécessaire ni suffisante à l'application du terme, mais qui peuvent faire l'objet d'un processus de sélection locale de l'information pertinente en fonction des besoins circonstanciels de la communication. Ainsi, le processus d'arbitrage en contexte mentionné ci-dessus consiste à sélectionner, en fonction des exigences sémantiques imposées par la structure syntaxique et par le contexte, les éléments de contenu pertinents pour construire une signification plausible de l'énoncé.

I – La syntaxe dans la construction du sens

La question générale que nous voulons poser dans cette thèse pourrait être résumée dans la question suivante : quel est l'apport de la structure syntaxique des expressions des langues naturelles à la construction de la signification des énoncés ? Cela amène à examiner les rapports entre syntaxe (entendu comme le système computationnel générant des expressions structurées) et sémantique (entendu comme les mécanismes, quels qu'ils soient, responsables de l'assignation d'un sens à ces expressions).

Cette première partie entend discuter deux hypothèses sur les rapport entre syntaxe et sémantique. Il s'agira d'étudier les déterminations mutuelles de ces deux éléments, et de se demander : 1) si les mécanismes syntaxiques sont autonomes ou ne sont au contraire que les reflets de structures sémantiques prédéterminées ; 2) si les mécanismes syntaxiques sont autonomes, sont-ils eux-mêmes déterminants sur la signification ou la signification est-elle construite dans un espace sémantique autonome de la syntaxe ?

La question 1) est celle de la *génération des structures syntaxiques* : cette génération procède-t-elle à *partir* d'un contenu de sens, d'une pensée non-linguistique, que l'énoncé structuré viendrait simplement exprimer ou dérive-t-elle de mécanismes innés de notre faculté interne de langage générant des énoncés sans observation préalable du sens ? Notre réponse sera que la génération des structures syntaxiques est autonome de la sémantique ou de tout autre système *externe* à la syntaxe (thèse d'*autonomie de la syntaxe*).

La question 2) est celle de la *construction du sens* : les structures syntaxiques ont-elles un effet déterminant sur la construction de la signification linguistique ? Nous répondrons positivement (thèse du *syntactocentrisme*), mais cette réponse sera surtout étayée dans les parties 2 (qui portera sur la structure événementielle de la signification des expressions, qu'on caractérisera comme suivant intégralement de la syntaxe) et 3 de cette thèse (qui portera sur le contenu conceptuel de la signification, qu'on caractérisera comme construit à partir de significations lexicales modulées à la fois par la structure syntactico-sémantique et par le contexte extralinguistique).

11) L'autonomie de la syntaxe

A) Un changement radical de perspective dans les rapports syntaxe/sémantique

La syntaxe générative s'est bâtie notamment sur l'hypothèse d' « autonomie de la syntaxe ». La notion renvoie à l'idée que la syntaxe n'est pas le reflet d'exigences sémantiques, et plus généralement qu'elle ne dépend pas de contraintes d'un module ou d'une capacité externe à la faculté de langage. En effet, comme on le verra dans cette partie, bien des phénomènes syntaxiques ne sont pas réductibles à des exigences sémantiques : ils suivent d'exigences internes au système computationnel et ils ne sont donc pas le reflet de ce qu'ils peuvent servir à décrire qui les causeraient (des états du monde, des états internes aux sujets, etc.). Dans le cadre d'un projet de linguistique internaliste, motiver cette hypothèse de l'autonomie de la syntaxe est crucial, car si effectivement les mécanismes syntaxiques ne dépendent de rien d'autre que de propriétés de la faculté de langage, alors un large pan au moins du phénomène langagier peut être considéré comme interne.

Cette hypothèse ne doit pas être entendue cependant comme l'idée que la syntaxe n'est porteuse d'aucun effet sémantique, donc qu'elle est indépendante de la sémantique, mais comme l'idée qu'elle n'est pas *déterminée* par la sémantique. Au contraire, la notion d'autonomie de la syntaxe est tout à fait compatible avec l'idée que la syntaxe contraint la sémantique, c'est-à-dire que les structures syntaxiques définissent un potentiel de sens. Ainsi, l'autonomie de la syntaxe n'exclut pas le syntactocentrisme, c'est-à-dire la contrainte du sens par la syntaxe (que nous examinerons dans le deuxième chapitre de cette partie, et surtout dans la deuxième partie de cette thèse).

La grammaire générative propose une approche du phénomène linguistique incluant les dimensions syntaxiques, phonologiques et sémantiques et en montrant le caractère systématique de leurs rapports internes à la faculté de langage. Dans le même temps, une telle théorie n'a pas vocation à épuiser tout ce qu'il est possible de dire des phénomènes langagiers, et de la manière dont les humains attribuent un sens aux énoncés, mais seulement à définir de manière rigoureuse et systématique la partie intrinsèquement linguistique (relevant de la faculté de langage), par opposition à psychologique au sens large, logique, contextuelle ou

sociale, de ce qui fonde notre usage du langage. Comme nous l'avons déjà suggéré en introduction en commentant les travaux de Pietroski, la signification linguistique est un phénomène multimodal, dont il faut reconnaître la pluralité des déterminations sans renoncer à isoler ses déterminations purement linguistiques pour expliquer partiellement la signification. C'est l'objectif de la linguistique, ou peut-être plutôt d'une philosophie linguistique qui se donne pour objectif d'explorer la manière dont la faculté de langage génère des structures qui contraignent le sens – tandis que la syntaxe, en tant que branche de la linguistique théorique, s'attache plus souvent à révéler les mécanismes et principes de la faculté de langage sans se soucier nécessairement de leurs conséquences sémantiques.

La notion d'autonomie de la syntaxe revient donc à dire que la syntaxe est exempte de *détermination* ou de *motivation* sémantique, pas nécessairement qu'elle est exempte de *conséquences* sémantiques. La notion de syntactocentrisme implique qu'à partir de cette syntaxe autonome, émergent des effets sémantiques. Cela implique que le système computationnel contraigne la signification de manière *non finaliste*, c'est-à-dire que les effets de sens provoqués par la syntaxe n'ont pas de raison sémantique, puisque leur fondement est syntaxique et donc en lui-même dépourvu de raison (en vertu de la thèse d'autonomie de la syntaxe), étant l'émanation nécessaire d'un phénomène biologique : la Faculté Humaine de Langage (FHL).

La philosophie du langage et certaines théories sémantiques en linguistique favorisent, à l'inverse, une vision « sémanticocentrée ». Cette conception de la direction de détermination entre syntaxe et sémantique correspond à une vision spontanée du langage selon laquelle les structures trouveraient leur raison dans ce qu'elles expriment. La vision traditionnelle de la syntaxe comme limitée à la mise en rapport d'un sujet et d'un prédicat exprimant l'attribution d'une propriété à un individu en est un exemple. Elle repose sur une vision de la « syntaxe » comme une structure figée, une structure se limitant à ce que l'expression laisse voir « en surface », couchée sur du papier ou énoncée par des signaux sonores. Mais si l'on s'intéresse aux mécanismes génératifs qui font des structures syntaxiques le résultat de processus complexes, la question de l'interprétation sémantique se pose elle-même de manière plus complexe. En effet, le déploiement de ces processus, qu'on va explorer tout au long de cette section, ne semble pas répondre à une contrainte finaliste. On ne semble pas pouvoir rendre raison sémantiquement des mécanismes à l'œuvre, qui semblent plutôt se mettre en place pour des raisons formelles, internes au système computationnel. Ainsi, l'abandon d'une conception « naïve » des structures interdit de voir ces structures comme l'expression de structures sémantiques préalablement existantes, mais comme le résultat de mécanismes

sémantiquement aveugles. En revanche, on peut trouver des fondements à la syntaxe dans la constitution biologique humaine. La grammaire générative propose ainsi un programme dit « biolinguistique » qui étudie le langage comme une facette de la biologie humaine (et de la psychologie humaine, en tant que la psychologie elle-même est fondée biologiquement). Nous décrivons ce programme en premier lieu dans cette section, afin de donner une vision d'ensemble du système utilisé, avant d'en venir aux mécanismes spécifiques de construction des structures et de la manière dont ils contraignent le sens. Cela nous permettra de justifier dans un premier temps la thèse d'autonomie de la syntaxe, avant d'introduire quelques premiers éléments en faveur d'une contrainte du sens par la syntaxe, c'est-à-dire d'une théorie syntactocentrique, dans le deuxième chapitre de cette partie.

B) Description du programme générativiste

Pour pouvoir défendre la thèse d'autonomie de la syntaxe, on a besoin d'une théorie syntaxique dont les structures ne soient pas déterminées sémantiquement, mais par des exigences internes du système. Nous présentons ici les grandes lignes du paradigme de la grammaire générative. Ce programme donne un sens à l'idée d'une faculté de langage essentiellement interne et autonome. Une partie de ces considérations ne sont pas directement des arguments en faveur de l'autonomie de la syntaxe, mais cette autonomie ne fait cependant sens que dans le cadre général d'une faculté mentale, innée et biologiquement ancrée, ce qui suppose de tracer les grandes lignes de sa conception.

i) Internalisme et mentalisme

La grammaire générative accorde un statut interne et mental au langage. La grammaire générative s'est, en cela, construite dans les premiers travaux de Chomsky en opposition aux behavioristes qui dominaient la psychologie de l'époque. Chomsky estime qu'il est possible d'explorer la structure de l'esprit en dépit de l'absence de possibilité de l'observer directement.

Ainsi, la perspective chomskyenne entend porter son attention sur ce qu'elle nomme I-langage (langage interne) et non sur le E-langage (langage externe). La notion de E-langage désigne ces phénomènes sociaux que l'on désigne par « le français », « l'anglais », « le chinois »... Ces phénomènes n'ont, d'un point de vue chomskyen, qu'une réalité superficielle.

Ainsi, sous ces appellations se rangent parfois des « langues » différentes (le cantonais et le mandarin pour le « chinois » par exemple) ou des dialectes différents : l'anglais britannique, l'anglais écossais, l'anglais de New York ou celui de Bombay, l'anglais des classes populaires de Manchester ou celui de l'*upper class* de Sydney présentent bien des différences, et leurs locuteurs ne sont même pas forcément plus susceptibles de se comprendre mutuellement que les locuteurs de deux « langues » catégorisées comme différentes comme le danois et le suédois, dont les locuteurs se comprennent généralement sans grands problèmes. Les variétés d'accents, de vocabulaire, de structures interdisent une unification totale, et le critère d'intercompréhension n'est pas plus susceptible de fonder fermement une notion de E-langage : deux locuteurs de deux langues latines distinctes peuvent parfois comprendre ce que l'autre dit dans sa langue, au moins grossièrement, sans l'avoir jamais apprise. La question de savoir où commence le dialecte et où finit la langue n'est pas une question susceptible de recevoir une réponse rigoureuse. Il ne s'agit pas de disqualifier l'usage du terme « langues » pour désigner informellement ces phénomènes, mais de souligner qu'ils ne désignent pas des réalités homogènes et donc utilisables dans une théorie systématique du langage. Notons qu'ils peuvent tout à fait faire l'objet de recherches en sociolinguistique par exemple, mais que ces recherches n'auront pas le degré de systématisme que doit avoir une théorie linguistique ayant pour but de montrer les mécanismes fondamentaux sur lesquels reposent le langage, son acquisition et sa compréhension.

La notion de I-langage est par conséquent introduite par la grammaire générative pour donner un objet défini à une théorie linguistique systématique. Les I-langages désignent des réalités cognitives, mentales et internes dont l'étude ne peut être réduite à celle des signaux externes que sont les sons en tant que signes physiques. La grammaire générative estime que nous disposons d'une capacité interne à générer des expressions linguistiques, qui sont des paires Son/Sens. Le I-langage est par conséquent ce qui fait le lien entre les sons et les sens, l'appareil qui rend possible, à partir d'un son, d'en comprendre le sens de manière systématique. Ici, les notions même de son et de sens doivent être considérées avec prudence. Il ne s'agit pas de sons physiques ou de sens qui, par analogie, seraient externes à l'esprit. Son et sens sont eux-mêmes des éléments cognitifs, dont l'extériorisation, sous forme de signaux sonores physiques ou de discours signifiants, n'est qu'une nécessité extrinsèque, imposée par le fait que les humains se servent du langage pour communiquer.

Le langage est ainsi vu, par la grammaire générative, comme ce qui apporte des instructions à la fois à un système mental responsable d'une externalisation sonore (PHON) et à un système mental responsable de contraintes sur les formes de la pensée (SEM). Ces

instructions sont le plus souvent désignées sous les termes de Forme Logique (LF) et de Forme Phonologique (PF). LF et PF font partie du langage en tant que faculté interne, tout en étant lisibles par les modules externes à la faculté de langage que sont SEM et PHON.

En vertu de sa nature mentale, un I-langage se distingue des E-langages par son caractère idiolectal. Les « langues » telles que le français ou le chinois, et les dialectes, ne peuvent être définies précisément parce qu'elles ne sont en réalité que des ensembles d'idiolectes, de langages individuels relativement semblables, mais pas nécessairement identiques. L'intercompréhension des locuteurs d'un « même » E-langage ne peut par conséquent pas être assurée de manière universelle puisque à un même E-langage peuvent correspondre des I-langages qui, parfois, peuvent être suffisamment différents pour que leurs locuteurs respectifs ne se comprennent pas, ou difficilement. De ce point de vue, qu'un professeur new-yorkais ne comprenne pas un ouvrier de Glasgow n'est pas en soi plus étrange que le fait qu'un étudiant parisien ne comprenne pas un médecin d'Helsinki : tous ont des idiolectes différents.

Dans ce cas, sur quoi repose la supposition courante de l'existence de E-langages ? La raison est qu'il existe, bien sûr, une similitude entre certains idiolectes, souvent rattachés par convention à un E-langage particulier. La raison de ces similitudes réside dans le mode d'acquisition du langage, qui repose en partie sur l'environnement et donc implique une relative similitude entre le langage des enfants et celle des adultes qui les environnent, ce que nous allons explorer dans le paragraphe suivant. Notons que la syntaxe générative s'appuie souvent sur des études et des exemples du « français », ou du « japonais », etc. Il n'y a pas là de contradiction profonde, pourvu qu'on garde en tête que ce qu'on étudie sont des propriétés communes à des idiolectes.

ii) L'acquisition du langage : une interaction entre faculté innée et environnement

L'idée que le langage est une faculté interne et mentale repose très largement sur certaines observations du mode d'*acquisition* du langage. Si le langage est – bien sûr – acquis dans un environnement particulier, l'hypothèse d'une acquisition se déroulant à travers la *simple* imprégnation progressive de données observables de l'environnement linguistique ne résiste pas pour autant à un argument connu sous le nom de « pauvreté du stimulus » : cet argument montre que l'enfant en phase d'acquisition reçoit de son environnement trop peu de données linguistiques pour généraliser correctement l'ensemble des règles syntaxiques nécessaires à la génération des énoncés qu'il est effectivement capable de générer à un certain âge. Son savoir linguistique ne peut être fondé *uniquement* sur ces données. Quelque chose de

plus que les simples données de l'environnement doit entrer dans le processus d'acquisition.

En effet, même si l'acquisition du langage est souvent vue comme procédant par conditionnement, le tableau béhavioriste est une bien mauvaise représentation des faits. En effet, ce ne sont pas les adultes qui apprennent à parler à leurs enfants (si l'on comprend cet apprentissage de manière analogue à la manière dont un instituteur apprend à lire à un élève). Ceux-ci, en effet, s'en sortent très bien sans avoir à suivre un enseignement explicite. Certes, il est nécessaire que l'enfant soit mis en présence de *stimuli* linguistiques (les enfants-loups montrent qu'on ne peut pas s'en passer), mais celui-ci est notoirement pauvre au regard de la quantité de constructions linguistiques que l'enfant acquiert et de la longueur de la période où il les apprend. De plus, les parents n'ont besoin de déployer aucune stratégie subtile, aucun jeu ni enjeu (récompenses, réprimandes...), pour que leurs enfants apprennent à parler. Enfin, ils n'ont pas besoin de corriger l'enfant s'il fait une « erreur », et dans les faits (c'est ce que montrent les enquêtes de terrain), les corrections explicites par les parents sont d'ailleurs rares.

Ainsi, très généralement énoncé, l'argument de la pauvreté du stimulus affirme que les enfants ne pourraient tout simplement pas généraliser les bonnes règles de formation des phrases sur la simple base des données linguistiques à leur disposition car le stimulus est trop pauvre, et que les constructions possibles sur la base de ce stimulus sont multiples. Par conséquent, il faut supposer quelque chose en plus, qui permet de discriminer les différentes possibilités : une grammaire innée, fondée sur la faculté humaine de langage. Ainsi, il y aurait potentiellement, pour un type de phrases donné et sur la base de l'*input* linguistique, plusieurs règles possibles générant les mêmes phrases. Si l'enfant en sélectionne une (qui se trouve être la « bonne ») plutôt qu'une autre, c'est parce qu'il n'envisage même pas qu'il soit possible qu'une autre règle que celle qu'il choisit s'applique, c'est-à-dire qu'il sait *a priori* que l'ensemble des règles effectivement possibles est un sous-ensemble des règles logiquement possibles. Bref, cela signifie qu'il a un savoir préalable, un savoir grammatical, qui exclut une partie des règles logiquement possibles pour n'en retenir qu'une partie, celles qui sont biologiquement possibles.

Examinons comment l'argument procède à partir d'un exemple, la formation des questions fermées (i.e. celles dont la réponse est oui ou non) en anglais, exemple choisi par Boeckx & Horstein (2008)².

2 Mais rappelons qu'au-delà de cet exemple précis, les structures acquises par l'enfant en l'espace de quelques mois sont très nombreuses, et qu'on pourrait répliquer un argument du même type pour chacune, rendant chaque fois plus improbable une acquisition par pure imprégnation et sans connaissances grammaticales *a*

Soit l'énoncé :

(1) Is Mary at home ?

Etant supposé que la question est le résultat d'une transformation de la phrase affirmative correspondante, on peut rendre compte de la formation de (1), dont la contrepartie affirmative est « Mary is at home », par la règle (2) :

(2) « Trouver l'auxiliaire de la phrase affirmative et le placer en tête de phrase »

Néanmoins, une telle règle ne permet pas de rendre compte de la génération de phrases où il y a plus d'un auxiliaire, comme :

(3) Will Mary believe that Franck is here ?

Plusieurs règles alternatives à (2) permettent d'engendrer (3) :

(4) Déplacer l'auxiliaire de la principale au début

(5) Déplacer l'auxiliaire le plus à gauche au début

(6) Déplacer n'importe quel auxiliaire au début

Le problème avec (6) est qu'il surgénère manifestement : on peut obtenir (3), mais on pourrait aussi obtenir (7) :

(7) *Is Mary will believe that Franck here

(5) n'est pas non plus adéquate, comme on peut le montrer à partir d'une phrase comme (8) :

(8) The man who is tall will leave now

En effet, une telle phrase affirmative transformée en question par (5) donnerait (9) :

(9) *Is the man who tall will leave now

priori.

et non le correct (10) :

(10) Will the man who is tall leave now ?

En revanche, pour tous les cas présentés, (4) fonctionne adéquatement, et l'on peut donc supposer qu'il s'agit là de la règle adéquate de formation pour les questions fermées. Mais cela signifie que l'enfant apprenant le langage parvient à choisir entre ces différentes possibilités pour adopter la règle adéquate. La tâche de l'argument de la pauvreté du stimulus est justement de montrer que sur la base du stimulus linguistique à sa disposition, l'enfant ne pourrait pas atteindre la bonne règle non seulement pour la formation des questions fermées, mais aussi pour nombre d'autres types de constructions.

D'emblée, on peut dire qu'une telle généralisation à partir des données linguistiques disponibles est peu probable pour des raisons qualitatives. Ainsi, le choix de la règle adéquate devrait s'appuyer sur le fait que par exemple « Is Mary will believe that Franck here? » est *impossible*. Mais comment l'enfant peut-il savoir qu'une telle phrase est *impossible* dans la mesure où une telle phrase n'est *jamais* prononcée et donc jamais *corrigée*, ce qui serait nécessaire pour que l'enfant puisse inférer l'impossibilité d'une telle phrase. En tant qu'adultes, nous savons qu'une telle phrase est impossible, mais l'enfant qui apprend sa grammaire ne peut précisément pas se reposer sur de tels jugements, puisque, par définition, il ne dispose pas encore d'un certain nombre de connaissances dont les adultes disposent. On pourrait imaginer qu'il induit de *l'absence* de ces phrases qu'elles sont impossibles. Mais cette absence pourrait être due au hasard (les adultes ne prononcent pas certaines phrases parce qu'elles sont effectivement interdites par leur grammaire, mais ils n'en prononcent pas d'autres parce que, simplement, l'occasion ne s'en présente pas...). Cela nécessiterait de plus que l'enfant soit sensible à ce type de *non-occurrence*.

Ensuite, la règle en question repose sur des phrases complexes, puisque discriminer entre (2) et (4) nécessite de constater que (2) ne marche pas *avec des phrases complexes*. Or l'enfant n'entend que peu de phrases complexes, ses parents lorsqu'ils lui parlent utilisant plutôt des phrases simples. De plus, sa maîtrise de la règle (4) nécessite qu'il dispose au préalable la notion de *phrase principale*, donc la *hiérarchie* interne à la structure des phrases, ce qui est en soi difficilement concevable à partir des seules données brutes, qui ne révèlent pas la structure des expressions de manière publique (les données brutes ne sont que des signaux acoustiques, en tant que tels non structurés). Ainsi, même si le linguiste peut parvenir

à reconstruire un processus partant des simples données brutes et aboutissant à la détermination de la « bonne » règle, il n'est pas sûr que l'enfant puisse suivre le même chemin et donc parvenir au même résultat. Ainsi, la tâche de l'enfant apprenant le langage, s'il devait se baser *uniquement* sur des données linguistiques disponibles dans l'environnement, serait infiniment plus difficile que celle du linguiste, et il y réussit pourtant sans effort (ce qui, bien entendu, est loin d'être le cas du linguiste...).

La solution que la grammaire générative apporte à ces problèmes consiste à affirmer qu'en réalité l'enfant ne considère même pas la possibilité que les options (5) et (6) puissent être les bonnes, et choisit (4) parce que c'est la seule option compatible à la fois avec les données linguistiques à sa disposition *et* avec les contraintes de sa connaissance grammaticale *a priori*. Dans ce cas, la quantité et la qualité requises des données linguistiques en question est largement diminuée : moins de données sont nécessaires pour discriminer entre des options qui ne sont qu'un sous-ensembles des options logiquement possibles.

Boeckx & Hornstein argumentent en faveur de l'idée d'une insuffisance des structures à disposition de l'enfant par une évaluation *quantitative* de la fréquence des énoncés pertinents pour l'acquisition d'un phénomène particulier, à partir de corpus notamment. En effet, ils notent qu'en réalité des phrases complexes comme (10) apparaissent dans les données linguistiques à disposition de l'enfant. Mais ils concluent qu'il y en a trop peu pour permettre à l'enfant de l'utiliser pleinement : selon le corpus CHILDES entre 0,045 et 0,068 % des énoncés sont de ce type, alors qu'une fréquence de au moins 0,5 % serait, selon les auteurs, nécessaire pour que l'enfant puisse généraliser effectivement sur cette seule base. Ce type d'énoncés est trop peu fréquent dans le discours à disposition des enfants pour être effectivement pris en compte, et ce d'autant plus qu'il devrait être accessible à *tous* les enfants puisque l'ensemble des locuteurs de l'anglais partagent la maîtrise de la règle de construction en question.

Ensuite, l'hypothèse selon laquelle les enfants ne sont pas soumis à des successions d'erreurs et de corrections qui leur permettraient de disposer de « témoignages négatifs » permettant de distinguer entre (2) et (4) est confirmée par les corpus. Ainsi, les adultes ne font pas d'erreurs comme (7) ou (9), pas plus que les enfants eux-mêmes, et par conséquent, ni les uns ni les autres ne peuvent être corrigés à ce sujet.

La conclusion de l'argument de la pauvreté du stimulus est que l'enfant arrive au monde déjà équipé d'une capacité qui contraint la manière dont il déterminera les règles gouvernant la génération des phrases à partir des données linguistiques dont il dispose. Cette capacité doit définir un sous-ensemble des processus génératifs compatibles avec les données linguistiques

comme étant les seuls effectivement possibles, qui réduit l'éventail des choix que peut faire l'enfant devant les données à disposition. En résumé, l'enfant doit disposer d'une capacité *innée* qui guide l'acquisition de son langage.

Cette idée d'une capacité innée s'appuie sur d'autres éléments factuels du processus d'acquisition. En effet, si cette capacité est innée, on s'attend à ce qu'elle soit aussi universelle, et biologiquement fondée. Or, certaines observations pointent dans cette direction. Par exemple, le rythme d'acquisition du langage est relativement régulier parmi les enfants : les mêmes éléments sont maîtrisés à peu près aux mêmes âges par des enfants dont la quantité et le type d'exposition à des données linguistiques n'est pas forcément la même. De plus, il existe une « période critique » pour l'acquisition du langage : à partir d'un certain âge (autour de la puberté), l'acquisition d'un langage de manière analogue à un locuteur natif devient virtuellement impossible. Un adulte apprenant une nouvelle langue n'arrivera jamais à atteindre un niveau de maîtrise intuitive d'une nouvelle langue équivalente à celle d'un locuteur natif. Il bascule sur un autre type d'apprentissage, tout à fait distinct de celui d'un enfant acquérant sa langue maternelle, et plus proche de l'apprentissage d'un savoir inculqué de type historique ou conceptuel. La capacité biologique à l'acquisition du langage s'éteint, seule une capacité générale à apprendre demeure disponible pour la maîtrise de nouvelles langues. Chacun sait à quel point cet apprentissage est ardu et pénible, en comparaison de l'absence quasi-totale d'effort que doit consentir le jeune enfant pour apprendre son langage. Notons qu'il ne s'agit pas d'un conflit avec la langue maternelle, qui rendrait plus difficile l'acquisition d'un autre langage : des enfants élevés dans un milieu bilingue maîtrisent deux langages comme les locuteurs natifs de chacune de ces langues. Il y a donc véritablement une période critique au cours de laquelle l'acquisition du langage se fait selon un mode particulier. Cette corrélation de l'acquisition du langage avec la croissance biologique des jeunes humains rend particulièrement plausible l'hypothèse d'une capacité linguistique fondée biologiquement.

Cette idée d'une capacité innée fait écho au *Ménon* de Platon, et l'idée d'une Faculté de Langage ou d'une Grammaire Universelle est supposée répondre à ce que les linguistes appellent « problème de Platon » : comment l'enfant acquiert-il le langage ? La réponse qui émerge de l'argumentation qui précède est analogue à celle que Socrate apportait à la capacité du jeune esclave à apprendre les mathématiques : parce qu'en un sens, il connaît déjà le langage. Certes, le langage ne peut pas se développer sans être « éveillé » par des données linguistiques externes, mais ces données ne font précisément que rappeler des structures et processus déjà présents dans l'esprit de l'enfant en vertu de sa constitution biologique d'être

humain. Plus que d'acquisition du langage, on doit parler en ce sens de *maturation* ou de *croissance* du langage dans l'esprit de l'enfant. Cette maturation procède par élimination parmi les hypothèses à la fois compatibles avec les données et considérées comme possibles par la Grammaire Universelle, et non par généralisation à partir des données.

Chomsky (1980) introduit une comparaison entre sa conception de l'acquisition du langage et l'abduction de Peirce : il s'agit d'un processus où l'esprit forme des hypothèses selon des règles puis sélectionne parmi ces hypothèses celles qui sont en accord avec l'expérience. Chomsky estime ainsi que tout se passe comme si notre esprit générerait des grammaires différentes à titre d'hypothèses, en conformité avec des règles fondamentales de la Grammaire Universelle, puis déterminait en fonction de l'expérience linguistique, et donc de l'environnement linguistique particulier dans lequel il est immergé, laquelle des grammaires possibles est effectivement celle de son environnement³.

iii) Le cadre Principes & Paramètres

La section précédente a présenté le processus d'acquisition du langage dans le cadre chomskyen comme un processus éliminatif et non cumulatif : il ne s'agit pas d'accumuler des règles de construction syntaxique à partir des données, mais d'éliminer des règles définies préalablement comme possibles par la Grammaire Universelle en fonction des données linguistiques externes. Ainsi, tout être humain arrive au monde équipé d'une faculté de langage comprenant la totalité des potentialités linguistiques dont l'esprit humain est capable – ce qui n'est pas la même chose, soulignons-le encore, que la totalité des possibilités logiques qu'on pourrait imaginer pour des langages extraterrestres par exemple. A ce stade, parfois dit « prélinguistique » de manière trompeuse (puisque le langage est en un sens déjà là), la faculté de langage est dit être dans son « état initial ». Cet état initial est le plus complet. Mais étant complet, il est aussi inutilisable : il comprend en effet toutes les règles (biologiquement) possibles, et par conséquent, des règles incompatibles les unes avec les autres. L'acquisition du langage a donc pour fonction d'éliminer un certain nombre de règles possibles au sein de la Faculté de langage afin de parvenir à un ensemble cohérent (à une « langue » particulière), de sélectionner les règles adéquates (compatibles avec les données linguistiques accessibles et

3 Nous nous contentons ici d'une présentation brève et incomplète de l'argument de la pauvreté du stimulus, dans la mesure où il n'est pas central à notre propos. Le débat est encore vif, et nous renvoyons aux articles suivants pour en avoir un aperçu plus complet : Crain & Pietroski (2001) ; Berwick, Pietroski, Yankama & Chomsky (2011).

avec les autres règles du système). Le processus d'acquisition est donc tout à fait indispensable pour que l'enfant devienne un locuteur capable de performances réelles. Mais l'état initial borne sévèrement cette acquisition puisque ce qui n'y est pas contenu ne peut pas, par définition, figurer dans l'état final du langage, le niveau stabilisé où un être humain parle effectivement un idiolecte particulier.

Le langage humain est ainsi borné, non pas logiquement, mais en vertu de propriétés intrinsèques. C'est précisément ce qui permet à l'enfant acquérant le langage de discriminer parmi les structures *logiquement* possibles celles qui sont *effectivement* possibles (ou plutôt, dans la mesure où ce qui définit leur possibilité effective est qu'elles soient compatibles avec notre faculté humaine de langage, donc *naturellement, biologiquement* possibles), de celles qui ne le sont pas.

Parmi ces possibilités naturelles toutes ne sont pas actualisées dans chaque langage. Cependant certaines possibilités sont universelles, c'est-à-dire qu'elles sont actualisées dans l'ensemble des langages connus, fondant l'hypothèse qu'elles sont effectivement nécessaires (encore une fois : *biologiquement* nécessaires, en vertu de certaines propriétés de la faculté de langage). On nomme ces possibilités universellement actualisées des *principes* de la faculté de langage. Leur existence constitue l'un des arguments en faveur d'une Grammaire Universelle. Néanmoins, l'autre pan de la faculté de langage, celui impliquant justement non une universalité de surface mais une *variation* et donc un choix, n'implique pas moins une certaine forme d'universalité, même s'il s'agit en l'occurrence d'une universalité contraignant la variation. Cet autre pan consiste dans les *paramètres*. Les paramètres ne s'actualisent que dans certains langages. Ainsi, le cadre dit « Principes & Paramètres » rend viable l'idée d'une *universalité* du langage compatible avec une *variation* de surface.

Qu'est-ce qu'un paramètre ? La Grammaire Universelle doit se concevoir comme un système de règles susceptibles d'être activées ou non. La combinaison de l'ensemble des valeurs binaires activées/désactivées pour l'ensemble des règles incluses dans la Grammaire Universelle forme une grammaire mentale spécifique, une variante particulière d'état final de notre faculté de langage.

Cette idée est bien résumée par Chomsky (2000) :

« We can think of the initial state of the faculty of language as a fixed network connected to a switch box; the network is constituted of the principles of language, while the switches are the options to be determined by experience. When the switches are set one way, we have Swahili; when they are set another way, we have Japanese. Each possible human language is identified as a particular setting of the switches – a setting of

parameters, in technical terminology. If the research program succeeds, we should be able literally to deduce Swahili from one choice of settings, Japanese from another, and so on through the languages that humans can acquire. »

Donnons un exemple de paramètre⁴, certains langages sont de type VO (verbe-objet), où le verbe précède l'objet (comme le français, l'anglais, etc.), tandis que d'autres sont de type OV (objet-verbe), où l'ordre est inverse. C'est le cas par exemple du japonais, où une phrase comme « Taro mange une pomme » est traduite « Taro-ga ringo-o tabeta » (dans l'ordre littéral « Taro pomme mange »). Cette propriété du japonais (et d'autres langages) est corrélée avec d'autres propriétés d'ordre : ainsi, « avec Taro » se traduit « Taro-to » (« Taro avec »), où l'objet de la préposition précède la préposition, « portrait de Taro » se traduit « Taro-no syasin » (« Taro-de portrait »), où l'objet du nom précède le nom, et « gentil avec Taro » se traduit « Taro-ni sinsetu » (« Taro-avec gentil »), où l'objet de l'adjectif précède l'adjectif. L'ensemble du paradigme apparaît être symétriquement et systématiquement opposé au paradigme français. La nature du paramètre est le suivant : la « tête » de la phrase (le terme qui requiert complémentation et autour duquel la phrase est bâtie – nous revenons plus loin sur cette notion), qui en français précède systématiquement son complément, est en japonais précédée par son complément. Notons que le fait pour un syntagme d'avoir une tête est un principe de la Grammaire Universelle : toutes les langues disposent de cette contrainte structurale gouvernant les rapports hiérarchiques au sein des expressions. Mais l'organisation au sein du syntagme est quant à elle gouvernée par un paramètre variable. Le paramètre implique ainsi une alternative entre « tête à gauche » ou « tête à droite ». Mais une fois ce paramètre déterminé pour un langage particulier, il s'applique à l'ensemble du langage en question, sans possibilité de dérogation : ainsi, comme on l'a vu dans l'exemple donné, il s'appliquera systématiquement à tous les types de syntagmes : syntagmes verbaux, syntagmes nominaux, syntagmes adjectivaux, syntagmes adverbiaux, etc. La différence occasionnée par ce choix d'un paramètre particulier implique des différences très importantes en surface. Pourtant, ces différences relèvent toutes d'un seul et même choix de paramètre, montrant que la différence est en fait tout à fait subtile en profondeur, ne relevant que d'une modeste alternance binaire.

Ainsi, comme le notent Friedemann & Siloni (2007), « l'acquisition de propriétés spécifiques à une langue n'est pas un phénomène d'imitation sans contraintes, mais plutôt un processus dirigé par une infrastructure... Le modèle laisse de la place à la variation, mais

4 Cet exemple vient de Boeckx (2010b).

limite la diversité par le biais de règles prédéterminées, à savoir les paramètres. »

iv) Les tâches et la méthodologie de la théorie linguistique

Adéquation observationnelle

La tâche de la théorie linguistique est de définir les structures de la faculté interne à notre esprit qu'est le langage. On voit la distance avec le béhaviorisme : ici l'objectif est de rendre compte de quelque chose qui n'est pas directement observable, si ce n'est à travers des énoncés qui ne montrent pas dans leur forme physique la totalité de ce qui constitue les expressions linguistiques telles que générées par la faculté de langage.

En ce sens, si la théorie syntaxique doit satisfaire une adéquation *observationnelle*, c'est-à-dire prédire adéquatement la bonne forme physique des énoncés effectivement prononcés par les locuteurs, elle ne peut pas s'en contenter. En effet, d'une part les énoncés observables peuvent correspondre par exemple à des structures syntaxiques différentes et à des significations différentes, et la théorie syntaxique doit être apte à rendre compte de ces différences. D'autre part, la théorie syntaxique doit être capable non seulement de prédire les énoncés qui peuvent être prononcés, mais doit aussi être en mesure de prédire les énoncés qui ne le seront pas, ceux qui seront considérés comme déviants par les locuteurs natifs du langage.

Enfin, la grammaire doit rendre compte de certaines relations structurales entre les énoncés. Boeckx & Hornstein (2007) évoquent le cas des phrases passives, qui ont des relations systématiques avec leurs contreparties actives. Ainsi, poser une règle de génération des phrases passives indépendante des phrases actives, même adéquate observationnellement, sera insuffisant. Il faut rendre compte des *relations* entre ces énoncés, et pour cela adopter une théorie dont le seul but n'est pas de générer extensionnellement les énoncés, mais de décrire adéquatement le savoir du locuteur, en l'occurrence celui du processus qui fait que les phrases passives sont générées à partir des phrases actives au moyen d'une transformation. L'objectif doit donc être la découverte des procédures cognitives effectives à l'œuvre dans la génération des phrases.

Excursus : tests d'acceptabilité et données négatives

La découverte des structures réelles de notre capacité linguistique requiert une

investigation internaliste. Une telle investigation nécessite une méthodologie particulière, dont nous discutons certains aspects dans ce paragraphe.

Tout d'abord, soulignons que la notion cardinale dans l'investigation empirique en grammaire générative n'est pas la *grammaticalité* mais *l'acceptabilité* : les locuteurs n'ont pas d'accès direct et conscient à la grammaire de leur I-langage, ils ne peuvent donc pas statuer sur la *grammaticalité* des phrases, mais peuvent néanmoins émettre des jugements d'acceptabilité intuitifs fondés sur cette grammaire inconsciente. En ce sens, la tâche du linguiste est de rendre compte des jugements d'acceptabilité en mettant au jour la grammaire sous-jacente.

Les *jugements d'acceptabilité* sont obtenus par les linguistes tout simplement en présentant des phrases ou des séries de phrases d'un langage donné à des locuteurs natifs de ce langage et en leur demandant un jugement sur ces phrases. Les jugements d'acceptabilité sont rarement binaires, avec « cette phrase est bonne »/ « cette phrase n'est pas bonne », mais peuvent être du type : « cette phrase sonne bizarrement », « cette phrase peut vouloir dire ça mais pas ça », « cette phrase est meilleure que cette autre », etc. Les linguistes s'appuient sur les intuitions des locuteurs natifs, non sur des affirmations fondées consciemment sur un savoir objectif (sinon, le savoir du seul linguiste, en tant que locuteur compétent de son propre langage, devrait suffire). Cela est cohérent avec la conception de la grammaire générative selon laquelle le savoir linguistique est tacite, et donc non consciemment accessible mais ayant en même temps un pouvoir de détermination des *intuitions* que les locuteurs ont sur l'acceptabilité des énoncés en question.

Par ailleurs, ces jugements ne sont pas nécessairement uniformes au sein d'un panel de locuteurs : les jugements d'acceptabilité se caractérisent par des pourcentages de locuteurs estimant que l'énoncé est acceptable ou qu'il ne l'est pas. Cette non-uniformité est également cohérente dans le cadre d'une conception *idiolectale* du langage, où chaque locuteur a un I-langage potentiellement un peu différent des autres locuteurs du même E-langage. Mais alors, la question qui doit se poser est celle de savoir ce qui justifie de requérir une relative uniformité (et celle de savoir à quel pourcentage une uniformité suffisante est atteinte) à travers le panel pour reconnaître tel ou tel énoncé comme acceptable ou inacceptable et donc comme susceptible ou non de servir de donnée dans la construction d'une théorie syntaxique. En d'autres termes, pourquoi le jugement d'un unique locuteur, considéré comme doté d'un idiolecte particulier qui est nécessairement une actualisation de la Grammaire Universelle, n'est-il pas tenu pour suffisant pour considérer une expression comme acceptable et donc comme l'émanation d'une règle linguistique existante ? Cela est dû à la volonté d'éliminer

certaines formes de « bruit » : il est notamment possible que certains locuteurs sujets fondent les jugements d'acceptabilité qu'ils émettent sur autre chose que leur seul savoir inconscient de la grammaire. Ils peuvent juger un énoncé déviant parce qu'il est difficile de l'interpréter d'une certaine manière car l'énoncé décrit un état du monde peu susceptible d'être réalisé, ou parce qu'il existe une manière plus « naturelle » d'exprimer la même chose au moyen d'une autre phrase, ou encore parce que la phrase est stylistiquement dégradée par rapport au niveau de langage attendu dans son milieu social.

De plus, les jugements d'acceptabilité ne reflètent pas toujours des certitudes : les sujets eux-mêmes peuvent introduire des gradations d'acceptabilité entre phrases « plus ou moins » acceptables ; une phrase est susceptible d'être acceptable mais pas entièrement, ou « plutôt inacceptable » mais pas entièrement. Sur le grand nombre, la possibilité que l'ensemble des locuteurs sujets émettent des jugements biaisés est modérée, et le caractère incertain de l'intuition est compensé par une convergence vers une moyenne qui pourra être, ou non, significative.

Notons le caractère *non-normatif* de cette conception de l'acceptabilité : il ne s'agit pas de déterminer si un énoncé est bien ou mal formé en soi – ce qui n'a pas de sens – mais de savoir si les locuteurs l'acceptent comme un énoncé authentique de *leur* I-langage.

Un autre élément qui souligne l'utilité de ces jugements d'acceptabilité est qu'ils permettent d'accéder à des *données négatives*, c'est-à-dire de connaître le jugement des locuteurs sur des phrases qui ne sont *jamais prononcées*. Il n'est pas sûr que la positivité que l'on trouve dans un ensemble de phrases effectivement prononcées, comme dans un *corpus* oral par exemple, qui nous fournit des séries d'énoncés effectivement prononcés dont l'acceptabilité n'est pas questionnée, mais plutôt supposée au nom du fait de son occurrence dans le discours, soit plus à même de nous mettre en position de révéler les structures véritables du langage que des *jugements expérimentaux* (donc hors conditions de discours) sur des énoncés éventuellement inusités. La supposition d'une supériorité intrinsèque des faits positifs (au sens des énoncés effectivement prononcés, et recensés par exemple dans des corpus) pose plusieurs problèmes : d'une part elle doit accepter sur un pied d'égalité tous les énoncés, s'interdisant d'introduire des gradations d'acceptabilité, ou des jugements sémantiques fins, comme on peut le faire au moyen d'expériences de jugements d'acceptabilité. De plus, dans la mesure où les situations de discours peuvent déclencher des énonciations de phrases que le locuteur lui-même ne jugerait pas acceptables hors situation de discours (des phrases tronquées par exemple), se baser exclusivement sur un corpus oral risque d'induire l'inclusion d'énoncés inacceptables pour les locuteurs, et donc de provoquer

des conclusions erronées sur les structures du langage.

Ainsi, la grammaire générative considère que des énoncés que les locuteurs natifs du langage ne considèrent pas comme acceptables sont autant susceptibles de nous permettre de déterminer les structures réelles des langues naturelles que les énoncés qu'ils considèrent comme acceptables. Pour un énoncé prononcé, peut-être y a-t-il plusieurs règles possibles de génération entre lesquelles on ne peut trancher que *via* des tests de locuteurs sur des phrases mettant en jeu l'une ou l'autre de ces règles de génération. De ce point de vue, des données négatives sont indispensables à une étude qui ne se borne pas à l'observation de signaux linguistiques physiques, mais qui s'engage dans une théorie du savoir linguistique des locuteurs.

Adéquation descriptive

En plus de l'adéquation observationnelle, la syntaxe doit ainsi viser ce qui est appelé « adéquation descriptive », c'est-à-dire qu'elle doit décrire la *compétence* du locuteur natif, son *savoir linguistique tacite*. Pour cela, elle doit établir les règles qui constituent le savoir du locuteur, et à partir desquelles les énoncés observables sont générés. Elle doit définir une procédure permettant d'engendrer les expressions d'une langue, c'est-à-dire la grammaire de cette langue.

Par exemple, une théorie descriptivement adéquate doit pouvoir expliquer pourquoi dans les phrases (1) et (2) ci-dessous, les locuteurs savent que John est objet de *please* en (1) mais sujet de *please* en (2) (exemple de Boeckx (2006), p. 18) :

(1) John is easy to please (= it is easy to please John)

(2) John is eager to please (= John has the desire to please others)

Notons que d'un point de vue simplement observationnel, ces deux phrases pourraient apparaître comme ayant la même structure. Seul le sens de l'adjectif semble différer d'un cas à l'autre. Pourtant, les locuteurs ont le savoir linguistique nécessaire pour distinguer deux *structures* différentes. Il serait sans doute possible de construire une grammaire observationnellement adéquate, qui générerait ces deux phrases, mais descriptivement inadéquate dans la mesure où elle ne différencierait pas les deux phrases d'un point de vue structural, du point de vue des procédures par lesquelles les locuteurs les génèrent. Une théorie syntaxique doit donc pouvoir différencier les deux. En un mot, une théorie syntaxique

ne peut se limiter à la surface des phrases. Elle doit montrer les structures syntaxiques profondes de ces phrases. Mais ces structures n'ont pas d'autre existence que mentale, et rendre compte de ces structures, ce n'est rien d'autre que décrire le savoir linguistique interne et fondé biologiquement des locuteurs.

Adéquation explicative

L'adéquation descriptive, dans le cadre d'une théorie considérant le langage comme une faculté universelle de l'esprit humain, est encore insuffisante. La théorie syntaxique doit répondre à l'exigence d'« adéquation explicative », c'est-à-dire qu'elle doit montrer comment un langage particulier peut être dérivé à partir d'un état initial uniforme (la Grammaire Universelle).

La notion d'adéquation explicative est liée à celle de pauvreté du stimulus et plus généralement au problème « de Platon », de l'acquisition du langage, qu'on a déjà mentionné. Il s'agit d'expliquer *comment* l'enfant parvient à un état stable plutôt qu'à un autre. Pour cela, il faut rendre compte de l'acquisition sur la base d'un noyau plus restreint de règles, la Grammaire Universelle. Bien sûr, la théorie doit également se conformer à cette exigence d'explication. Elle ne peut se contenter de rendre compte, même adéquatement, de l'état stable de la faculté de langage qu'atteint l'enfant, elle doit expliquer *comment* il l'atteint, à partir de l'état initial et universel de notre Faculté de langage.

Ces deux exigences profondes, adéquation descriptive et adéquation explicative, sont complémentaires. L'exigence d'adéquation descriptive exige que nos hypothèses sur la Grammaire Universelle doivent être compatibles avec l'état final de la faculté de langage des locuteurs. En ce sens, l'adéquation descriptive conditionne l'adéquation explicative. A l'inverse, l'adéquation explicative conditionne en retour l'adéquation descriptive. En effet, parvenir à une « adéquation descriptive » pourrait consister à multiplier les règles de formation permettant de générer les énoncés considérés comme acceptables par les locuteurs avec le sens qu'ils leur attribuent, en supposant des règles très spécifiques à chaque phénomène linguistique observé dans les différentes « langues ». Il en résulterait une multiplication de règles qui ne serait pas dommageable en soi si elle pouvait se concilier avec l'« adéquation explicative », qui exige au contraire un noyau commun et donc une limitation la plus grande possible des règles idiosyncrasiques.

Le cadre Principes & Paramètres a précisément permis de résoudre cette tension. Luigi Rizzi (2007) indique que la notion de Grammaire Universelle, jusqu'à la fin des années 1970,

ne permettait pas de satisfaire totalement l'exigence d'adéquation explicative : à cette époque, la grammaire universelle est une simple « méta-théorie grammaticale exprimant le format des règles et les conditions générales d'application de ces règles », elle est un cadre formel plus qu'un système réel, et à partir de là, une grammaire particulière n'est rien d'autre qu'un « système de règles spécifiques à la langue et aux constructions », potentiellement sans rapport avec d'autres systèmes de règles spécifiques (à d'autres langues). L'introduction de la notion de *paramètre* a permis de concevoir la Grammaire Universelle comme un système réel, composé de principes et de paramètres réels, ces derniers s'actualisant seulement dans *certaines* grammaires particulières et fondant la variation entre les langues.

C) Description du mécanisme génératif

Nous présenterons ici les mécanismes de génération des expressions dans le cadre de la grammaire générative, notamment afin de donner au lecteur les outils nécessaires pour comprendre les chapitres et parties qui suivront. Néanmoins, certains mécanismes syntaxiques qui seront décrits illustrent déjà l'idée, que nous voulons défendre dans cette partie, que la syntaxe n'est pas dépendante de la sémantique.

i) Le lexique

Le lexique est un ensemble d'entrées lexicales contenant de l'information phonologique, syntaxique et sémantique. L'information phonologique contraint la manière dont un élément du lexique est prononcé. L'information syntaxique définit la catégorie syntaxique de l'item (Nom, Verbe, etc.). L'information sémantique définit notamment les exigences de complémentation des items. Ainsi, un item définit le nombre et le type de ses arguments ou des « rôles thématiques » (ou « rôles théta ») qu'il attribue : par exemple, le verbe *courir* n'attribue qu'un rôle thématique (un « agent »), mais *manger* en attribue deux (un agent et un « thème »), tandis que *donner* attribue trois rôles (agent, thème, bénéficiaire). Ainsi, les prédicats ont une place d'argument (intransitifs), deux places (transitifs) ou trois places (ditransitifs), qui correspondent aux composants des événements auxquels renvoient les prédicats en question. Cette structure thématique est supposée être projetée dans les constructions syntaxiques dans lesquelles apparaissent les prédicats et définir la structure argumentale de ces expressions.

Notons d'emblée un désaccord possible avec cette conception du lexique. Dans cette perspective, en effet, ce sont les items lexicaux qui déterminent les structures de phrases où ils apparaissent, et qui définissent *a priori* la nature de leurs compléments. Une telle représentation du lexique nous semble à la fois empiriquement inadéquate et théoriquement discutable du point de vue d'une théorie syntaxique qui prétend s'appuyer sur le principe d'autonomie de la syntaxe : si les items lexicaux guident la génération des phrases, en quoi la dérivation syntaxique n'est-elle pas guidée par des exigences lexicales, et en définitive sémantiques, plutôt que par une syntaxe autonome ? La partie 2 de cette thèse sera consacrée à une remise en cause de cette conception du lexique.

ii) La théorie X-barre

Très schématiquement, une expression est générée à partir d'une numération, ensemble fini d'items simples sélectionnés dans le lexique, fusionnés (*merge*) deux par deux pour former un nouvel item complexe qui sera lui-même fusionné avec un autre item de la numération (Chomsky (1995)). Ainsi, à partir de la numération [X, Y, Z], le système computationnel génère l'item {X;Y} avec X et Y, puis procède de la même façon avec le dernier item, Z, pour donner {Z ;{X;Y}}. Bien entendu, le processus de fusion s'accomplit selon un processus déterminé.

Ici, nous présentons un schéma de dérivation, dit X-barre, assez ancien et dépassé mais propre à donner une formulation claire de la logique de la construction syntaxique dans le cadre générativiste.

Prenons un exemple, « Pierre mange un steak », et examinons la structure de sa dérivation. Toute dérivation procède à partir d'une *tête* : la tête est l'élément d'un syntagme qui détermine sa catégorie linguistique. Par exemple, la tête « manger », de catégorie V(erbe), exige deux compléments, un Agent et un Thème. *Manger* fusionne d'abord avec son complément « un steak » : {manger ; un steak}.

On se trouve alors au niveau dit X' ou X-barre, niveau atteint lorsque la tête du syntagme a reçu ses compléments. Mais le niveau X' n'est qu'intermédiaire : il requiert d'être encore complété par une nouvelle fusion (*second merge*), distincte de la première fusion puisqu'elle combine non pas à la tête son complément, mais à X' un spécificateur (sujet), qui contrairement au complément, est linéarisé à gauche (en français) : {Pierre ; {mange ; un steak}}. On aboutit alors au niveau XP ou Xmax.

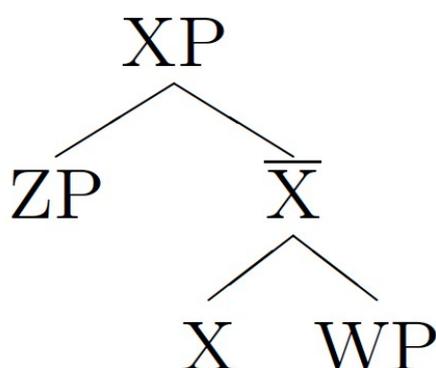
Les niveaux X, X' et Xmax sont les projections (minimale, intermédiaire et maximale) de

la tête : cela signifie que la tête spécifie ses besoins de complément et spécificateur, elle les « projette » dans la structure syntaxique. Il s'agit du principe de projection (*projection principle*).

On obtient ainsi une structure hiérarchique de type suivant :

[XP Sujet ZP [X' [X] [WP]]]

ou en employant la représentation arborescente traditionnelle (mais équivalente à la représentation au moyen de crochets), empruntée à Adger (2003) :



Il s'agit ici de structures abstraites dans lesquelles la catégorie X n'est pas spécifiée. Cette structure générale permet d'insister sur le fait que ce schéma a précisément cours pour l'ensemble des catégories grammaticales, et donc sur la grande systématisme de ce type de principe de génération syntaxique. En effet, il suffit de remplacer X par telle ou telle catégorie grammaticale pour obtenir la structure d'un syntagme particulier. Dans l'exemple de « Pierre mange un steak », on a par exemple :

[VP Pierre [V' [V mange] [YP un steak]]]

Par exemple, YP est lui aussi une projection maximale, relevant du même schéma que le VP qui le contient. En l'occurrence, « un steak » est supposé être une projection du déterminant « un » prenant pour complément « steak », et donnant une projection maximale de type DP (*determiner phrase*), incluant elle-même une projection NP (*nominal phrase*). Grossièrement, on a ainsi une structure du type :

[DP Ø [D' [D un] [NP Ø [N' [N steak]]]]]

Dans cette représentation, Ø indique le vide : les positions de spécificateur existent bien, mais ne sont pas remplies par un élément ayant un contenu phonologique. Cela accepté, on a exactement le même schéma de structure pour ces sous-constituants que pour le constituant VP qu'on vient de voir. Telle est bien l'ambition de la théorie X-barre : unifier la dérivation syntaxique autour d'un *schéma identique* pour tous les types de constituants (VP, DP, NP...).

En plus du strict schéma X-barre, on peut avoir un phénomène d'*adjonction* : contrairement aux compléments et aux spécificateurs, les adjoints ne sont pas *requis* par la tête, ils sont librement ajoutés à la structure de phrase, ils sont optionnels. Ainsi, un locuteur peut décider d'ajouter un adverbe comme dans « Pierre mange un steak lentement » : cela ne modifie pas le type de syntagme, qui demeure un VP. La représentation est alors :

[VP Adj lentement [VP Pierre [V' [V mange] [YP un steak]]]]

iii) La « phrase »

La « phrase » est intuitivement une structure sémantiquement complète, mais il n'est pas sûr qu'on puisse faire correspondre rigoureusement à cela une configuration syntaxique particulière. De ce point de vue, la notion de « phrase » n'est pas une notion syntaxique théoriquement définissable de manière rigoureuse (à ne pas confondre avec la notion de *phrase* en anglais, qui signifie syntagme, et désigne donc n'importe quel sous-constituant de la « phrase »).

La notion de phrase doit donc être remplacée par une notion théorique. Un candidat possible est la notion de VP qu'on a donné en exemple :

[VP Pierre [V' [V mange] [YP un steak]]]

Néanmoins, cette structure ne correspond pas encore à ce qu'on appelle « phrase » dans le langage courant. En effet, la théorie syntaxique considère que le syntagme verbal est lui-même le complément d'une projection dite « inflexionnelle » (notée IP), dont la tête est par exemple un auxiliaire, un marqueur de temps, un marqueur de l'infinitif, etc.

De ce point de vue, une phrase comme « Pierre a mangé un steak » devrait plutôt être

analysée comme :

[IP Pierre [I' [I a] [VP [V' [V mangé] [YP un steak]]]]]

Encore une fois, on retrouve une structure analogue, avec seulement l'addition d'une tête. Notons que dans le cas de « Pierre mange un steak », la structure est strictement identique, simplement la tête est un marqueur de temps qui déclenche l'accord au présent du verbe, au lieu d'introduire un auxiliaire. IP apparaît de ce point de vue comme un bon candidat correspondant à ce qu'on nomme intuitivement la phrase, mais sans qu'on ait un véritable critère syntaxique. IP apparaît revêtir une forme de complétude, mais cette complétude est davantage définie par le fait que l'expression est utilisable comme telle que par un véritable critère syntaxique qui définirait une forme d'achèvement de la dérivation au niveau IP.

iv) Récursivité

Abordons maintenant une propriété centrale du système computationnel : la récursivité. La récursivité se montre dans des phrases du type : « Marie croit [que Pierre a mangé un steak]. » Ainsi, la dérivation peut en droit continuer indéfiniment, en enchâssant le IP « Pierre a mangé un steak » dans un autre IP. En effet, le syntagme inflexionnel (la projection maximale IP) est lui-même sélectionné par un « complémenteur » (« que »). Ce complémenteur est la tête de ce qu'on appelle CP (*complementizer phrase*). Dans le cas présent, on a, après application du même schéma X-barre à partir d'une tête de type C :

[CP O [C' [C que] [IP Pierre [I' [I a] [VP [V' [V mangé] [YP un steak]]]]]]]

L'idée est que tout comme une projection maximale de type VP était contenue dans le IP « Pierre a mangé un steak », on peut de nouveau enchâsser cet IP dans une structure plus complexe, mais toujours en suivant exactement les mêmes règles computationnelles et le même schéma de dérivation (X-barre). En d'autres termes, une dérivation n'est jamais en droit terminée. Un locuteur peut décider de l'arrêter à n'importe quel moment pourvu qu'il ait atteint une projection maximale IP, mais il peut aussi décider de poursuivre virtuellement à l'infini la dérivation.

Ainsi, on peut avoir :

[Marie pense [que Pierre mange un steak]]

[Philippe croit [que Marie pense [que Pierre mange un steak]]]

[Stéphanie dit [que Philippe croit [que Marie pense [que Pierre mange un steak]]]]

etc.

Cette propriété de *récurtivité* est une propriété que l'on ne retrouve pas dans les systèmes de communication animaux, et qui peut être considérée comme la propriété fondamentale du langage humain. Elle permet notamment la génération d'une *infinité* d'expressions par application successive des *mêmes* règles, et ce, à partir d'un vocabulaire fini.

Notons qu'une telle propriété rend possible en principe la génération d'expressions infinies (il n'y a pas de limite aux enchâssements successifs des syntagmes), ce qui permet d'ores et déjà de nuancer l'idée que le langage serait « fait pour la communication ».

v) *Mouvements : cyclicité et localité*

Dans le programme minimaliste, une dérivation procède fondamentalement par fusions successives de deux éléments, mais ces fusions peuvent être de deux types : soit la fusion externe, qui consiste à sélectionner un nouvel item lexical de la numération pour le fusionner au résultat de la dérivation au moment *t* ; soit la fusion interne, consistant dans la reprise d'un élément déjà fusionné précédemment dans la dérivation pour le fusionner au résultat de la dérivation au moment *t*. Il s'agit donc de reprendre un composant de l'expression pour le fusionner à l'expression même dont il fait partie.

Une fusion interne résulte en un mouvement (*move*) de l'item lexical concerné dans la structure de phrase. Notons que si la conception du mouvement comme fusion externe vient du programme minimaliste, le mouvement est une hypothèse consubstantielle à la syntaxe générative, comme l'indique son autre nom de grammaire « transformationnelle ».

Il existe deux types de mouvements : ceux dits argumentaux et ceux dits non argumentaux.

Les mouvements *argumentaux* se caractérisent par le déplacement d'un élément en une position argumentale (sujet). Un exemple d'un tel mouvement argumental peut être montré dans une phrase comme (1), analysée par Pollock (2007) :

(1) Pierre semble aimer Marie

En effet, cette phrase est tenue pour avoir une structure profonde proche de (2) :

(2) Il semble que Pierre aime Marie

Dans la phrase (2), en effet, « il » est tenu pour impersonnel, explétif, c'est-à-dire qu'il est là simplement pour satisfaire l'exigence de sujet du verbe « sembler » mais ne tient pas de rôle sémantique, dans la mesure où le verbe « sembler » n'attribue pas de tel rôle sémantique sujet, étant justement un verbe impersonnel, sans agent.

Ainsi, la structure sous-jacente commune à (1) et (2) est :

(3) [semble [Pierre aimer Marie]]

où le verbe exige un sujet sans rôle sémantique pour satisfaire une exigence simplement grammaticale (celle selon laquelle tout verbe conjugué doit avoir un sujet grammatical), ce qui peut se réaliser par (4) ou par (5) :

(4) [Pierre semble [t aimer Marie]]

(5) [Il [semble [Pierre aimer Marie]]]

En (4), *Pierre* est copié en position sujet et laisse une trace *t* dans sa position initiale. En (5) *Pierre* reste dans sa position initiale, et l'exigence de sujet grammatical est satisfaite par l'explétif *Il*, et un aménagement supplémentaire du syntagme [Pierre aimer Marie] est effectué pour satisfaire d'autres contraintes, pour *in fine* délivrer l'expression « Il semble que Pierre aime Marie ».

Ce type de mouvements s'applique dans d'autres types de phrases. Pollock donne les exemples suivants :

(6) Des innocents semblent avoir été condamnés

(7) Les feuilles mortes se ramassent à la pelle.

(8) La branche a cassé.

Pollock analyse (6) selon le schéma de dérivation suivant, qui permet d'introduire une notion importante, celle de cyclicité, désignant le fait que le mouvement d'un élément peut se répéter plusieurs fois dans une dérivation, à travers différentes étapes intermédiaires qui

conduiront *in fine* l'élément dans sa position finale :

(9) « Input : [avoir été condamné des innocents]

(a) Déplacement du constituant « des innocents » en position sujet de l'infinitive => [des innocents avoir été condamnés t]

(b) Insertion de « semble » et de la principale => [semble [des innocents avoir été condamnés t]]

(c) Déplacement de « des innocents » en position sujet de la principale => [des innocents semblent [t avoir été condamnés t]]

L'hypothèse de cyclicité mentionnée est l'idée que ces étapes intermédiaires sont nécessaires à la réalisation de la dérivation, et qu'il ne serait pas possible de « sauter » cette étape intermédiaire, comme dans :

(10) [semble [avoir été condamné des innocents]] => [des innocents semblent [avoir été condamnés t]]

où la trace t n'est pas présente en sujet de « avoir ».

Une telle dérivation mettant en jeu un mouvement direct de la position objet de « condamner » la position sujet de « semblent » est peu plausible pour deux raisons. D'abord, l'accord pluriel de « condamnés » exige que « des innocents » apparaisse en position sujet de ce verbe à un moment donné de la dérivation. Ensuite, si une telle dérivation était possible, on s'attendrait à ce que soit également possible la dérivation suivante, de l'inacceptable « *Des innocents semblent qu'il a été condamnés », car on devrait pouvoir avoir, en effet :

(11) [semble [que il a été condamné des innocents]] => [des innocents [semblent [que il a été condamnés des innocents t]]

Ces impossibilités sont liées à une contrainte centrale de la syntaxe générative : la contrainte de *localité*. Intuitivement, cette contrainte implique qu'un élément ne peut pas être déplacé vers une cible trop « lointaine ». Cela implique des étapes intermédiaires et donc une cyclicité. Localité et cyclicité sont donc liées dans un ensemble cohérent de contraintes computationnelles.

L'autre type de mouvement, dit « non argumental », est soumis aux mêmes contraintes. Les mouvements non argumentaux sont des mouvements où les éléments déplacés n'arrivent pas dans une position argumentale. Ainsi, par exemple, la phrase (12) (Reinhart (2007)) implique un tel mouvement :

(12) Quel livre l'investigateur a(-t-il) perdu ?

(12) est le résultat d'un mouvement du syntagme interrogatif « quel livre », inséré au premier stade de la dérivation comme complément de « perdu » (satisfaisant les exigences de complémentation du verbe « perdre »), puis déplacé en tête de phrase, laissant dans sa position d'origine une *trace* (on néglige ici le « -t-il ») :

(13) L'investigateur a perdu quel livre => Quel livre l'investigateur a perdu *t* ?

Ici aussi, le mouvement est soumis à des contraintes de *localité* et de *cyclicité*. Cela n'apparaît pas d'abord car on peut avoir des déplacements non-argumentaux à apparemment très longue distance, comme dans :

(14) Qui crois-tu que Paul a rencontré *t* ?

(15) Qui crois-tu que Marie pense que Paul a rencontré *t* ?

(16) Qui crois-tu que Marie pense que Jean suppose que Paul a rencontré ?

Mais l'inacceptabilité d'autres phrases (marquée par l'étoile *, selon la convention en vigueur en grammaire générative) indiquent que certains déplacements sont impossibles :

(17) * Qui as-tu émis l'idée que Paul avait rencontré ? (cf. Tu as émis l'idée que Paul avait rencontré qui?)

(18) * Qui as-tu rencontré l'homme qui a épousé (cf. Tu as rencontré l'homme qui a épousé qui?)

(19) * Qui ne sais-tu pas quand Marie a rencontré ? (cf. Tu ne sais pas quand Marie a rencontré qui?)

Historiquement, ces impossibilités de déplacements ont été connues sous le nom de contraintes « d'îlots » (*island*) (Ross (1967)) : les groupes nominaux complexes comme en

(17) et les relatives comme en (18) étaient considérés, avec d'autres constructions, comme des « îlots » en dehors desquels les constituants ne peuvent pas se déplacer, et donc bloquant le mouvement. Mais ces contraintes d'îlots trouvent en réalité leur fondement dans des contraintes de localité et de cyclicité.

Ainsi, la dérivation de (14) est la suivante (nous suivons Pollock (2007) :

[Paul a rencontré qui]
[Qui [Paul a rencontré t]]
[Crois tu [que qui [Paul a rencontré t]]]
[Qui [crois tu [que t [Paul a rencontré t]]]]

La dérivation de (14), et aussi de (15) et (16), est ainsi *cyclique* : elle procède par étapes successives, et nécessite que le syntagme interrogatif puisse « atterrir » à des endroits multiples au cours de la dérivation. En revanche pour (19) par exemple une telle dérivation cyclique est impossible :

[Marie a rencontré qui quand]
[Quand [Marie a rencontré qui t]]
[Ne sais-tu pas [quand [Marie a rencontré qui t]]]
[Qui [Ne sais-tu pas [quand [Marie a rencontré t t]]]]

L'impossibilité de la dérivation est due au fait que « qui » devrait se déplacer directement de sa position d'objet de la subordonnée dans la principale, car l'étape intermédiaire où devrait s'arrêter « qui » est déjà occupée par « quand ». En conséquence, le déplacement de « qui » ne respecte pas les contraintes de localité et la dérivation échoue.

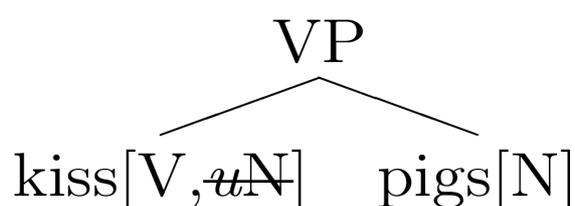
vi) La théorie de la vérification

Pour terminer cette section, nous voulons décrire brièvement la nature de la dérivation syntaxique telle qu'elle est conçue dans le cadre minimaliste actuel. Pour cela, nous nous appuyerons largement sur la description qui en est fait dans Adger (2003).

Une modification importante consiste à motiver le processus de *fusion* à travers l'exigence de *vérification de traits*. L'idée est que les items lexicaux sont des ensembles de traits (*features*), et certains de ces traits sont dits « ininterprétables » et doivent être

« vérifiés » (*checked*) pour être éliminés de la dérivation. Les traits ininterprétables *doivent* être éliminés de la dérivation, car la représentation fournie à l'interface doit en être dénuée, et donc *doivent* être vérifiés.

Adger donne pour exemple le verbe *kiss*, qui a un trait de sélection d'un nom, noté uN (où *u* signifie *uninterpretable*, et N signifie Noun), qui doit pour être éliminé être vérifié par un trait interprétable N(oun), porté par l'ensemble des noms (sur un nom, N est, bien sûr, interprétable, puisqu'il définit le rôle qu'aura l'élément dans la phrase). Le nom *pigs* est porteur d'un tel trait N. La fusion des deux items permet à uN d'être « vérifié » par N et donc éliminé, comme Adger le montre dans le schéma suivant :



Ici, au lieu d'être motivé par des contraintes *représentationnelles* sur les exigences générales de complémentation des items, le processus de fusion est motivé par des contraintes *dérivationnelles* : les traits sont attachés aux items lexicaux et l'économie de la dérivation exige leur vérification, tandis que dans le schéma X-barre, les exigences de complémentation n'apparaissent pas directement dans la dérivation, ils la contraignent pour ainsi dire de l'extérieur. Nous reviendrons largement sur ce type de question plus loin, notamment au début de la deuxième partie.

vii) *L'autonomie de la syntaxe*

Les deux dernières sections, consacrées à la description du programme générativiste, nous semblent avoir donné une illustration de ce qu'est pour la syntaxe qu'être autonome. En effet, la section B a mis en évidence que les fondations de notre faculté de langage étaient de nature biologique, et que celle-ci ne pouvait, en conséquence, être le simple reflet des états du monde, ou d'une configuration sociale.

De plus, le chapitre C a décrit un certain nombre de mécanismes mis en œuvre dans la génération. Or, ces mécanismes n'apparaissent pas comme justifiables sémantiquement. La hiérarchie inhérente aux représentations syntaxiques, par exemple, ne dérive en rien

d'exigences sémantiques. La systématique des enchâssements des constituants syntaxiques les uns dans les autres, selon une structure bien déterminée dans le schéma X-barre (X – X-barre – Xmax), dérive d'exigences computationnelles et non sémantiques. Les contraintes de localité et de cyclicité ne sont pas non plus justifiables sémantiquement, mais seulement par certaines exigences de l'économie des dérivations. Pour autant, elles permettent d'expliquer l'impossibilité de certaines phrases, comme « * Qui ne sais-tu pas quand Marie a rencontré ? ». De telles phrases se trouvent être incompréhensibles, mais pas pour des raisons sémantiques. En effet, on pourrait, toutes choses égales par ailleurs, leur attribuer un sens tout à fait intuitif. Mais la structure de la phrase empêche cette interprétation d'émerger naturellement. Elle se trouve en réalité être bloquée syntaxiquement pour des exigences purement formelles.

Dans la suite de cette partie, nous voulons montrer que la thèse d'autonomie de la syntaxe ne l'empêche pas pour autant d'avoir des *effets* interprétatifs. Nous allons donner dans le chapitre suivant des exemples où l'architecture des dérivations syntaxiques ont des conséquences sur l'interprétation.

12) *Le syntactocentrisme*

A) La contrainte du sens par la syntaxe : exemples préliminaires

L'objet d'une approche syntactocentrique est de montrer que la syntaxe contraint la signification des phrases qu'elle génère. L'étude d'un certain nombre de phénomènes concrets révèle en effet que la syntaxe exerce de nombreuses contraintes sur l'interprétation : ici nous nous pencherons sur les effets interprétatifs révélés par l'« ambiguïté » syntaxique, les Principes de la Théorie du Liage et la portée de quantification.

i) « Ambiguïté » syntaxique

Certaines phrases sont parfois tenues pour « ambiguës » : une phrase ayant une certaine forme de surface peut revêtir une multiplicité de sens. Reinhart (2007) donne l'exemple suivant :

(1) L'investigateur a reçu deux livres d'Oxford

Cette phrase peut en effet signifier que l'investigateur a reçu deux livres, et que ces livres ont été envoyés d'Oxford, ou que les livres eux-mêmes sont « d'Oxford » (publiés par un éditeur d'Oxford par exemple), mais avoir été envoyés par une bibliothèque qui en disposait, par exemple, à Paris (ce type d'interprétation, mais pas la première, se retrouve dans « L'investigateur a *perdu* deux livres d'Oxford »).

D'où vient cette ambiguïté ? La théorie syntaxique permet de montrer que la structure syntaxique n'est pas elle-même ambiguë : à chacune des interprétations possibles correspond une structure syntaxique particulière, qui simplement ne se réalise pas dans des formes phonétiques distinctes. Ainsi, l'énoncé « L'investigateur a reçu deux livres d'Oxford » peut en fait être l'expression acoustique de deux expressions structurées de manières bien distinctes. En l'occurrence :

- (2) [L'investigateur [a reçu [deux livres] [d'Oxford]]]
 (3) [L'investigateur [a reçu [deux livres [d'Oxford]]]]

En (3), [deux livres [d'Oxford]] forme un constituant inséparable, tandis qu'en (2), [[deux livres] [d'Oxford]] est scindé en deux constituants séparables. C'est pourquoi je peux reformuler (2) en disant « D'Oxford, l'investigateur a reçu deux livres » ou encore « C'est d'Oxford que l'investigateur a reçu deux livres », tandis que ces reformulations sont impossibles en (3). Ces tests font partie de ceux qui permettent de déterminer si tel syntagme est un constituant séparable, comme en (2), ou s'il fait lui-même partie d'un constituant plus large dont il est inséparable comme en (3).

Ainsi, deux configurations hiérarchiques distinctes apparaissent dans les représentations données, et occasionnent des sens différents pour les expressions. Ainsi, en (2), [d'Oxford] apparaît comme un complément de « recevoir » au même titre que « deux livres » : c'est le cas où les livres ont été envoyés depuis Oxford. En (3), en revanche, « d'Oxford » est un complément de « deux livres », et définit donc les livres comme étant « d'Oxford », il les caractérise comme « oxonien », mais ne dit rien sur le lieu d'expédition des ouvrages.

Ainsi, l'interprétation suit de la structure sous-jacente de la phrase, en fonction de ce dont le syntagme « d'Oxford » est un complément, et donc de la position syntaxique relative du syntagme dans la structure hiérarchique de la phrase. On n'est pas en face de « la même phrase » qui serait interprétée différemment pour des raisons sémantiques ou pragmatiques ; on a bien des phrases de structures syntaxiques différentes. Certes, du point de vue de l'auditeur, il s'agit bien d'un seul et même signal acoustique, et il devra sans doute employer des éléments pragmatiques pour déterminer quelle phrase particulière le locuteur vient d'énoncer. Mais il s'agit bien de déterminer laquelle des deux structures possibles est en jeu ; il y a une signification particulière fondée sur la structure qu'il doit attribuer à l'énoncé pour pouvoir être dit l'avoir compris.

ii) Portée du quantificateur

Un autre phénomène intéressant de dépendance de l'interprétation à la structure est celui de la « portée du quantificateur » qui dépend, dans certains cas, d'une « montée du quantificateur ». Les expressions quantifiées sont des expressions comportant un syntagme nominal quantifié, tel que « Tous les hommes marchèrent ».

L'idée de « montée du quantificateur » vient d'un constat sur l'interprétation d'expressions

comportant deux quantificateurs, telles que :

(1) Un médecin a examiné tous les étudiants

(1) peut recevoir deux interprétations : soit c'est le même médecin qui a examiné l'ensemble des étudiants, alors « un médecin » est dit avoir « portée large » sur « tous les étudiants », soit tous les étudiants ont été examinés par un médecin, mais ce médecin n'est pas nécessairement le même pour chaque étudiant, et alors c'est « tous les étudiants » qui a portée large sur « un médecin ».

L'idée est que la portée appropriée se réalise à travers un mouvement qui place le quantificateur dans la position où il aura la portée adéquate. Ainsi, on aura soit :

(2) [Un médecin [a examiné [tous les étudiants]]]

(3) [Tous les étudiants [Un médecin [a examiné [t]]]]

Évidemment, ce mouvement n'est pas réalisé phonétiquement, mais l'hypothèse est qu'il existe bel et bien dans la structure syntaxique sous-jacente des expressions. Cela reste néanmoins à démontrer pour qu'on puisse considérer cet effet interprétatif comme un effet suivant réellement de la syntaxe. Fox (2003) donne une série d'arguments en faveur d'un tel mouvement syntaxique.

D'abord, Fox énonce la Contrainte sur la Structure Coordonnée (*Coordinate Structure Constraint*) qui énonce qu'un mouvement à partir d'une conjonction est impossible, comme le montre la phrase suivante pour le cas des syntagmes interrogatifs :

(4) a. Which professor does John like t?

b. *Which professor does John [[like t] and [hate the dean]]?

Or on retrouve le même effet pour l'extraction d'un syntagme quantifié, comme dans :

(5) a. A (different) student likes every professor. ($\exists > \forall$) ($\forall > \exists$)

b. A (#different) student [[likes every professor] and [hates the dean]] ($\exists > \forall$) * ($\forall > \exists$)

Tandis que l'ambiguïté de portée apparaît dans (5a), elle n'est pas possible en (5b) où, nécessairement, un seul et même étudiant aime tous les professeurs (ce qu'indique le symbole

#, qui montre que l'ajout du terme « *different* » est impossible dans le contexte de la phrase (5b), contrairement à ce qui apparaît en (5a)), c'est-à-dire que le quantificateur existentiel prend nécessairement portée haute. La Contrainte sur la Structure Coordonnée implique que le quantificateur universel, dans la mesure où il apparaît dans une conjonction, ne peut s'en extraire pour prendre portée haute. Donc, si la portée du quantificateur dépend effectivement d'un mouvement syntaxique, alors cela permet de rendre compte du fait que l'interprétation avec portée haute de « *every professor* » est impossible en (5b). Par contraste, cela soutient l'hypothèse que dans (5a) par exemple, il y a un mouvement du quantificateur universel qui permet d'obtenir la lecture avec portée large de « *every professor* ».

Un autre phénomène exploité par Fox est le phénomène de Suppression de l'Antécédent Contenu (*Antecedent Contained Deletion*, ou ACD). Ce phénomène est un cas particulier d'ellipse du syntagme verbal (*VP-Ellipsis*) comme (6), où le segment entre crochets peut être éliminé et ne pas être prononcé (mais est néanmoins articulé en syntaxe sous-jacente) :

(6) First, John talked to Mary. Then, Bill did [talk to Mary]

En (6), on ne peut supprimer le VP dans la deuxième phrase et le remplacer par l'elliptique « *did* » qu'à une condition définie comme le « parallélisme » :

(7) « **Parallelism**: VP₁ can be deleted only if the discourse contains a pronounced VP₂ (the antecedent VP) such that VP₂ is syntactically identical to VP₁. »

En (6), on a effectivement un tel parallélisme entre un VP₂ « talked to Mary » et un VP₁ « talk to Mary ».

Or, dans les cas d'ACD, il semble que la condition de parallélisme ne soit pas respectée, comme le montrent les exemples en (8), qui sont pourtant tout à fait acceptables :

- (8) a. I [VP_{antecedent} read [a book [that you did <read t>]]].
 b. I [VP_{antecedent} gave [every book [that you did <give t to Mary>]] to Mary].
 c. I [VP_{antecedent} wanted to be in [the city [that you did <wanted to be in t>]]]

Dans ces cas d'ACD, comme le nom du phénomène l'indique, le VP supprimé est contenu dans le VP antécédent. Un sous-constituant ne pouvant pas être identique au constituant qui l'inclut, il n'y a pas possibilité, semble-t-il, de parallélisme.

Mais, si l'on accepte l'hypothèse de la montée du quantificateur, le problème peut être résolu. Dans ce cas en effet, les expressions en (8) auraient les structures sous-jacentes en (9) :

- (9) a. [a book [that you did <read t>]] I [VP_{antecedent} read t]
b. [every book [that you did <gave t to Mary>]] I [VP_{antecedent} gave t to Mary].
c. [the city [that you did <wanted to be in t>]] I [VP_{antecedent} wanted to be in t]

Ici, on extrait le syntagme quantifié du VP antécédent, et ce faisant, on évite qu'il soit contenu dans ce VP antécédent en structure sous-jacente. En conséquence, on peut supprimer un VP à l'intérieur du syntagme quantifié qui est identique au VP antécédent une fois l'extraction accomplie.

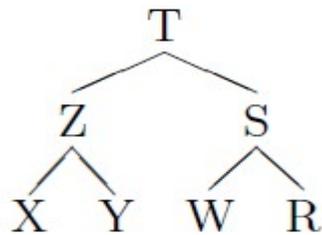
Dans ce cadre, la montée du quantificateur n'est plus seulement un moyen de déterminer un certain sens de manière compositionnelle, elle est aussi le moyen indispensable de ne pas trahir une contrainte formelle attestée par ailleurs (le parallélisme).

Une telle hypothèse demanderait à être davantage étayée. Néanmoins, elle permet de rendre compte de la différence de sens d'un énoncé à l'aide d'une différence structurale sous-jacente, et d'un mécanisme (le mouvement) par ailleurs attesté dans l'économie des dérivations syntaxiques.

iii) Les conséquences sémantiques de la c-commande et les principes de la théorie du liage

Des effets sémantiques de la syntaxe particulièrement intéressants sont ceux associés aux principes de la théorie du liage, fondés sur la notion structurale de c-commande. Ces effets sur le sens des expressions sont tout à fait imprévisibles d'un point de vue purement sémantique : aucune raison ne semble les fonder. En conséquence, ils sont de bons indices en faveur du syntactocentrisme, dans la mesure où ils ne peuvent être fondés que sur des causes syntaxiques.

Commençons par définir la relation de c-commande. Adger (2003) définit la c-commande de la façon suivante : un nœud A c-commande un nœud B, ssi a) soit A est la sœur de B ; b) soit la sœur de A contient B. Deux éléments d'une structure syntaxique sont sœurs si elles sont immédiatement dominées par un même nœud. Adger illustre le phénomène de c-commande à l'aide du schéma suivant :



Ici, par exemple, X et Y sont sœurs, et donc se c-commandent réciproquement, mais ne c-commandent *que* l'autre, et aucun autre constituant. Mais Z par exemple c-commande S qui est sa sœur, mais aussi W et R qui sont contenus dans S, mais il ne commande pas X et Y (qu'il ne fait que *dominer*). Attention : T n'a pas de sœur, puisqu'il est le nœud dominant l'ensemble de l'arbre, et par conséquent il ne c-commande rien.

On peut définir la c-commande de la façon suivante : « X c-commande Y si X ne domine pas Y et si le premier constituant Z qui domine X domine Y. » (Pollock, 1997)

Venons en maintenant aux conséquences sémantiques de cette relation, qui apparaît être purement structurale et qui ne semble avoir aucune raison d'engendrer quelque effet sémantique que ce soit.

Les conséquences sémantiques les plus connues de cette relation de c-commande sont les *principes de la théorie du liage*, et notamment du *principe C*. Ces principes sont remarquables car, comme leur nom l'indique, ils sont des *principes* et ils sont donc universels : on les retrouve dans toutes les « langues » (en français, en japonais, en Swahili, etc.), et dans tous les idiolectes, sans exception connue à ce jour. De plus, des données psycholinguistiques sur de jeunes enfants montrent que ce savoir est inné (Crain & Pietroski (2001)).

Commençons par définir la notion de *domaine syntaxique*, par rapport à laquelle sont définis les principes qui nous intéressent : « le domaine syntaxique d'un terme X est l'ensemble des constituants que X c-commande. » (Pollock, 1997)

Cela permet de définir le principe C de la théorie du liage : ce principe établit que « un syntagme nominal pleinement référentiel ou expression-R comme *Jean, l'homme*, etc., ne peut être dans le domaine d'un terme portant le même indice. » (Pollock 1997), c'est-à-dire que ce syntagme ne peut être c-commandé par un terme de même indice. Ici la notion d'« indice » renvoie à l'indexation d'un terme contraignant sa « référence » : deux termes coindexés devront avoir la même « référence » dans l'interprétation (mais « référence » ne doit pas être comprise en un sens externaliste). Ainsi, comme on va le voir, on a des

contraintes fortes sur la coindexation et donc la « coréférence », donc des contraintes sur le *sens*, qui émanent de relations fondamentalement syntaxiques. Ainsi, le principe C qu'on vient d'énoncer explique le paradigme suivant :

- (1) a. * Il_i trouve que Jean_i est intelligent
- b. Jean_i trouve qu'il_i est intelligent
- c. La femme qu'il_i aime trouve que Jean_i est intelligent
- d. Sa_i mère trouve que Jean_i est intelligent

Ce paradigme est tout à fait remarquable. On pourrait penser à partir du seul exemple (1a) qu'un nom propre ne peut pas suivre linéairement un pronom coindexé. Mais cela est contredit par (1c) et (1d), où des pronoms précèdent le nom propre sans que cela pose le moindre problème. Par conséquent, on doit faire appel à des notions *hiérarchiques* et non *linéaires* pour rendre compte du phénomène. En l'occurrence, on doit recourir au principe C, qui est lui-même fondé sur la notion de c-commande.

En effet, selon le principe C fondé sur la notion de domaine et de c-commande, *Jean* est c-commandé par le pronom et se trouve donc dans son domaine dans la seule phrase (1a). Partout ailleurs, le pronom se trouve enfoui au sein d'un constituant c-commandant le nom propre *Jean*, et par conséquent ne le c-commande pas lui-même.

On appelle un tel principe un principe de la « théorie du liage » car on appelle la relation entre un élément et un autre, qui est dans son domaine en position d'argument (objet, sujet...) et coindexé avec lui, une relation de *liage* : ainsi on peut reformuler le principe C en disant qu'une « expression-R ne peut être liée » (Pollock 1997), où « expression-R » signifie « expression référentielle », dont le cas paradigmatique est le nom propre.

Il existe deux autres principes de la théorie du liage, les principes A et B, touchant respectivement aux « anaphores » (les pronoms réflexifs) et les pronominaux.

Ces principes sont illustrés par le paradigme suivant :

- (2) a. Jean_i espère que Marie le_i trouve beau
- b. * Jean_i espère que Marie se_i trouve beau
- c. * Jean_i le_i voit dans la glace.
- d. Jean_i se_i voit dans la glace.

On observe une distribution complémentaire des pronoms clitiques et des réflexifs dans

ce paradigme. On peut en rendre compte à travers les deux principes suivants :

Principe A : une anaphore [= un réflexif] doit être liée dans un domaine local

Principe B : un pronominal doit être libre dans un domaine local

Ici encore, certaines interprétations sont bloquées en fonction de la position syntaxique de certains pronoms au sein d'une structure de phrase. Nous avons donc, là encore, des effets sémantiques corrélés à des structures syntaxiques.

iv) Conclusions

A travers ces différents exemples on constate que des phénomènes syntaxiques contraignent des aspects de l'interprétation des expressions : la structuration d'une expression restreint l'espace possible de ses interprétations. Cela indique que la thèse d'autonomie de la syntaxe, que Jackendoff (2002) concevait comme l'absence de tout lien entre syntaxe et sémantique, doit être vue comme la thèse selon laquelle la syntaxe n'a pas de *cause* sémantique, mais qu'elle peut avoir en revanche des *effets* sémantiques. Or, une telle configuration, où la syntaxe est non déterminée mais déterminante sémantiquement, ouvre la voie à la notion de syntactocentrisme qui affirme la centralité de la syntaxe au sein de l'architecture du langage.

B) Qu'est-ce que le syntactocentrisme ?

i) Le programme minimaliste et l'interface syntaxe-sémantique : une critique de Chomsky

Le programme minimaliste de la grammaire générative (Chomsky (1995)) conçoit le module linguistique comme générant des expressions qui sont des paires son/sens, et délivrant aux interfaces les produits de cette génération. Ainsi, la syntaxe est conçue comme un système permettant d'accomplir une liaison entre les sons et les sens en construisant des expressions porteuses des deux dimensions, phonologiques et sémantiques.

Les deux « interfaces » avec lesquelles le système syntaxique interagit sont l'interface avec le système sensori-moteur, rendant possible l'externalisation sonore de l'expression (cette

interface est nommée PHON) et l'interface avec le système conceptuel-intentionnel, permettant aux expressions d'interagir avec la pensée (cette interface est nommée SEM). La syntaxe envoie aux interfaces des « instructions » qui doivent satisfaire les conditions de lisibilité par l'interface (*legibility conditions*). Il s'agit alors de poser la question de savoir à quel point la faculté de langage satisfait de manière optimale ces conditions de lisibilité.

Il est important dans le cadre de notre étude de noter que dans le cadre minimaliste standard, l'interface sémantique SEM (comme l'interface PHON) impose des conditions à la syntaxe. Il est clairement supposé qu'il y a un conditionnement de la syntaxe par ce qui lui est extérieur, en l'occurrence le système de la pensée (la même chose serait vraie pour le système d'externalisation sonore). Cela est clairement énoncé par Chomsky (2000b) : Chomsky y imagine la « fable évolutionnaire » selon laquelle un primate pourrait être doté de tout l'appareil mental humain (perception, attitudes propositionnelles, etc.), peut-être d'un Langage de la Pensée à la Fodor, sans pour autant avoir une faculté de langage. Si l'on imagine qu'à un moment, une faculté de langage apparaît, il faut déterminer les conditions auxquelles cette faculté pourra délivrer des expressions lisibles par les autres systèmes mentaux. Le programme minimaliste s'efforce de déterminer ces conditions. Mais on voit que dans ce cadre il y a une prééminence de la « pensée », qui pourrait être exactement telle qu'elle est avec ou sans langage. La faculté de langage se situe par conséquent dans la dépendance de la pensée, elle doit s'adapter à elle, satisfaire des conditions qui lui sont imposées.

Chomsky (2007) affirme également cette dépendance dans des cas concrets, comme dans le passage suivant celui de la quantification :

« CI [= système Conceptuel-Intentionnel] clearly permits interpretation of quantification in some manner. Language should provide such a device if expressive potential is to be adequately utilized... CI permits interpretation of quantification, so that language *must* generate expressions that yield such interpretation. »

Ainsi, la capacité à quantifier serait une propriété de l'esprit humain indépendante de ses capacités linguistiques. Cela conditionnerait la faculté de langage qui devrait en conséquence être dotée de mécanismes susceptibles d'actualiser cette quantification dans les performances linguistiques.

Wolfram Hinzen (2006b, p. 46) critique ce type d'hypothèses sur les rapports entre le système computationnel et le système conceptuel-intentionnel. Il considère que le recours à l'idée qu'il y aurait un « potentiel expressif » indépendant du langage et que les structures linguistiques devraient permettre de réaliser n'est pas une hypothèse nécessaire. Hinzen

(2002) critique ainsi la tentative de réduire le sens des expressions à ce qu'une pensée correspondante contiendrait, et dont les expressions du langage ne seraient que les véhicules, les supports passifs. Hinzen insiste sur le fait que les expressions ont une signification intrinsèque, en vertu de leur structure notamment : les expressions du langage portent donc *intrinsèquement* un potentiel sémantique, et ne sont pas simplement les porteuses d'un potentiel défini extérieurement. Hinzen appuie son raisonnement sur l'idée que la complexité des structures syntaxiques et de leurs interprétations associées empêche de supposer que ces capacités sémantiques puissent déjà être présentes dans la pensée pré-linguistique :

« However much one wants to dismiss the formative influence of language on thought, and however generously one wants to credit non-human animal thought with compositional and hierarchical structures, one will have to stop at some point. In the presence of significant doubts on the presence of even much simpler structures in the animal mind, interpretations associated to at least the higher functional portions of the clause (or later 'cycles' of the derivation) will simply not be there. It is a logical consequence of this that to some extent, for sure, syntax will have to condition itself, instead of being conditioned from the outside. » (Hinzen (2006b), p. 46)

Par exemple, Hinzen (2006b, pp. 46-47) remarque que si l'on suppose l'existence d'un pouvoir quantificationnel au sein même du système conceptuel-intentionnel, on doit en même temps supposer que ce système contient déjà en lui-même les ressources computationnelles pour implémenter de tels mécanismes de quantification. Mais dans ce cas, il n'y a aucune raison de supposer qu'un passage par la syntaxe est nécessaire pour exprimer phonologiquement cette capacité de quantification ; on pourrait avoir un transfert direct du système de la pensée à la forme phonologique des expressions. La syntaxe serait superflue. Mais le fait même qu'elle existe tend à montrer qu'elle apporte elle-même une capacité d'expressivité qu'il n'est pas possible de faire résider dans d'autres systèmes cognitifs que la syntaxe.

Hinzen (2006b) souligne de plus que même si l'on admet l'existence de certaines capacités à la fois dans le langage et dans la pensée, la question de la direction d'explication se pose encore entièrement, et que rien n'empêche que les systèmes non-linguistiques soient modelés par le langage plutôt que l'inverse :

« It is an empirical question entirely, and a widely open one, to what extent the faculty of language, upon generating expressions, has also reorganized the external systems, as opposed to being shaped by them. » (p. 47)

On le voit, le programme minimaliste dans sa version standard n'est pas une théorie

adoptant une conception syntactocentrique, ni même véritablement une conception autonome de la syntaxe, puisque même si les mécanismes syntaxiques peuvent être autonomes, il y a des exigences sémantiques externes que doivent satisfaire les productions du système syntaxique.

Une théorie syntactocentrique est radicalement inverse : elle affirme la prééminence de la syntaxe, et le fait qu'elle n'est pas modelée par des systèmes externes. Dans un tel cadre, la syntaxe est caractérisée comme suit : 1) ses mécanismes de générations d'expressions sont autonomes ; 2) les produits de ces mécanismes n'ont pas à satisfaire d'exigences sémantiques indépendantes de la syntaxe ; 3) c'est au contraire la syntaxe qui impose, en vertu de caractéristiques qui lui sont propres, des contraintes à l'interprétation.

Soulignons ici une éventuelle ambiguïté sémantique : Hinzen récuse l' « accusation », portée par Jackendoff (2002) à l'encontre de la grammaire générative, de « syntactocentrisme » (Hinzen (2006a), p. 154, 274), en assimilant « syntactocentrique » et « non-sémantique ». Au contraire, Boeckx (2008, p. 70, ou 2010, p. 18), assume pleinement le terme, en concevant justement le syntactocentrisme comme la thèse selon laquelle la syntaxe détermine largement l'interprétation. Dans cette acception, le projet d'Hinzen est tout à fait syntactocentrique. En effet, en conformité avec les critères du syntactocentrisme définis ci-dessus, Hinzen (2006b) refuse l'hypothèse selon laquelle on puisse rendre compte de propriétés du système computationnel à partir de conditions sémantiques prédéfinies par le système conceptuel-intentionnel. Il estime que la direction d'explication inverse, celle ayant cours dans un système syntactocentrique, est au moins aussi plausible, et que définir laquelle des deux correspond à la réalité est une question empirique :

« An alternative line of thought that I therefore suggested in MMD [Hinzen (2006a)] was one that makes empirical properties of thought contents derive from the structures generated in the faculty of language, which provides the forms of these thoughts. As noted above, this view must be true at least to some extent, for all minimalist parties involved: this is the extent to which language is productive for certain forms of thought, that is, does not merely 'answer' expressive conditions imposed on it from the outside. » (p. 47)

Si l'on prend le cas de la quantification et de la montée de quantificateurs, on peut dire que si cette montée peut sembler être motivée par des exigences d'ordre logique, il est tout à fait plausible de voir la direction d'explication comme inverse : les rapports de portée en logique pourraient être le reflet de cette caractéristique du système syntaxique. Et, de fait, les rapports de portée de la logique reflètent les intuitions interprétatives des locuteurs sur des énoncés des langues naturelles comme « Il y a un médecin qui a examiné les étudiants », qui

ne partage pas l'ambiguïté de la phrase « Les étudiants ont été examinés par un médecin ». On représente la portée dans les représentations logiques par l'ordre linéaire des quantificateurs, mais existe-t-il une raison véritable (autre que conventionnelle) d'interpréter cet ordre comme significatif ? Cet ordre ne pourrait-il pas être le simple reflet des relations de c-commande ayant cours dans les cas de portée syntaxique des quantificateurs : le quantificateur ayant portée large est celui qui c-commande l'autre. Ce serait alors cette relation de c-commande qui conditionnerait l'effet interprétatif de portée. Il n'y a certes pas là non plus de raison d'interpréter ce rapport de c-commande comme ayant les effets notés, mais c'est un cas général en syntaxe que les effets sémantiques déclenchés par les configurations syntaxiques n'ont *pas de raison d'être*. Par conséquent, il est tout à fait justifié de voir la portée en logique comme le reflet simplifié de la relation de c-commande en syntaxe : la c-commande se traduisant souvent par une précédence linéaire de l'item c-commandant sur l'item c-commandé, la représentation logique ne ferait que reprendre cette forme linéaire, et non la relation véritable permettant de rendre compte de l'effet interprétatif, la c-commande, que la forme logique est incapable de retranscrire. Ainsi, on peut tout à fait concevoir certaines propriétés des systèmes logiques comme des capacités cognitives conditionnées par la syntaxe, et non la syntaxe comme exprimant les propriétés des systèmes logiques ou comme étant leur simple véhicule par transposition dans les langues naturelles.

ii) Un modèle dérivationnel pour une syntaxe aveugle à la signification

Hinzen s'efforce de réaliser un programme authentiquement syntactocentré, où les mécanismes de dérivation syntaxique n'ont pas d'autres motivations que des motivations internes au système computationnel et par conséquent non fondées sur une quelconque raison sémantique ou fonctionnelle – ou même d'architecture générale de notre appareil cognitif. Hinzen, citant le linguiste Juan Uriagereka (2002), résume ainsi sa pensée :

« A derivation does not represent anything, it just proceeds. When syntactic mechanisms operate, they don't 'know' about the meanings they eventually produce, a theme discussed earlier under the heading of 'semantic blindness': while there are interfaces, they play no direct role in the process of generation. (...) As Uriagereka puts the same idea, it is 'as if syntax carved the path interpretation must blindly follow' (2002: 64). » (2006a, p. 250)

L'idée d'« aveuglement sémantique » (*semantic blindness*) caractérise les dérivations syntaxiques comme n'étant pas guidées par la signification à laquelle la dérivation aboutit. Il

s'agit d'une manière de formuler l'hypothèse selon laquelle la syntaxe n'a pas de *motivation* sémantique, tout en ayant a des *conséquences* sémantiques. Il s'agit également d'une manière de dire qu'il n'y a pas de conditions extérieures à la syntaxe s'appliquant sur le résultat global d'une dérivation : en ce sens, une expression ayant abouti à la fin de la dérivation est automatiquement interprétable en principe, puisque dans un cadre privé de contraintes externes, seuls des critères internes peuvent déterminer l'acceptabilité sémantique d'une expression. Il ne s'agit pas de dire, on va le voir, que toute expression générée par le langage peut être intuitivement dotée d'un sens, mais de dire qu'elle est du bon « format » pour être interprétée, dans la mesure où ce format est celui de ce que Uriagereka décrit dans le passage cité comme le « chemin que l'interprétation doit suivre aveuglement ».

Hinzen s'appuie, pour fonder techniquement cette approche théorique des expressions du langage, sur un modèle computationnel où la génération des expressions ne répond qu'à des conditions dérivationnelles, et aucune condition représentationnelle. Ces conditions dérivationnelles s'appliquent à chaque étape de la génération, et bloquent la dérivation si elles ne sont pas respectées. On dit alors que l'expression ne *converge* pas. On dit qu'elle converge si elle n'est bloquée par aucune contrainte à aucune étape de la dérivation. Il n'y a donc pas lieu, une fois la génération achevée (et donc sans qu'elle ait rompu aucune condition dérivationnelle au cours de la génération), de supposer que des contraintes supplémentaires pourraient s'appliquer à l'interface, à travers une représentation de l'ensemble de l'expression et une évaluation de son acceptabilité sémantique à l'interface, pour bloquer des dérivations qui ne respecteraient pas telle ou telle condition.

Ainsi, des dérivations peuvent avorter pour des raisons formelles, parce qu'elles ne respectent pas telle ou telle contrainte s'appliquant à chaque étape de la dérivation. Tout blocage est donc *local*, et non *global*. Cela implique l'impossibilité que des expressions puissent être générées intégralement tout en étant rejetées, à la fin de la dérivation, pour des raisons sémantiques.

Le modèle syntaxique sur lequel s'appuie Hinzen est un modèle dynamique de la dérivation syntaxique connu sous le nom de *Crash-Proof Syntax*, proposé par Frampton & Guttman (2002) : « In an optimal system, an impossible meaning would never be produced, and syntax would be 'crash-proof' » (Hinzen, 2006a, p. 249). Une telle syntaxe « imperméable à l'échec » est donc caractérisée par le fait que la syntaxe ne peut générer d'expressions dont la signification serait « impossible », c'est-à-dire incompatible avec des exigences sémantiques externes s'appliquant au produit des dérivations, dans la mesure même où ces exigences sémantiques externes n'existent pas.

Décrivons plus précisément ce modèle de la dérivation syntaxique. Frampton & Guttman distinguent deux types de systèmes génératifs : un type où la dérivation est peu contrainte mais associée à des *filtres* externes qui permettent de ne retenir que les expressions bien formées et d'exclure les autres, et un type où la dérivation est hautement contrainte localement mais peut, en conséquence, se passer de filtres :

« Free generation and filtering: Syntactic representations (or derivations) are freely generated. An extensive system of filters assigns status to these representations or to the derivations which produced them.

Highly constrained generation: Precisely constrained operations iterate to derive a class of representations which are well-formed and interpretable by the interface systems. Output filters play no direct role in the generation process. » (Frampton & Gutmann (2002), p. 90)

Ainsi, dans le premier cas la sélection des expressions signifiantes est effectuée par des filtres externes au système computationnel et où la convergence des expressions est déterminée, selon ces filtres, aux interfaces, dans l'autre la sélection est opérée au sein même du système, pendant la dérivation, en vertu des contraintes imposées par le système computationnel sur ces dérivations.

Les filtres de la première approche s'appliquent à la fin de la dérivation et écartent les expressions ne satisfaisant pas certaines exigences computationnelles globales (si un prédicat n'a pas reçu un argument dont il a besoin par exemple). Dans le cas du critère Théta par exemple, spécifiant qu'une expression ne converge pas si le prédicat ne satisfait pas à l'ensemble des conditions sur sa structure argumentale, cela signifie qu'une condition externe pèse sur les expressions exigeant qu'elles satisfassent au critère pour être acceptées. Mais une dérivation peut être menée à terme malgré une violation d'une exigence de complémentation, tout en étant nécessairement rejetée par les systèmes externes qui constateront l'incapacité à lui donner une interprétation. La considération de l'expression en son entier est nécessaire pour statuer sur le respect du critère Théta et implique une *représentation* globale de cette expression, et peut donc être dite reposer sur un processus « représentationnel ».

Mais comme le soulignent Frampton & Guttman, le critère Théta, au lieu d'être conçu comme un filtre (s'appliquant globalement à une représentation de l'expression générée), peut être conçu comme une contrainte *dérivationnelle* : à chaque étape de la dérivation, les positions d'argument *doivent* recevoir un argument, et si cette contrainte dérivationnelle n'est pas respectée, la dérivation ne peut pas se poursuivre et encore moins aboutir à la transmission d'une expression aux interfaces où elle pourra être interprétée. Cela est rendu

possible par la théorie de la vérification, présentée plus haut, qui définit les exigences de complémentation comme des traits à vérifier, et qui en l'absence de vérification locale, empêche la dérivation de se poursuivre et la bloque.

Dans ce cadre, si une expression où la structure argumentale n'est pas respectée n'est pas interprétée, ce n'est pas en vertu de la propriété qu'elle aurait de ne pas être interprétable dans sa globalité (en vertu de conditions générales sur les représentations syntaxiques), mais simplement parce qu'elle ne parvient pas au point (ultime) de la dérivation où elle serait susceptible d'être interprétée, parce qu'une contrainte locale n'a pas été respectée et a déclenché l'échec immédiat de la dérivation.

Les contraintes dérivationnelles ne sont pas, on le voit, globales, mais locales. Toute rupture avec les contraintes dérivationnelles entraîne automatiquement et immédiatement l'échec de la dérivation.

Dans cette approche, une expression générée ne tend pas vers une fin qui serait de générer une expression signifiante, c'est-à-dire visant à satisfaire certaines exigences d'une interface sémantique externe à la syntaxe, puisque les règles dérivationnelles internes au système computationnel sont en soi le seul critère pertinent de son acceptabilité.

La théorie d'Hinzen est donc effectivement syntactocentrique : il n'y a pas de filtrage des expressions à un niveau sémantique spécifique, car il n'y a pas de module sémantique à la fois séparé de la syntaxe et actif au sein du processus de génération. La syntaxe est autonome et procède à partir de ses propres contraintes sur les dérivations. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a rien de sémantique dans les expressions. Nous avons précisé que si la dérivation n'était pas contrainte sémantiquement, elle avait néanmoins des *effets* sémantiques, impliqués par la syntaxe. Mais la sémantique, au moins à un niveau strictement linguistique, devient dans ce cadre un simple appendice de la syntaxe, elle n'a plus d'existence intrinsèque ni de pouvoir contraignant sur la syntaxe, mais au contraire suit de la syntaxe.

iii) Contraintes d'usage

La conclusion de Frampton & Gutmann est donc qu'il est impossible que le système computationnel génère autre chose que des phrases syntaxiquement acceptables, et qu'un filtre externe est donc théoriquement inutile. En conséquence, Frampton & Gutmann estiment que le système syntaxique ne peut pas générer d'expressions telles que le système sémantique ne puisse leur accorder une « interprétation cohérente » (2002, p. 93) et qu'il faut s'efforcer de faire en sorte que le système *Crash-Proof Syntax* soit apte à écarter ce type de dérivations.

Pourtant il semble bien qu'il existe des phrases auxquelles on ne peut pas intuitivement attribuer de sens, comme la phrase *Colorless green ideas sleep furiously*, supposée être l'exemple même d'une phrase bien formée mais incohérente sémantiquement. Faut-il supposer que ce type de phrases ne sont pas dérivables par le système computationnel dans le cadre *Crash-Proof Syntax* ? Ainsi, nous empruntons à *Crash-proof Syntax* l'idée qu'il n'y a pas de filtres sémantiques globaux externes à la syntaxe, mais nous ne partageons pas entièrement l'idée que la syntaxe ne puisse pas générer ce qu'ils appellent « charabia convergent » (*converging gibberish*) :

« In the crash-proof syntax we envision, there are no formal filters in the syntax. Every derivation converges. If such a syntax is possible, will then make sense to try to extend the crash-proof program and determine the extent to which “convergent gibberish” at the output can be avoided by further constraining the derivational system. » (p. 93)

En effet, il ne nous semble pas que toute expression dérivable ait un sens, au moins à la façon dont on entend couramment ce terme : pouvoir être utilisé dans un discours, une conversation, pour véhiculer un message compréhensible par nos interlocuteurs. Certes, toute expression générée par le système computationnel est dotée d'une structure de la signification suivant directement de sa syntaxe, comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette thèse. En ce sens elles sont effectivement dotée d'un sens par définition. Mais même dotée d'une telle structure, les phrases peuvent encore être du domaine du « charabia » que Frampton & Gutmann veulent écarter, en vertu de leur contenu lexical. Nous verrons dans la troisième partie de cette thèse pourquoi le système computationnel peut effectivement générer de telles phrases relevant du charabia. Nous verrons cependant que le fait qu'une phrase relève ou pas du charabia est dépendant non de contraintes syntaxiques mais de contraintes d'usage, conceptuelles et contextuelles. Cela renvoie à l'idée de Hinzen qui, s'il rejette toute condition sémantique prédéfinie par un module sémantique, estime qu'une condition d'« usabilité » doit être introduite :

« It seems entirely possible at this stage that we will have to re-conceptualize today's commonly held vision of the 'interfaces', and impose a weaker demand on the architecture of the system: not that its generated expressions must meet pre-given semantic demands, nor that they meet conditions of very richly structured external systems, but that, more modestly, they be (at least partially) usable. This amounts to a 'use theory of meaning' of sorts. » (Hinzen, 2006b, p. 48)

Hinzen ne rentre pas dans les détails de ce qu'il entend ici par « utilisables ». Nous devons donc essayer de préciser cela par la suite. Mais nous devons pour l'instant souligner qu'autant les contraintes dérivationnelles sont hautement systématiques, autant les contraintes d'utilisabilité sont au contraire peu systématiques, ou en tout cas elles mobilisent des capacités trop diverses et donc des faisceaux d'implications trop complexes pour que l'on puisse aboutir à une systématisation intégrale dans l'état actuel de nos connaissances. Toute expression dérivée au sein du système syntaxique ne parvient pas nécessairement à l'étape de son utilisation dans le discours. Les raisons de cet échec sont de différents types, mais on peut les unifier sous la catégorie de « contraintes d'usage ». Si une expression ne peut pas être utilisée dans le discours, c'est parce que certaines contraintes qui ne sont pas de nature linguistique interviennent pour contraindre la manière dont nous utilisons les phrases.

On le voit, une telle thèse revient à affirmer que le rapport de contrainte de la signification par ce qui est extérieur au langage n'est pas un rapport reposant sur des exigences *sémantiques*, mais sur des exigences *d'usage*. Or, ce qui relève de l'usage n'est pas intrinsèquement linguistique, il implique la mobilisation de capacités cognitives diverses, notamment dans l'appréhension du contexte. En ce sens, il n'y a pas d'expressions utilisables ou inutilisables en soi, mais seulement par rapport à un contexte. Aucune d'entre elles ne peut être dite intrinsèquement utilisable ou non utilisable, tandis que les expressions sont intrinsèquement convergentes ou non convergentes. Ainsi, même une expression comme « *Colorless green ideas sleep furiously* » n'est inutilisable que par rapport à un contexte, dans la mesure où elle converge syntaxiquement, ce qui implique qu'elle est aussi virtuellement utilisable (c'est-à-dire dotée d'un sens intuitif) dans certains contextes. Cela est dû au fait que la convergence syntaxique implique une forme d'interprétabilité de principe, même si celle-ci peut ne pas rencontrer – ou rencontrer difficilement – de contexte approprié pour un emploi pleinement signifiant. La même idée est exprimée par Paul Egré (2011) de la manière suivante :

« Une phrase comme [« *Colorless green ideas sleep furiously* »] reste éventuellement *interprétable*, et en ce sens la phrase véhicule une signification (fût-elle incohérente ou poétique), à la différence d'autres combinaisons des mêmes mots. Même si la phrase viole certaines règles dites de *sous-catégorisation* du point de vue lexical (Chomsky 1965), la phrase a une structure qui est grammaticale et qui la rend interprétable en principe. »

Un constat analogue est dressé par Mukherji (2010, p. 79) :

« The point is illustrated by the fact that anyone who listens to the string [“ Colorless green ideas sleep furiously”] for the first time tries to attach some meaning to it by stretching the imagination, invoking metaphors, and the like. This is true of most of the popular examples of “deviant” strings such as *this stone is thinking of Vienna, John frightens sincerity, they perform their leisure with diligence, the unbearable lightness of being*, and so on. In each case, some interpretation seems to be available after a little thought; in fact, some of them become literary masterpieces. »

Ainsi, il faut découpler l'interprétabilité théorique qu'on peut considérer, dans le cadre syntaxique proposé, comme étant définie par les contraintes syntaxiques sur les dérivations, et une interprétabilité intuitive qui fait entrer en jeu de nombreux autres paramètres que la simple bonne formation syntaxique.

Une dernière remarque s'impose avant de conclure cette section. La notion d'usabilité implique de poser (sinon de résoudre...) la question de la place du locuteur dans le modèle que l'on vient de décrire. En effet, il faut éclaircir un élément : *lorsqu'on dit que le système computationnel est aveugle à la signification, cela ne signifie pas, bien entendu, que le locuteur l'est*. Le locuteur sait ce qu'il veut dire, il a une intention significative et communicative, et son système computationnel délivre une expression qui y correspond, mais sans que le sens qu'il veut communiquer contraigne la dérivation elle-même, mais seulement l'acceptabilité de son résultat par rapport au contexte. Cela n'est pas contradictoire : la mise en marche du système de dérivation syntaxique peut être motivée par la volonté du locuteur de communiquer un message. Il s'agit là de deux points de vue sur le même phénomène, et il y a une forme de double causalité – à la fois les intentions du locuteur et les contraintes du système computationnel – mais chacune de ces causalités doivent être conçues comme relevant d'un niveau d'explication particulier et en conséquence elles ne sont en rien contradictoires.

iv) Conclusions

Dans cette section, nous avons offert un cadre théorique pour penser la notion de syntactocentrisme. Il ne s'agit pas seulement de constater que certaines structures syntaxiques ont des effets sémantiques, comme dans la section précédente, mais d'offrir une théorie générale de la dérivation syntaxique où le système computationnel génère des expressions sans avoir aucune *visée* sémantique, et où dans le même temps les expressions générées ont des *conséquences* sémantiques. Mais, comme nous allons le voir dans la prochaine partie, la signification dont les expressions sont dotées à l'issue de la dérivation syntaxique renvoie à

une notion formelle, ou plus exactement structurale, de signification (il serait plus juste, de ce point de vue, de dire que les expressions générées par le système computationnel sont revêtues d'un *potentiel* de signification). Cela revient à dire qu'il n'y a pas d'autres exigences sémantiques que des exigences computationnelles, tant qu'on demeure dans une étude *internaliste* du langage. Notre système cognitif ne dispose pas d'un module sémantique indépendant de la syntaxe qui imposerait des conditions spécifiques qu'une expression doit remplir pour être signifiante. La thèse syntactocentrique revient à une élimination de la sémantique à titre de module interne, ou d'interface imposant des contraintes internes sur la signification des expressions. Mais, s'il n'y a aucune contrainte *sémantique* sur l'expression au niveau strictement linguistique, nous pensons que les expressions générées ne sont pas nécessairement, à un niveau post-syntaxique, *utilisables*, et qu'elles doivent donc subir un filtrage pragmatique. Nous voyons comment, dans le cadre que nous développons dans cette thèse, s'articulent syntaxe et usage : la syntaxe génère des potentiels de signification, l'usage opère un filtrage permettant de déterminer lesquelles, parmi ces expressions, peuvent être effectivement utilisées.

Tout cela reste pour le moment assez abstrait. Dans le chapitre suivant, nous illustrons cette conception par une série d'exemples où se développent des « stratégies d'interface », c'est-à-dire justement des stratégies mettant en balance la signification linguistique des expressions et la possibilité de leur usage.

C) Syntaxe, usage et stratégies d'interface

Dans ce chapitre, qui conclura cette première partie, nous voulons présenter et confronter à la conception qu'on vient de présenter une théorie définissant précisément les stratégies cognitives permettant une adéquation entre les productions du système linguistique et la capacité à utiliser les productions du langage (une capacité pragmatique). Notre objectif est de montrer que les considérations d'usage ne permettent jamais de modifier les règles du système syntaxique, mais seulement de filtrer les expressions générées en fonction de considérations pragmatiques.

La théorie que nous allons présenter propose que les considérations d'usage sont capables d'annuler certaines contraintes syntaxiques. Nous critiquerons cette conception afin de préserver la thèse d'autonomie de la syntaxe. Mais nous retiendrons néanmoins certains aspects de cette théorie, qui a le mérite de poser la question des rapports entre syntaxe et

usage. La théorie en question est celle de Tanya Reinhart (2006), qui définit plus précisément la nature des conditions externes d'usage qui pèsent sur les expressions de la faculté de langage. Il s'agit, par exemple, de la capacité des expressions à être utilisées dans des inférences ou à s'ajuster à différents contextes d'usage. Même si nous modifierons la théorie de Reinhart sur certains aspects, elle nous semble tendre dans la bonne direction : une prise en compte de la pragmatique dans l'explication de l'instanciation ou de l'absence d'instanciation de certaines expressions, en contradiction *apparente* avec les principes de la faculté de langage (la contradiction apparente pouvant être résolue, on va le voir, par une distinction ferme entre le niveau syntaxique et le niveau de l'usage).

Reinhart (2006, p. 4) distingue trois hypothèses sur la manière dont sont reliés la structure et l'usage : 1) il y a un encodage de l'ensemble des propriétés nécessaires pour l'usage dans la dérivation ; 2) l'usage est intégralement déterminé par des propriétés des systèmes externes ; 3) il y a des stratégies d'interface associant les dérivations et les usages, reposant à la fois sur des propriétés de l'un et de l'autre et leur interaction. Reinhart souligne que la tendance dans la théorie syntaxique a plutôt été de suivre 1), donc d'essayer d'intégrer autant que possible des éléments directement dans le système computationnel, aboutissant selon Reinhart à une syntaxe « baroque ».

C'est pourquoi Reinhart propose d'étudier un certain nombre de phénomènes (portée, anaphore, focus, implicatures scalaires – nous nous limiterons pour notre part aux phénomènes que nous avons déjà discutés : la portée du quantificateur et l'anaphore) à partir de « stratégies d'interfaces » qui sont des stratégies « de réparation » : il s'agit de rendre possible en vertu de contraintes contextuelles des opérations syntaxiques « réparant » les insuffisances des produits des dérivations à satisfaire les exigences des interfaces, mais par ailleurs illicites pour le système computationnel.

La théorie de Reinhart s'appuie sur la notion de « computation d'ensembles de dérivations » (*reference-set computation*). L'idée est que des dérivations procédant à partir d'une même numération (ensemble défini d'items lexicaux), pourront donner lieu à des dérivations différentes mais chaque fois *convergentes* (i.e. dont la dérivation aboutit), et que seule la dérivation « optimale », pour une raison ou une autre, sera retenue. Mais Reinhart ajoute une exception à ce principe : une dérivation ne sera écartée que si elle est moins optimale qu'une autre produite à partir de la même numération *et* qu'elle ne permet pas de générer un *sens alternatif* à l'autre dérivation.

Ainsi elle note que les deux expressions (1a) (1b) ne peuvent pas coexister car elles ont le *même sens*. En conséquence, seule (1b) est possible car sa génération est plus économique

que celle de (1a) (le mouvement en a. est plus « long » qu'en b.) :

- (1) a. * What did who buy t
b. Who t bought what

En revanche, en (2), a. comme b. sont potentiellement utilisables, car les deux phrases n'ont pas le même sens :

- (2) a. Who t knows what who bought t ?
b. Who t knows who t bought what ?

(2a) requiert que la réponse définisse une valeur pour *who*, tandis qu'en (2b), la réponse doit définir une valeur pour *what*.

Reinhart résume ainsi cette idée :

« Technically, this means that the reference set consists of pairs $\{d, i\}$ of derivation and interpretation, where the interpretation i is identical in all pairs. A given $\{d_i, i\}$ pair is blocked, if the same interface effect could be obtained more economically—that is, if the reference set contains another competitor $\{d_j, i\}$, where d_j has a shorter link. »

Même dérivée avec succès, une dérivation peut être écartée si elle signifie la même chose qu'une autre expression plus économique. Néanmoins, notons que pour que cette discrimination entre expressions cosignifiantes ait lieu, il faut que même l'expression bloquée ait un sens, pour que celui-ci puisse être dit être « le même » que celle de l'autre expression : il faut donc qu'elle ait accompli une dérivation entière et sans violation de contrainte dérivationnelle. L'impossibilité de ces expressions n'est donc pas une impossibilité syntaxique mais suit de contraintes l'utilisation des expressions générées par la syntaxe. Mais notons que ces expressions, telles (1a), pourront apparaître comme mal formées syntaxiquement aux oreilles des auditeurs, même si elle sont au contraire correctes syntaxiquement et simplement inappropriées à l'usage.

Jusqu'à ce point, nous pouvons suivre la conception de Reinhart. Mais la théorie de Reinhart va plus loin que la simple comparaison entre des structures *convergentes* pour définir le statut vis-à-vis de l'usage de ces expressions. Elle suggère en effet que la dérivation peut s'accommoder d'opérations illicites si ces opérations permettent de générer des sens

alternatifs. Il ne s'agit donc pas seulement de dire que parmi plusieurs dérivations correctes, seule la plus économique est utilisable, mais que pour des raisons d'usage, les contraintes sur la dérivation peuvent être violées, et donner lieu à des expressions acceptables. Pour reprendre les termes de Reinhart, on peut « appliquer une opération illicite afin d'ajuster une dérivation aux besoins de l'interface. »

Évidemment, dans le cadre présenté à la section précédente, une telle conclusion est inacceptable. Nous ne pouvons pas à la fois accepter un modèle de type *Crash-Proof Syntax* et l'autorisation d'opérations illicites même « en dernier recours » dans le cadre défini par Reinhart. Nous devons donc, pour conserver le modèle dérivationnel désiré, modifier sa théorie à ce niveau, ce que nous essaierons de faire à partir du traitement de la montée du quantificateur, qui fait partie de ce qui autorise des opérations illicites selon Reinhart.

i) Montée du quantificateur

Reinhart voit l'opération de montée du quantificateur non comme une opération systématique de la syntaxe mais comme une stratégie de réparation (*repair strategy*) permettant d'élargir le champ des significations délivrées par le système computationnel (c'est-à-dire le champ des interprétations associées avec une forme phonologique donnée). Cela signifie que l'opération de montée du quantificateur est en principe illicite pour le système computationnel, mais peut être autorisée pour des raisons contextuelles. Nous nous opposerons à cette idée, et lui en substituerons une autre, selon laquelle de telles opérations sont licites, mais leurs produits sont filtrés contextuellement, et parfois rejetés pour des raisons contextuelles.

Ainsi, par exemple, l'expression (3) présente une ambiguïté sur la portée des quantificateurs :

(3) A doctor will examine every patient.

L'expression peut signifier qu'un docteur unique examinera tous les patients, ou que tous les patients seront examinés par un docteur, quel qu'il soit (possiblement différent à chaque fois). Ici, selon Reinhart, la montée du quantificateur est possible car elle implique une différence de signification. Les deux significations différentes se réalisent ainsi à travers deux structures distinctes, selon que le quantificateur est monté dans la structure ou pas. L'une de ces structures correspond à la structure de surface, où « *a doctor* » a portée large, l'autre est

indiquée en (4), où t est la trace laissée par l'expression quantifiée :

(4) [Every patient [A doctor [will examine t]]]

En revanche, l'expression (5) n'est pas ambiguë, car l'expression sujet n'étant pas quantifiée, une éventuelle montée du quantificateur objet n'occasionnerait pas de signification différente :

(5) Lucie will examine every patient.

Le fait que la montée du quantificateur est impossible dans une expression comme (5) se montre, selon Reinhart, dans une expression comme (6), où l'on conjoint (3) et (5) :

(6) A doctor will examine every patient, and Lucie will [] too.

En (6), « every patient » ne peut avoir que portée étroite. Pourquoi ? La meilleure explication que l'on puisse avoir est que la phrase élidée (« Lucie will [] too. ») ne permet pas une montée du quantificateur. En conséquence, comme la structure de la phrase élidée et celle de son antécédent doivent être identiques, cette impossibilité dans la phrase élidée se répercute dans la phrase antécédente. Et si l'on ne peut pas appliquer de montée dans la phrase élidée, c'est qu'en raison de la présence d'un nom propre en position sujet, une montée du quantificateur n'occasionnerait aucune différence interprétative. Cela indique que l'on ne peut pas appliquer une montée du quantificateur dans les phrases où cela n'engendre pas de différence interprétative. Notons que si la montée du quantificateur était un processus « gratuit » et donc toujours disponible, on devrait pouvoir l'observer même dans les cas où il n'engendre pas de différence interprétative, donc y compris en (6). Il y a donc une contrainte empêchant la montée du quantificateur dans certains cas. La question est alors de savoir quelle est cette contrainte.

Reinhart s'oppose à la conception de Fox (2000). Fox donne l'explication suivante du phénomène, en terme de Condition de lien minimal (*Minimal Link Condition*), qui établit qu'étant donné deux dérivations convergentes à partir de la même numération et générant la même signification, seule celle ayant les liens les plus courts (les mouvements les moins longs) est autorisée. Ainsi, l'expression « *Lucie will examine every patient* » requiert la comparaison des deux dérivations possibles (7) et (8) :

- (7) [Every patient [Lucie will [examine t]]]
- (8) [Lucie will [every patient [examine t]]]

Comme le lien est plus court en (8) qu'en (7) et que les interprétations sont les mêmes, (7) est bloquée par le système computationnel. En conséquence, la montée du quantificateur a lieu même avec un nom propre mais est bloquée pour des raisons d'économie.

Reinhart critique la théorie de Fox en indiquant qu'une telle théorie nécessite la prise en considération d'un ensemble de dérivations et d'une comparaison des dérivations membres de cet ensemble *dans tous les cas*, et donc la mise en œuvre d'une procédure cognitivement coûteuse *dans tous les cas* de phrases quantifiées. Reinhart propose une vision alternative où l'application d'une telle procédure est limitée aux cas où l'on en a besoin, c'est-à-dire où l'on a une raison contextuelle de vouloir le faire : en substance, lorsque la phrase obtenue sans montée du quantificateur ne fait pas sens dans le contexte de discours. Reinhart considère donc l'opération de prise en considération d'ensembles de dérivations comme s'appliquant *en dehors* de la syntaxe, à l'interface avec le contexte.

Pour Reinhart, la considération de dérivations comprenant une montée du quantificateur n'arrive que *dans certains cas*, où cela répond à un « besoin du contexte », notamment motivé par notre « connaissance du monde » (*world knowledge*). Ainsi, lorsque la portée de surface est en contradiction avec notre connaissance du monde, l'interprétation requérant une montée du quantificateur et une inversion de la portée des quantificateurs est plus facile à obtenir que l'interprétation avec la portée de surface. Par exemple (p. 112) :

- (9) A flag was hanging in front of twenty building
- (10) A bomb blew up five monuments across the world

Dans ces phrases, la portée inverse est presque obligatoire, la portée de surface impliquant un état du monde étrange – pour (9), on pourrait cependant imaginer un *groupe* de vingt bâtiments devant lequel se tiendrait un drapeau, en revanche pour (10), il semble qu'une bombe soit l'archétype de l'objet à usage unique, et donc quelque chose dont l'utilisation répétée, qui plus est à différents endroits du monde, est extrêmement peu probable. Il faut donc appliquer la montée du quantificateur pour donner un sens plausible aux phrases. A l'inverse, en (11) et (12), les lectures de surface sont privilégiées :

- (11) A police truck towed away twenty cars
- (12) A student read every book

Les interprétations avec portée de surface sont ici privilégiées, selon Reinhart, car en dehors d'une exigence contextuelle particulière, ces phrases ont un sens plausible sans montée du quantificateur, et il n'y a donc pas de raison de l'appliquer. Et, effectivement, nos intuitions hors contexte devant ces phrases tendent plutôt vers l'interprétation avec portée de surface, l'interprétation avec portée inverse étant tout à fait contre-intuitive, et requérant un contexte fort pour émerger.

L'intuition derrière la théorie de Reinhart est simple : l'auditeur ne recherche effectivement une dérivation alternative que si l'interprétation par défaut (correspondant à l'ordre de portée linéaire) est inadéquate au contexte. L'opération de montée du quantificateur est en conséquence une opération « marquée » (*marked*) et « guidée par le discours » (*discourse-driven*, p. 42). En d'autres termes, une telle opération est illicite pour le système computationnel mais peut être forcée par un contexte pour que la phrase puisse recevoir une interprétation plausible. Mais, en principe, de telles opérations ne sont pas permises par le système computationnel, ce sont des « opérations illicites ».

Or, une telle supposition est incompatible avec notre conception du système computationnel comme *Crash-proof syntax*. En effet, un schéma dérivationnel de type *Crash-proof* suppose l'application locale des contraintes dérivationnelles, et l'échec systématique et mécanique des dérivations dérogeant à l'une des contraintes en question. La possibilité même d'appliquer des « opérations illicites » est donc d'emblée exclue, et rendue conceptuellement impossible. De plus, l'application des opérations illicites en question serait autorisée par des exigences contextuelles (et par la connaissance du monde). On aurait ainsi un va et vient entre prise en compte du contexte et système computationnel, permettant de lever, en fonction du contexte, certaines contraintes sur la dérivation. Le locuteur doit d'abord considérer le résultat d'une première dérivation pour ensuite pouvoir en générer une seconde au moyen d'une opération illicite. Cela revient à admettre un modelage de nos dérivations et du système de règles internes qui les régit par le contexte et donc des considérations « sémantiques » au sens large (y compris contextuelles) ; il ne s'agirait pas seulement de repousser telle ou telle expression comme non-conforme à l'usage, donc de situer à l'interface avec le contexte un filtrage sur les produits de la dérivation syntaxique, mais de supposer les considérations d'usage comme ayant potentiellement des effets au niveau de la dérivation elle-même (et non seulement sélectives sur les résultats des dérivations), au sens où elles pourraient autoriser des

opérations occasionnant en principe l'échec de la dérivation.

Devant cette incompatibilité entre les deux perspectives, il nous semble qu'il faut renoncer à l'hypothèse selon laquelle les opérations comme la montée du quantificateur seraient *illicites* pour le système dérivationnel. Mais si la montée du quantificateur est *toujours* licite, la question est alors de savoir pourquoi le système computationnel applique l'opération de montée du quantificateur dans certains cas mais pas dans d'autres, comme dans « Lucie will examine every patient » où, selon Reinhart, l'opération de montée est impossible car ne générant pas d'interprétation alternative à celle occasionnée par la syntaxe de surface. S'il est aveugle à la signification, le système computationnel ne peut pas savoir que cette opération, dans ces cas-là, ne délivrera pas de signification alternative, et devrait donc pouvoir l'utiliser aussi dans ce type de cas. Examinons plusieurs solutions à ce problème.

Une première solution est de supposer une contrainte sur la dérivation autorisant la montée d'un quantificateur seulement dans les cas où il s'agit de se déplacer hors de la portée d'un *autre* quantificateur (excluant donc la montée au-dessus d'un nom propre par exemple). On aurait alors une contrainte *locale*, dont la violation impliquerait l'échec de la dérivation, conformément aux hypothèses du cadre dérivationnel *Crash-proof*. L'impossibilité de ce type de phrases serait alors bien fondée sur un mécanisme aveugle à la signification. Néanmoins, l'une des justifications générales de la montée du quantificateur donnée précédemment était que les cas d'ACD (*Antecedent Contained Deletion*) impliquaient une montée du quantificateur. Or, ces phrases ne comportait *pas* plusieurs quantificateurs.

Une deuxième possibilité est qu'une dérivation donnée puisse être, à l'interface, comparée avec d'autres dérivations et qu'un filtre d'usage bloque la plus coûteuse. En effet, on peut considérer que quoique licite, l'opération de montée du quantificateur représente un coût cognitif supplémentaire. Seule serait possible pour l'usage la dérivation la moins coûteuse pour générer un sens donné. La dérivation bloquée serait alors considérée au niveau de l'interface non comme impossible ou non-signifiante, mais simplement comme non-adaptée à l'usage, en vertu de l'existence d'une autre dérivation de même sens et moins coûteuse. On retrouve là quelque chose de très semblable à la Condition de lien minimal de Fox (2000).

Une troisième suggestion est la possibilité de *nier* le fait que la dérivation avec portée étroite de « Lucie » soit *impossible* dans « Lucie will examine every patient », comme est supposé le prouver l'interprétation de « A doctor will examine every patient, and Lucie will [] too. » avec portée large de « a doctor » de manière nécessaire. Ainsi, en français, la phrase « Un médecin va examiner tous les patients, et Lucie également » est également *spontanément* (hors contexte) interprétée avec portée large du quantificateur, mais cela ne

nous semble pas être pour autant une nécessité, car là aussi, un contexte peut accommoder l'interprétation avec portée inverse. Ainsi, prenons la phrase française où les positions du nom propre et du syntagme quantifié sont inversées, qui fonctionne de la même façon, « Lucie va examiner tous les patients, mais un médecin également. (Ne vous inquiétez pas.) », dans un contexte où l'incompétence de Lucie en matière de médecine est connue, et où l'on veut insister sur le fait que son examen sera doublé d'un autre, accompli par une personne compétente, c'est-à-dire un médecin, qu'il soit le même pour tous les patients ou différent à chaque fois. Ici l'interprétation avec portée étroite de « un médecin » nous semble tout à fait acceptable. En conséquence, en vertu du parallélisme entre phrase principale et phrase élidée, « Lucie » elle-même doit avoir portée étroite, même si dans cette partie de la phrase, cette montée du quantificateur n'apporte pas de différence interprétative avec la phrase correspondante sans montée du quantificateur. Si l'on partage l'intuition sur la phrase donnée, il n'y a plus de raison de penser que la montée du quantificateur soit illicite, en aucun cas. Simplement, certaines des expressions générées de cette façon seraient difficilement utilisables (« *A bomb blew up five monuments across the world* » avec portée large de « *a bomb* » par exemple), pour des raisons d'incompatibilité avec notre connaissance du monde (mais pas forcément avec tous les mondes possibles et tous les contextes possibles ; ainsi on peut imaginer une situation avec existence d'une bombe à usages multiples, qui quoique relevant de la science-fiction, n'est pas intrinsèquement impossible).

On en revient donc à un critère d'usabilité des expressions générées. Il s'agit bien là d'une contrainte sur *l'utilisation* des expressions, et non sur leur *génération*, qui quant à elle ne repose que sur des contraintes computationnelles internes.

Pour résumer, la théorie de Reinhart suppose que les stratégies d'interface permettent d'élargir le pouvoir génératif du système computationnel pour satisfaire les besoins de l'interface. Une telle hypothèse est incompatible avec une conception dérivationnelle de la syntaxe. Le système computationnel n'est modelé par aucune contrainte externe, dans l'approche qu'on a adoptée. Il n'y a donc pas de possibilité d'élargir son pouvoir expressif à travers des stratégies d'interface.

Ce que les stratégies d'interface font, c'est faciliter la tâche de *l'interpréteur* devant des phrases structurellement ambiguës en déterminant quel sens est le plus adéquat au contexte, ou devant des phrases dont l'interprétation avec portée de surface est rendue improbable par le contexte ou la connaissance du monde. Ainsi, devant le caractère improbable de la phrase « *A flag was hanging in front of twenty building* » interprétée avec portée large de « *a flag* », l'interpréteur s'efforce de trouver, parmi les dérivations compatibles avec la forme

phonologique de la phrase, celle dont le sens est la plus compatible avec le contexte. Il y a donc bien une stratégie d'interface mise en œuvre, mais celle-ci n'est pas productive syntaxiquement : elle doit œuvrer exclusivement sur ce que la syntaxe est capable de générer.

Ainsi, à la question de savoir pourquoi certaines dérivations *paraissent* impossibles alors même qu'aucune raison dérivationnelle n'implique une mauvaise formation syntaxique, notre réponse a été de ne pas voir les *dérivations* comme impossibles mais l'*utilisation* des expressions qui sont leurs résultats comme soumise à validation contextuelle. Dans cette théorie aménagée, la « connaissance du monde » et la prise en compte du contexte n'ont pas d'influence sur la *génération* des expressions, elle n'autorise aucune opération illicite, mais est utilisée par l'interpréteur pour choisir parmi des dérivations différentes correspondant à une forme phonologique unique (à travers des stratégies d'interface elles-mêmes motivées par notre connaissance du monde ou le contexte, et qui amènent à chercher pour l'expression une autre interprétation que la plus immédiate), et pour écarter certaines expressions *de l'usage* (et non bloquer leur dérivation). Cela est tout à fait conforme au cadre défini dans le chapitre précédent : aucune contrainte externe ne s'exerce sur la syntaxe, seules les expressions générées par la syntaxe sont susceptibles de subir un filtrage par rapport à l'usage.

ii) L'anaphore⁵ : entre liage syntaxique et coévaluation pragmatique

Reinhart (2006) examine la question des principes de la théorie du liage et de ses violations apparentes. Nous avons déjà abordé ce point dans le chapitre précédent. Nous le reprenons ici, en présentant, avant de revenir à la théorie de Reinhart, un débat entre des linguistes et des philosophes sur cette question, certains ayant proposé des explications alternatives à l'explication syntaxique, qu'il faut mentionner ici. Ainsi, Kent Bach (1987) notamment propose de ne pas accepter la thèse « syntaxique » (celle qui s'appuie sur les principes de la théorie du liage et que nous avons présentée) pour privilégier une explication « pragmatique » des mêmes phénomènes. Il affirme que la coréférence d'un pronom à un groupe nominal déjà présent dans la phrase n'est qu'un cas particulier du cas plus général de la référence à une entité saillante du contexte d'énonciation.

5 Dans le cadre de la théorie du liage, une anaphore désigne un réflexif, et l'anaphore était donc contrainte par le seul Principe A de la théorie du liage. Mais plus communément, dans la littérature philosophique, ainsi qu'en sémantique ou en pragmatique, et dans l'ouvrage de Reinhart que nous examinons, l'anaphore désigne le phénomène plus général de reprise de la valeur référentielle d'un antécédent par un élément pronominal d'une phrase. Ici, « anaphore » renverra à ce phénomène plus général.

Contre la thèse syntaxique, Bach fait valoir que stipuler une règle syntaxique contraignant la coréférence des pronoms avec des groupes nominaux antécédents introduit une ambiguïté dans le traitement des pronoms : parfois, ceux-ci aurait une sémantique indexicale, pragmatiquement fondée, d'autre fois, ils auraient une sémantique anaphorique, syntaxiquement fondé. Il estime que ce qu'il appelle, après Evans, « dépendance référentielle », et qui renvoie à cette idée de coréférence syntaxiquement guidée, est en réalité un principe fondamentalement pragmatique.

Bach estime ainsi que les pronoms possessifs « *his* » en (1) et (2) sont interprétés comme référant à Sam à travers les mêmes opérations pragmatiques dans les deux cas :

- (1) Sam lost his money.
- (2) Sam is broke. The burglar took his money.

Bach discute notamment l'article de Evans (1980), dans son opposition à Lasnik (1976). Lasnik adoptait, comme Bach, la thèse de « l'assimilation », où les différentes lectures des pronoms sont assimilées à un seul type de phénomène, fondamentalement pragmatique, et ne renvoient donc à aucune différence structurale qui déterminerait l'interprétation.

Evans, au contraire, défendait la thèse de l'« ambiguïté », où deux types d'explication de liaison coexistent. Pour justifier sa position, il indiquait que la nécessité d'une liaison syntaxique entre une anaphore et son antécédent est attestée dans les cas de variables liées par des quantificateurs, comme dans (3) :

- (3) Every burglar lost his money.

Evans fait valoir que (1), dans ce cadre, peut être vue comme ayant une structure analogue à (3), avec simplement un nom propre à la place de l'expression quantifiée.

Quoi qu'il en soit, la question qui nous semble la plus fondamentale ici est celle des données négatives : ce qui nous semble l'argument le plus fort en faveur d'une relation syntaxique contraignant la coréférence est que dans certaines configurations syntaxiques il ne soit pas possible d'interpréter un nom comme coréférant avec un pronom qui le c-commande, comme on l'a vu précédemment avec le principe C. Cette question est également envisagée par Bach, tout comme par Evans et Lasnik.

Evans donne l'exemple suivant d'un cas où la coréférence est impossible :

- (4) He is happy when Oscar is in love.

Evans fait valoir que la contrainte sur la coréférence ne peut pas être purement pragmatique : ici, « *Oscar* » est un candidat particulièrement saillant pour la coréférence avec « *he* », pourtant cette coréférence est bloquée.

Néanmoins, Evans note que des violations de cette contrainte apparaissent régulièrement, favorisées par certaines situations discursives. Ainsi, par exemple, la question « *Who is happy when Oscar is in love?* » autorise la réponse « *Oscar is happy when Oscar is in love* », qui pourtant est également une violation du principe C. On peut avoir également :

(5) He is happy when Oscar is in love. Do you want to know why? Because he *is* Oscar!

C'est pourquoi selon Evans, on ne peut employer la notion de coréférence, car il peut y avoir des cas de coréférence « fortuite » voire de coréférence intentionnelle qui peuvent ne pas respecter le principe C, comme on vient de le voir. La notion pertinente du point de vue syntaxique, selon Evans, et par conséquent celle de « dépendance référentielle » (RD), qui renvoie aux expressions dont la référence dépend de la référence d'une autre expression, et sur laquelle pèse, selon Evans, une contrainte structurale :

« (RD) A term can be referentially dependent upon an NP if it does not precede and *c-command* that NP. »

Ainsi, en (5) par exemple, « *he* » et « *Oscar* » peuvent coréférencer, mais « *he* » ne peut être référentiellement dépendant de « *Oscar* ». Ainsi, quand un terme précède ou *c-commande* un NP, il est supposé pouvoir coréférencer malgré tout, mais pas en vertu d'une relation linguistique de type « dépendance référentielle ». Ainsi, deux pronoms peuvent coréférencer sans que l'un soit référentiellement dépendant de l'autre. Il n'y a pas de contrainte structurale sur la coréférence, mais une attribution pragmatique de valeur sémantique. Il peut y avoir coréférence dans n'importe quelle situation syntaxique, à travers l'attribution d'une valeur à un terme non pas à travers une dépendance référentielle de nature structurale à un autre terme de la même phrase, mais à travers la reprise d'une mention antérieure dans le discours.

Cette proposition n'est guère convaincante néanmoins : comme Bach le fait valoir, en quoi la notion de « dépendance référentielle » est-elle une règle de grammaire ? Bach note qu'Evans lui-même peut écrire des phrases comme : « Strict ungrammaticality is produced when and only when the pronoun is *intended* to be referentially dependent upon that

occurrence of the name which it precedes and c-commands ». Ainsi, il semble que pour Evans la dépendance référentielle soit elle-même une affaire d'*intention*, donc de pragmatique. Mais alors, quelle est la différence entre la dépendance référentielle et l'attribution pragmatique de référence, qui n'est pas supposée être contrainte par la syntaxe ? Il ne semble pas qu'on puisse les distinguer fermement, et par conséquent la notion de « dépendance référentielle » semble être une notion *ad hoc* donnant un nom au fait que certains cas de coréférence sont bloqués par la configuration syntaxique.

La reconnaissance du rôle des intentions dans la dépendance référentielle pousse Bach à conclure que la règle contraignant ces attributions de coréférence sont en réalité de nature *pragmatique* et non structurale, et sont le reflet de rapports entre des *usages* des termes et non entre les *termes* eux-mêmes. Mais il ne fait aucune proposition sur les contraintes précises (pragmatiques) supposées s'appliquer, et admet sans le justifier qu'il y a une interaction entre syntaxe et pragmatique, sans spécifier la nature de ces rapports.

De même, la théorie d'Evans souffre d'un défaut majeur : elle ne pose aucune contrainte sur la coréférence, alors qu'on peut constater dans le cas donné et plus généralement, que la coréférence n'est possible en violation du Principe C que dans des cas bien définis et nécessite un contexte très fort permettant d'accommoder l'apparente violation du Principe.

La conclusion que nous tirons de ce débat entre Bach, Evans et Lasnik, est que si manifestement il existe une interaction syntaxe-contexte en jeu dans les relations anaphoriques, les acteurs du débat n'ont pas proposé les outils adéquats pour résoudre la tension et donner une explication adéquate des faits, qui comme on l'a vu sont complexes. Ainsi, tout en distinguant différents processus d'attribution de la référence (indexicale et « dépendance référentielle »), ces auteurs ne parviennent pas à distinguer clairement les deux processus et ne parviennent pas à établir de manière solide la nature syntaxique ou pragmatique de la notion de « dépendance référentielle ». Nous pensons que cela est dû à un manque de distinction entre des niveaux cognitifs qui sont, en revanche, distingués par Reinhart (2006) : le niveau syntaxique et le niveau de l'interface avec le contexte. Ainsi, Bach nous semble commettre une erreur lorsqu'il souligne que l'intention du locuteur est en jeu même dans le cas, supposé de nature structurale, de la dépendance référentielle, et qu'il conclut que l'explication ne peut pas être purement structurale mais aussi pragmatique. Ce qu'il énonce est évidemment tout à fait vrai à un certain niveau d'analyse : si une phrase implique une anaphore et donc un partage de la référence entre deux expressions, c'est généralement que le locuteur l'a voulu ainsi. Mais cela n'enlève rien au fait qu'il est possible qu'en même temps, le système computationnel génère des expressions dont la structure

contraint l'interprétation, en vertu de cette structure et non des intentions du locuteur. En dehors d'un contexte pertinent (selon des contraintes que nous allons établir ci-dessous), « *He is happy when Oscar is in love* » ne peut pas impliquer la coréférence de « *he* » et « *Oscar* », quelle que soit la volonté du locuteur qu'une telle coréférence ait lieu. On le voit, si à un certain niveau d'analyse c'est le locuteur qui détermine ce qu'il dit, à un autre niveau, c'est l'expression elle-même qui définit, ou au moins contraint, ce qu'elle peut ou ne peut pas vouloir dire. Les pages qui suivent sont consacrées à essayer de mieux définir quels sont ces niveaux, et quelles sont les règles précises permettant de rendre compte de l'interprétation des anaphores et rendant possibles, ou pas, la coréférence.

Reinhart distingue deux modes selon lesquels peut s'accomplir l'anaphore intraphrastique (où un pronom est lié anaphoriquement à une expression nominale au sein de la même phrase) : le liage et la coréférence. Dans le *liage*, le pronom est lié par un opérateur ; dans la *coréférence*, on a un simple choix de valeur référentielle pour le pronom qui se trouve être celle d'un autre élément de la phrase. Dans ce dernier cas, le mécanisme est analogue à celui observé dans l'anaphore interphrastique (où l'antécédent et le pronom ne sont pas dans la même phrase), où un pronom reprend la valeur référentielle de n'importe quel élément (saillant) du discours.

Si les expressions quantifiées ne peuvent entrer que dans des relations anaphoriques de liage, les expressions référentielles peuvent entrer dans les deux types de relations. Ainsi, Reinhart propose l'exemple (6) suivant et les représentations sémantiques en (7) permettant de distinguer les deux phénomènes :

- (6) Lucie thinks she is smart
 (7) a. Lucie (λx (x thinks x is smart))
 b. Lucie (λx (x thinks she is smart)) & she = Lucie

En (7a) le pronom est lié par l'opérateur λ , tandis qu'en (7b), il n'y a pas de tel liage. Simplement, le pronom se voit attribuer la valeur Lucie, en dehors de toute relation linguistique. En isolation les deux représentations ont les mêmes conditions de vérité. En revanche, elles n'ont pas le même sens : (7a) renvoie à l'auto-attribution par Lucie de la propriété d'être intelligente, tandis que (7b) renvoie à l'attribution par Lucie et à Lucie (mais en troisième personne) de la propriété d'être intelligente. Cette différence de sens se montre dans des phrases elliptiques comme :

(8) Lucie thinks she is smart and Lily does too.

La phrase (8) a une lecture « stricte » où Lucie attribue à Lucie la propriété d'être intelligente, et où par conséquent, en vertu de l'identité structurelle d'un constituant élidé et de son antécédent, Lily également attribue à Lucie la propriété d'être intelligente. Mais elle a aussi une lecture « relâchée » (*sloppy*), où en revanche, Lucie *s'auto-attribue* la propriété d'être intelligente, et par conséquent, Lily s'auto-attribue également la propriété d'être intelligente.

Les conditions sur le liage de variables sont les suivantes :

(9) b peut être une variable liée par a ssi :

a. a c-commande b

b. b est une variable libre

c. dans le domaine local de a, b n'est pas un pronom (condition B)

La condition a. reprend la notion de c-commande introduite à la sous-section précédente : elle énonce la propriété qui sous-tend les principes de la théorie du liage.

La condition b. est une condition logique générale : pour pouvoir être liée par un opérateur, une variable ne doit pas être déjà liée.

Enfin, c. reprend la condition B que l'on a déjà introduite, qui exclut qu'un pronom puisse se trouver dans le domaine de l'opérateur qui le lie (à la place, on doit trouver un réflexif). Ainsi, en (10), l'interprétation de a. en b. est exclue :

(10) a. Lucie praised her

b. Lucie (λx (x praised x))

Néanmoins, le phénomène étrange est que la coréférence (sans liage) également semble respecter la condition B, puisqu'en (10a) on ne peut pas avoir d'interprétation en termes de coréférence comme indiqué en (11) :

(11) Lucie (λx (x praised her)) & her = Lucie

Ainsi, la coréférence est plus libre que le liage, ne requérant pas la c-commande notamment (comme dans « *The woman who praised him hates John* », où « *him* » et « *John* »

coréférent). Mais si un pronom se trouve dans une configuration de c-commande par rapport à un terme, alors il semble qu'il ne puisse en aucun cas (liage ou coréférence) recevoir la même référence que ce terme. Ainsi, la coréférence est libre, sauf dans un domaine de c-commande : lorsque le liage est exclu par la c-commande, la coréférence l'est également.

Reinhart pose, en conséquence, les conditions sur la coréférence suivantes (ces conditions sont temporaires et seront enrichies par la suite) :

- (12) a et b ne peuvent pas coréférer si :
- a. a est dans une configuration où il peut lier b (i.e. a c-commande b)
 - b. a ne peut pas lier b.

Reinhart note que dans cette conception, la validation de la coréférence ne s'accomplit pas par la vérification directe de restrictions structurelles sur la coréférence, mais par une vérification de conditions sur le liage – la coréférence serait donc indirectement bloquée, c'est-à-dire bloquée par des conditions qui s'appliquent à un autre phénomène, celui du liage. Cela amène Reinhart à dire que l'autorisation de la coréférence se fait à travers une stratégie d'interface prenant en compte les différentes options qui s'offrent au système computationnel pour générer une dérivation donnée.

Mais les conditions en (12) ne sont pas suffisantes. Elles sont trop restrictives, car comme le montrent les faits suivants, analogues à ceux déjà notés par Evans ci-dessus, où des instances de coréférence peuvent apparaître dans des configurations excluant le liage :

- (13) a. Despite the big fuss about Felix's candidacy, when we counted the votes, we found out that, in fact, only *Felix* himself voted for *him*.
- b. I dreamt that I was Brigitte Bardot and *I* kissed *me*.
 - c. *You* are *you* and *she* is *she*. Dont' lose your ego.

Que manque-t-il aux conditions en (12) pour rendre compte de l'acceptabilité des énoncés en (13) ? Souvenons-nous que la solution d'Evans était que dans les cas de type (13), bien que le pronom coréfère avec une expression nominale qui le c-commandait, il n'est pas *référentiellement dépendant* par rapport à cette expression nominale. La critique qu'adresse Reinhart à Evans est de souligner que si c'était le cas, les violations de la condition B devraient être *toujours* possibles : il suffirait au locuteur d'attribuer la même référence à deux termes sans avoir l'intention de les rendre référentiellement dépendants. Or, ce n'est

manifestement pas le cas. On a besoin d'un contexte fort pour donner du sens aux violations de la condition B mentionnées précédemment. Il faut donc spécifier des conditions permettant de rendre compte de l'acceptabilité de certaines instances de violation de la condition B et de l'inacceptabilité d'autres instances.

La proposition de Reinhart est que la coréférence n'est possible que si *l'interprétation coréférentielle est clairement différente* de l'interprétation qui serait obtenue par le liage de variables. On reconnaît le type de stratégies déjà employé pour la montée du quantificateur. Elle suggère donc de compléter les conditions sur la coréférence de la manière suivante :

- (14) **Règle I** : a et b ne peuvent pas coréférer si :
- a. a est *dans une configuration* où elle peut lier b (i.e. a c-commande b)
 - b. a ne peut pas lier b (i.e. il y a violation d'une condition sur le liage)
 - c. l'interprétation coréférentielle est indistinguable de ce qu'on obtiendrait si a liait b.

Par exemple en (13a), « *Felix* » et « *him* » peuvent coréférer car si « *Felix* » c-commande « *him* » et ne peut pas le lier (violation de la condition B), en revanche, l'interprétation coréférentielle est distincte de l'interprétation en termes de liage de variables. En effet, « *Only Felix himself voted for him* » pourrait avoir, indépendamment des contraintes sur le liage, les interprétations suivantes :

- (15) a. Only Felix (λx (x voted for x))
b. Only Felix (λx (x voted for him)) & him = Felix

En (15a), la phrase est vraie si seul Felix a voté pour lui-même (personne d'autre n'a voté pour soi-même), tandis qu'en (15b), la phrase est vraie si seul Felix a voté pour Felix (personne d'autre n'a voté pour Felix).

On retrouve un phénomène similaire, mais pragmatiquement et non seulement linguistiquement conditionné, dans un cas souligné par Thornton & Wexler (1999) :

(16) « You know what Mary, Sue and John have in common? Mary voted for John, Sue voted for John and he voted for John too. »

(13b) offre également une distinction de sens entre l'interprétation en termes de variables liées, et l'interprétation coréférentielle : pour Grodzinsky & Reinhart (1993), il s'agit de

souligner que le rêve décrit n'implique pas un acte d'auto-embrassement (physiquement irréalisable). Heim (1998) a souligné que ce type d'effets se trouvait dans les cas de « débats d'identité » (*identity debate*), où une personne physiquement identique était présentée sous des aspects (*guises*) différents.

Enfin, concernant (13c), Reinhart souligne que tandis qu'une interprétation en termes de liage de variables en (17a) est une tautologie, une interprétation coréférentielle en (17b) est une affirmation empirique, qui si elle est malgré tout assez triviale hors contexte, dans le contexte de discours de (13c) semble faire parfaitement sens :

- (17) a. (You (λx (x is x)))
b. (You (λx (x is you)))

En revanche, Reinhart estime qu'une phrase comme (18) par exemple n'est pas susceptible d'être accommodée et est donc nécessairement rejetée :

- (18) Oscar is depressed these days. *He* almost seems to hate *him*.

En (18), selon Reinhart, la coréférence n'engendre aucune interprétation alternative, et en conséquence (18) ne peut impliquer une telle coréférence. Pourtant, on pourrait certainement imaginer un contexte, impliquant la schizophrénie par exemple, qui permettrait de donner un sens à une telle phrase (en utilisant par exemple la notion d'aspect (*guise*) proposée par Heim (1998)). Il est probable qu'aucune phrase de ce type n'est irrémédiablement interdite d'interprétation coréférentielle. Mais dans tous les cas, un contexte fort est nécessaire. La coréférence en position c-commandée n'est pas libre.

Reinhart souligne que la règle I qu'elle a proposée s'applique aussi aux cas de violations du Principe C. Ainsi, par exemple, en (19) la règle n'autorise pas la coréférence de « *she* » et de « *Lucie* » car les deux interprétations proposées sont équivalentes :

- (19) a. She thinks that Lucie is smart
b. * Lucie (λx (x thinks that x is smart))
c. * Lucie (λx (x thinks that Lucie is smart)) & she = Lucie

Néanmoins on peut placer la phrase en (20a) dans un contexte linguistique où l'on pourra obtenir des interprétations différentes :

- (20) a. Only she thinks that Lucie is smart
b. Only Lucie (λx (x thinks that x is smart))
c. Only she (λx (x thinks that Lucie is smart)) & she = Lucie

Ici les deux interprétations sont distinctes (vériconditionnellement), et la coréférence de « *she* » et « *Lucie* » est donc possible.

On voit ici que l'autorisation de la coréférence n'est pas un élément interne à la syntaxe mais implique une stratégie d'interface, qui cette fois encore consiste en une comparaison entre représentations syntaxiques et les significations associées.

La question est de savoir pourquoi l'interprétation coréférentielle n'est pas *toujours* disponible et est sévèrement contrainte dans les cas où le liage est lui aussi exclu. La réponse de Reinhart réside dans le principe de « minimisation des options interprétatives ». L'idée est que le système computationnel, dans l'application des principes contraignant le liage, produit une restriction de l'ensemble des valeurs possibles d'un pronom donné. L'idée du principe de « minimisation des options interprétatives » est qu'une option interprétative exclue par le système computationnel ne devrait pas pouvoir être réinstaurée par des procédures discursives, comme l'attribution libre de la même valeur référentielle qu'un syntagme nominal à un élément pronominal.

La conclusion de cette analyse, adéquate au cadre qu'on a adopté, est que la coréférence des termes n'est jamais interdite au niveau de la dérivation syntaxique. « *She thinks that Lucie is smart.* » est parfaitement bien formée, et c'est seulement à un niveau post-syntaxique que l'impossibilité de la coréférence intervient pour exclure une certaine interprétation de l'expression. On peut voir ici aussi l'articulation entre un système computationnel qui génère des expressions de manière autonome et un système d'usage qui impose certaines contraintes sur l'usabilité des expressions générées : certaines expressions ne seront utilisables que dans certains contextes, même si elles sont parfaitement bien formées syntaxiquement.

iii) Conclusions

Résumons maintenant la conception de la capacité linguistique humaine, au sens large (c'est-à-dire : à la fois le système computationnel et le système d'usage) qui émane des analyses de cette première partie. Cette capacité est syntactocentrique : la syntaxe en est le cœur, et il n'y a pas de système sémantique indépendant de la syntaxe imposant des conditions

sur la génération des expressions, et en ce sens les dérivations syntaxiques sont au principe de la génération de significations linguistiques. En effet, dans l'approche de type *Crash-proof syntax* présentée dans ce chapitre, seules les contraintes syntaxiques à l'œuvre au cœur même de la dérivation peuvent bloquer la génération d'une expression. Et toute expression dérivée avec succès est en un certain sens, qu'on précisera dans la seconde partie de cette thèse, dotée d'une signification.

Mais, de ce point de vue, notre système syntaxique surgénère car, aveugle à la signification, et également à l'usage, il peut générer un grand nombre d'expressions *inutilisables*. Notre système d'usage permet donc de filtrer parmi les dérivations réalisables celles qui sont utilisables, en fonction du contexte discursif et des circonstances.

En conséquence, il faut distinguer, parmi les expressions qui de fait, n'apparaissent pas dans le discours, entre celles qui n'y apparaissent pas parce qu'elles sont bloquées par le système syntaxique, et celles qui ne le sont pas parce que notre système d'usage les écarte car elles ne sont pas adaptées au contexte. Le critère de distinction entre les deux types d'expressions « impossibles » est la possibilité d'utiliser une expression syntaxiquement acceptable dans au moins un contexte de discours. Mais empiriquement, distinguer les deux types n'est pas une tâche facile, dans la mesure où, comme on le verra de nouveau dans la troisième partie, certaines expressions bien formées ne font parfois sens que dans des contextes très périphériques, et sont en conséquence difficiles à distinguer intuitivement des cas stricts d'échec de dérivation syntaxique. Néanmoins, savoir quelles expressions sont exclues syntaxiquement et lesquelles sont exclues pragmatiquement est une question empirique, et la distinction théorique entre les expressions impossibles et les expressions inutilisables ne nous en semble pas moins nécessaire.

Nous pouvons conclure dans ce cadre que le système syntaxique est *producteur* d'expressions linguistiques. Le système d'usage, par contraste, est avant tout *sélectif* : il exclut, parmi les productions possibles du système syntaxique, celles qui ne sont pas adaptées au contexte.

II – Syntaxe et structure de l'interprétation

21 – Vers une conception syntactocentrique de la structure argumentale

Nous avons conclu la section précédente en adoptant une position défendue par Hinzen (2006 a, b) sur la production syntaxique : nous avons défini cette production comme autonome, c'est-à-dire ne découlant que de principes internes au système syntaxique lui-même. Ainsi, nous avons éliminé tout système sémantique séparé de la syntaxe qui déterminerait si une expression peut ou pas revêtir globalement une signification, et qui serait susceptible de l'écartier comme mal formée en vertu de cette caractéristique. Nous avons cependant complété cette conception par l'affirmation de l'existence de mécanismes de filtrages de certaines dérivations pour des raisons d'usage : certaines expressions ne peuvent pas, dans un contexte donné, être *utilisées* par les locuteurs. Mais cela n'empêche pas les expressions, même inutilisables, d'être porteuses d'un potentiel sémantique déterminé par leur structure syntaxique.

En cela, l'interprétation peut être dite guidée par la syntaxe : une partie au moins de la signification des énoncés dépend de la syntaxe. Il reste cependant à spécifier quels mécanismes *syntactiques* remplissent ce rôle. Or, comme nous allons le voir, même les théories que nous avons définies comme syntactocentriques comme celle de Hinzen ne parviennent pas nécessairement à réaliser pleinement cet objectif, faute de réussir à caractériser des mécanismes intrinsèquement syntaxiques. Ces théories conservent, en effet, des déterminations au sein du système syntaxique qui sont externes au système syntaxique. Notamment, elles recourent à la notion de *trait lexical* comme moteur de la dérivation, dans le cadre de la théorie de la vérification décrite dans la partie précédente (chapitre 11-C, section vi). Or, la notion de trait lexical et la manière dont ces traits sont supposés guider la dérivation sont éminemment problématiques pour une théorie syntactocentrique. D'une part, ils apparaissent souvent comme des moyens *ad hoc* de rendre compte de certains phénomènes syntaxiques. D'autre part, leur localisation dans le lexique est contraire à l'objectif du syntactocentrisme puisque cela signifie que la syntaxe évolue dans la dépendance d'un module externe. Le recours à ce type de traits marque l'ancrage dans des théories qu'on peut définir comme *lexicocentriques*, où la génération des structures syntaxiques et des

significations est en réalité guidée par le lexique, dans la mesure où le lexique lui-même émet des instructions à l'endroit du système computationnel. Au début de ce chapitre, nous nous livrons à une critique de cette tendance lexicocentrique en grammaire générative, qui permet de spécifier certaines exigences d'un cadre syntactocentrique.

Dans cette partie, nous nous pencherons plus précisément sur une dimension de la structure syntaxique des expressions, dont les syntacticiens rendent souvent compte au moyen d'informations lexicales : la structure argumentale. La structure argumentale est ce qui définit au sein des expressions les relations entre les prédicats et leurs arguments, à travers l'attribution par les prédicats de rôles thématiques. La théorie traditionnelle du cadre Principes & Paramètres, par exemple dans Chomsky (1981), pose l'existence d'une structure thématique attachée aux items lexicaux, définissant le nombre, les catégories syntaxiques, et les rôles thématiques des arguments de ces items lexicaux, et que doit suivre la structure syntaxique de la phrase. Rappelons ici brièvement ce que sont les rôles thématiques. Dans la théorie générative traditionnelle, chaque prédicat définit le nombre d'argument qu'il est supposé prendre, ainsi que la nature de ces arguments : ainsi, le verbe *courir* attribue un rôle thématique (un Agent), le verbe *aimer* deux rôles thématiques (un Agent et un Thème), etc. De plus, le « Critère Theta » (*theta-criterion*) impose que chaque argument reçoive un et un seul rôle thématique attribué par l'item lexical dont il dépend, et réciproquement : « Each argument bears one and only one theta-role, and each theta-role is assigned to one and only one argument. » (Chomsky (1981), p. 36) Ce critère est satisfait si les exigences argumentales des prédicats sont toutes remplies : chaque élément de la structure thématique lexicale doit avoir son correspondant dans la syntaxe de la phrase.

Tout comme la notion de trait que nous avons mentionné, celle de rôle thématique renvoie à de l'information lexicale, c'est-à-dire que les besoins de complémentation des prédicats sont marqués dans l'entrée lexicale. Ce type de théories est dit « projectionniste » : un item lexical est dit *projeter* ses arguments, et en ce sens il *guide* la génération syntaxique des expressions dans lesquelles il entre. Cette notion pose donc de gros problèmes pour une théorie syntactocentrique puisque cela signifie que la dérivation syntaxique est en réalité guidée par des éléments qui lui sont externes. Dans un tel cadre, les mécanismes syntaxiques ne peuvent même pas être dits autonomes, et on peut dire qu'il s'agit d'un cadre lexicocentré (Boeckx (2010)), voire sémanticocentré, dans la mesure où les exigences de complémentation des items lexicaux sont souvent tenues pour être les reflets d'exigences de leur sémantique lexicale. Ainsi, la construction d'un cadre syntactocentrique implique de se soustraire à toute influence du lexique dans la construction de la structure des expressions.

Nous choisissons de discuter dans cette partie la question de la structure argumentale car celle-ci est cruciale dans une investigation sur les contraintes de la syntaxe sur la sémantique. En effet, c'est précisément la structure argumentale qui peut être considérée comme déterminant la structure de la signification. Il est donc particulièrement important de montrer qu'on peut rendre compte de la structure argumentale à partir de mécanismes syntaxiques, sans recours à quoi que ce soit d'externe, ni lexical ni plus largement sémantique. Pour commencer, nous discutons la notion de lexicocentrisme, qui nous semble au fondement des problèmes posés par le cadre adopté par Frampton & Gutmann puis Hinzen dans leur appréhension de la syntaxe.

A) Contre le lexicocentrisme

Nous avons présenté à la fin de la première partie de cette thèse le modèle dit *Crash-Proof Syntax* proposé par Frampton & Guttman et repris par Hinzen. Ce modèle est conçu comme une manière de rendre compte de la génération d'expressions signifiantes de manière syntactocentrée, grâce à un mécanisme de blocage *local* s'appliquant lorsqu'une opération ne respecte pas certaines exigences formelles. Par là, il exclut tout blocage sémantique s'appliquant à l'ensemble d'une expression, pour privilégier des blocages locaux. Néanmoins, ces blocages locaux reposent sur un mécanisme de vérification de traits (dans le cadre de la théorie de la vérification présentée en I, 11, C, *vi*). Or, le recours à ces traits, qui sont fondamentalement de nature lexicale, rend les mécanismes syntaxiques dépendants d'instructions lexicales, ce qui remet en cause par définition le caractère syntactocentrique de la théorie.

i) Les traits morphosyntaxiques dans le programme minimaliste

Revenons dans un premier temps sur la notion de traits lexicaux et sa place dans la syntaxe. Cette notion et les mécanismes dérivationnels associés sont très largement adoptés parmi les syntacticiens. Il est donc crucial de les remettre en cause pour parvenir à une conception véritablement syntactocentrique.

Adger (2003) propose une caractérisation particulièrement claire d'une syntaxe informée par les items lexicaux, qu'il définit comme marqués par des traits « morphosyntaxiques ».

Ces traits permettent de construire des relations entre les mots, définis comme des relations d'accord, au sein des phrases : ainsi, un nom pluriel entraîne l'accord au pluriel du verbe ; cette relation est supposée être une relation entre traits, selon un mécanisme déjà décrit dans la partie précédente (vérification des traits dits « ininterprétables »).

Parmi les traits morphosyntaxiques introduits par Adger, on trouve les catégories lexicales (Nom, Verbe, Préposition, Adjectif), les traits casuels (dont la suite *der/den/dem/des* constitue un exemple), les traits temporels... Les traits de genre, nombre et personne sont regroupés sous l'appellation traits-Phi (*Phi-features*).

Pour Adger, le lexique est un ensemble de mots, mais les mots eux-mêmes sont des ensembles de traits, et s'y réduisent. Ainsi, ce sont les traits qui sont primitifs et les mots seconds puisqu'ils sont des ensembles construits à partir des traits. Notons qu'aux traits morphosyntaxiques, qui sont ceux que la syntaxe manipule, s'ajoutent des traits sémantiques et phonologiques, qui sont généralement considérés comme inaccessibles pour la syntaxe. A titre d'exemple de traits sémantiques, Adger donne l'exemple des adjectifs de couleur en gaélique, qui portent des traits déterminant si la couleur est sombre ou clair, si l'objet auquel elle s'applique est naturel ou artificiel, etc. Les traits phonologiques définissent la prononciation du terme auquel ces traits sont attachés.

La distinction entre traits sémantiques et traits morphosyntaxiques est néanmoins délicate : en effet, de nombreux traits morphosyntaxiques semblent pouvoir être *interprétés*, comme le sont les traits [singulier]/[pluriel] et [masculin]/[féminin] qui sont souvent marqués morphologiquement et entraînent des relations d'accord entre les éléments de la phrase, mais peuvent être interprétés. C'est pourquoi certains traits morphosyntaxiques sont réputés interprétables : c'est le cas des traits-Phi, des traits verbaux, des traits de catégories. En revanche, les traits casuels sont considérés comme ininterprétables car, même s'ils peuvent apparaître corrélés avec certains rôles sémantiques, ces relations ne sont néanmoins pas systématiques, et d'autre part c'est la spécification en termes de rôles thématiques qui est supposée prendre en charge la détermination de l'interprétation des éléments de la phrase, et non la marque casuelle. Ce caractère ininterprétable du cas peut être perçu dans la paire anglaise suivante, où le pronom reçoit des cas différents malgré le fait que, selon toute vraisemblance, il reçoit la même interprétation dans les deux phrases :

- (1) a. We all thought him to be unhappy
- b. We all thought he was unhappy

La notion de traits ininterprétables prend une place importante dans le type de conception de la syntaxe que défend Adger : ils servent de moteur à la dérivation. Ils permettent entre autres d'implémenter dans un cadre dérivationnel un élément plus ancien de la grammaire générative nommé la sélection catégorielle (*c-selection*) ou la sous-catégorisation, qui définit la catégorie des éléments qui peuvent fusionner avec une tête. Ici, Adger suppose l'existence de *traits* de sélection catégorielle qui prennent précisément la forme de traits ininterprétables. Par exemple, un verbe requérant un nom pour objet sera dit porter un trait uN qui devra nécessairement être « vérifié » (*checked*) et par là éliminé par le trait interprétable N (pour Nom) porté par son complément (pour une illustration du mécanisme, voir I, chapitre C, section vi). L'opération, qui s'applique plus généralement dans les cas de vérifications de traits ininterprétables, est celle d'Accord (*Agree*) et correspond souvent à ce qu'on nomme couramment accord grammatical (sujet-verbe, nom-adjectif, etc.).

Autre exemple, fonctionnant de manière semblable : les traits casuels. Les traits casuels sont corrélés à des positions syntaxiques particulières, ce que Adger montre à travers les phrases suivantes :

- (2) a. She has kissed her.
- b. *Her has kissed her.

A partir de là, Adger applique les mêmes principes que précédemment pour expliquer le phénomène : la tête T (pour Temps) est porteuse d'un trait ininterprétable de cas nominatif [uCase : nom]. Ce trait s'accorde avec un trait de cas sur le NP sujet. Ce trait sur le sujet est lui-même ininterprétable. Le cas a donc une place particulière au sein de la théorie syntaxique dans la mesure où il est interprétable sur les deux éléments impliqués dans la relation d'accord. Ces accords entre traits ininterprétables garantissent la régulation des positions syntaxiques des syntagmes nominaux, mais sans que cela puisse être vu comme ayant un impact sémantique (par exemple, on garantit que l'on ne peut avoir « Her has kissed she », avec une distribution inverse des cas). Le contenu que l'on peut intuitivement attribuer aux positions syntaxiques forcées par les vérifications casuelles est, comme on l'a vu plus haut, pris en charge par les traits sélectionnels, et par conséquent le cas n'entre pas en jeu dans ce type de déterminations.

Dans tous les cas, l'idée est que les traits ininterprétables forcent une vérification qui a un impact structural mais pas d'impact sémantique. Quelle est la justification de la *nécessité* de cette vérification ? Elle émane d'une contrainte sur les représentations syntaxiques nommée

Full Interpretation, libellée comme suit :

(3) « Full Interpretation: The structure to which the semantic interface rules apply contains no uninterpretable features. » (Adger (2003), p. 66)

Ce principe est logiquement lié à un autre :

(4) « The Checking Requirement: Uninterpretable features must be checked, and once checked they delete. » (Adger (2003), p. 67)

La justification de ces principes est assez simple : pour qu'une expression soit lisible (*legible*) par l'interface sémantique, aucun trait ininterprétable ne doit plus figurer dans l'expression. Ainsi, même si des traits ininterprétables doivent être mobilisés pour mettre en relation (prédicat-argument dans le cas présent) des éléments de la phrase, la structure générée par la vérification du trait est par la suite suffisante pour établir l'interprétation de la configuration obtenue. Le trait utilisé n'a pas en soi d'apport sémantique, mais son utilisation n'en est pas moins indispensable à la construction du sens (de la structure du sens) de la phrase. Il a un rôle, pourrait-on dire, de catalyseur. En postulant que le moteur de la dérivation est précisément la mobilisation de ces traits ininterprétables et leur mise en relation avec des traits interprétables, une théorie comme celle de Adger se donne les moyens de ne pas imposer de contraintes globales sur les représentations, mais y substituent des contraintes dérivationnelles.

Une telle théorie pose plusieurs problèmes cependant. Le premier problème est que des traits de c-sélection spécifiés lexicalement qui *doivent* être vérifiés pour permettre la convergence de la dérivation ne permettent par principe aucune *variation*, et l'on a vu dans cette partie qu'une théorie adéquate de la construction de structures syntaxiques doit justement permettre des variations. Ainsi, Adger donne lui-même l'exemple suivant, dans lequel il ne semble pas voir véritablement de problème, de variation de la catégorie de l'élément qu'un prédicat peut prendre pour complément :

- (5) a. Julie felt hot
- b. Julie felt he was there
- c. Julie felt a twinge in her arm

La catégorie sélectionnée par le verbe *to feel* est variable : on peut avoir un adjectif, une phrase complète, un groupe nominal. Dans ce cas, quel est le trait ininterprétable porté par le verbe : uAdjectif, uPhrase, uNom ? Aucune solution ne semble appropriée dans le cadre spécifié par Adger.

Un problème se pose plus généralement pour la notion générale de traits ininterprétables, qui porte précisément sur leur caractère *ininterprétable*. Cette notion n'est pas bien définie, et est quoi qu'il en soit problématique. D'abord, le caractère interprétable de certains traits réputés tels n'est pas nécessairement évident. Pesetsky & Torrego (2007) notent que des traits réputés interprétables comme ceux de *genre* n'ont pas une interprétation évidente dans tous les cas.

Ainsi, Pesetsky & Torrego notent que ce type de traits entrent dans des relations d'accord semblables aux autres traits morphosyntaxiques, comme dans :

(6) La petite fille marche.

Ici, un trait *interprétable* féminin est associé au nom fille, et des traits *ininterprétables* de genre au déterminant et à l'adjectif. Les traits associés au déterminant et à l'adjectif sont en effet ininterprétables car rien n'apparaît féminin en quelque sens que ce soit dans un adjectif ou un déterminant. Pour que ces traits ininterprétables soient éliminés, une vérification de ces traits par le trait interprétable du nom est nécessaire, dans un cadre comme celui de Adger. Le problème noté par Pesetsky & Torrego est que le genre n'est pas intuitivement interprétable sur tous les noms, comme le féminin sur *table* ou le masculin sur *livre*. La solution proposée est de postuler, à la suite de Chomsky (1981), l'existence d'un domaine sémantique intermédiaire distinct du domaine des entités du monde (le « Domaine D ») où la distinction de genre serait signifiante de manière purement interne au langage. Mais postuler un domaine sémantique d'entités, interne à la syntaxe et où les traits de genre seraient par définition signifiantes, nous semble être une solution parfaitement *ad hoc* au problème de la spécification de la nature de l'(in)interprétabilité des traits morphosyntaxiques.

ii) *Une critique du recours aux traits lexicaux*

Mais quelle que soit la conception des traits morphosyntaxiques adoptée, soulignons qu'une telle approche est incompatible avec une conception syntactocentrique. Ainsi, Boeckx (2010) critique cette tendance (qu'il nomme « *featuritis* ») du programme minimaliste, qu'il

retrouve notamment chez Adger :

« Adger claims that "minimalism is unlike other 'lexicalist' theories in that almost all the interesting structure is syntactic" but then quickly adds "although the information which leads to the building of that structure is entirely lexical", thus recognizing the lexicocentric character of minimalist syntax. » (Boeckx (2010), p. 8, note 4)

D'abord, Boeckx estime que la postulation de traits ne constitue pas une explication :

« Minimalist syntacticians commit an even bigger mistake - one that is rarely if ever highlighted (perhaps because it's shared across frameworks and also because it's so deeply intuitive) - by coding virtually everything they should explain as lexical traits, better known as features » (p. 4)

Ainsi, les traits morphosyntaxiques sont postulés comme attachés aux items lexicaux, et à partir de leurs instructions la dynamique syntaxique peut être décrite. Mais faute de dériver, de construire syntaxiquement les traits eux-mêmes, rien n'est expliqué, et l'introduction de traits ne fait en réalité que repousser le problème : « It should be clear that features and the way we manipulate them syntactically are the problem, not the solution » (p. 6).

Un exemple : les syntacticiens supposent l'existence d'un trait « EPP » (pour « *Extended Projection Principle* » supposé rendre compte du fait que tout verbe tensé dans une phrase requiert un sujet). Ainsi, si on peut avoir « Jean pense *t* avoir *t* mangé » mais pas « Pense Jean avoir *t* mangé », c'est en vertu de ce principe, qui impose que le verbe *penser* reçoive un sujet, et donc que *Jean*, sujet de *manger*, se déplace en position de sujet de *penser*. Mais, même si une généralisation empirique sur la nécessité que tout verbe reçoive un sujet peut être faite, postuler un « trait EPP » ne fait rien d'autre que nommer ce phénomène, pas l'expliquer. EPP ne peut pas être considéré comme une notion primitive, dont d'autres pourraient dériver ; c'est une notion à dériver, si on veut une théorie authentiquement syntactocentrée. En d'autres termes, le recours aux traits morphosyntaxiques maquille des notions dérivées en notions primitives.

En résumé, l'appel à une théorie fondée sur les traits morphosyntaxiques ne permet pas de garantir le caractère syntactocentrique d'une théorie des rapports syntaxe/sémantique, dans la mesure où elle est fondamentalement lexicaliste. Or, une théorie lexicaliste place dans le lexique ce qui fonde la dynamique de la dérivation et les mécanismes syntaxiques ne sont dans un tel cadre pas autonomes.

Or le modèle *Crash-Proof Syntax*, que nous avons défendu dans la première partie de

cette thèse, en raison de ses vertus en tant que théorie dérivationnelle, relève, comme le note Boeckx (2010), de cette conception fondée sur les traits morphosyntaxiques et donc lexicocentrique, et dont on doit en conséquence se distancier. Hinzen défend le cadre *Crash-Proof Syntax* car il permet de ne plus avoir à recourir à des contraintes externes d'un système sémantique pour garantir l'acceptabilité des expressions. Il permet donc d'introduire une hypothèse fondamentale du syntactocentrisme : il n'y a pas de module sémantique indépendant de la syntaxe et interne à la faculté de langage apte à filtrer les productions du système computationnel. Mais en réalité, les traits morphosyntaxiques ne font bien souvent que reprendre les contraintes imposées par des modules sémantiques sous une autre forme. Nous devons donc nous employer à définir une théorie qui permettent de rendre compte des dérivations syntaxiques de manière non lexicaliste.

B) Vers l'abandon des structures thématiques comme structures lexicales

i) Persistance des notions thématiques dans les théories syntactocentriques

Dans cette partie, nous allons nous efforcer de présenter une théorie syntactocentrique de la structure argumentale. Une théorie syntactocentrique requiert que la génération syntaxique ne soit pas guidée par des exigences lexicales. En ce qui concerne plus particulièrement la structure argumentale, cela signifie que nous devons abolir les exigences de complémentation en termes de rôles thématiques localisés sur des items lexicaux (que ce soit sous forme de traits ou pas). Au contraire, nous devons dériver la structure argumentale de la syntaxe elle-même.

Pourtant, l'approche lexicaliste de la structure argumentale est conservée y compris par des théoriciens dont l'objectif est de définir la syntaxe comme autonome. Ainsi, les rôles thématiques sont conservés par exemple par Hinzen. En effet, Hinzen (2006b) argumente en faveur du maintien des rôles thématiques dans la théorie syntaxique. Il estime que le Critère Theta doit demeurer une contrainte sur les représentations syntaxiques, afin que les phrases suivantes puissent être bloquées pour des raisons *grammaticales* (p. 131) :

(1) * Bill loves

(2) * John stinks the room

Hinzen estime qu'une théorie qui placerait les contraintes interdisant ce type d'énoncés dans le domaine de la performance le ferait sans doute en suggérant que ces phrases posent des problèmes d'intelligibilité et non de grammaticalité. Et il ajoute que ce serait « la mauvaise prédiction ». A l'appui de cette remarque, il propose qu'il serait non pas difficile, mais impossible, de comprendre ce qu'est pour quelqu'un d'aimer sans aimer quelqu'un ou quelque chose, ce qui implique qu'une phrase comportant le verbe *to love* soit dotée d'un objet direct. Hinzen soutient en conséquence la nécessité de ce type de critère :

« We are stuck, then, with something like the Thematic Criterion, no matter how austere a minimalist framework we would prefer. Minimally, we would have to assume that verbs are idiosyncratically endowed with thematic features that the grammar must respect. » (2006b, p. 131)

Il ajoute le passage suivant :

« If *Bill loves* receives an interpretation at all, it is the interpretation that Bill loves someone or other. It is not merely hard to understand, that is, but outright impossible for someone to love, although not to love something or someone. » (p. 131)

Il nous semble qu'ici Hinzen justifie les structures argumentales des prédicats à partir de considérations externalistes : en effet, qu'aimer soit une action transitive est de toute évidence une remarque sur les actions externes d'amour. Or, les rôles thématiques ne sont pas supposés refléter les exigences métaphysiques de tel ou tel type d'actions, mais plutôt un sens idiosyncrasique ne retenant, de manière assez arbitraire, qu'une partie de ce qui est instancié dans les actions en question. Ainsi, de telles considérations sont en décalage avec l'approche internaliste que nous cherchons, tout comme Hinzen, à développer.

Quoiqu'il en soit, la question ici n'est pas celle de la justification (externaliste ou internaliste) des rôles thématiques, mais le simple fait qu'ils soient associés à des éléments du lexique. Supposer des exigences de structure argumentale des prédicats qui s'imposeraient la syntaxe nous semble incompatible avec notre projet car en rupture avec le syntactocentrisme. En effet, la dérivation syntaxique est dans ce cas très largement déterminée par des instructions externes et non par des contraintes émergeant de ses propriétés intrinsèques. La question que nous devons poser est alors celle de savoir s'il existe vraiment une quelconque exigence de complémentation de l'item lexical *to love*. En d'autres termes, nous devons nous

demander s'il est pertinent de considérer que les items lexicaux attribuent des rôles thématiques.

Notons qu'Hinzen souligne la nécessité de concevoir les rôles thématiques d'une manière configurationnelle, voire de réduire (« *deflate* ») les notions thématiques à des notions syntaxiques, dans l'esprit de Hale & Keyser (1993, 2002). Mais, ici, il faut indiquer avec Boeckx (2010, note 30) que le projet d'Hale & Keyser est lui-même encore largement lexicaliste (nous reviendrons bientôt sur cette théorie pour le montrer). Ainsi, si nous nous plaçons dans la continuité du projet de Hinzen, nous pensons que la réalisation du projet syntactocentrique dont il est le porteur implique un renversement de perspective sur la question de la structure argumentale. Pour remédier à cela, nous allons présenter à la fin de ce chapitre une théorie qui a pour objectif de construire la structure argumentale dans la syntaxe, et non de la projeter des items lexicaux, de quelque manière que ce soit.

Dans la section suivante nous allons examiner des arguments empiriques pour soutenir l'idée qu'il est nécessaire de supprimer les rôles thématiques de la théorie.

ii) Rôles thématiques et variabilité des relations argumentales

L'attribution par les prédicats de rôles thématiques pose problème non seulement théoriquement, comme on vient de le voir, mais aussi empiriquement, si on les envisage comme ancrés dans le lexique.

En effet, une théorie qui attribue au lexique la responsabilité de l'attribution des rôles thématiques n'autorise *a priori* pas de variations dans la manière dont se réalise dans des phrases la structure argumentale. C'est le cas plus généralement des théories fondant la structure argumentale sur un « lexique statique » (notion empruntée à Ramchand (2008)), c'est-à-dire un lexique qui n'autorise pas de transformations au sein du lexique avant insertion dans la dérivation syntaxique. Les théories appuyant la structure argumentale des prédicats sur des traits morphosyntaxiques sont, comme on l'a déjà signalé, particulièrement concernées par cette remarque sur la nécessaire rigidité de la structure argumentale. En effet, l'un des intérêts de postuler des traits morphosyntaxiques est de rendre compte de la structuration syntaxique à partir des items lexicaux de manière systématique. Si l'on perd cet avantage, alors les traits lexicaux perdent encore un peu de leur intérêt théorique, dont on a déjà souligné la relativité.

Or, force est de constater que la structure argumentale de nombreux prédicats est tout sauf stable. Il existe des variations multiples de la structure argumentale des prédicats, qui

doivent être expliquées. Examinons ces variations, qui constitueront la pierre de touche de notre discussion sur les différentes théories de la structure argumentale.

Le premier type de variation se manifeste par la variation du nombre d'arguments que peut prendre un prédicat :

- (1) a. Jean mange un steak.
b. Jean mange.

- (2) a. Jean a vendu son vélo à Marie.
b. Jean a vendu son vélo.

Il semble ainsi que les arguments des prédicats sont souvent optionnels, qu'ils peuvent être articulés ou pas en position de complément du prédicat sans nuire à l'acceptabilité de la phrase. Or, cela est en contradiction avec l'une des propriétés attachées à la notion même d'*argument* qui est précisément d'être requis pour que la phrase soit bien formée.

Une autre alternance importante est l'alternance dite causative, présente en anglais par exemple :

- (3) a. The glass broke
b. Bill broke the glass

Ici, non seulement le nombre d'arguments d'un même verbe varie, mais qui plus est, la position syntaxique de surface de l'argument incarné par « *the glass* » dans les deux phrases change.

L'anglais montre également une alternance dans les structures à double objets :

- (4) a. Bill gave a cake to Mary
b. Bill gave Mary a cake

On observe encore que certains verbes autorisent une alternance de l'objet direct et d'une phrase prépositionnelle :

- (5) a. Perry hit the fence with the stick.
b. Perry hit the stick against the fence. (Levin & Rappaport-Hovav, (2005))

De plus, la catégorie syntaxique de certains arguments est également variable, comme dans l'exemple déjà donné dans notre discussion de Adger (2003) :

- (6) a. Julie felt hot
- b. Julie felt he was there
- c. Julie felt a twinge in her arm

Plus généralement, l'anglais montre une capacité d'alternance argumentale sur beaucoup de ses prédicats tout à fait fascinante, dont une théorie attribuant une structure argumentale aux items lexicaux aurait sans doute la plus grande difficulté à rendre compte. Par exemple, Ramchand (2008) propose le paradigme suivant :

- (7) a. John ate the apple.
- b. John ate at the apple.
- c. The sea ate into the coastline.
- d. John ate me out of house and home.
- e. John ate.
- f. John ate his way into history.

Borer (2005) propose un paradigme présentant le même type d'alternances :

- (8) a. The factory horns sired throughout the raid
- b. The factory horns sired midday and everyone broke for lunch
- c. The police car sired the Porsche to a stop
- d. The police car sired up to the accident site
- e. The police car sired the daylight out of me

Deux choses doivent être soulignées ici. D'une part, les phénomènes décrits fonctionnent bien pour l'anglais, beaucoup moins pour d'autres langues, comme le français. Est-il alors justifié de s'appuyer sur cette langue pour en conclure à la possibilité d'une grande variation de la structure argumentale et à son autonomie vis-à-vis de l'information lexicale ? Il nous semble que oui : d'une part, une hypothèse tout à fait légitime est que si l'anglais autorise une si grande variation, c'est que la Faculté de Langage l'autorise. Que le français n'instancie pas

des potentialités de variations aussi grandes peut avoir des raisons diverses, reposant par exemple sur une plus grande fixation conventionnelle des structures (voir la fin de notre partie III à ce propos). Notons par ailleurs que le français autorise un éventail de variations également considérable, sinon aussi large que l'anglais.

Ainsi les causatives anglaises se retrouvent dans des structures réflexives en français, ou dans des structures impliquant le verbe *faire*, comme dans :

- (9) a. Pierre a cassé le verre.
- b. Le verre s'est cassé.
- c. L'eau a bouilli.
- d. Pierre a fait bouillir l'eau.

On retrouve également le phénomène d'inversion de l'objet et de la phrase prépositionnelle :

- (10) a. Pierre a tapé son frère avec le bâton.
- b. Pierre a tapé le bâton sur son frère.

Même le phénomène en (7) et (8) se retrouve partiellement en français, avec par exemple le verbe *courir* :

- (11) a. Pierre court.
- b. Pierre court le marathon.
- c. Pierre court les filles/les bars.

(11c) rappelle les structures en (7)/(8), instanciant une transitivisation distincte de celle présente en (11b).

Néanmoins, l'anglais comme le français n'autorisent pas de variations argumentales totalement libres, comme l'indiquent les exemples de variations apparemment impossibles :

- (12) a. John arrived.
- b. * Bill arrived John.

- (13) a. Mary weighs 100 pounds.

b. * Mary weighs.

(14) a. Pierre pèse 100kg.

b. * Pierre pèse.

iii) Conclusions : exigences pour une théorie de la structure argumentale

Une théorie adéquate de la structure argumentale doit, en conséquence, satisfaire deux exigences : d'une part, la théorie doit rendre compte de la variabilité des structures argumentales qu'on vient de montrer, d'autre part, elle doit rendre compte des limitations de cette variabilité. La stratégie de certains syntacticiens, que nous reprendrons à notre compte et tenterons de développer dans la partie III, est de récuser toute contrainte syntaxique sur la structure argumentale et de reporter les limitations dans le domaine de la « connaissance du monde » (notion qui intervenait déjà dans le cadre de la présentation de la notion de stratégie d'interface à la fin de la première partie). Nous étudierons cette conception dans cette partie et surtout dans la suivante. Plusieurs théories existent néanmoins pour rendre compte de la variabilité : certaines s'appuient sur la sémantique lexicale, et se revendiquent par conséquent sémanticocentrées (section C) ; d'autres modifient la conception de la projection argumentale en associant aux items lexicaux, non une structure thématique, mais d'emblée une structure syntaxique, au sein de laquelle des transformations peuvent s'accomplir, ce qui permet en principe de rendre compte des variations (section D). Un théoricien comme Hinzen se place clairement dans cette dernière perspective, qui consiste fondamentalement à syntactiser les structures argumentales tout en continuant à les rattacher aux items lexicaux. Nous présenterons pour terminer une théorie plus radicale qui ne postule pas de relations systématiques entre structures syntaxiques argumentales et items lexicaux, mais conçoit les items lexicaux comme des éléments qui, syntaxiquement parlant, sont librement insérables dans les structures syntaxiques (section E).

C) Rendre compte la variation de structure argumentale par la sémantique lexicale ?

Nous commençons notre discussion sur les variations de structure argumentale par discuter une théorie selon laquelle les possibilités d'insertions des items lexicaux dans des structure syntaxiques sont déterminées par le contenu sémantique des items lexicaux.

Nous discuterons ici les travaux de Levin & Rappaport-Hovav (1995, 2005). Selon ces auteurs, la réalisation syntaxique des arguments est largement prévisible à partir de la signification des verbes avec lesquels ils se combinent. Notons que même dans le cadre de la grammaire générative, des tentatives pour « réduire » les exigences de sélection argumentale à la sémantique des verbes ont été faites : dans Chomsky (1986) par exemple, la structure argumentale du verbe *hit* est analysée comme suivant de la sémantique du verbe, qui s'applique à des situations impliquant deux « choses », ce qui nécessite que les arguments du verbe soient au nombre de deux, un sujet et un objet direct, chacun de catégorie grammaticale NP.

Mais même si la volonté de dériver la structure argumentale de la sémantique lexicale n'est pas nouvelle, la perspective de Levin & Rappaport-Hovav se distingue de l'approche du cadre Principes & Paramètres en ce qu'elle n'implique pas la détermination d'une structure argumentale immuable, mais laisse ouverte la possibilité que le sens lexical permette des réalisations diverses. C'est la différence entre les théories fondant la structure argumentale sur un lexique *statique* (Ramchand (2008)), c'est-à-dire un lexique qui n'autorise pas de transformations au sein du lexique avant l'insertion dans la dérivation syntaxique, et les théories appuyées sur un « lexique dynamique » qui, en revanche, peut introduire des transformations avant l'insertion :

« I think it is possible to distinguish two clear extremes:

(i) *The static lexicon*

The lexicon contains argument-structure information which correlates in a systematic and possibly deterministic way with syntactic structure. The lexicon has its own vocabulary, but there are no lexicon-internal manipulations prior to insertion. Syntactic transformations can alter the manifestation of a particular set of lexical information in a sentence.

(ii) *The dynamic lexicon*

The lexicon contains argument-structure information which correlates in a systematic and possibly deterministic way with syntactic structure. The lexicon has its own vocabulary, as well as lexicon-internal manipulations prior to insertion. Syntactic transformations to account for alternations are kept to a minimum. »

Cette différence permet *a priori* aux théories du lexique dynamique de pouvoir rendre compte de la variabilité de la structure argumentale. Néanmoins, nous verrons qu'elle n'y parvient pas de manière totalement satisfaisante.

Au-delà de cette différence théorique, les auteurs soulignent la nécessité d'élargir les données empiriques de manière à établir une théorie qui englobe l'ensemble des phénomènes pertinents, et non en se contentant de donner des exemples où le rapport sémantique lexicale/structure argumentale est particulièrement « intuitif » (quoique, selon nous, non fondé) comme dans le cas de *hit*.

L'un des aspects soulignés par Levin & Rappaport-Hovav est l'importance de la considération des différences de structure d'expressions corrélées à des différences de sens de leurs verbes.

Premier exemple : la distinction entre verbes inaccusatifs et verbes inergatifs. Les verbes inaccusatifs désignent les verbes intransitifs dont le sujet de surface est en réalité un objet en syntaxe sous-jacente. Ainsi, *John fell* est supposé dérivé de [fell [John]] dont l'objet est ensuite contraint de se déplacer en position sujet (pour répondre à une contrainte syntaxique nommée EPP pour *Extended Projection Principle*, qui exige que tout verbe ait un sujet grammatical), tandis que les verbes inergatifs sont les intransitifs dont le sujet de surface est directement introduit en position sujet. Cette propriété syntaxique est corrélée au caractère d'agent ou de thème dans l'interprétation événementielle : par exemple, quoique apparaissant en position de sujet grammatical, *John* dans *John fell* reçoit le rôle thématique de Thème dans l'interprétation en vertu de sa position initiale d'objet du verbe.

Au départ, certains chercheurs cités par Levin & Rappaport-Hovav (comme Perlmutter (1978)) avaient proposé, pour rendre compte sémantiquement de cette variation, que la classe sémantique de « processus corporels » détermine les verbes qui en font partie à être des inergatifs. Cependant, des données de l'italien viennent contredire ce diagnostic. En italien, le choix de l'auxiliaire est corrélé à la classe du verbe intransitif : les verbes inaccusatifs apparaissent avec *essere*, tandis que les inergatifs apparaissent avec *avere*. Et le verbe *arrossire* (rougir), désignant clairement un processus corporel, est pourtant utilisé avec *essere*. Cela a conduit d'autres chercheurs à proposer que la distinction adéquate est celle entre verbes d'activité, qui prendraient l'auxiliaire *avere*, et verbes de réalisation (*achievement*) (dont beaucoup sont des verbes de changement d'état), qui prendraient l'auxiliaire *essere* (ce qui explique que *arrossire*, verbe de changement d'état, soit associé à *essere*). Que cette analyse

soit juste ou pas n'est pas très important ici, elle a simplement vocation à illustrer le type de raisonnement à l'œuvre dans une théorie de la structure argumentale fondée sur la sémantique lexicale : il s'agit de distinguer deux classes distinctes de structures au moyen d'un critère sémantique, en partant du principe que c'est la différence sémantique qui induit une différence structurale.

Donnons un deuxième exemple. Le statut de synonymes des phrases suivantes a poussé certains chercheurs à attribuer les mêmes rôles thématiques à des éléments dans des positions syntaxiques différentes :

- (1) a. My children fear thunderstorms.
b. Thunderstorms frighten my children.

Ainsi, « *my children* » est supposé recevoir le rôle Expérienceur, tandis que « *thunderstorms* » est supposé recevoir le rôle Thème, dans l'une comme l'autre de ces phrases. Cependant, des observations ont montré que les deux verbes avaient des comportements sémantiques différents. Les verbes de type *fear* impliquent que leur sujet soit le stimulus même de la peur (le même effet s'observe avec *avoir peur/effrayer*) : dans *John feared the article/Jean a peur de l'article*, c'est l'article lui-même, en tant qu'article, qui doit faire peur à Jean (aussi curieux que cela puisse paraître), tandis que dans *The article frightened John/L'article a effrayé Jean*, on a l'interprétation plus raisonnable selon laquelle l'article a causé la peur de Jean, par exemple par son contenu (l'article annonçant, par exemple, un accident nucléaire). L'article n'a pas le même rôle dans les deux événements décrits. En vertu de cela, le rôle thématique du sujet de *frighten* est redéfini comme Cause, tandis que l'objet de *fear* est redéfini comme Stimulus. Le libellé des rôles thématiques impliqués et la nature exacte de la différence sémantique correspondante ne sont pas d'une grande importance ici, l'essentiel est que ces rôles soient tenus pour différents, ce qui permet à la fois d'expliquer la différence de sens entre les phrases, et surtout de rendre compte de la différence de la syntaxe des phrases, dans cette perspective qui s'efforce d'établir que les structures syntaxiques dérivent du contenu sémantique des prédicats.

Troisième exemple, Levin & Rappaport-Hovav suggèrent que la possibilité d'alternance causative en anglais dépend de si l'événement décrit est causé intérieurement ou extérieurement. Par exemple, ils donnent un exemple de verbes d'émission de sons :

- (2) a. The tea kettle whistled.

- b. * The boiling water whistled the tea kettle.
- (3) a. The teacups clattered.
- b. I clattered the teacups as I loaded the dishwasher.

Le verbe *whistle* est ici analysé comme s'appliquant à un événement intérieurement causé tandis que *clatter* est analysé comme s'appliquant à un événement extérieurement causé. En conséquence, de manière relativement intuitive, ce qui est extérieurement causé peut recevoir, dans l'interprétation, un Agent, implémenté en position sujet, tandis que ce qui est intérieurement causé n'est pas susceptible d'être causé par autre chose que lui-même. Notons une limite de cette approche : en toute logique, la distinction entre des prédicats référant à des événements intérieurement ou extérieurement causés devrait se concrétiser dans des distributions complémentaires. Les événements extérieurement causés devraient ainsi se réaliser seulement dans des structures causatives articulant la cause extérieure de l'événement, tandis qu'on observe en réalité que ce type de prédicats peuvent aussi se réaliser dans des structures intransitives, comme dans « The teacups clattered » en (3a). Ainsi, la théorie présentée ici rend compte de l'inexistence de certaines structures (l'impossibilité de l'alternance causative pour les verbes désignant des événements causés intérieurement), mais ne rend pas bien compte de la possibilité de l'existence de certaines autres structures, et surtout de l'alternance des structures associées à certains verbes (la possibilité de ne pas avoir la cause externe articulée explicitement en position sujet pour les verbes extérieurement causés).

Ainsi, ce que développent Levin & Rappaport-Hovav indique que la possibilité que certaines structures soient réalisées avec certains prédicats dépend du sens lexical des prédicats en question, mais cela implique que le sens lexical contienne un ensemble de paramètres permettant de déterminer positivement l'existence de telle ou telle structure d'insertion possible. Mais les observations précédentes sur la grande variabilité de structures dans lesquelles un unique prédicat peut se réaliser (comme dans l'exemple de *siren*) rend peu probable que chacune des possibilités attestées soit fondée sur un élément de la signification lexicale du prédicat. Il faudrait en effet supposer une multitude de paramètres déterminant des possibilités d'insertion syntaxique différentes.

Ainsi, une approche faisant de la sémantique lexicale un élément déterminant positivement les possibilités d'insertion nous semble peu plausible. En revanche, il nous semble plus plausible que le simple fait que les entrées lexicales ne contiennent rien de *contradictoire* avec une réalisation syntaxique suffise pour que l'expression puisse se réaliser.

Nous développerons une approche de ce type dans la partie III de cette thèse.

D) Des configurations syntaxiques pour rendre compte de l'alternance argumentale ?

Nous cherchons à expliquer comment les items lexicaux peuvent être intégrés dans des structures diverses, et nous venons de voir que rendre compte de cette variabilité en recourant au sens des termes ne donne pas de résultats intégralement satisfaisants. Une autre hypothèse est que ces variations soient obtenues par des manipulations *sur la syntaxe*. Les théories en question sont dites *configurationnelles*.

i) Arguments pour une théorie configurationnelle

Une théorie configurationnelle définit la structure argumentale en termes de configurations syntaxiques et non en termes de caractéristiques de la sémantique lexicale ou de la structure thématique des items lexicaux que les structures syntaxiques seraient vouées à refléter passivement. C'est l'objectif de la théorie de Hale & Keyser (1993, 2002). Notons que ces théoriciens ont un argument afin de faire valoir *a priori* pourquoi une théorie configurationnelle est plus appropriée. Il s'agit de l'observation qu'il existe des contraintes générales sur les structures argumentales qu'il est peu plausible de faire reposer sur le sens lexical. La plus évidente de ces contraintes est sans doute la limitation du nombre d'arguments qu'un prédicat peut potentiellement prendre, qui est au maximum de trois, et ce de manière universelle. Or, rien ne semble pouvoir justifier une telle contrainte si les rôles thématiques sont *sémantiquement* fondés, c'est-à-dire si on conçoit un rôle thématique comme étant dérivé des exigences des concepts associés aux prédicats. Par exemple, le concept associé à *vendre* semble exiger quatre compléments (agent, patient, destinataire, prix), mais seuls deux (agent et patient) d'entre eux sont réalisés dans la syntaxe de manière systématique, comme on peut en juger par les phrases suivantes :

- (1) a. Marie a vendu sa voiture à Jean pour 1000 euros
- b. Marie a vendu sa voiture
- c. * Marie a vendu à Jean pour 1000 euros

d. * Marie a vendu

Conceptuellement, le prix est tout aussi nécessaire à la réalisation d'un acte de vente qu'une chose vendue (c'est ce qui différencie le concept de vente de celui de don, par exemple), pourtant sa réalisation *dans la syntaxe* n'est pas requise.

L'explication d'Hale & Keyser de cette contrainte est de montrer que les configurations syntaxiques dans lesquelles les items lexicaux peuvent entrer sont architecturalement contraintes de telle sorte qu'un plus grand nombre d'arguments est impossible. Dans ce cadre, pour le problème qui nous occupe, des contraintes sur les structures doivent également être capables de rendre compte des alternances argumentales observées.

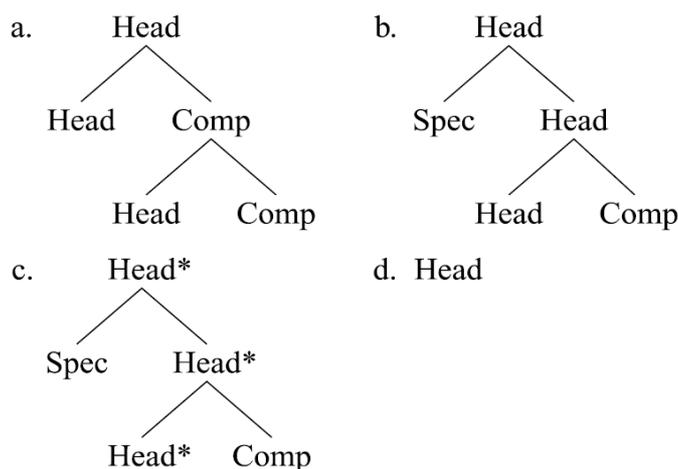
Examinons ce cadre qui, malgré des limites que nous établirons dans un deuxième temps, constitue l'amorce d'un renversement de perspective dans les rapports entre sémantique et syntaxe sur cette question spécifique de la structure argumentale.

Comme nous allons le voir, une telle théorie demeure lexicaliste même si elle associe des *structures syntaxiques* aux entrées lexicales, des « structures syntaxiques lexicales » dans la terminologie d'Hale & Keyser. La phrase suivante, extraite de Hale & Keyser (2002), est emblématique de cette ambiguïté dans leur théorie : « Argument structure is determined by properties of lexical items, in particular, by the syntactic configurations in which they must appear » (p. 1). Hale & Keyser qualifient de « propriété des items lexicaux » les « configurations syntaxiques dans lesquelles ils doivent apparaître ». Hale & Keyser considèrent que l'item lexical spécifie les structures syntaxiques dans lesquelles il peut être inséré, c'est-à-dire qu'il est associé à une structure syntaxique. Hale & Keyser ont une approche tout à fait originale : selon eux, la structure argumentale prend la forme, non d'une structure thématique définissant le nombre et le type d'argument que doit prendre le prédicat, mais d'une structure syntaxique qui est mémorisée dans le lexique. L'intérêt de la théorie est que, partant des configurations associées aux items lexicaux, les possibilités d'alternances sont prédites par la spécification de contraintes sur les mouvements au sein de ces structures (nous présentons cela plus concrètement ci-dessous). Cela implique que, contrairement aux théories fondées sur les rôles thématiques ou des traits ininterprétables, ici le système syntaxique et les configurations sont antérieures logiquement au lexique : il n'y a pas de structure thématique préalable dans le lexique qui déterminerait par la suite certaines réalisations syntaxiques. Surtout, Hale & Keyser proposent une théorie élégante et non *ad hoc* de l'alternance argumentale. C'est-à-dire que les alternances sont prédites par l'architecture de la configuration associée à l'item, au lieu que les différentes possibilités

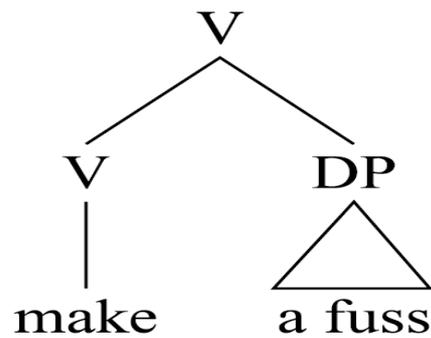
soient associées à l'item sans véritable lien entre ces possibilités. Cela constitue deux avancées certaines, même si la mémorisation dans le lexique pose d'autres problèmes que nous soulignerons plus loin.

ii) *Le modèle d'Hale & Keyser*

Dans le modèle d'Hale & Keyser (2002), les relations syntaxiques de base qui définissent les possibilités de structures argumentales sont au nombre de deux : la relation de spécificateur d'une tête et la relation de complément d'une tête. Ces relations sont les seules sur lesquelles les projections des têtes peuvent reposer. Étant donné ces deux relations fondamentales, Hale & Keyser montrent que seules quatre configurations argumentales de base sont possibles, auxquelles correspondent quatre classes de prédicats. Elles sont représentées ci-dessous :

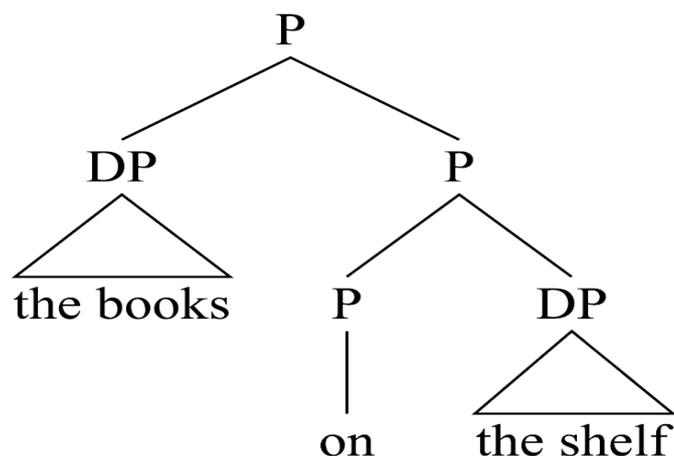


Le cas a. correspond à la possibilité d'avoir une tête projetant un seul argument, en l'occurrence un complément mais pas de spécificateur, comme dans l'exemple suivant, où la tête est *make* :



Les membres de cette classe n'ont pas de spécificateur, prennent un argument unique et sont donc *monadiques*. Bien entendu, un tel prédicat prendra, dans une phrase, un sujet grammatical, et le prédicat apparaîtra donc comme dyadique dans une structure syntaxique complète. Mais l'idée de Hale & Keyser est d'établir ce qui est lexicalement défini dans la structure argumentale. Il y a donc une distinction entre le sujet grammatical d'une phrase, élément introduit par la syntaxe et pour des exigences purement syntaxiques (i.e. qui ne reflètent aucune exigence lexicale), et un spécificateur qui est un élément interne à la représentation lexicale – dont les structures en a. sont privées. L'argument « externe » des prédicats qui se trouve en position sujet des phrases, n'est tout simplement pas un argument des prédicats, car il ne fait pas partie de la structure lexicale projetée par le verbe lui-même⁶.

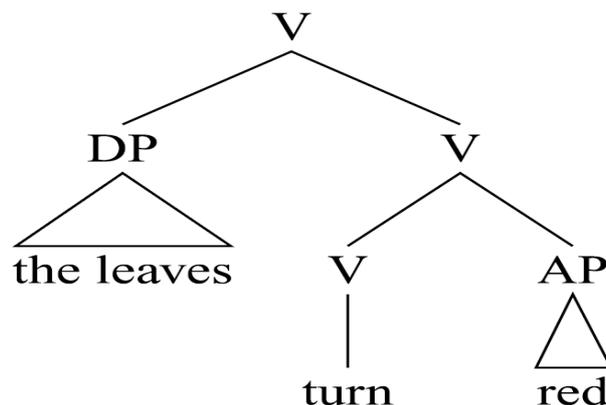
Le cas b. est le cas d'une tête prenant à la fois un spécificateur et un complément, et qui est donc *lexicalement* dyadique. Le cas typique en anglais est celui des prépositions, « on » dans l'exemple suivant du PP (*prepositional phrase*) « the books on the shelf » :



6 L'affirmation que l'argument externe d'un prédicat n'est pas projeté par la structure lexicale est courante dans la littérature depuis une vingtaine d'années, et traverse les barrières d'écoles théoriques. Par exemple, cette idée est également présente dans Kratzer (1996), Pietroski (2003b), et d'autres.

Intuitivement, on peut voir une préposition comme impliquant une forme de prédication entre deux éléments, et il semble donc naturel d'attribuer à ce type d'objet une structure dyadique.

En c. on a la représentation d'un type de tête qui prend un spécificateur mais pas de complément. Cette structure est plus complexe, car elle ne peut être obtenue que par composition : la tête en c. est en fait représentée par Comp, et doit se combiner avec une autre tête, notée Head*, à qui elle impose de prendre un spécificateur. On a ainsi deux structures monadiques combinées, avec une tête prenant un complément et une autre tête, instanciée par ce complément, qui doit apparaître dans une configuration avec un spécificateur. Ces structures sont dyadiques, mais seulement en vertu d'une combinaison de deux structures monadiques attachées à deux têtes distinctes et articulées syntaxiquement : elles sont en conséquence nommées « composites » par Hale & Keyser. C'est typiquement le cas des adjectifs, comme dans l'exemple suivant :



Intuitivement, *red* est attribué à *the leaves*, ce qui justifie de traiter *the leaves* comme le spécificateur de l'adjectif et non du verbe. C'est l'adjectif qui impose au verbe de prendre, dans la structure, un spécificateur.

Enfin, en d., on trouve la possibilité d'une tête ne prenant ni complément ni spécificateur dans sa représentation lexicale (c'est le cas notamment des noms).

A partir de ce nombre limité de configurations syntaxiques potentiellement attachées aux items lexicaux, Hale & Keyser affirment la possibilité de rendre compte de l'essentiel des *alternances argumentales* mentionnées précédemment. Évidemment, l'objectif est de rendre compte de ces alternances tout en conservant des représentations lexicales déterminées,

condition nécessaire pour qu'elles puissent être stockées dans le lexique. Mais ici, les structures lexicales sont déjà des structures syntaxiques, et elles peuvent être déterminées sans pour autant demeurer statiques : en effet, elles peuvent subir des transformations de la même manière que n'importe quelle configuration syntaxique dans la théorie générative, avec en conséquence une exigence de respect d'un certain nombre de contraintes. Mais, plus important, à partir des configurations de base que nous venons de présenter, il est possible de les combiner entre elles, pour créer des structures complexes à partir des structures de base, selon certaines contraintes. Cela permet de rendre compte des possibilités d'alternances argumentales des différents prédicats. Par exemple, en posant certaines représentations lexicales pour des verbes comme *turn* et comme *laugh*, on doit pouvoir expliquer la différence suivante :

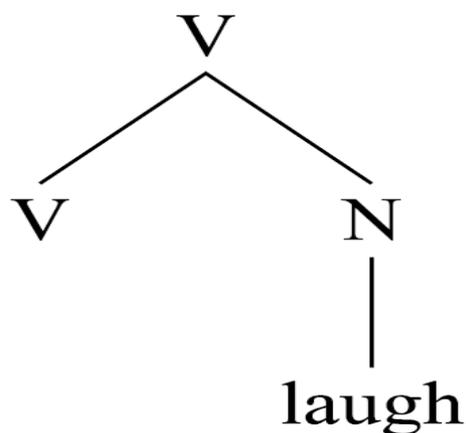
- (2) a. The leaves turned red.
b. The cold turned the leaves red.
- (3) a. The children laughed.
b. * The clown laughed the children.

Hale & Keyser proposent que des verbes comme *laugh* sont des verbes dénominaux dont la structure argumentale est de type a. Les verbes dénominaux sont, comme leur nom l'indique, des verbes dérivés de noms, ce qui signifie que la matrice phonologique de *laugh* est insérée en position de complément de la tête V, puis se déplace pour remplir la matrice de cette tête. Il s'agit d'un processus qu'ils nomment « incorporation » ou « mélange » (*conflation*), tout à fait central dans leur théorie, puisqu'il est l'un des piliers de la possibilité d'alternances argumentales, en permettant aux différentes têtes impliquées dans une structure de partager leur contenu phonologique. L'opération d'incorporation peut être définie comme ceci : lorsque la matrice phonologique d'une tête est vide (i.e. aucun item lexical n'y est inséré), elle doit être remplie. Alors, la matrice phonologique du complément de la tête doit remplacer la matrice phonologique vide de la tête.

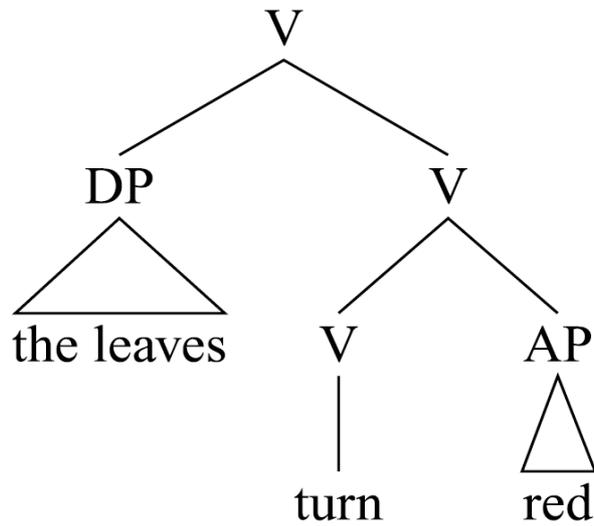
Ce processus d'incorporation est ce qui arrive à un élément comme *laugh*, dans la mesure où il remplit initialement la matrice phonologique du complément (un NP), mais doit pouvoir ensuite remplir la matrice de la tête, ce qui implique que *laugh*, originellement un nom, « devienne » un verbe. Cela explique pourquoi des verbes dénominaux comme *laugh* peuvent avoir la même structure que des verbes comme *make* dans *make a fuss*, tout en apparaissant

comme intransitif (inergatif) : puisque la matrice phonologique du complément se trouve vide après son incorporation dans la matrice de la tête, elle est inaudible et le verbe apparaît comme dépourvu de complément, même si la position de complément en question a effectivement été occupée à un moment donné par l'élément *laugh*. A l'inverse, *make* apparaît comme un transitif, puisqu'il est requis que la matrice phonologique de la tête verbale est directement remplie, tout comme la matrice phonologique du complément qui, dans ce cas, dans la mesure où la matrice phonologique de la tête est remplie, n'a pas le loisir de s'y incorporer.

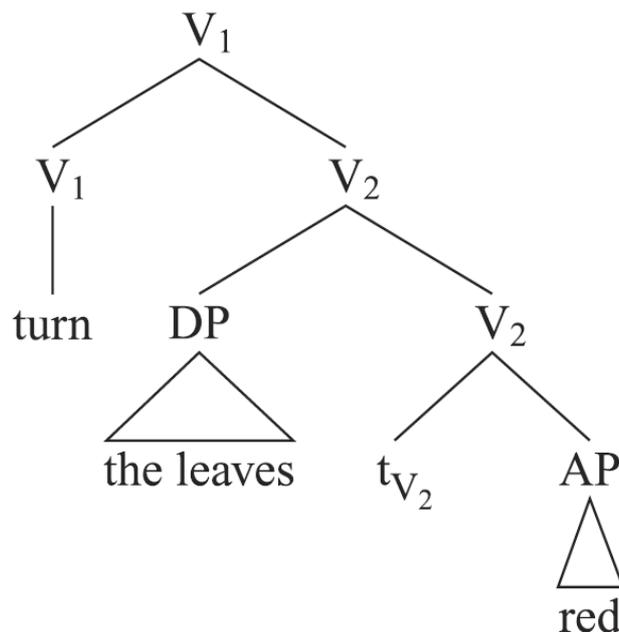
Revenons à la différence, notée en (2)/(3), sur les possibilités d'alternances entre *laugh* et *turn*. L'élément important pour expliquer l'impossibilité avec *laugh* de l'alternance observée ci-dessus avec *turn*, dans tous les cas, est que ce verbe ne projette pas de spécificateur, ce qui est bien le cas dans la structure ci-dessous :



En revanche, on peut considérer *turn red* comme une configuration de type c., avec la structure suivante :

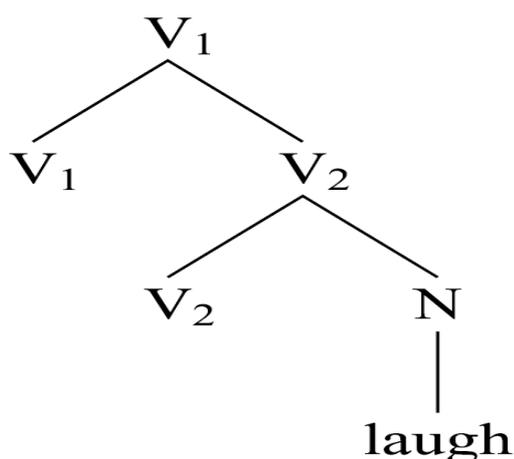


Or, en combinant cette dernière structure avec une tête de type a., on peut déplacer le verbe de sa position initiale vers une position où il apparaîtra en position plus haute dans la hiérarchie de la structure que le spécificateur de la représentation lexicale, faisant ainsi apparaître le spécificateur de V2 en position d'objet de V1, pour donner, comme escompté, *turn the leaves red* (à quoi il suffira d'ajouter un argument externe et des éléments fonctionnels comme le temps, requis par la syntaxe, pour obtenir la phrase complète *The cold turned the leaves red*).



Notons que par contraste, avec le verbe *laugh*, la combinaison avec une tête de type a.

n'aurait pas pu engendrer l'effet voulu :

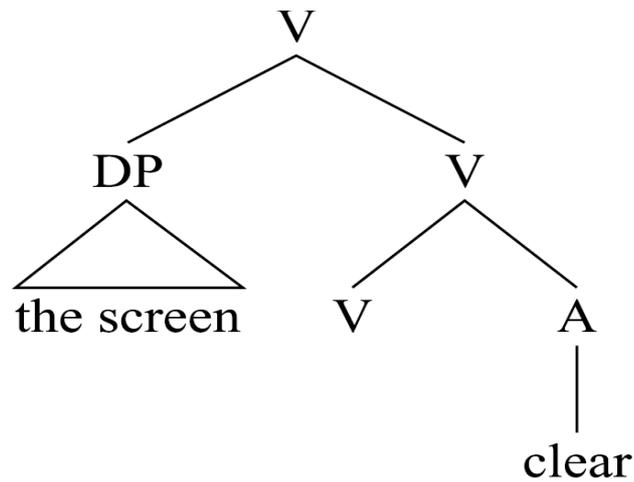


On voit qu'ici, faute de projection d'un spécificateur dans la structure lexicale de *laugh*, il ne peut y avoir d'objet direct du verbe déplacé en position V1. Plus concrètement, *the children* en (3a) n'est pas spécificateur dans la structure lexicale mais un sujet grammatical. En conséquence, un mouvement de *laugh* ne trouverait pas de sujet car ce mouvement ne peut avoir lieu qu'avant l'insertion d'un sujet grammatical. En conséquence, la phrase (3b) ne peut être générée. C'est pourquoi l'alternance argumentale avec un verbe comme *laugh* n'est à juste titre pas prédite par la théorie d'Hale & Keyser, mais l'est avec un verbe comme *turn* : cela est dû à leurs structures lexicales respectives qui autorisent l'alternance dans un cas mais pas dans l'autre. Une telle alternance argumentale représente une transitivisation qui est produite par l'enchâssement d'une structure dyadique dans une structure monadique, permettant la montée de la tête verbale en position de tête de la structure monadique. Notons qu'il est également possible d'enchâsser une structure dyadique de ce type dans une structure monadique sans déplacement de la tête basse vers la tête haute, mais en insérant un autre élément. C'est le cas avec des expressions comme, par exemple, la suivante : « I made the leaves turn red. » Cette possibilité est également prédite par la théorie d'Hale & Keyser : la tête basse, *turn*, ne doit pas nécessairement se déplacer, un autre élément peut tout à fait être inséré dans la matrice de la tête haute.

Les verbes dits « déadjectivaux », dérivés des adjectifs, ont un comportement proche de celui qu'on a observé pour « *turn red* » (ce qui est naturel puisque *red* est lui-même un adjectif). On observe également une alternance argumentale, avec une possible transitivisation, comme on peut le constater dans les phrases suivantes :

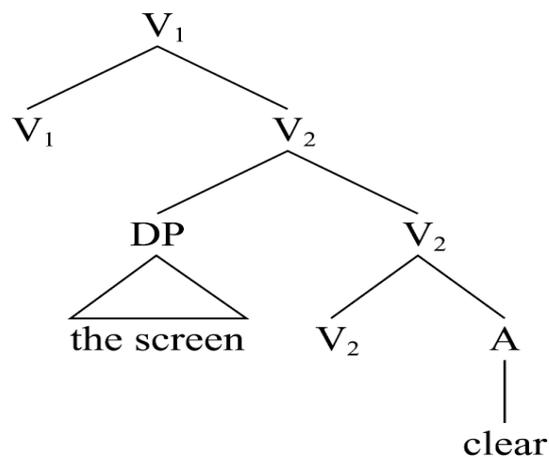
- (4) a. The screen cleared.
 b. I cleared the screen.

Encore une fois, la possibilité d'une transitivisation est impliquée par le fait que *clear* est dans une configuration dyadique « composite » (type c.), comme illustré ci-dessous :



Clear est de type adjectival et est dérivé par un processus d'incorporation, puisque la matrice phonologique du complément (l'adjectif) est incorporé dans la matrice (vide) de la position verbale⁷.

Ici aussi, la transitivisation est rendue possible par l'enchâssement de la structure dyadique dans une structure monadique de type a. :



⁷ Notons que souvent en anglais, et à peu près toujours en français, ce processus est accompagné d'ajouts morphologiques : *short-en* ; é-clair-cir, selon des modalités qui ne nous intéressent pas ici.

La justification est la même que précédemment : la structure associée à *clear* comprenant un spécificateur, ce spécificateur peut jouer le rôle d'objet du verbe dérivé, c'est-à-dire le verbe *clear* devenu transitif une fois la matrice de V2 incorporée en V1, pour donner « *clear the screen* ». Notons que cela explique le comportement des verbes *inaccusatifs*, qui présentent ce type d'alternances. Les inaccusatifs sont conçus comme des verbes ayant un argument interne (le verbe a une structure argumentale de type [*clear [the screen]*]). Mais dans la théorie d'Hale & Keyser, cet argument est repensé comme un *spécificateur*, qui étant interne à la structure lexicale, peut devenir *l'objet* syntaxique du verbe, et apparaître donc comme un objet interne (comme le montrent les structures ci-dessous associées à *clear*).

Le processus d'incorporation est également présent dans les verbes dits de « localisation » (*location*) en anglais, comme *shelf* ou *saddle*. On peut en effet avoir les expressions suivantes :

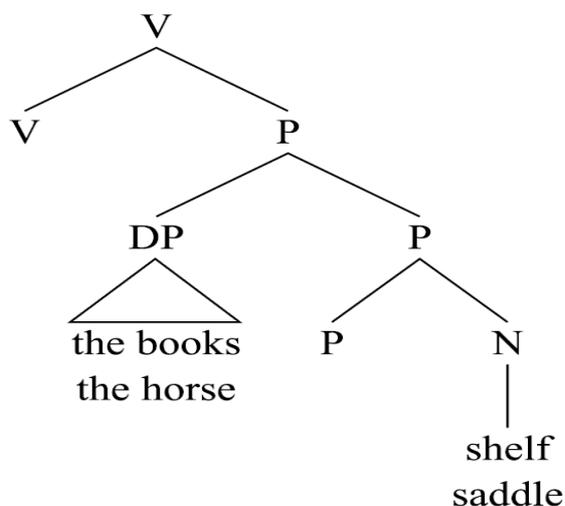
(5) a. She put the books on the shelf.

b. She shelved the books.

(6) a. I fitted the horse with a saddle.

b. I saddled the horse.

Ici, ce sont des têtes de type a. qui sont impliquées. Comme on le voit, la tête P doit avoir une matrice vide, tout comme la tête haute V. Les éléments *shelf* ou *saddle* sont d'abord insérés en position de complément, puis leur matrice phonologique est incorporée à celle de la tête P. Ils correspondent à la structure suivante :

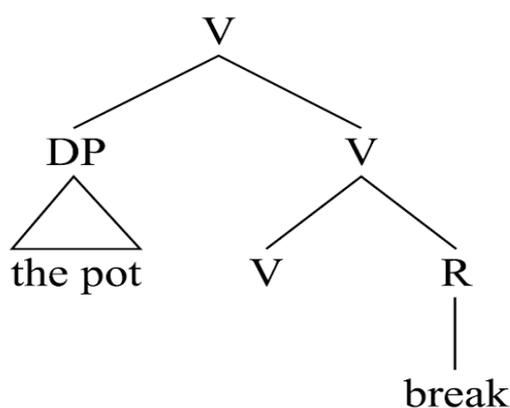


iii) Critique : une théorie qui demeure lexicaliste et projectionniste

La théorie d'Hale & Keyser présente un certain nombre de problèmes, à la fois empiriques et théoriques.

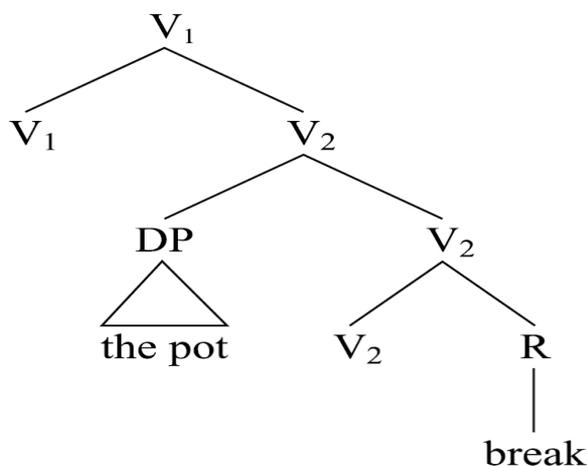
Sur le plan théorique, on peut poser la question : quel est le gain exact de cette théorie par rapport à celles qui théorisent la structure argumentale en termes de rôles thématiques ? Il s'agit, finalement, dans un cas comme dans l'autre, d'associer une structure argumentale à un item lexical. En ce sens, la théorie d'Hale & Keyser demeure projectionniste. C'est bien un item lexical qui requiert des arguments, même si cette exigence est définie *via* un arbre syntaxique.

Néanmoins, il y a un gain théorique incontestable : la structure argumentale et les possibilités d'insertion syntaxique d'un item, sont conçues comme le produit d'un processus syntaxique, l'incorporation, sur une structure argumentale de base (elle même représentée sous la forme d'un arbre syntaxique). Grâce au processus d'incorporation, les alternances de transitivité sont *motivées syntaxiquement* : une fois une structure argumentale « de base » établie pour un item lexical, les possibilités de ses alternances argumentales sont, en principe, intégralement prédites à partir de cette structure et des possibilités de combinaisons avec les autres structures de base, puisque la dérivation syntaxique est contrainte de *suivre* la structure argumentale définie par l'item lexical. Par exemple, pour générer *John broke the pot*, le système syntaxique doit suivre la structure de l'item *break*, associé à la structure ci-dessous (à ce niveau, le spécificateur est vide néanmoins) :



La dérivation est à la fois contrôlée et limitée par le schéma défini par l'entrée lexicale *break*, entraînant d'abord l'incorporation de la racine *break* avec la tête V. Puis un item est intégré à la structure en position de spécificateur (on néglige les catégories fonctionnelles,

comme le Temps). A ce niveau, on a une structure permettant d'obtenir directement *The pot broke*. Et si l'on veut *John broke the pot*, on peut fusionner cette structure avec une autre, de type a., pour donner l'arbre suivant :



Alors, un item comme *make* peut être intégré en V1 pour donner une phrase comme *John made the pot break*. Ou un nouveau processus d'incorporation peut avoir lieu, permettant à *break* d'apparaître en position V1, ce qui délivre l'expression *John broke the pot*, moyennant l'ajout d'un argument externe en position de sujet syntaxique.

Ainsi, on peut dire que la structure argumentale définie dans le lexique innerve la dérivation syntaxique, elle la guide, la contraint, mais seulement par rapport aux possibilités syntaxiques conditionnées par la structure lexicale syntaxique. Ainsi, la théorie d'Hale & Keyser offre une explication plus probante que la plupart des autres théories projectionnistes des raisons pour lesquelles, étant donné la structure argumentale d'un item lexical, cet item lexical peut s'intégrer dans certaines structures syntaxiques et pas dans d'autres. Tandis qu'une conception appuyée sur des structures thématiques ne peut autoriser des alternances argumentales qu'en supposant une *optionnalité* dans la satisfaction d'un rôle thématique (le rôle d'Agent de *break*, par exemple, doit être tenu pour optionnel puisque ce rôle n'est pas attribué dans une phrase comme *The glass broke* par exemple), en contradiction avec le Critère Théta, la théorie d'Hale & Keyser prévoit l'alternance de manière systématique, et qui plus est, en s'appuyant sur des mécanismes syntaxiques, c'est-à-dire sur des processus compatibles avec les hypothèses courantes en grammaire générative⁸.

8 Une précision doit être faite : les structures que nous venons de montrer ne correspondent pas à la dérivation syntaxique réelle. L'intégration de têtes fonctionnelles sont nécessaires. En ce sens, les schémas montrés jusqu'ici ne correspondent pas à des structures syntaxiques réelles mais à des structures abstraites

Ainsi, les alternances sont prédites dans le cadre d'Hale & Keyser au moyen de transformations sur les structures syntaxiques associées aux items lexicaux. En revanche, les structures en question elles-mêmes ne sont pas motivées. Ainsi, parmi les problèmes théoriques que rencontre la théorie, on trouve le fait que l'attribution d'une structure argumentale à tel ou tel item demeure relativement arbitraire. Même si les possibilités d'alternances argumentales sont motivées par les contraintes sur les processus d'incorporation, la structure de base sur laquelle les processus ont lieu n'est, elle, pas dérivée, elle est posée comme une propriété d'un item lexical. Certes, il est possible qu'on puisse produire des généralisations à partir de la catégorie lexicale dont les verbes sont dérivés, et créer, par exemple, des classes pertinentes de dénominaux ou déadjectivaux. Hale & Keyser remarquent que la structure des déadjectivaux (type c.) peut être motivée par le caractère attributif des adjectifs : « It is an essential characteristic of adjectives (in languages that have them as a distinguished category) that they must be attributed of something, regardless of the structure in which they appear. » (2002, p. 9) Mais si cette motivation fonctionne adéquatement pour les déadjectivaux, nous ne pensons pas qu'on puisse justifier de la même manière la structure associée aux dénominaux, et encore moins aux « locatifs » (dont le rapport à la localisation n'est souvent pas particulièrement intuitif).

De plus, Hale & Keyser insistent sur le caractère *idiomatique* des structures argumentales associées aux items lexicaux. Les structures argumentales des verbes sont des sortes d'idiomes, qui doivent être mémorisés dans le lexique :

« In reality, all verbs are to some extent phrasal idioms, that is, syntactic structures that must be learned as the conventional 'names' for various dynamic events. » (1993: 96)

Ainsi, que ces idiomes soient générés ou pas à un niveau prélexical, il n'en demeure pas moins qu'une fois intégrés dans le lexique, ils sont figés, déterminés une fois pour toutes.

Précisons bien que, selon nous, les travaux d'Hale & Keyser constituent une avancée considérable sur le chemin d'une conception des structures argumentales comme des

synthétisant l'information argumentale attachée à un item dans une structure syntaxique. Hale & Keyser le soulignent, à partir de l'exemple *clear* :

« As an aside, we should mention that representations [of argumental structure] do not exist at any stage in the syntactic representations of sentences. Rather, they are used here simply to register the properties of the heads that comprise the lexical item involved (e.g., the specifier requirement of *clear* (...)). The actual derivation of argument structure configurations, like the derivation of syntactic structures generally, proceeds according to the principles of bare phrase structure (Chomsky 1995). We take conflation [= incorporation] to be a *concomitant* of Merge. Thus, when (phonologically null) V and the adjective *clear* are merged to form the derived verbal projection [V [A]], conflation "happens immediately." » (2002, p. 17-18)

configurations syntaxiques, mais ils conservent une dimension projectionniste, puisque l'information lexicale demeure au principe de la structuration syntaxique des expressions où les items lexicaux apparaissent. Une telle conception tombe donc, elle aussi, dans le travers d'une syntaxe lexicocentrée, déterminée par des propriétés des items lexicaux. Boeckx (2010, note 30) le souligne : le modèle d'Hale & Keyser demeure projectionniste, quoique d'une manière tout à fait hétérodoxe.

Outre ce problème théorique, le fait d'attacher à un item une structure argumentale, qu'elle soit de nature purement lexicale ou lexico-syntaxique, revient à rigidifier considérablement les possibilités d'insertion de l'item, ce qui amène des problèmes pour l'adéquation empirique. Même si le processus d'incorporation permet de motiver une *relative* plasticité de la réalisation argumentale d'un item lexical par rapport à une conception postulant une grille thématique rigide à satisfaire, la plasticité réelle des items est souvent plus grande encore, et n'est pas nécessairement prévue par les processus supposés par Hale & Keyser. Par exemple, rappelons l'étonnant pouvoir de variation d'un verbe comme *siren* :

- (7) a. The fire stations sired throughout the raid.
- b. The factory sired midday and everyone stopped for lunch.
- c. The police sired the Porsche to a stop.
- d. The police car sired up to the accident.
- e. The police car sired the daylights out of me.

Ou encore, soulignons ces exemples donnés dans Borer (2005) :

- (8) a. Bill laughed his way into the executive suite.
- b. Marcia whistled the thief away.

Ou encore, dans Ramchand (2008):

- (9) Michael ran Karena to the coconut tree.

Comment Hale & Keyser peuvent-ils rendre compte de cette étonnante variabilité avec le faible nombre de structures de base et d'opérations qu'ils supposent dans leur modèle ? Il nous semble que cette plasticité n'est compatible avec aucune théorie qui conçoive la structure argumentale comme établie une fois pour toutes dans le lexique : à partir du moment où des

exigences argumentales ont été posées dans le lexique, rendre compte des « exceptions », c'est-à-dire des structures moins communément rencontrées devient difficile. Ainsi, comme toute théorie lexicaliste, la théorie d'Hale & Keyser sous-génère : un certain nombre de structures (c'est-à-dire : l'instanciation de structures différentes impliquant le même item lexical) attestées dans le langage ne sont pas prédites par leur théorie, tout comme les autres théories associant une structure argumentale déterminée dans le lexique aux items lexicaux.

Mais, par ailleurs, il faut noter que la théorie d'Hale & Keyser surgénère, et les auteurs doivent en conséquence recourir à des mécanismes additionnels pour exclure la possibilité de certaines structures, comme celle attestée dans le paradigme suivant en d. :

- (10) a. The kids splashed mud on the wall.
b. Mud splashed on the wall.
c. The kids smeared mud on the wall.
d. *Mud smeared on the wall.

En l'occurrence, ils proposent d'expliquer l'impossibilité de la structure en d. au moyen de caractéristiques de la sémantique lexicale des items :

« There is another possibility, one that requires us to depart somewhat from our program of focusing primarily on the role of syntactic configuration in the study of argument structure. It is generally agreed that certain aspects of the meanings of lexical items are relevant to their functioning in syntactic structures. We are referring here not to meanings that stem from the configurations in which they appear (e.g., the so-called theta-roles, and the various eventuality relations such as causation, coincidence, affectedness, change of state, and result) but to features of the lexical semantics of individual items, often of an “encyclopedic” character (in the sense of Marantz 1997). We believe that the contrast between smear-type and splash-type verbs is to be found in this realm, though it has clear syntactic correlates. » (2002, p. 35)

Dans le cas de *splash/smear*, Hale & Keyser ont recours à un « trait de manière » (*manner feature*) de la sémantique lexicale des verbes, qui dans le cas de *splash* mais pas de *smear*, est dit « interne », donc associé dans les phrases données en exemple à *mud*, qui peut en conséquence se trouver en position sujet. Mais le verbe *smear*, par contraste, a plutôt un trait de manière qui le relie à son argument externe, interdisant la montée en position sujet de l'argument interne.

Pour donner un autre exemple, Hale & Keyser (2002) recourent à ce type d'analyses pour expliquer la possibilité (ou l'impossibilité) des formations dites moyennes (*middles*), avec des

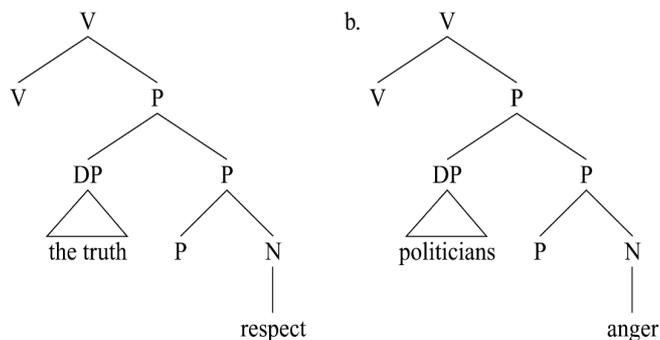
verbes d'expérience. Il s'agit de phrases du type :

- (11) a. Politicians anger easily.
 (cf. The truth angers politicians.)
 b. This colt frightens easily.
 (cf. Loud noises frighten this colt.)
 c. I worry easily.
 (cf. Economic downturns worry me.)
 d. Children bore easily.
 (cf. Adult talk bores children.)

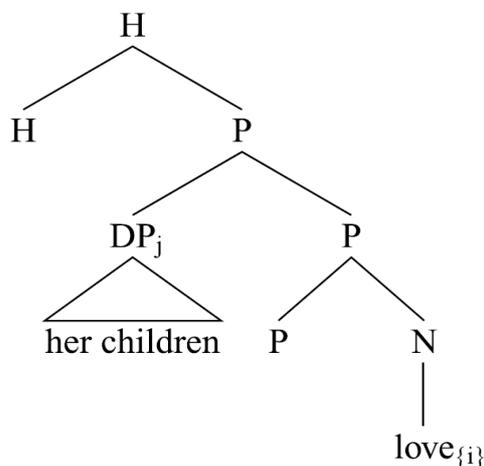
Ces phrases contrastent avec l'impossibilité de constructions moyennes avec certains autres verbes :

- (12) a. *The truth respects easily.
 (cf. We respect the truth.)
 b. *John's talent envies easily.
 (cf. Everyone envies John's talent.)
 c. *French films love easily.
 (cf. My kids love French films.)
 d. *The Misumalpan languages know easily.
 (cf. Most Sumus know at least two Misumalpan languages.)

Ce contraste n'est pas prédit par la stricte théorie d'Hale & Keyser, pour qui les structures argumentales de ces verbes sont identiques en (11) et en (12). Par exemple :



En conséquence, pour ce type d'alternance également, Hale & Keyser ont recours à des éléments de sémantique lexicale. L'idée est que les verbes avec lesquels l'alternance n'est pas possible sont ceux qui requièrent un expérimentateur sujet. Cela est noté dans la structure à travers des indices, indiqués dans la structure suivante :



L'indice *i* associé à *love* doit nécessaire être lié, et ne peut pas l'être par le spécificateur du PP, *her children*, porteur lui aussi d'un indice, mais différent. En conséquence, un argument externe doit être ajouté, porteur de l'indice *i*, en position de spécificateur de la tête H.

Hale & Keyser montrent que certains verbes d'« impact » ont le même comportement :

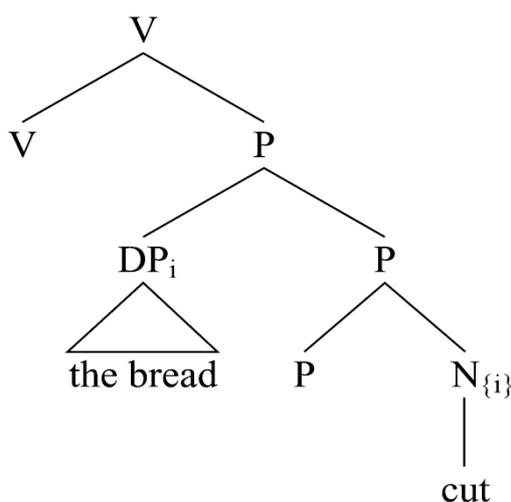
- (13) a. i. I kicked the wall.
 (cf. give the wall a kick)
 ii. *This wall kicks easily.
- b. i. He punched the bag.
 (cf. give the bag a punch)
 ii. *This bag punches easily.
- c. i. She slapped the fender.
 (cf. give the fender a slap)
 ii. *This fender slaps easily.

Et, de la même manière, la raison en est que le complément de P doit être lié à sa « source », ici conçue comme un Agent, porteur d'un indice identique, et qui doit apparaître en position d'argument externe, dans la mesure où clairement le spécificateur du PP (*the wall*

dans la phrase avec *kick* par exemple), ne peut pas jouer ce rôle de source. En revanche, les verbes de « séparation matérielle » ont en commun avec les verbes où l'expérimentateur est l'objet (comme *frighten*) d'autoriser l'alternance :

- (14) a. i. I cut the bread.
 ii. This bread cuts easily.
 b. i. He sliced the salami.
 ii. Salami slices easily.
 c. i. She dented the fender.
 ii. This fender dents easily.

Dans ces cas-là, cette possibilité est ouverte par le fait que le complément de P porte un indice, mais que cet indice est partagé par le spécificateur du PP :



La justification est de nature *sémantique* : une coupure est une propriété acquise par l'objet coupé, tout comme la peur est une émotion induite chez la personne correspondant à l'objet, c'est-à-dire au spécificateur du PP.

On retrouve dans ce type d'analyse, notons-le, ce qui constitue le cœur de la théorie de Levin & Rappaport-Hovav, à savoir une contrainte du contenu lexical des termes, de leur sémantique lexicale sur les possibilités d'alternances argumentales. Pour Hale & Keyser, il s'agit de fait de « réparer » les imperfections de la théorie, quand les configurations lexico-syntaxiques qu'ils postulent ne font pas les prédictions adéquates, en ayant recours à des

éléments lexico-sémantiques.

Mais, si des considérations sémantiques sont quoi qu'il en soit nécessaires pour filtrer certaines expressions, la question se pose de savoir s'il est encore judicieux de supposer des contraintes additionnelles définies par de l'information structurale dans le lexique, que ce soit sous forme de structure thématique ou de structure syntaxique lexicale. La section suivante a pour objectif de défendre la possibilité qu'il n'existe aucune contrainte syntaxique sur l'insertion des items lexicaux dans les structures.

E) L'approche exo-squelettale : une approche syntactocentrée non lexicaliste

L'approche que nous venons de présenter peut être considérée comme configurationnelle puisqu'elle conçoit les structures argumentales comme des configurations syntaxiques. Mais en attachant ces configurations à des items lexicaux, dont elles deviennent des propriétés immuables, elle demeure projectionniste. Nous pensons qu'une approche configurationnelle *et* non-projectionniste, donc non-lexicaliste, est plus à même de rendre compte du large spectre des alternances empiriques de structures argumentales, tout en étant plus satisfaisante théoriquement car elle permet de préserver l'autonomie de la syntaxe. De telles approches existent dans la littérature syntaxique. Il s'agit des approches dites constructionnistes ou constructivistes : la structure argumentale des items lexicaux n'est pas déterminée, dans ce type d'approches, par ces items lexicaux eux-mêmes, mais par la syntaxe. Cette théorie est défendue notamment par Borer (2005). Nous consacrons la suite de cette section à la discussion de sa proposition.

i) L'approche de Borer : un cadre syntaxique « exo-squelettal »

La linguiste Hagit Borer entend renverser le schéma traditionnel de détermination de la structure argumentale : selon elle, les différentes théories existantes, par-delà leurs profondes divergences théoriques, partagent fondamentalement une même conception de la détermination de la structure argumentale par la sémantique lexicale. Si cela était totalement assumé par Levin & Rappaport-Hovav, et plus ou moins par les conceptions fondées sur la notion de rôle thématique, nous venons de voir que Hale & Keyser, qui nieraient

probablement que leur théorie soit de cette nature, ne parviennent pas à échapper totalement au fait d'attribuer un rôle à la sémantique lexicale dans la *génération* des structures argumentales elles-mêmes, au cœur même de la dérivation syntaxique. Ainsi, Borer (2003, 2005) entend s'attaquer aux conceptions reposant sur le schéma suivant représentant les rapports entre sémantique de l'item lexical et structuration syntaxique.

(1) « (Semantics of Lexical item) => Predicate-Argument structure => structure (syntactic or lexical) »

A la place, Borer propose la direction d'explication inverse :

(2) « Syntactic structure => event structure => interpretation of arguments »

Tandis que la structuration de l'interprétation dans le premier type d'approche est déterminée par le contenu lexical, dans cette approche c'est la structure syntaxique qui détermine la structuration de l'interprétation de manière autonome. Dans cette section, nous présentons le cadre syntaxique sur lequel repose la théorie de Borer, sans nous préoccuper de la manière précise dont les structures contraignent l'interprétation. Nous revenons sur la question de l'interprétation dans le deuxième chapitre de cette partie.

Borer qualifie le premier type d'approche d'« endo-squelettal » (*endo-skeletal*), dans la mesure où l'item lexical y définit le « squelette » autour duquel la structure syntaxique est construite. A l'inverse, Borer nomme sa propre approche « exo-squelettale » : le squelette de la structure syntaxique repose sur des mécanismes computationnels intrinsèquement syntaxiques, indépendants des propriétés des items lexicaux. En conséquence, la structure argumentale, mais également les types de catégories grammaticales (noms, verbes...), sont des propriétés dérivant *de la structure*, et *non des items lexicaux*. Cette exigence est résumée par Borer de la façon suivante :

« a. All aspects of the computation emerge from properties of structure, rather than properties of (substantive) listemes [= items lexicaux].

b. The burden of the computation is shouldered by the properties of functional items, where by functional items we refer both to functional vocabulary (including all grammatical formatives and affixation) and to functional structure. » (2005, II, p. 11)

Ainsi, un système syntaxique exo-squelettal doit, selon Borer, avoir accès à une liste

d'items lexicaux reliés à des concepts, stockés dans une « encyclopédie » : ces éléments du lexique sont dépourvus de toute information structurale, mais sont en revanche associés à une riche information encyclopédique. Une phrase est construite à partir d'une liste d'items définissant un « domaine lexical » (L-D). Parallèlement, un lexique *fonctionnel* contient les « formatifs grammaticaux » qui peuvent être des traits de pluriel <pl>, de temps <pst>, ou encore des déterminants comme *the*.

Borer (2005) introduit ainsi une distinction très ferme entre vocabulaire conceptuel (« items de classes ouvertes », les classes ouvertes en question désignant les classes comme les verbes, les noms, les adjectifs, dont le nombre d'éléments est virtuellement infini) et vocabulaire fonctionnel, membres de classes fermés : le vocabulaire fonctionnel comprend les quantificateurs, les prépositions, les marqueurs de temps, des affixes (marqueurs morphologiques de l'adjectif par exemple), les cardinaux, etc.

Le vocabulaire conceptuel est très flexible, un item ne déterminant pas sa catégorie grammaticale par exemple : ainsi, on peut supposer l'existence d'un item *autoris-* dans le vocabulaire conceptuel susceptible d'être décliné comme verbe à différents temps (*autoris-a*, *autoris-e*, etc.), nom (*autoris-ation*), etc. Le vocabulaire fonctionnel est précisément ce qui impose une catégorisation grammaticale aux items conceptuels en fonction de leur positionnement syntaxique : par exemple, « *autorisai*ent » devient un verbe au passé pluriel en vertu de sa terminaison ; « *trois chats* » ne peut compter comme un nom singulier ou un nom massif, en vertu de la présence d'un cardinal et du marqueur du pluriel ; etc. Ainsi, les items lexicaux conceptuels sont dépourvus, avant leur insertion dans la syntaxe, des affixes marquant morphologiquement les verbes ou les adjectifs, ils ne les acquièrent qu'au sein de la dérivation syntaxique.

Les éléments du vocabulaire fonctionnel déterminent donc les catégories grammaticales des éléments auxquels ils sont associés dans les structures syntaxiques ; mais par conséquent ils déterminent aussi la structure des expressions où ils rentrent : les marqueurs de temps verbaux imposent la construction d'un syntagme de type TP (syntagme verbal). Ainsi, les items fonctionnels sont les piliers, dans le système de Borer, de la structuration syntaxique. Par exemple, soit un domaine lexical L-D auquel est fusionné le trait temporel <pst> :

(3) [T <pst> T [L-D sink, boat, dog]]

Le formatif <pst> impose une projection fonctionnelle de type T (pour *Tense/Temp*s). Le système computationnel exige ici la fusion d'un des éléments du domaine lexical avec le trait

de la projection fonctionnelle T. Aucune contrainte n'existe sur quel item encyclopédique doit être inséré, ni dans la syntaxe, ni dans la caractérisation lexicale des items lexicaux eux-mêmes. En revanche, le système computationnel implique que l'item fusionné à T soit classifié comme verbe, qu'il soit la tête de la projection fonctionnelle associée au domaine lexical qui en conséquence est de type VP. Borer suppose qu'un mécanisme post-dérivationnel, probablement de nature phonologique, est responsable des accommodations que peut connaître l'item lexical maintenant classifié comme verbe et auquel est imposé un accord pour le temps. Les différentes possibilités de structures émergeant de ces différentes contraintes dérivationnelles pour le domaine lexical sont indiquées ci-dessous avec entre parenthèses à la fin la forme que prend l'item lexical une fois classifié comme verbe et accordé :

- (4) a. [T [Vsink]-<pst>T [VP [V~~s~~ink], boat, dog]] (sank)
 b. [T [Vdog]-<pst>T [VP sink, boat, [V~~d~~og]] (dogged)
 c. [T [Vboat]-<pst>T [VP sink, [V~~b~~oat], dog]] (boated)

On le voit, n'importe lequel des items du domaine lexical peut être fusionné à T et classifié comme verbe. La classification grammaticale d'un terme dépend donc de l'élément fonctionnel qui est inséré dans la dérivation et qui détermine, pour des raisons internes au système computationnel, la classification des items encyclopédiques au cours de la dérivation. Par exemple, *dog* pourra être classifié différemment dans les configurations suivantes :

- (5) [D <...>D [L-D dog]] => L-D=NP
 [T<...>T [L-D dog]] => L-D=VP
 [# <...># [L-D dog]] => L-D=NP

Ainsi, moyennant l'insertion d'items fonctionnels additionnels (pluriel, quantité...), la dérivation à partir du domaine lexical ci-dessous peut générer différentes phrases toutes *syntactiquement* correctes. Entre autres :

- (6) a. The boat will dog three sinks
 b. The dog will sink three boats
 c. The boat will sink three dogs
 d. Three sinks will boat the dog

Ici, on constate que plusieurs des structures potentiellement générées dans l'exemple choisi ne sont « pas possibles » en anglais courant. Néanmoins, dans le cadre proposé par Borer, aucune de ces phrases n'est incorrecte *syntactiquement*. Mais cette impossibilité est conçue par Borer comme ne dépendant pas de contraintes du système computationnel, mais d'incompatibilités entre le contenu conceptuel d'un item et le type d'interprétation imposé par la dérivation syntaxique. Pour le moment, rappelons le cadre défini dans la partie précédente : le système syntaxique est intégralement autonome et dépourvu de contraintes imposées par un système sémantique externe. L'important est donc de comprendre que pour le système computationnel, les items lexicaux qui sont mis à sa disposition sont strictement équivalents : ils n'imposent aucune contrainte structurale puisqu'ils sont dépourvus d'information structurale, et il n'a pas accès directement à l'information conceptuelle qui lui est associée. Tant qu'on reste dans le strict cadre du système syntaxique, des phrases *The boat dogged the sink* ou *The sink boated the dog* ne sont pas moins bien formées que *The dog sank the boat*.

Qu'est-ce qui permet malgré tout d'écartier un certain nombre d'expressions « impossibles » dans un tel cadre ? Toujours dans le cadre défini dans la partie précédente, il doit s'agir d'impossibilités d'usages. Selon quelles modalités exactes ? Nous poserons cette question dans la troisième partie de cette thèse.

ii) Les conditions sur les dérivations

Penchons-nous maintenant plus précisément sur les contraintes sur les dérivations que le système syntaxique proposé par Borer impose.

Les contraintes sont très différentes de celles des modèles traditionnels. Ainsi, Borer (2005) note que dans son système, les notions traditionnelles de têtes, de spécificateurs et de compléments, doivent être repensées dans la mesure où elles dénotent, dans les modèles traditionnels, des éléments liés à une conception projectionniste de la structure argumentale. Il s'agit donc de repenser ces notions de manière purement syntaxique. Pour les mêmes raisons, l'ordre relatif des nœuds fonctionnels ne peut pas être motivé par des exigences des items lexicaux. Par exemple, l'insertion d'un élément temporel ne peut être déclenché par des exigences du verbe, puisque le verbe est construit dans l'interaction même avec la projection temporelle, qui doit donc lui préexister dans l'ordre de la dérivation (i.e. l'item lexical est classifié comme verbe seulement quand il est inséré sous un item fonctionnel temporel).

Ainsi, l'architecture des expressions, dans un tel cadre, doit reposer exclusivement sur

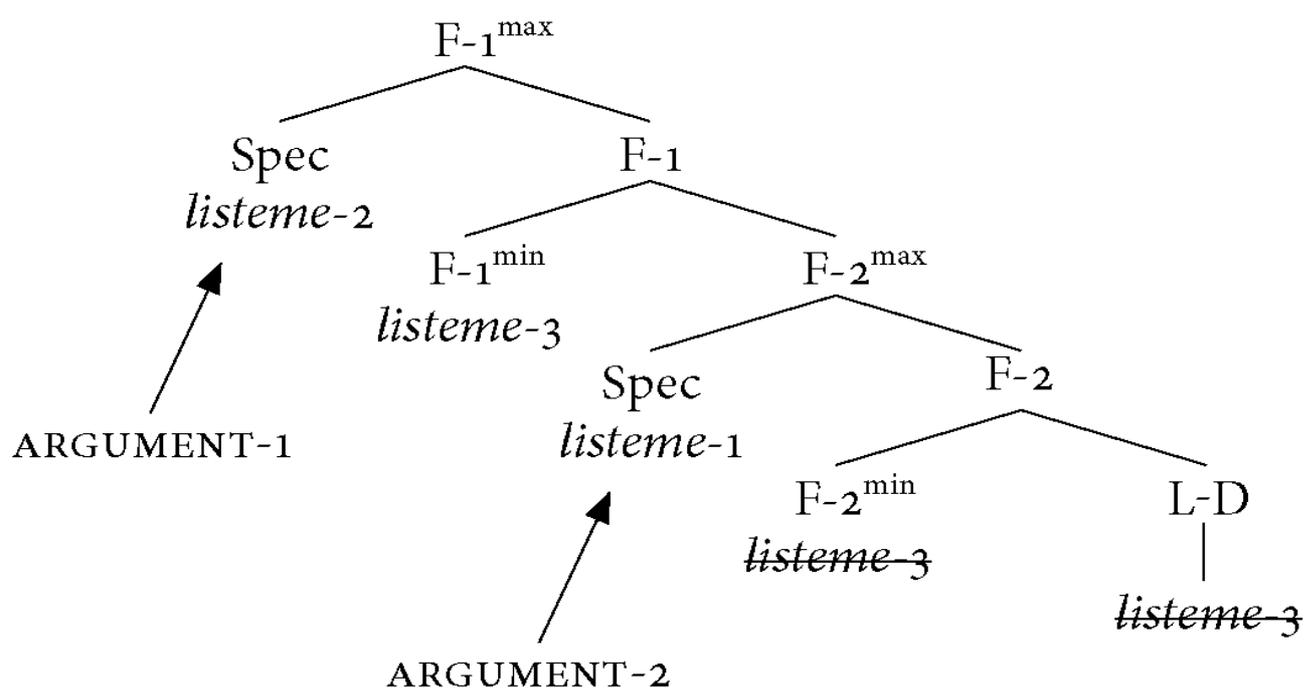
des principes internes à la Faculté de Langage, donc des principes intrinsèquement syntaxiques, et non sémantiques ou lexicaux. En effet, Borer (2005, II, p. 11) défend l'idée que la structuration syntaxique repose sur des propriétés des éléments fonctionnels, et que ces éléments fonctionnels et leurs exigences structurales sont innées et universelles. Notamment, la hiérarchie observée entre les différents items fonctionnels est un fait empirique dont il est difficile de rendre raison, et qui par conséquent peut être considéré comme un *donné* syntaxique. Elle précise : « They are, in a sense, 'pure' syntactic structures, which cannot be otherwise derived. » Evidemment, il serait souhaitable de pouvoir dériver ces structures syntaxiques, en montrant comment la hiérarchie elle-même est rendue nécessaire par des exigences internes au système (ce que note Boeckx (2010)). Une première approche peut néanmoins se satisfaire, sans doute, de cette supposition, permettant d'en explorer les conséquences, sans doute assez largement indépendantes des principes sur lesquels l'architecture repose.

Notons qu'il ne s'agit pas dans ce cadre de *rejeter* les notions de têtes, de spécificateurs, de compléments, mais bien de les *réanalyser* comme intrinsèquement syntaxiques, et donc comme ne suivant pas de contraintes de sélection lexicale. Les contraintes suivantes sont ainsi posées par Borer :

« a. All phrasal projections have an X_{max} and an X_{min} (but (...) these are derived notions, rather than primitives, and the same node may be both X_{max} and X_{min}).

b. Every phrasal projection has at most one specifier and at most one complement (specifically, there is a unique maximal daughter of X_{max} which enters specifier-head relations with X_{min}). »

Cela posé, Borer propose le schéma abstrait de dérivation suivant :



Dans ce schéma de dérivation, trois listèmes sont introduits, ainsi que deux projections fonctionnelles. Les éléments fonctionnels catégorisent les éléments L-D (par exemple, si F-1 est T, L-D sera V). Le listème 3 est choisi comme tête, arbitrairement, mais une fois cela établi, les autres éléments de L-D doivent être fusionnés dans des projections non-minimales.

Ainsi, les contraintes sur les dérivation, dans un tel système, émergent de la Faculté de Langage, et prennent la forme d'un ordre hiérarchique d'introduction de différents items fonctionnels impliquant certaines formes de la structuration.

Par exemple, si le domaine lexical est {dog, sink, boat} et que F-1 est T, alors on peut avoir l'ensemble de structures correctement dérivées suivantes :

- (7)
- a. (The) *dog boat(ed)* (three) *sink(s)*.
 - b. (The three) *sink(s)* *fooaf(ed)* (some) *dog(s)*.
 - c. (The) *sink(s)* *dog(ged)* (the) *boat*.
 - d. (The) *boat(s)* *dog(ged)* (the) *sink*.
 - e. (The three) *dog(s)* *sank* (the) *boat*.
 - f. (The) *boat sank* (the) *dog(s)*.

iii) Conclusions

L'approche proposée ici permet de faire basculer le poids de la computation du lexique vers le système computationnel. Cela comporte plusieurs avantages. D'abord, en ne faisant pas dépendre la construction syntaxique d'items lexicaux, on garantit une plus grande généralité des mécanismes de structuration syntaxique, alors que la dépendance aux items lexicaux le fait reposer sur des idiosyncrasies lexicales. De plus, il est difficile de faire reposer ces idiosyncrasies sur autre chose que sur la sémantique lexicale des items en question, ce qui amoindrit la thèse d'autonomie de la syntaxe. Enfin, adossé au gain de systématisme dans la syntaxe, une théorie exo-squelettale permet de fonder une plus grande liberté dans l'usage des items lexicaux, ce dont on notera les conséquences importantes dans la troisième partie de cette thèse.

Nous avons ici introduit de manière minimale une conception constructiviste de la syntaxe. Dans le chapitre suivant, nous allons montrer que cette conception permet de bâtir une conception syntactocentrée de *l'interprétation*.

22 – Une conception syntactocentrée de l'interprétation sémantique

La conception que nous venons de présenter nous fournit un cadre adéquat à une conception syntactocentrique de la sémantique. Dans un premier temps, nous allons montrer en quoi les tentatives de conceptions syntactocentriques de la sémantique fondées sur les rôles thématiques ne sont pas intégralement satisfaisantes. Puis nous reprendrons notre investigation du modèle proposé par Borer pour montrer comment il fournit des outils plus satisfaisants pour bâtir une théorie syntactocentrique.

Introduisons dès maintenant une précision sur la nature de la théorie syntactocentrique que nous recherchons. Deux conceptions de la théorie syntactocentrique sont possibles : une théorie syntactocentrique *radicale* s'efforce de dériver la signification de la structure intégralement de ces principes syntaxiques, jusqu'à *réduire* tout effet sémantique structural à son correspondant syntaxique. Mais il est possible d'avoir également une théorie syntactocentrique *modérée* où ces effets sémantiques ne sont pas intégralement *réductibles* à la stricte composition syntaxique dans sa dimension formelle, dans la mesure où, pour ainsi dire par définition, l'émergence de catégories sémantiques substantielles requiert toujours quelque chose de plus que les simples principes formels dont la syntaxe étroite est faite. Dans cette dernière approche, qui sera celle qu'on défendra dans cette partie, la perspective est celle d'une unification des dimensions syntaxiques et sémantiques au sein du système computationnel, plutôt qu'une tentative de réduction de l'une de ces dimensions à l'autre.

A) Quelle interface syntaxe-sémantique ?

Pour commencer ce chapitre, nous allons présenter une théorie offrant un cadre approprié à l'étude des rapports syntaxe-sémantique, fondant une interprétation syntactocentrée. Puis, nous montrerons quel apport peut avoir une théorie exo-squelettale de la syntaxe dans un tel cadre.

Pietroski (2002, 2005) développe une théorie permettant de dériver les formes sémantiques des expressions à partir de la syntaxe, sous formes de structures événementielles. Mais il ne le fait pas à partir d'une théorie syntaxique exo-squelettale, et demeure en

conséquence dans un cadre lexicaliste. Néanmoins, outre cette hypothèse et certains aspects de son implémentation, le cadre qu'il construit nous semble très largement adéquat.

L'idée de Pietroski est d'analyser toute expression comme ayant pour forme sémantique une conjonction de prédicats. Par exemple, l'expression *Pat hugged Chris quickly* peut être représentée dans un cadre néo-davidsonien associant aux phrases des représentations sémantiques de la forme suivante, incluant une quantification sur les événements :

(1) $\exists x [\text{Agent}(x, \text{Pat}) \ \& \ \text{Hugging}(x) \ \& \ \text{Theme}(x, \text{Chris}) \ \& \ \text{Quick}(x)]$

Comment rendre compte d'une telle forme sémantique dans une conception syntactocentrique ? Dans une conception syntactocentrique, chaque élément de cette forme sémantique doit être le corrélat d'un élément dans la syntaxe. Pour que l'interprétation soit syntactocentrique, il faut au moins que ce qui ne relève pas du contenu *conceptuel* des éléments, c'est-à-dire la *structure* de la signification, ou « signification structurale », suive de la syntaxe.

Or, certains éléments de la forme sémantique ne sont pas des corrélats manifestes d'un élément dans la forme syntaxique de surface de la phrase. D'abord, à quoi correspond la quantification sur les événements, et la variable d'événement elle-même ? Ensuite, d'où viennent les conjonctions « & » dans la forme sémantique, alors que l'item *and*, dont elles seraient intuitivement le corrélat, n'apparaît à aucun moment dans la phrase ? Enfin, certains éléments de la phrase, comme le montre la représentation sémantique événementielle, correspondent à des prédicats prenant directement l'événement pour argument, d'autres entrent en relation avec l'événement à travers un prédicat qui ne correspond pas en tant que tel à un élément de la phrase mais à un *rôle thématique*. Quel mécanisme syntaxique occasionne une telle distinction ?

i) Un événement dans la syntaxe ?

Pietroski note (2005, p. 75) que c'est une chose de constater que les phrases peuvent être employées pour décrire des événements (une affirmation peu discutable), et autre chose de soutenir la théorie selon laquelle les phrases *signifient* qu'il existe tel ou tel événement. Les phrases complètes expriment des jugements de par le fait qu'elles contiennent une quantification sur les événements : elles affirment l'existence d'un événement (pas nécessairement de façon descriptiviste ou externaliste) ayant telles ou telles propriétés. Le

cadre conjonctiviste et événementiel permet de donner une solution au problème de « l'unité de la proposition » : les phrases complètes (qui, dans l'approche philosophique standard, ont la particularité d'« exprimer une proposition ») ajoutent quelque chose qui n'émane pas simplement de la suite des mots ou syntagmes qui les constituent, elles ajoutent quelque chose qui les définit comme phrases, comme sémantiquement complètes, et ce « quelque chose » peut être vu comme une quantification sur les événements. Pour que cela soit compatible avec un cadre syntactocentrique, il faut prouver qu'une quantification sur les événements existe dans la forme sémantique de l'expression, et cette quantification est le corrélat d'un élément syntaxique. Pietroski offre justement une gamme de justifications pour cette idée : nous les présentons ci-dessous, tout en soulignant leur caractère inabouti.

Pietroski (2005, § 3.5) suggère d'abord que la synonymie entre *Brutus stabbed Caesar* et *There was a stabbing of Caesar by Brutus*, montre que la première phrase implique une quantification sur les événements. La deuxième phrase quantifie ouvertement sur les événements à travers le syntagme « *there was* », et si on admet qu'elle signifie la même chose que la première, on a une raison de penser que la structure sous-jacente des deux phrases est la même, et que la première comprend donc également une quantification, cachée cette fois-ci. La phrase *Brutus stabbed Caesar* doit ainsi contenir une clôture existentielle sous-jacente, tandis que cette clôture est contenue explicitement dans la phrase avec le nom. Pietroski souligne qu'il est possible de poursuivre le discours après les deux phrases avec « *It was done quickly* », où *it* peut-être vu comme référant anaphoriquement à l'événement décrit par la première phrase, ce qui tendrait à montrer qu'il y a dans les deux cas un événement auquel l'énoncé fait référence. Cependant, il est moins clair que la première phrase puisse être suivie par « *It was quick* », tandis que c'est tout à fait possible pour la seconde. De même, tandis que *There was a stabbing of Caesar by Brutus, that was quick*, est acceptable, *Brutus stabbed Caesar, that was quick* ne l'est pas si « *that was quick* » est tenu pour caractériser l'événement. Ainsi, la possibilité d'une reprise anaphorique de l'événement sur lequel est supposée porter la quantification n'est pas garantie dans tous les cas. Bien entendu, il est tout à fait vraisemblable que ces faits soient explicables par bien d'autres mécanismes que l'absence de structures sémantiques communes, et ces observations ne montrent en rien qu'il n'y a pas de quantification sur les événements dans le type de phrases que nous considérons. Mais cela montre néanmoins que l'argument de Pietroski n'est pas concluant pour démontrer qu'il y a effectivement une telle quantification.

Pietroski reprend ensuite les arguments de type davidsonien fondés essentiellement sur des schémas d'implications entre phrases. Par exemple, Pietroski (2002) présente le

paradigme suivant, inspiré de Davidson (1967) :

- (2) a. Brutus stabbed Caesar
- b. Brutus stabbed Caesar with a knife
- c. Brutus stabbed Caesar on the Ides of March
- d. Brutus stabbed Caesar with a knife on the Ides of March
- e. Brutus stabbed Caesar on the Ides of March with a knife.

N'importe quel locuteur compétent est apte à reconnaître que c. ou b. impliquent a., que le couple formé de b. et c. implique d. et e. (qui s'impliquent mutuellement). Or, ces implications suivent directement si les représentations sont bien de type événementiel. Ainsi, l'implication entre b. et a. est adéquatement saisie par leurs structures sémantiques supposées :

- (3) $\exists x [\text{Agent}(x, \text{Brutus}) \ \& \ \text{Stabbed}(x) \ \& \ \text{Theme}(x, \text{Caesar}) \ \& \ \text{With-a-knife}(x)]$
 $\Rightarrow \exists x [\text{Agent}(x, \text{Brutus}) \ \& \ \text{Stabbed}(x) \ \& \ \text{Theme}(x, \text{Caesar})]$

Pietroski souligne également que certaines expressions sont adéquatement interprétées comme la mise en relation, interne à la phrase, de plusieurs événements entre eux. Par exemple, *after* dans la phrase suivante indique une succession temporelle qui peut être intuitivement tenue pour une relation entre deux événements successifs :

- (4) Booth fled after he shot Lincoln.

En conséquence, sa représentation sémantique contient des quantifications existentielles sur deux événements distincts, mais reliés entre eux précisément par le corrélat de *after* :

- (5) $\exists \{ \text{Fled}(\text{Booth}, e) \ \& \ \exists [\text{After}(e, f) \ \& \ \text{Stabbed}(\text{Booth}, \text{Lincoln}, f)] \}$

After apparaît comme un prédicat binaire satisfait par des paires d'événements. Ainsi, nos intuitions sur la signification des expressions semblent adéquatement caractérisées par une analyse en termes d'événements.

Au-delà du fait qu'ils soient concluants ou pas, un problème se pose pour ces arguments : ils sont fondés sur l'adéquation d'une analyse événementielle avec nos intuitions *sémantiques* sur la signification des expressions et le rapport des expressions entre elles. Ainsi, il n'y a pas

de raison de croire à partir de ces seuls arguments que l'interprétation événementielle est fondée dans la syntaxe. L'interprétation pourrait provenir, non d'un mécanisme syntaxique, mais d'un mécanisme post-syntaxique de nature sémantique par exemple : une règle d'interprétation pourrait imposer un format général qui ferait qu'une expression, pour être « propositionnelle », doit être close existentiellement. Ce dont on a besoin, dans un cadre syntactocentrique, sont donc des arguments démontrant une interaction entre l'interprétation événementielle et la structure *syntaxique*.

De façon pertinente de ce point de vue, Pietroski (2005, §3.5) mentionne le paradigme suivant, exhibant certaines restrictions liées à la dimension aspectuelle des expressions :

- (6) a. Pat cleaned the room for an hour
- b. Pat cleaned the room in an hour
- c. Pat cleaned rooms for an hour
- d. *Pat cleaned rooms in an hour

L'impossibilité de d. repose sur une incompatibilité entre le caractère indéfini de l'objet et le caractère nécessairement télique (prenant fin) de l'événement décrit par la phrase. Pietroski estime que si les expressions n'impliquaient pas de quantification sur les événements, il serait difficile d'expliquer ce type de généralisation, dans la mesure où les phrases prépositionnelles impliquent précisément des restrictions sur le *type d'événements* que la phrase peut décrire. Si ce type de schémas nous semble être au cœur d'une justification de la structure événementielle des phrases, l'exemple donné par Pietroski, en tant que tel (c'est-à-dire sans davantage de précision sur l'implémentation syntaxique du phénomène), demeure compatible avec une explication sémantique et non syntaxique. Cela est dû au fait que ce qui explique ici la variation télique/atélique semble relever de caractéristiques internes de l'objet direct (son caractère massif ou comptable), tout comme dans des exemples impliquant la variation massif/comptable :

- (7) a. Bill drank coffee for an hour/*in an hour
- b. Bill drank a cup of coffee *for an hour/in an hour.

Néanmoins, Rosen (1999) donne des exemples supplémentaires de la manière dont certaines caractéristiques des *structures* impliquent certaines contraintes ou variations dans l'interprétation événementielle. Par exemple, dans les exemples suivants, l'ajout d'un *objet* fait

varier l'interprétation entre une lecture de l'événement comme *activité* (événements s'étendant dans le temps mais ne prenant pas nécessairement fin) et comme *accomplissement* (événement atteignant nécessairement une fin à un moment donné) :

- (8) ADDITION OF DIRECT OBJECT
 - a. Bill ran for 5 minutes/*in 5 minutes (activity)
 - b. Bill ran the mile *for 5 minutes/in 5 minutes (accomplishment)
- (9) COGNATE OBJECT
 - a. Terry sang for an hour/*in an hour. (activity)
 - b. Terry sang the ballad ?for an hour/in an hour. (accomplishment)
- (10) X'S WAY CONSTRUCTION
 - a. Terry sang for an hour/*in an hour. (activity)
 - b. Terry sang her way to the Met in 10 years/*for 10 years. (accomplishment)
- (11) FAKE REFLEXIVE
 - a. Terry sang for an hour/*in an hour. (activity)
 - b. Terry sang herself to sleep in an hour/*for an hour. (accomplishment)

Ces éléments sont plus concluants que ceux avancés par Pietroski car ici c'est bien une modification de la *structure* qui entraîne une variation des types d'événements exprimés, et non la simple nature des éléments présents dans la structure. Mais, encore une fois, sans indication d'une implémentation syntaxique précise rendant compte des mécanismes à l'œuvre dans ces phénomènes, on ne peut donner de réponse tranchée à la question de savoir si, et surtout comment, la quantification sur l'événement est effectivement réalisée dans la syntaxe. Ainsi, faute d'une théorie sur la manière dont cette quantification sur les événements pourrait émerger de la syntaxe, sans se réduire à un simple effet interprétatif associé aux phrases dans un module post-syntaxique, c'est-à-dire sans la spécification d'une position syntaxique où pourrait se loger la variable d'événement, on n'a en rien motivé une vision syntactocentrée de l'interprétation. En d'autres termes, il faut une théorie de où et comment l'élément événementiel et sa quantification sont effectivement implémentés dans la syntaxe.

De nombreuses propositions ont été faites dans la littérature (Higginbotham (1985) par exemple) pour articuler effectivement l'élément événementiel dans la syntaxe. L'approche de Higginbotham en fait un argument du verbe, au même titre que les Agents et les Thèmes. Cela pose évidemment problème, car d'une part cet élément n'apparaît jamais en structure syntaxique de surface, et d'autre part, il faut supposer une réalisation syntaxique différente des

autres arguments du verbe. Nous verrons plus tard en revenant sur la théorie de Borer qu'il est possible de donner une théorie plus pertinente de l'articulation syntaxique de l'événement – tout simplement en accordant à l'événement sa propre projection fonctionnelle. Dès maintenant soulignons qu'une théorie lexicaliste, désirant qu'un argument d'événement, comme les autres arguments d'un verbe, soit projeté par le verbe lui-même, connaît inévitablement des difficultés pour situer cet élément dans la structure syntaxique, tout simplement car dans bien des cas, les positions syntaxiques sont déjà occupées par d'autres arguments.

ii) Concaténation et conjonction

Le point suivant concerne la question de savoir comment est dérivée l'interprétation conjonctive des représentations sémantiques événementielles, dans la mesure où, en apparence, rien n'y correspond dans la structure syntaxique des énoncés correspondants. En réponse à cela, la théorie de Pietroski s'efforce d'établir qu'il existe une interprétation systématique et uniforme de l'opération syntaxique de concaténation comme signifiant la *conjonction*, ce qui permet de rendre compte de la présence de ces conjonctions dans la forme sémantique des expressions.

Comme on l'a vu dans la première partie de cette thèse, l'opération syntaxique fondamentale est l'opération de fusion (*merge*), que Pietroski nomme pour sa part *concaténation*. Toute dérivation syntaxique opère par application successive de la fusion de deux éléments (ces deux éléments formant dans la suite de la dérivation un nouvel élément susceptible d'être fusionné à son tour). Or, dans le cadre proposé par Pietroski, la conjonction est considérée comme le corrélat sémantique de l'opération syntaxique de concaténation.

Dans l'exemple (12), chaque & correspond à une concaténation de deux items dans la syntaxe, et donne lieu à une conjonction de prédicats monadiques dans la représentation sémantique :

(12) $\exists x$ [Agent(x, Pat) & Hugging(x) & Theme(x, Chris) & Quick(x)]

Dans la mesure où on dispose 1) d'une théorie de la composition syntaxique dont le mécanisme fondamental est la fusion ou concaténation, 2) de représentations sémantiques plausibles des expressions comportant des conjonctions, et 3) d'une homologie structurale entre les deux, puisque la conjonction correspond systématiquement à la concaténation,

conclure que la conjonction est la signification de la concaténation est la meilleure explication disponible. Mais, pour rappeler la distinction entre syntactocentrisme radical et modéré, il n'est pas certain qu'il soit possible de *réduire* pour autant la conjonction à la concaténation (ce qui serait la voie choisie par un syntactocentrisme radical), au sens où il est peu vraisemblable que le contenu de l'interprétation conjonctive dérive de la concaténation, qui est une opération formelle en tant que telle privée de contenu et donc *a priori* compatible avec n'importe quelle interprétation : en effet, toutes choses égales par ailleurs, la conjonction, la disjonction, la négation, mais aussi *Pierre, cheval, ou petit*, sont des interprétations compatibles avec la concaténation. Simplement, la Faculté de Langage a établi que la signification de la concaténation est la conjonction. Si nous voulons défendre une théorie syntactocentrique simplement *modérée*, nous pouvons nous contenter de cette corrélation systématique, et nous abstenir d'exiger une justification de cette corrélation, tout comme nous n'exigeons pas nécessairement, dans l'état actuel de la théorie, une justification des principes de la théorie du liage, ou d'autres phénomènes syntaxiques ayant des effets sémantiques.

Notons cependant qu'ici une théorie syntactocentrique simplement modérée n'est pas pour autant triviale. En effet, au-delà de la nature de la signification de la concaténation, nous devons insister sur l'importance qu'il y a à avoir une signification *uniforme* de la concaténation (quelle qu'elle soit). D'une part, dans le cadre d'une théorie syntactocentrique, et même d'une théorie compositionnelle, on désire que le mode fondamental de combinaison des éléments délivre une signification *uniforme et systématique* à travers ses usages. D'autre part, Pietroski souligne que l'uniformité de l'effet interprétatif d'une opération syntaxique la rend facile à acquérir par les enfants dans la phase d'acquisition du langage. Si l'on considère que la concaténation est une opération uniforme syntaxiquement (par exemple, si elle est formellement identique qu'un adjectif ou qu'un argument soit fusionné), les apprenants pourront actualiser très rapidement ce mécanisme interprétatif (qu'ils détiennent probablement de manière innée). S'il y a ne serait-ce que deux manières d'interpréter la concaténation, les apprenants devront apprendre à choisir entre les deux suivant les cas, ce qui imposera un effort supplémentaire considérable. C'est l'un des arguments contre certaines théories adverses, qui proposent que le mécanisme de concaténation n'ait pas *une* interprétation, mais au moins *deux* en fonction de s'il s'agit de la concaténation d'un adjectif ou d'un argument, comme on va le voir dans le paragraphe suivant. Pietroski devra proposer un autre mécanisme pour rendre compte de la différence entre adjectifs et arguments, mais l'un des intérêts de sa théorie dans une étude des langues comme objets *naturels* est précisément de conserver une signification déterminée pour l'opération la plus fondamentale de la syntaxe.

iii) Conjonctivisme contre fonctionisme

Nous devons montrer en quoi un cadre conjonctiviste est plus adapté que les cadres alternatifs, qui proposent une autre interprétation de la concaténation pour rendre compte de la sémantique des expressions des langues naturelles. Le cadre alternatif le plus courant est le cadre fonctioniste, qui attribue à au moins une partie des opérations de concaténation une interprétation comme fonctions. En somme, il s'agit de trancher entre les deux possibilités suivante de modes d'interprétation, pour une phrase comme, par exemple, *Pat hugged Chris* :

- (13) a. $H(p, c)$
b. $\exists x [Agent(x, p) \& H(x) \& Theme(x, c)]$

Les labels *p* et *c* désignent ici des individus (en l'occurrence Pat et Chris) qui participent à l'événement, *x* est une variable d'événement, *H* est le prédicat *hug*. Mais *H* n'a pas du tout le même statut sémantique dans les deux cas. En (13a), *H* est une fonction satisfaite par des paires d'individus. En (13b), *H* est un prédicat unaire satisfait par les événements. Étant donné les indices mentionnés tendant à montrer que les phrases des langues naturelles incluent effectivement des quantifications sur les événements, l'inclusion dans la théorie conjonctiviste d'une quantification sur les événements plaide en sa faveur. Néanmoins, on doit souligner qu'il est possible d'implémenter une quantification sur les événements dans un cadre fonctioniste, avec des représentations du type $\exists e H(p,c,e)$ ⁹. Il s'agit donc d'évaluer l'adéquation empirique des deux conceptions pour déterminer la signification la plus plausible de la concaténation.

L'interprétation fonctioniste rappelle la conception frégréenne de la composition sémantique comme saturation de prédicats insaturés¹⁰. Dans ce type de conceptions, la contribution sémantique des prédicats, comme *sang* dans *Pat sang*, est une *fonction*, et le mode de combinaison syntaxique a pour contribution sémantique l'application de cette

9 Il s'agit d'ailleurs de la conception de Davidson (1967), où la phrase « Plum stabbed Green quickly » est représentée comme :

$$\exists e [PastStabbingOfBy(Plum, Green, e) \& Quick(e)]$$

Une telle conception combine le fonctionisme (une tête lexicale fonctionnant comme un prédicat insaturé réclamant deux compléments, plus un argument événementiel) et le conjonctivisme, puisque les adjoints sont associés via la conjonction de prédicats monadiques.

10 Pour une théorie fonctioniste standard, voir Heim & Kratzer (1998).

fonction à un argument fonctionnel saturant le prédicat, apporté par les compléments ou spécificateurs. Ainsi, *Pat sang* peut être représenté sous la forme $F(a)$, où a représente Pat et F la fonction correspondant à *sang*.

Une telle conception pose des problèmes théoriques. Elle est notamment éminemment lexicaliste : en effet, les prédicats doivent, par définition, être spécifiés comme insaturés dans le lexique, et associés à un nombre déterminé d'arguments qu'ils doivent nécessairement recevoir pour déterminer une valeur de vérité. De nouveau, les règles de composition sémantique émanent de caractéristiques des items lexicaux. La conception conjonctiviste, dans la version proposée par Pietroski, ne requiert pas ce type de saturation/insaturation *des items lexicaux*, puisque les verbes comme leurs compléments sont des prédicats *monadiques* (le verbe prenant directement pour argument la seule variable d'événement, tandis que les arguments sont implémentés *via* des rôles thématiques de type Theme(e, Chris) par exemple). Même si l'on peut dire que, en un certain sens, les arguments sont des arguments *du prédicat*, la formalisation proposée par Pietroski fait de ces arguments des *modifications* de l'événement plutôt que des *complémentations* venant satisfaire une forme d'incomplétude. De plus, leur rôle peut être attribué en vertu de leur position syntaxique plutôt que par des exigences du verbe. Comme l'écrit Pietroski : « Maybe semantic relationality in natural language is due to a relatively small stock of relations, largely associated with certain grammatical configurations or “functional” expressions. » (2005, p. 4). Un atout de la position conjonctiviste dans le cadre présenté est sa compatibilité avec le projet de fonder l'autonomie de la syntaxe dans les modes de combinaison des items lexicaux, même si comme nous allons le voir dans la suite de cette partie, le choix de conserver les rôles thématiques rend difficile la réalisation de ce projet.

iv) Conjonctivisme et rôles thématiques

Notons de plus qu'une conception fonctionniste ne fournit qu'une conception relativement grossière de la composition sémantique. Tandis que la conception conjonctiviste permet d'introduire des éléments comme les rôles thématiques qui permettent d'affiner la forme sémantique des expressions (tout en posant d'autres problèmes – voir ci-dessous), dans une conception fonctionniste, les items lexicaux ne spécifient que le *nombre* d'arguments nécessaires à la saturation du prédicat, et non le *type* de relation sémantique que l'argument entretient avec le prédicat (au-delà de l'appartenance à un ensemble, qui en soi n'est qu'une relation formelle et non substantielle). Par conséquent, ce type de modèles détermine, par

exemple, le même type de représentations sémantiques $F(a)$ pour des verbes inaccusatifs (dont l'argument est considéré comme un Thème) et pour les verbes inergatifs (dont l'argument est considéré comme un Agent). En résumé, les rapports sémantiques substantiels entre arguments et prédicats ne sont pas spécifiés dans une théorie fonctionniste, remplacés par le rapport formel d'appartenance d'un élément à un ensemble (i.e. $F(a)$ ssi a appartient à F). Cela pose deux problèmes : d'une part cela implique que la sémantique d'un prédicat est définie par ce qui appartient ou pas à un ensemble déterminé¹¹; d'autre part cette appartenance à un ensemble écrase les différentes relations qu'une entité peut avoir à un événement. Ainsi, dire que *Jean court* a une sémantique définie par rapport à l'appartenance de l'entité Jean à l'ensemble des entités qui courent n'est qu'une reformulation de la phrase de départ.

Par contraste, les représentations sémantiques événementielles de type $\exists x [\text{Agent}(x, p) \ \& \ H(x) \ \& \ \text{Theme}(x, c)]$ établissent les relations sémantiques *substantielles* que les arguments entretiennent avec le prédicat, et par conséquent les relations sémantiques, ou les rôles sémantiques, que les valeurs des arguments entretiennent avec l'événement. $F(a)$ ne spécifie rien sur ce qu'est, *substantiellement*, pour a d'être membre de F , tandis que la représentation fondée sur des rôles thématiques spécifie la relation qu'un argument doit entretenir avec le prédicat, le *rôle* qu'il adopte dans l'événement.

Ainsi, les éléments d'une phrase comme *Pat sang* sont définis comme des prédicats monadiques dont l'événement est la valeur dans les deux cas, comme indiqué en (14) :

- (14) $\text{Val}(o, \text{sang})$ iff $\text{Past-Singing}(o)$
 $\text{Val}(o, \text{Theta-Pat})$ iff $\exists x [\text{Agent}(o, x) \ \& \ \text{Val}(x, \text{Pat})]$

Ce qui est ici introduit sémantiquement dans la représentation d'événement n'est pas le simple nom *Pat* mais bien le nom *Pat* en tant que porteur d'un rôle thématique. Ce point est très important car tandis que le prédicat verbal lui-même entretient une relation « directe » avec l'événement (il *est* cet événement, en un sens), les *arguments* ont une relation qui doit être *médiatisée* par un rôle thématique en vertu du fait que la relation qu'il entretient à l'événement est plus complexe (une relation de *participation* avec un certain *rôle*). Ainsi,

11 En conséquence de ce dernier point, Pietroski (2005) souligne également que la conception fonctionniste peut difficilement prendre en compte des phénomènes comme le *vague*. En effet, soit un élément appartient à un ensemble, soit il n'y a appartient pas. Soit Jean appartient à l'ensemble des personnes chauves, soit il appartient à l'ensemble des personnes non-chauves. La conception conjonctiviste n'étant pas liée à une conception ensembliste, la détermination de l'extension de l'adjectif *chauve* peut être de nature contextuelle.

tandis que dans un cadre conjonctiviste, une expression comme « balle rouge » désigne quelque chose qui est à la fois une balle et qui est rouge, une expression comme « *Pat sang* » ne désigne pas quelque chose qui est à la fois Pat et qui est une action (passée) de chanter. Il s'agit bien, en revanche, de quelque chose qui est une action passée de chanter, et dont *l'agent* est Pat.

Pour illustrer cela, présentons un exemple donné par Hornstein & Pietroski (2009) : la dérivation complète de la phrase *Brutus stabbed Caesar in March*. Hornstein & Pietroski complexifient un peu le modèle et proposent de décomposer l'opération de composition sémantique, qui est nommée COMBINE et composée de CONCATENATE et de LABEL, de la façon suivante : $\mathbf{SEM}\{\text{COMBINE}(A, B)\} = \mathbf{SEM}\{\text{LABEL}[\text{CONCATENATE}(A, B)]\}$. LABEL est un véhicule introduisant certaines relations grammaticales (par exemple : B argument interne de A) faisant elles-mêmes appel à certains rôles thématiques (par exemple : B thème de A) lorsque la relation grammaticale établie lors de la concaténation est une relation argumentale. LABEL dans ce modèle désigne donc l'opération d'assignation d'une interprétation (en termes de conjonction de prédicats d'événements) et non la labellisation syntaxique de type : $V^{\wedge}NP \Rightarrow VP$.

Conformément aux hypothèses développées, on observe, dans l'exemple choisi, l'ajout d'un *conjoint* à chaque *concaténation*, qui correspond à une introduction de & dans la forme sémantique, et une labellisation qui correspond à l'attribution d'un *rôle thématique* en fonction de la *relation grammaticale* à chaque introduction d'un *argument* :

- (15) A. Concatenate(stab, Caesar) > $stab^{\wedge}Caesar$
 B. Label(A) [v stab Caesar] => $Stab(e) \& Patient(e, Caesar)$
 C. Concatenate(Brutus, B) > $Brutus^{\wedge}[v \text{ stab Caesar}]$
 D. Label(C) [v Brutus_N[v stab Caesar]] => $Agent(e, Brutus) \& Stab(e) \& Patient(e, Caesar)$
 E. Concatenate(in, March) > $in^{\wedge}March$
 F. Label(E) [p in March] => $Containee(e) \& Container(e, March)$
 G. Concatenate(D, F) > $[v \text{ Brutus } [v \text{ stab Caesar}]]^{\wedge}[p \text{ in March}]$
 H. LABEL(G) [v [v Brutus [v stab Caesar]] [p in March]] => $Agent(e, Brutus) \& Stab(e) \& Patient(e, Caesar) \& Containee(e) \& Container(e, March)$

Ainsi, LABEL aboutit à l'attribution du rôle Thème lorsque l'argument est interne, du rôle Agent lorsque l'argument est externe, et d'aucun rôle lorsqu'un *adjoint* comme « *in* »

March » est introduit.

Notons que dans cette représentation, même *in March* est interprété *via* une conjonction de prédicats, caractérisant *e* comme contenu dans un contenant temporel que serait le mois de mars. Ainsi, chaque étape de la composition syntaxique correspond bien à l'ajout d'une conjonction qui entre dans la construction de la représentation sémantique globale de l'expression.

Ainsi, l'introduction des rôles thématiques pour médiatiser l'événement et ses participants est non seulement un gain en termes de caractérisation des relations sémantiques entre les éléments d'une phrase par rapport à une conception fonctionniste, mais en cela c'est également un *élément nécessaire à une conception conjonctiviste qui puisse délivrer une interprétation cohérente* : les prédicats n'ayant pas tous le même rapport à l'événement, il est nécessaire de caractériser plus précisément leurs rapports avec l'événement au sein même de la représentation sémantique pour pouvoir les combiner conjonctivement.

Ainsi, la conception fonctionniste ne peut *in fine* délivrer que des schémas d'équivalence *triviaux* du type « [Pat [hugged Chris]] iff Pat hugged Chris ». Un tel schéma est trivial car il ne spécifie en rien les effets sémantiques substantiels des opérations syntaxiques. A l'inverse, dans le cas d'une conception conjonctiviste dotée de rôles thématiques, le schéma d'équivalence est plutôt du type : « [Pat [hugged Chris]] *ssi* la valeur de Pat est l'agent de *o*, *o* est un événement d'embrassage, et Chris est le thème de *o* ». L'interprétation comprend des opérations assignant à chaque élément un rôle précis qui permet à l'interlocuteur de comprendre l'agencement événementiel dont il est question.

De plus, le conjonctiviste peut rendre compte facilement des différences interprétatives entre arguments et adjoints. L'idée est la suivante : les adjoints ne sont pas introduits dans la forme sémantique *via* des rôles thématiques, mais sont néanmoins instanciés dans une conjonction séparée, conformément au principe de l'interprétation systématique et uniforme de la concaténation comme conjonction. Ainsi, arguments et adjoints partagent le fait d'être concaténés syntaxiquement de la même façon, mais en revanche la *labellisation* est différente dans chaque cas, en vertu des différences de structure syntaxique impliquée dans chaque cas (qu'il reste encore à spécifier, le cadre de Pietroski ne définissant pas précisément la différence syntaxique entre ces deux phénomènes), ce qui implique une *différence interprétative*, en l'occurrence l'introduction de *rôles thématiques* dans un cas mais pas dans l'autre. A l'inverse, une théorie fonctionniste entre dans des difficultés techniques importantes pour rendre compte de ces faits tout à fait basiques : Pietroski donne l'exemple de la phrase « *2 is an even prime number* ». Cette phrase est vraie si et seulement si 2 est un nombre *et* s'il

est premier *et* s'il est pair : la théorie conjonctiviste de Pietroski peut rendre compte sans difficulté de ce qui se passe ici. Elle représente sémantiquement l'expression comme une conjonction de prédicats monadiques prenant le nombre 2 pour argument. Une théorie fonctionniste, au contraire, est en difficulté : quelle fonction permet de rendre compte de la combinaison des trois éléments ? Dans le cadre de ce type de théorie, on s'attend à ce que chaque élément soit interprété selon les règles suivantes :

- (16) $[[\text{number}]] = [\lambda x . t \text{ iff } x \text{ is a number}]$
 $[[\text{prime}]] = [\lambda x . t \text{ iff } x \text{ is prime}]$
 $[[\text{even}]] = [\lambda x . t \text{ iff } x \text{ is even}]$

Mais aucune de ces fonction ne peut prendre une autre fonction pour argument. Pietroski montre que les fonctionnistes peuvent accommoder ces faits en supposant une translation de « type sémantique » (*type shifting*) des fonctions associées à de tels modificateurs (la fonction associée à « *prime* » par exemple devient une fonction de fonction à fonction). Mais cette solution implique que cette fonction renvoie des valeurs incluant une *conjonction*. Par exemple, dans la phrase « *linguist from Boston* », « *from Boston* » est associé à la fonction suivante :

- (17) $\lambda X . [\lambda x . t \text{ iff } X(x) = t \ \& \ [[\text{from Boston}]](x) = t]$

Si X est « linguiste », alors on obtient pour la phrase entière la règle d'interprétation suivante :

- (18) $[\lambda x . t \text{ iff } x \text{ is a linguist } \ \& \ x \text{ is from Boston}]$

Ainsi, une alternative fonctionniste, proposée par Heim & Kratzer (1998) par exemple, est de distinguer deux modes d'interprétation : quand les prédicats se combinent avec des arguments, on a une interprétation en termes d'application de fonctions, mais quand les prédicats se combinent avec d'autres prédicats, on a une interprétation en termes de conjonction. Cela revient à briser l'uniformité de l'interprétation de la concaténation. Un tel choix théorique de la part de partisans du fonctionnisme est l'aveu d'une difficulté à traiter l'adjonction à travers un mécanisme purement fonctionniste.

Quoiqu'il en soit, le fonctionnisme doit supposer un appareillage compliqué pour rendre

compte de la différence entre arguments et adjoints, et il localise cette différence au niveau de la signification de la concaténation elle-même. Pietroski doit lui aussi supposer des mécanismes additionnels (en l'occurrence, l'attribution de rôles thématiques aux arguments mais pas aux adjoints) à la stricte combinaison syntaxique, pour rendre compte de la non-uniformité dans l'interprétation des arguments et des adjoints, mais cela lui permet de conserver *l'uniformité de l'interprétation de la concaténation*. Une telle conséquence est préférable, dans la mesure où introduire une différenciation du processus même de concaténation, considéré comme uniforme et au fondement de la syntaxe elle-même, est particulièrement peu attractif théoriquement.

Néanmoins, il reste à montrer comment la construction de la représentation sémantique à partir de la syntaxe peut effectivement donner lieu aux différences suggérées par Pietroski. En effet, si l'on veut que l'interprétation suive de la syntaxe, et qu'on admet que les arguments et les adjoints reçoivent des interprétations de natures différentes, alors on doit montrer qu'il existe effectivement une distinction dans la syntaxe même des arguments et des adjoints, malgré leur manière commune d'être fusionnés dans la dérivation d'une expression.

B) Problèmes avec les rôles thématiques dans une théorie syntactocentrée

Nous avons indiqué les avantages d'une théorie conjonctiviste et événementielle par rapport à une théorie fonctioniste. Il n'en demeure pas moins que selon nous, des problèmes émergent dans la version de cette théorie proposée par Pietroski. Ces problèmes sont liés à la notion de rôle thématique, qui, nous semble-t-il, est difficilement séparable d'une conception lexicaliste – c'est-à-dire, dans laquelle la construction de la structure de la phrase et de celle de son interprétation est d'une manière ou d'une autre dépendante de caractéristiques de l'item lexical. Dans cette section nous essayons de montrer en quoi le cadre de Pietroski demeure effectivement lexicaliste en ce sens.

Certes, le cadre proposé par Pietroski indique que les relations *syntaxiques*, par exemple celles d'arguments interne et externe, ont une signification sémantique, en plus de la contribution sémantique de la concaténation. C'est une hypothèse nécessaire à une conception conjonctiviste, pour qui chaque élément concaténé doit en quelque sorte recevoir sa propre interprétation, puisqu'il correspond à un prédicat d'événement indépendant des autres

prédicats de la représentation, et qui reçoit une signification en vertu de sa relation à l'événement, c'est-à-dire qu'il reçoit un rôle thématique. En conséquence, Pietroski soutient que cette interprétation des arguments est le reflet de leur position syntaxique. Typiquement, un argument externe sera interprété comme Agent, un argument interne comme Thème. Cela permet de rendre compte de l'interprétation sans se fonder uniquement sur des attributions de rôles par les items lexicaux, mais aussi sur la structure syntaxique. En d'autres termes, l'interprétation thématique serait *déterminée* par la position des arguments dans la structure syntaxique.

Un argument élémentaire en faveur d'une telle conception est la généralisation selon laquelle on n'observe pas, dans les langues naturelles, de prédicats dont l'argument externe est un Thème. Or, si la détermination de l'interprétation émanait *exclusivement* de l'item lexical (par exemple, si l'item lexical spécifiait les rôles thématiques qu'il attribue et leur accordait une position syntaxique aléatoire), on n'aurait aucune raison de ne pas trouver de phrases montrant une telle configuration « inverse ». La seule connaissance de la sémantique lexicale des termes suffirait à savoir quel rôle est attribué à chaque argument, indépendamment de leurs positions syntaxiques. Comme le note Pietroski : « There is no verb 'glubbed' such that 'x glubbed y' means that y pushed/ate/stole/loved/saw/built x. » L'explication réside dans une correspondance systématique entre la configuration syntaxique et l'attribution de rôles thématiques : ainsi, universellement, un Thème ne peut être placé en position d'argument externe, comme un Agent ne peut être placé en position d'argument interne. Par exemple, Pietroski estime qu'il est *impossible* (universellement) d'avoir une phrase comme « Dorothy grelted the witch. » signifiant « The witch melted Dorothy. » Un tel phénomène requiert une explication, et la meilleure explication disponible est un fondement syntaxique de l'attribution des rôles thématiques.

Mais les rôles thématiques ont traditionnellement été conçus comme des propriétés des items lexicaux, comme on l'a présenté plus haut, et Pietroski (tout comme, on l'a vu, Hinzen) ne semble pas réfuter cette conception. Ainsi, on peut lire dans Hornstein & Pietroski (2009) :

« One can say that internal participants of stabs are Patients:

$\forall E \{ \text{STAB}(E) \supset \forall X [\text{INTERNAL}(E, X) \equiv \text{PATIENT}(E, X)] \}$

Knowing this may be part of knowing what 'stab' means. Other verbs may be used to fetch concepts of states or other "eventualities" whose internal participants are unaffected Themes. »

Ou encore, dans Pietroski (2005, pp. 3-4) :

« A natural thought is that subjects of “action verbs” represent things as Agents, while objects of such verbs represent things as Themes. Perhaps when speakers hear [‘Pat hugged Chris quickly’], ‘Pat’ is understood as the eventish predicate ‘Agent(x, Pat)’ because ‘Pat’ is the subject of ‘hugged’, and ‘Chris’ is understood as the eventish predicate ‘Theme(x, Chris)’ because ‘Chris’ is the object of ‘hugged’. If so, then appeal to thematic roles provides a way of describing a certain relation between grammatical structure and meaning. »

Ainsi, il y aurait un apport de l’item lexical à l’interprétation, notamment en raison de la diversité des interprétations qu’un argument interne peut revêtir *tout en occupant une même position syntaxique*. Néanmoins, Pietroski (2005) affirme ne pas supposer la conception lexicaliste :

« Perhaps [a thematic role] corresponds to a real feature assigned to [an argument] in the course of constructing the sentence, and not just a structural relation; see Hornstein (2001, 2002). *But I do not assume this.* » (Pietroski (2005), p. 46, nous soulignons)

Pietroski s’efforce donc de rester *neutre* vis-à-vis d’une conception lexicaliste ou configurationnelle de l’interprétation des rôles thématiques, affirmant parfois l’effet de la syntaxe et parfois l’effet de l’information lexicale dans la détermination des rôles thématiques. Or, il nous semble nécessaire, pour avoir une véritable théorie syntactocentrique, de montrer qu’une conception lexicaliste n’est pas satisfaisante et de donner des arguments en faveur d’une conception configurationnelle. Cependant, nous allons voir dans ce chapitre que les rôles thématiques tels qu’ils sont conçus dans la théorie standard sont difficilement compatibles avec une théorie configurationnelle.

i) UTAH : une fondation syntaxique de l’interprétation des arguments

Une stratégie qui a été développée en syntaxe pour soutenir une forme de conception configurationnelle des rôles thématiques consiste à montrer l’existence d’une correspondance entre les positions syntaxiques et les rôles thématiques. Cette stratégie a pu prendre différentes formes, la plus populaire étant néanmoins celle reposant sur le principe UTAH (*Universality of Theta Alignment Hypothesis*), proposé dans les travaux de Baker (notamment (1988, 1997)).

Selon ce principe, une et une seule configuration syntaxique correspond à l’attribution d’un et un seul rôle thématique : « Identical thematic relationships between items are represented by identical structural relationships between those items at the level of D-

structure. » (Baker 1997)¹²

Ainsi, Baker propose un *isomorphisme* entre structure syntaxique et structure conceptuelle. Cet isomorphisme implique une hiérarchie thématique généralement considérée comme étant du type suivant :

[Agent [Theme [Goal/Source/Location]]]

Ainsi, les structures syntaxiques dans lesquelles un item A se trouve dans une position hiérarchiquement plus élevée qu'un item B impliquent que l'item A ne peut pas être interprété comme Thème si B est interprété comme Agent, et ainsi de suite pour l'ensemble des relations stipulées dans la hiérarchie proposée. Mais UTAH n'est pas une théorie s'appuyant uniquement sur la position *relative* des éléments les uns par rapport aux autres, mais plus radicalement détermine un schéma *absolu* de correspondance entre position syntaxique et interprétation. En effet, une simple *hiérarchie* est supposée dans plusieurs théories alternatives et plus modérées que UTAH, mais pour Baker, il y a une *correspondance biunivoque* entre position syntaxique et rôle thématique.

Il existe bien entendu de nombreux contre-exemples potentiels à une telle hypothèse, et les partisans de UTAH doivent démontrer que ces contre-exemples ne sont qu'apparents. Baker donne comme exemples l'ensemble de phrases suivantes, où les phrases en (2) semblent être des sortes de synonymes des phrases en (1), mais avec des relations structurales entre les éléments inversées :

- (1) a. John likes long novels.
b. John fears dogs
c. John worries about the ozone layer

- (2) a. Long novels please John.
b. Dogs frighten John.
c. The ozone layer worries John.

Cela pose évidemment problème : des éléments de ces phrases devraient porter les mêmes rôles thématiques, en vertu de la similitude de leur interprétation, mais apparaissent

12 Ici D-structure renvoie à la notion de « structure profonde » (*Deep-Structure*), le niveau de représentation syntaxique où la structure thématique est supposée être déterminée.

dans des positions syntaxiques différentes, et ne peuvent donc pas recevoir les mêmes rôles thématiques selon UTAH.

Il existe, selon Baker, trois manières de résoudre ce problème : 1) admettre que ce type de phénomènes montre que UTAH est faux ; 2) montrer que certaines phrases subissent des transformations entre une forme profonde et une forme de surface ; 3) montrer que les rôles thématiques présents dans les phrases (1) et (2) sont en réalité différents. Baker défend la troisième possibilité. Notre propos n'étant pas de déterminer la validité empirique de UTAH, nous ne rentrerons pas davantage dans les arguments développés à ce propos.

ii) UTAH : une théorie endo-squelettale

Notre propos ici est en effet d'établir les problèmes théoriques que pose une telle hypothèse dans le cadre d'une théorie syntactocentrique.

Comme le note Borer (2005, II, p. 55), UTAH demeure une théorie endo-squelettale. Rosen (1999) note également le caractère fondamentalement lexicaliste de UTAH. La structure argumentale y demeure en effet une propriété des items lexicaux. C'est elle qui détermine la structure argumentale, même si UTAH fait peser une *contrainte* sur la projection de cette structure argumentale dans la syntaxe : cette contrainte réside dans le fait que les arguments de l'item lexical doivent être projetés dans une position syntaxique particulière. C'est *parce que* la tête lexicale exige tel ou tel rôle thématique que ce rôle thématique est projeté ; la tête spécifie qu'elle requiert un Agent et un Thème par exemple, qui en conséquence sont projetés dans les positions syntaxiques adéquates ; mais dans ce cadre, la structure syntaxique n'ajoute rien en tant que telle à la construction de l'interprétation. UTAH ne fait que garantir que les items appropriés seront fusionnés aux positions syntaxiques adaptées à l'interprétation thématique déterminée lexicalement par la tête dont ils sont les arguments. Par exemple, l'entrée lexicale *eat* doit spécifier que le prédicat prend deux arguments, un Agent et un Thème, par opposition à *run* qui ne prend qu'un argument Agent ; UTAH ne fait qu'associer les Agents à des positions d'argument externe, et le Thème à une position d'argument interne, afin de garantir que toute phrase mobilisant le verbe *eat* ne peut être construite sous la forme *x eats y* pour signifier *y eats x*. UTAH devient alors un principe qui ne détermine pas l'interprétation, qui est plus fondamentalement fondée sur la connaissance lexicale, mais qui garantit seulement la bonne *communication* entre les locuteurs, en assurant que les mêmes rôles thématiques sont réalisées dans les mêmes positions syntaxiques de locuteur à locuteur : il va sans dire que si un locuteur A associait à la

phrase *x eats y* à l'interprétation qu'un locuteur B associait à *y eats x*, des incompréhensions auraient lieu. Notons qu'une telle théorie, conférant à la syntaxe une responsabilité minimale de désambiguïsation interprétative entre des phrases comprenant le même matériel lexical (ici *x*, *y* et *eat*) n'a rien d'absurde ni de trivial. Mais elle est insuffisante pour considérer l'interprétation comme syntactocentrée. Il nous faut donc conclure qu'un mécanisme associant systématiquement une interprétation à une position syntaxique ne peut recouvrir une *détermination* de l'interprétation thématique par la position syntaxique que dans le cadre d'une théorie qui ne fonde pas la détermination de la structure argumentale sur de l'information lexicale.

iii) Le problème de l'émergence de catégories sémantiques à partir de la syntaxe

Un deuxième problème se pose : si UTAH permet d'établir une corrélation systématique, entre rôles thématiques et positions syntaxiques, il ne permet en rien de « réduire » (*deflate*) les notions de rôles thématiques, comme le voudrait Hinzen, s'appuyant pour cela à la fois sur le modèle d'Hale & Keyser et sur UTAH, qui affirme en effet : « a possibility even to *deflate* theta-theoretic notions into syntactic (configurational) ones, as in the Hale–Keyser programme. » (Hinzen (2006b), p. 133)

Pourtant comme le note Boeckx (2010), le modèle d'Hale & Keyser ne prétend pas *réduire* les rôles thématiques à des configurations syntaxiques:

« Recall that for Hale and Keyser, two things must hold for argument structure to emerge: there must be a well-defined structural template mapping onto the external systems (for Hale and Keyser, this was the X-bar template), produced by the syntax, and also there must be available at the interface, coming from the SEM-component, a suite of thematic notions (agent, patient, goal, etc.) to graft onto the structural template. To paraphrase Kant, structural templates without conceptual notions are empty; conceptual notions without structural templates are blind. »

Et il ajoute en note : « This is to me the strongest argument against Hinzen's reduction of semantics to syntax advocated in Hinzen [(2006a, 2006b)]. » Ainsi, le fait que les rôles thématiques soient systématiquement associés à des configurations n'implique pas la possibilité de leur réduction. Comme l'indique Boeckx, les rôles thématiques dans la théorie d'Hale & Keyser sont des exigences d'un système sémantique externe, indépendant des configurations syntaxiques, et en tant que tel en contradiction avec l'approche de la syntaxe que s'efforce de développer Hinzen. Néanmoins, nous pensons que Boeckx a raison de

souligner qu'une tentative de réduction des rôles thématiques à des configurations, donc de réduction d'éléments conceptuels à des éléments formels, est voué à l'échec. En d'autres termes, nous ne pensons pas qu'il soit possible de suivre Hinzen dans cette tentative réductionniste (théorie syntactocentrique *radicale*). En revanche, nous soutenons qu'une théorie syntactocentrique modérée est possible.

En effet, une structure syntaxique est un objet formel, dont les relations (spécificateur, complément, adjoint,...) ou les catégories (DP, VP) ne contiennent en tant que telles rien de substantiel : il faut *appliquer* à ces relations et catégories grammaticales des catégories sémantiques (thématiques par exemple) pour leur donner un contenu *substantiel*. Si des généralisations empiriques peuvent être tracées à partir de ces caractérisations sémantiques d'objets formels, il est raisonnable de penser qu'il existe un lien réel entre les deux. Mais UTAH est une hypothèse sur la *correspondance* entre structures et interprétations, et non sur la possibilité d'une *identification* entre structures et interprétations, encore moins d'une *réduction* des interprétations aux structures. Elle ne donne pas d'outil permettant de dépasser la dichotomie structure/contenu.

L'assignation de rôles thématiques suit de la structure et en conséquence ces rôles redoublent la structure en lui apportant une « couche » sémantique, mais ils ne sont en rien *triviaux*, ils ne suivent pas directement de propriétés syntaxiques au sens strict, contrairement à ce que semble défendre Hinzen : « Strictly speaking, in this framework, theta-roles are theoretically redundant—it is not that they are not for real, but that they fall out from properties of the grammar. »

Notons que la critique ici exposée ne touche pas UTAH en tant que telle mais plutôt l'utilisation que veut en faire Hinzen dans sa volonté de réduction de la sémantique à la syntaxe. Il ne nous semble pas, pour résumer, absolument nécessaire de poursuivre une *réduction* de la sémantique à la syntaxe pour parvenir à réaliser un programme syntactocentrique. L'enjeu est plutôt de trouver des corrélations systématiques entre éléments syntaxiques et éléments sémantiques pour pouvoir argumenter en faveur d'une identification des deux modules, et de plus en faveur d'un caractère syntaxique de la sémantique.

iv) La sous-détermination par rapport à la diversité des rôles thématiques

Notre dernière critique touche bien UTAH elle-même en revanche : il nous semble que UTAH ne peut postuler une correspondance biunivoque entre position syntaxique et rôle thématique que moyennant l'adoption de rôles thématiques de grain épais, tandis qu'une

théorie des rôles thématiques d'un grain plus fin risque de perdre la correspondance biunivoque mentionnée.

Notons que les rôles thématiques, même si les plus couramment cités sont surtout Agent et Thème, sont traditionnellement tenus pour plus nombreux, et doivent tous être localisés dans des positions syntaxiques particulières si UTAH est vraie. Citons ci-dessous un exemple d'une caractérisation des différents rôles thématiques possibles. Cette liste de rôles thématiques est extraite de Haegeman (1991), mais est relativement standard au sein du cadre Principes & Paramètres :

- (3) « a. AGENT/ACTOR: the one who intentionally initiates the action expressed by the predicate.
b. PATIENT: the person or thing undergoing the action expressed by the predicate.
c. THEME: the person or thing moved by the action expressed by the predicate.
d. EXPERIENCER: the entity that experiences some (psychological) state expressed by the predicate.
e. BENEFACTIVE/BENEFICIARY: the entity that benefits from the action expressed by the predicate.
f. GOAL: the entity towards which the activity expressed by the predicate is directed.
g. SOURCE: the entity from which something is moved as a result of the activity expressed by the predicate.
h. LOCATION: the place in which the action or state expressed by the predicate is situated. »

Et la liste proposée ici est non-exhaustive. On le voit, loin de se limiter aux rôles d'Agent et de Thème, les rôles thématiques sont en réalité assez nombreux. Dans une théorie appuyée sur UTAH et conséquente, il est nécessaire que chaque rôle thématique soit réalisé dans une position syntaxique spécifique.

La diversité des rôles thématiques : fonction du type ontologique du prédicat ?

Ainsi, les rôles thématiques ne se réduisent pas à Agent et Thème. Pietroski mentionne l'exemple d'une phrase comme « *Pat resembles Chris* », où *Pat* ne semble pas être un Agent (tout en étant en position d'argument externe), ni *Chris* un Thème (tout en étant en position d'argument interne). En conséquence, si la signification d'un argument peut varier sans que la position syntaxique varie, alors la position syntaxique ne suffit pas à déterminer une interprétation, un rôle dans l'événement.

Pietroski (2005) suggère une autre solution, afin d'éviter de coder les rôles thématiques eux-mêmes dans le lexique : elle consiste à définir lexicalement, non les rôles thématiques projetés par un prédicat, mais à classifier le prédicat en fonction de types ontologiques, par

exemple Etat, Evènement, etc. En effet, il est intuitivement possible que « *resemble* » ne soit pas associé à des arguments portant les rôles thématiques Agent et Thème parce qu'il n'est pas lui-même un prédicat d'évènement, mais d'un autre type ontologique¹³. Par exemple, un prédicat caractérisé comme Évènement spécifie ses arguments interne et externe comme respectivement Thème et Agent, mais un prédicat spécifié comme État spécifie ses arguments comme respectivement Objet et Sujet (selon Parsons (1990)) par exemple. D'autres prédicats pourraient être spécifiés comme Perception (*voir, sentir...*) Il y aurait ainsi des relations génériques de type « argument externe »/ « argument interne », qui seraient spécifiées plus précisément en fonction du type du prédicat : « The grammatical relations signify generic participation relations, “External-of” and “Internal-of”; and certain lexical predicates demand that their Values be of a certain sort, such that Values of that sort have certain kinds of participants. » (Pietroski (2005), p. 53)

La proposition de Pietroski suppose ainsi une détermination lexicale des rôles thématiques. En effet, si, en fonction de si un prédicat renvoie à un évènement ou à un état, les rôles thématiques correspondant aux mêmes positions syntaxiques sont différents, cela implique que le lexique encode, au côté des catégories ontologiques elles-mêmes, les rôles thématiques précis auxquels les items membres de la catégorie ontologique en question sont associés. Peut-être cette association entre position syntaxique et rôle thématique en fonction de la catégorie ontologique de la tête n'est-elle pas un élément encodé dans chaque item lexical mais fait l'objet d'une règle générale d'association (entre des ensembles de prédicats d'une certaine catégorie ontologique et certains rôles thématiques de leurs compléments). Mais faute d'une correspondance absolue entre position syntaxique et rôle thématique, on reste dans le domaine de l'idiosyncrasie lexicale, car même si l'idiosyncrasie en question est associée à une classe de prédicats et non à un prédicat particulier, chaque prédicat doit encore être associé lexicalement à une catégorie. Le mécanisme mis ici en jeu repose fondamentalement sur l'hypothèse que les prédicats sont définis par une catégorie ontologique dans le lexique, et sur l'hypothèse additionnelle que cette catégorie a des exigences spécifiques de complémentation aptes à donner un contenu aux exigences formelles émanant de la syntaxe : « Metaphorically... verbs “infuse” grammatical relations (which by themselves have purely formal significance) with specific thematic significance. » (Pietroski (2005), p. 53)

13 Jusqu'ici, nous avons ignoré la diversité possible du statut « ontologique » des prédicats par soucis de simplicité, en considérant toute expression comme comprenant une quantification sur les évènements. Mais à ce niveau de l'argumentation, il est crucial de pointer les limites de la proposition faite.

Certes, Pietroski définit ici un cadre général où ce ne sont pas, à proprement parler, les items lexicaux qui définissent directement leurs exigences de complémentation, mais où la catégorie ontologique des items accomplit ce travail. Il y a un gain de systématisme et de généralité puisque ce n'est plus chaque item qui définit idiosyncratiquement ses exigences argumentales. Mais, dans la perspective développée ici, on ne peut pas accorder de caractéristiques ontologiques à des racines lexicales. En effet, les items lexicaux sont tenus pour non définis pour la catégorie grammaticale, et *a fortiori* pour la catégorie ontologique : une même racine peut correspondre à des catégories différentes en fonction de la catégorie grammaticale que la syntaxe lui attribue, mais aussi en fonction du contexte. Ainsi, dans « *Les barbares ont détruit Rome.* », *détruire* renvoie à un événement, en revanche dans « *Rome est détruite.* », *détruite* renvoie à un état. Dans « *Pierre a vu le meurtre* », le verbe *voir* renvoie à une perception (ou un événement spécifié comme perception et non comme action), tandis que dans « *Maintenant, Pierre voit.* » (Pierre étant un ancien aveugle), *voir* renvoie à un état (l'état de voyant – par opposition à non-voyant). Ici le contexte (pragmatique, sans doute, mais aussi vraisemblablement syntaxique, puisque la structure argumentale du verbe est clairement différente dans chaque phrase), et non le lexique, détermine la catégorie ontologique du prédicat.

Rôles thématiques et finesse de grain

De plus, il n'est pas sûr qu'au sein d'une même « catégorie ontologique » du prédicat, il soit possible de définir des généralisations pertinentes sur la structure argumentale associée au prédicat. Dans une théorie comme celle de Levin & Rappaport-Hovav (2005), où la structure argumentale reflète la sémantique lexicale des prédicats, un plus large éventail de possibilités de structures argumentales est attendu, dans la mesure où les structures argumentales sont relativement idiosyncrasiques, en vertu du fait qu'elles dérivent de la sémantique du verbe : « For instance, what roles do the objects of *contemplate*, *facilitate*, *require*, or *confirm* bear? Such verbs appear to have arguments requiring an individually tailored semantic role. » (p. 40) En effet, attribuer les rôles d'Agent et de Thème aux arguments de *contempler* semble bien moins intuitif que d'attribuer ces rôles, par exemple, aux arguments de *frapper*. Mais s'il faut attribuer à certains verbes des rôles thématiques spécifiques qui partageront néanmoins une position avec d'autres types de rôles, comment définir une détermination des rôles thématiques par la syntaxe ? Faudra-t-il également supposer une syntaxe idiosyncrasique pour les expressions où ces prédicats apparaissent ?

Le même type de problèmes est posé par la nécessité de subdiviser certains rôles thématiques en plusieurs sous-rôles. Considérons les deux phrases suivantes :

- (4) a. Le sommelier a ouvert la bouteille.
b. Le tire-bouchon a ouvert la bouteille.

Intuitivement, « sommelier » reçoit en a. le rôle d'Agent, mais « tire-bouchon » ne semble pas pouvoir recevoir un tel rôle. Peut-être faudrait-il lui attribuer le rôle d'Instrument ? Mais alors ces éléments ne reçoivent pas le même rôle thématique alors même qu'ils sont situés, vraisemblablement, dans la même position syntaxique. Ainsi, si l'on veut maintenir UTAH face à ce type d'exemples, il faut sans doute subdiviser le rôle thématique Agent en différents sous-rôles, l'un comprenant les Agents intentionnels, l'autre les Agents « instrumentaux », et encore d'autres comprenant d'autres types d'Agents... Par exemple, Cruse (1973), propose de subdiviser le rôle thématique Agent en quatre sous-types :

- « a. VOLITIVE : an act of the will is stated or implied
- b. EFFECTIVE : exerts a force ... because of its position, movement, etc.'
- c. INITIATIVE : initiation of an action by giving a command
- d. AGENTIVE : performed by an object [living things, certain types of machine, and natural agents] regarded as using its own energy in carrying out the action »

Une telle classification peut sans doute être utilisée pour justifier que « le tire-bouchon » porte le rôle thématique d'Agent en b. : il porte ce rôle thématique à titre de membre du sous-type « effectif » proposé par Cruse, tandis que « le sommelier » en a. est sans doute porteur du sous-rôle « volitif » par exemple. Mais bien sûr cela pose alors la question de ce qui unifie ces sous-types autour d'un unique rôle thématique d'Agent. Il n'est pas sûr, en effet, qu'il puisse y avoir entre ces différentes catégories de rôles d'autre point commun que le fait, précisément, qu'ils occupent la position d'argument externe. Mais, si les sous-rôles thématiques n'ont rien d'autre en commun que leur position syntaxique, il devient difficile de penser que la position syntaxique détermine quoi que ce soit dans l'interprétation, car la notion d'Agent ne semble pas capable d'englober de manière substantielle l'ensemble des items pouvant apparaître en position sujet. En conséquence, soit on doit identifier la notion d'Agent avec celle de sujet syntaxique (privant de toute substance UTAH en tant qu'hypothèse sur la relation syntaxe-sémantique), soit on doit admettre que la position de sujet n'implique pas de rôle thématique unique, même s'il demeure possible qu'elle détermine un ensemble de

rôles thématiques possibles (les quatre proposés par Cruse, par exemple, mais considérés comme des rôles thématiques *distincts*).

Pour donner un exemple supplémentaire, si l'on prend la phrase *Le sommelier a ouvert la bouteille avec le tire-bouchon*, on peut également avoir la phrase *Le sommelier a ouvert la bouteille avec enthousiasme* ou encore *Le sommelier a ouvert la bouteille avec son apprenti*, où « le tire-bouchon », « son apprenti » et « enthousiasme » ont sans doute la même position syntaxique sans partager un même rôle thématique en aucun sens intuitif de ce terme.

Il serait possible de multiplier les exemples. Nous proposons la conclusion suivante face à ces observations : les rôles thématiques tels que traditionnellement supposés actifs dans la syntaxe, et notamment par UTAH, ne sont *pas* les éléments sémantiques qui émergent de la structure syntaxique. Les rôles thématiques sont associés à des propriétés de la sémantique lexicale des termes. Mais en tant que tels, ils n'ont aucun rapport systématique avec la syntaxe, et n'ont pas de rapport direct avec la structure argumentale des expressions.

Par conséquent, nous proposons de remplacer, dans la théorie, les rôles thématiques par une spécification différente. L'objectif, dans la section suivante, est de voir comment Borer propose un tel remplacement à la faveur de la substitution de la structure thématique par la structure *événementielle*.

v) *Conclusions*

Que retenir de la théorie de Pietroski développée dans ces deux derniers chapitres ?

Nous pouvons retenir la conception de la structure sémantique des expressions en termes de conjonctions de prédicats développée par Pietroski. En effet, cette conception nous semble non seulement plus intuitive, dans la mesure où elle permet de penser l'interprétation en termes de quantification sur les événements, mais elle présente aussi des avantages théoriques par rapport à une conception fonctionniste. Elle permet notamment de penser l'uniformité de l'interprétation à partir de la syntaxe (à travers l'opération de concaténation).

Elle permet également de distinguer le domaine de la *structure* de l'interprétation de celui du *contenu conceptuel* de l'interprétation et d'ouvrir la possibilité que la détermination de ce dernier soit de nature contextuelle. En effet, dans une conception fonctionniste, les opérations interprétatives procèdent à partir de la structure mais déterminent déjà le contenu de signification des *composants* : chacun reçoit une interprétation déjà déterminée comme ensemble ou membre d'un ensemble, et les fonctions d'interprétation permettent de tester

l'appartenance d'un élément à un ensemble et ainsi de déterminer une valeur de vérité pour l'expression (*Jean court* est vrai si et seulement si Jean appartient à l'ensemble des entités qui courent). Un cadre fonctionniste renvoie ainsi systématiquement les expressions à leurs valeurs de vérité, et cela implique que l'interprétation des éléments soit déterminée en même temps que l'interprétation des fonctions elles-mêmes.

A l'inverse, le cadre conjonctiviste de Pietroski n'articule pas de valeurs de vérité au stade de l'interprétation structurale. Elle établit, cependant, des contraintes sur l'interprétation : pour que *Jean court* soit vrai, on sait qu'il faut que Jean soit *l'agent* d'un événement de courir. Mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante dans la mesure où ce qui compte comme courir (à un instant *t* ? régulièrement ? lors d'un jogging ou pour attraper un bus ?), n'est pas encore spécifié, et ne peut l'être que dans une *situation de discours particulière*, en fonction des circonstances : rien dans l'expression linguistique ne définit intégralement ce qu'il faut entendre par *courir* ici. De même, dans *Jean est chauve*, dans le cadre de Pietroski, *Jean* est défini comme le sujet de l'état d'être chauve, et cela confère une structure à l'interprétation : quoiqu'il arrive, quel que soit le contexte, pour que l'énoncé de cette phrase soit adéquat à ce qu'il décrit, Jean doit pouvoir être considéré comme sujet de l'état d'être chauve, en vertu de la structure syntaxique de l'expression. Mais le prédicat chauve est notoirement vague, et ce qui compte comme étant chauve varie de contexte en contexte. Ainsi, ce qu'est être chauve dans l'énoncé donné n'est pas déterminé à ce stade de l'interprétation, seule la *structure* de l'interprétation, ici le rapport entre un état et son sujet, est spécifiée. Le contenu des éléments, notamment ici le contenu de « être chauve », est susceptible d'être spécifié ultérieurement, à un stade plus tardif de l'interprétation, et en fonction du contexte. Ce qui compte comme étant chauve, et donc le fait de savoir si Jean l'est ou pas, n'est pas encore déterminé à ce stade. Cela est dû au fait qu'à ce stade du processus interprétatif, seuls les effets interprétatifs de la structure syntaxique sont pris en compte et déjà dotés d'une signification. Il faut attendre le stade de l'usage pour que le contenu des éléments qui composent la structure soit déterminé. Une conception conjonctiviste permet donc de déterminer une *structure* de l'interprétation, mais sans imposer directement d'interprétation aux *composants* – dont l'interprétation précise peut (et doit) par conséquent être déterminée en contexte.

Notons qu'en conséquence un cadre sémantique comme celui de Pietroski définit une forme particulière de compositionnalité : l'interprétation suit de manière systématique des structures syntaxiques du langage, mais l'interprétation des composants n'est pas déterminée au même stade de l'interprétation, mais seulement en contexte. Si le sens d'une expression dépend de manière systématique de la manière dont les composants sont agencés mais pas

directement du sens des composants, puisque ce sens n'est lui-même pas prédéterminé avant son insertion dans un énoncé contextualisé. Et cela n'entraîne pas la conséquence affirmée par Egré (2011) : « un défaut de compositionnalité correspond à une forme de rupture du parallélisme entre syntaxe et sémantique ». Cela n'est pas une conséquence nécessaire, dans la mesure où la seule chose dont l'interprétation n'est pas déterminée à l'issue de la dérivation syntaxique est le contenu conceptuel des composants. Or, le contenu de ces composants n'est en rien concerné par la syntaxe. La syntaxe génère des structures et détermine les structures de l'interprétation, mais la manière dont celles-ci sont remplies par des composants dotés d'une signification précise renvoie à une autre dimension du phénomène langagier (qu'on étudiera dans la troisième partie de cette thèse). La force d'un cadre comme celui que nous présentons est justement de justifier théoriquement la plausibilité d'une telle dichotomie, du fait que la structure de l'interprétation puisse être déterminée sans que pour autant l'interprétation globale de l'expression soit disponible.

Ceci établi, le cadre proposé par Pietroski n'est pas intégralement satisfaisant pour autant : on a vu que sa conception n'apportait pas de caractérisation de l'articulation syntaxique de la quantification sur les événements, et d'autre part la notion de rôle thématique développée dans le modèle demeure empreinte d'une dimension lexicaliste. En conséquence, nous devons adopter un modèle syntaxique qui permette de fonder plus solidement ces deux dimensions, tout en conservant les avantages (interprétation structurale et conjonctiviste) du cadre de Pietroski. Or, la théorie exo-squelettale de Borer développée dans le premier chapitre de cette partie, permet de répondre à ces problèmes.

C) Le parallélisme syntaxe-sémantique et la structuration de l'interprétation

Nous voulons modifier le modèle de Pietroski en lui donnant une base syntaxique plus solide, en l'occurrence le modèle constructiviste de Borer. Pour rappel, le modèle de Borer propose une théorie de la construction de la structure argumentale où ce sont les catégories fonctionnelles qui définissent la structure argumentale des expressions, tandis que les items lexicaux sont de simples racines qui ne sont définies ni pour la catégorie grammaticale, ni pour la structure argumentale, mais qui acquièrent ces caractéristiques en vertu de leur intégration dans des structures construites par des projections fonctionnelles. Nous en venons

maintenant à la manière dont ce modèle permet de fonder la construction de la signification linguistique à partir de la syntaxe.

i) Syntaxe => sémantique ?

Nous avons indiqué dans cette partie que des conceptions comme celles de Hinzen ou Pietroski demeuraient des conceptions lexicocentriques de la structure argumentale, en raison de la conservation de la notion traditionnelle de rôles thématiques. Or, cela pose, notamment, un problème pour rendre compte des variations des structures argumentales dans lesquelles les items lexicaux peuvent être insérés. A l'inverse, le cadre proposé par Borer n'est aucunement en contradiction avec les comportements variables des verbes, c'est-à-dire de la variation des structures argumentales dans lesquels ils peuvent être insérés, ainsi que des variations sémantiques associées à ces variations structurales. Au contraire, elle permet de prédire que certaines variations sémantiques sont dues à des variations structurales. Examinons ce point¹⁴.

On observe de nombreux cas de corrélations de variations entre structures sémantiques et structures syntaxiques. On peut rendre compte de ces corrélations au moyen d'une détermination de la syntaxe par la sémantique : ce projet est celui de Levin & Rappaport-Hovav. Le projet inverse est adopté par Borer dans le passage suivant, à propos de la distinction, déjà mentionnée, entre structures inaccusatives et structures inergatives :

« Finally, should it turn out that the unaccusative-unergative distinction is associated both with a semantic distinction and with a distinction of syntactic argument projection, a parsimonious theory would attempt to derive one of them from the other. There are two logical possibilities of course. One could attempt to derive the distinct syntax from the distinct semantics. As we will see, this is the route pursued by Levin and Rappaport Hovav (...). On the other hand, one may try to derive the distinct semantics from the distinct syntax. This will be the direction pursued in this study. » (Borer (2005, II), p. 36)

Pour montrer que la direction d'explication va effectivement de la syntaxe vers la sémantique et non l'inverse, il faut montrer qu'une distinction syntaxique est au principe de la distinction sémantique constatée. Borer présente une alternance particulièrement intéressante de ce point de vue : celle des verbes pouvant s'insérer *à la fois* dans des structures

¹⁴ Dans le chapitre précédent, nous avons mentionné une série d'exemples d'alternances argumentales sans nous intéresser directement à leurs conséquences sémantiques. Il est maintenant temps de montrer en quoi ces alternances sont le fruit de constructions syntaxiques particulières, et la source d'effets interprétatifs spécifiques.

inaccusatives et inergatives. Borer (2005, II, §2.1) propose une série d'exemples de cette alternance. Dans l'exemple de l'hébreu en (1), on trouve le verbe *nabal* qui alterne entre une structure inaccusative en (1a) (qu'il s'agisse bien d'une structure inaccusative est indépendamment démontré par la présence d'un cas datif possessif liant le sujet, systématiquement associé à l'inaccusativité en hébreu), et une structure inergative en b. (où le cas est datif réflexif, associé à l'inergativité)¹⁵:

- (1) a. ha.praxim nablu le-rani/li.
the.flowers wilted to-Rani
'Rani's/my flowers wilted.'
- b. ha.praxim_i nablu lanem_i
the.flowers wilted to-them
'The flowers were wilting (implies self-directed motion).'

Le point crucial ici est que ces deux phrases, quoique incluant le *même prédicat*, sont associées à des *interprétations différentes* : en (1a) les fleurs doivent être déjà fanées (l'événement doit être clos – il est donc de type télique), tandis qu'en (1b), les fleurs sont simplement engagées dans un processus de fanage, qui n'implique pas une fin déterminée – l'événement est donc atélique. On peut proposer comme explication qu'il y a une corrélation entre le caractère inaccusatif ou inergatif de la phrase et son interprétation. Ainsi, on aurait une corrélation télique/inaccusatif et atélique/inergatif.

Bien entendu, pour que cette corrélation puisse dite fondée syntaxiquement, il faut montrer qu'il y a effectivement une différence syntaxique, structurale, entre les structures inaccusatives et inergatives, à défaut de quoi on pourrait supposer que la distinction inaccusatives/inergatives est elle-même en réalité une distinction de nature sémantique-aspectuelle, et donc corrélée à la distinction télique/atélique à un niveau purement sémantique. Borer propose un argument pour prouver qu'il y a bien une différence syntaxique sous-jacente. On a indiqué que la distinction entre inaccusative et inergative en hébreu se montrait dans la possibilité ou l'impossibilité pour un datif possessif de lier le sujet de la phrase. Or, on peut montrer indépendamment de la distinction inaccusatives/inergatives que

¹⁵ Ces exemples, comme toujours lorsque des langages différents du langage d'écriture de l'ouvrage sont mobilisés, sont composés de trois éléments : une transcription de la phrase dans la langue en question, une « glose » en anglais (« mot à mot » et spécifiant certains éléments morphologiques comme le cas), et une traduction en anglais naturel.

les datifs possessifs ne peuvent lier des éléments qu'en position *interne* au verbe, comme l'indiquent les expressions en (2). En effet, le datif possessif peut lier un DP en position interne (en (2a), où le datif possessif peut lier l'objet direct « *gader* » mais pas le sujet « *yeladim* ») ou en position de complément d'une préposition sélectionnée (en (2b), où le datif possessif peut lier le PP « *psanter* » mais pas le sujet « *yaldaj* »), mais en aucun cas un argument externe¹⁶, comme l'indiquent les impossibilités de liage avec le sujet en (2a) comme en (2b) :

- (2) a. ha₁.yeladim xatku le-rani_{*1;2} et ha₂.gader?
the.boys cut to-Rani Acc the.fence
'*Rani's boys (=Rani's sons) cut the fence.'
"The boys cut Rani's fence.'
b. ha₁.yaldaj nigna le-rani_{*1;2} ba-psanter₂.
the.girl played to-Rani in-the.piano
'*Rani's girl (=Rani's daughter) played the piano.'
"The girl played Rani's piano.'

Ainsi, on peut avoir des datifs possessifs dans des phrases d'interprétation atélique, comme en (2b). Cela indique que ce n'est pas l'atélicité en tant que telle d'une phrase qui empêche l'occurrence d'un datif possessif. Ce qu'on ne peut pas avoir, en revanche, est un datif possessif liant le sujet dans des expressions interprétées comme atéliques, donc inergatives. A l'inverse, dans le cas des expressions inaccusatives et associées à une interprétation télique, l'accord peut avoir lieu avec le sujet, comme en (3) :

- (3) ha₂.mitriya napla le-rani_{2}.
the.umbrella fell to-Rani
'Rani's umbrella fell.'

Cela indique fortement que les sujets grammaticaux des inaccusatives sont effectivement générés en position d'argument interne, sans quoi le datif possessif ne pourrait lier le DP en question. Cela indique qu'il y a une différence de structure syntaxique entre inaccusatives et inergatives, le sujet grammatical provenant d'une position interne dans le premier cas mais

¹⁶ Les index indiquent les relations de liage, les * indiquent l'impossibilité du liage, retranscrite dans les traductions des phrases en fonction de l'indexation.

pas dans le deuxième. On peut représenter ces différences structurales dans ce schéma (Borer (2005, II), p. 31) :

<i>Transitive</i>	<i>Unaccusative</i>	<i>Unergative</i>
[VP External [v- V Internal]	[VP Ø [v- V Internal]	[VP External [v- V Ø]

Ainsi, on constate qu'une différence de structure *syntactique*, marquée dans la distribution des datifs possessifs en hébreu, est corrélée à des effets *sémantiques* sur le caractère télique ou atélique des phrases. Comme la distribution des datifs possessifs n'est pas elle-même déterminée par le caractère télique ou atélique de l'interprétation, puisqu'ils peuvent lier des objets directs ou des PP dans des phrases atéliques (en (2b) par exemple), on doit conclure que c'est précisément la différence de structure syntaxique sous-jacente qui, d'une part, empêche l'apparition de certaines relations de liage par des datifs possessifs, et d'autre part, entraîne une différence d'interprétation.

Bien entendu, une hypothèse alternative serait que les items lexicaux impliquent des structures différentes en fonction de significations différentes (auquel cas, la sémantique déterminerait la syntaxe) : la télicité, inscrite dans la signification de l'item lexical lui-même, impliquerait la projection d'un sujet interne et l'atélicité d'un sujet externe. Mais cela n'est pas compatible avec le cas présenté où le *même item* peut recevoir les deux types d'interprétations : dans le cas présenté, en effet, il serait nécessaire de supposer que l'item lexical *nabal* soit associé à deux représentations lexicales différentes, impliquant chacune une structure différente. Il y aurait donc deux entrées correspondant au même item lexical : une entrée pour l'inaccusative *nabal*, et une autre entrée pour l'inergative *nabal*, chacune impliquant une interprétation distincte pour les expressions dans lesquelles elles entrent, télique dans un cas, atélique dans l'autre. Ces deux entrées devraient néanmoins être reliées d'une manière ou d'une autre, puisqu'elles sont associées au même item (au moins phonologiquement). A partir de là, une entrée comme le terme hébreu *nabal* doit à la fois être un item unique doté d'une certaine unité et pouvoir se subdiviser en différentes possibilités de réalisations argumentales et aspectuelles. Le modèle proposé par Borer offre le grand avantage de ne pas supposer deux entrées lexicales distinctes dans ce type de cas. En effet, dans ce modèle, les termes sont simplement privés d'information structurale, et peuvent donc être insérés librement dans les différentes structures rendues possibles par la syntaxe. Toutes choses égales par ailleurs, cette parsimonie est un gain théorique.

Ainsi, certains aspects de l'interprétation, pouvons-nous conclure, comme l'aspectualité

(télécité/atélécité), sont des propriétés des structures syntaxiques et non des items lexicaux. Dans ce cadre, notons encore une fois qu'il ne s'agit pas de réduire l'aspectualité en question à la pure syntaxe formelle, mais de montrer qu'il est possible d'unifier les deux dimensions et d'en faire deux perspectives distinctes sur un même phénomène : la génération d'expressions structurées et signifiantes par la faculté de langage.

ii) Syntaxe et interprétation événementielle

A la fin de la section précédente, nous avons conclu que si les expressions reçoivent une interprétation événementielle, une approche syntactocentrique doit montrer comment cette interprétation est effectivement implémentée syntaxiquement. De plus, dans la continuité du début de cette section, il faut montrer par exemple comment les différents types aspectuels qui caractérisent l'événement signifié par la phrase émanent de différences syntaxiques. Il s'agit de montrer non seulement que les phrases ont des interprétations événementielles, mais aussi comment. Ainsi, il existe une relation entre structure de la phrase et l'aspect télélique/atélique de l'interprétation. Il faut montrer comment cette corrélation interprétative émane de la syntaxe, à travers les types de projections fonctionnelles occupées par les éléments de la phrase. En effet, l'analyse proposée a montré une corrélation structure/interprétation mais n'a pas déterminé quelle structure précise déterminait quel type d'interprétation.

Examinons une conception de cette instanciation syntaxique à partir un exemple du finnois donné par Borer, où la différence entre télélicité et atélicité est corrélée à la marque casuelle attachée à l'objet, puisqu'en (4a) le cas partitif implique une atélicité tandis qu'en (4b) l'accusatif implique au contraire la télélicité :

- (4) a. Anne rakensi taloa.
Anne built house-PRT
'Anne was building a/the house.'
- b. Anne rakensi talon.
Anne built house-ACC
'Anne built a/the house.'

Si l'on accepte que la marque casuelle est assignée en fonction de configurations

structurales, donc selon la position syntaxique du terme qu'il marque¹⁷, la corrélation entre certains types de projections fonctionnelles et la structure événementielle est fortement motivée par ce type d'exemples. Une fois cela établi, néanmoins, la tâche de spécifier les processus par lesquels la syntaxe détermine la structure événementielle reste entière.

Dans le cadre proposé par Borer, nous avons déjà montré comment l'insertion d'éléments fonctionnels permettait de définir les catégories *grammaticales* de leurs compléments. L'idée de Borer est qu'en vertu de leur position vis-à-vis de la projection fonctionnelle qui les domine, ces compléments se voient imposer un *rôle* dans la structure événementielle.

Ainsi, soit le domaine lexical composé des items lexicaux *cat*, *chase*, et *skunk*. Arbitrairement, *chase* est choisi comme tête du domaine, et les deux autres items sont eux fusionnés en position de spécificateur de têtes fonctionnelles qui leur assignent à la fois une catégorie grammaticale et un cas. Par exemple, on pourra avoir :

- (5) a. [FP [D cat-NOM] [FP [D skunk-ACC] [VP chase]]]
- b. [FP [D skunk-NOM] [FP [D cat- ACC] [VP chase]]]

Étant donné la hiérarchie (arbitraire mais innée et universelle) des projections fonctionnelles, Borer propose de nommer AspQ (Q pour *Quantité*) la projection fonctionnelle responsable de l'assignation du cas accusatif (ACC), de telle sorte que par exemple *skunk* en (5a) et *cat* en (5b) sont fusionnés en position de spécificateur de AspQ où ils se voient attribuer le cas accusatif, la catégorie DP, et enfin, une interprétation particulière : en l'occurrence celle de « sujet-de-quantité », tandis que l'événement en son entier, en vertu de la présence de cette projection AspQ, est caractérisé comme télique. La notion de « Quantité » est ici introduite par Borer en vertu de la corrélation entre télicité et expressions de quantité, tandis que l'atélicité est corrélée à des expressions de non-quantité. Pour illustrer ce point, Rosen (1999) donne les exemples suivants :

- (6) « SPECIFICITY OF OBJECT
- a. Bill wrote letters for an hour/*in an hour. (activity)
- b. Bill wrote the letter *for an hour/in an hour. (accomplishment) »

17 Ce que suppose Borer :

« Rather, we must assume, at the very least, that accusative case is a type of inflectional marking, subject to licensing through either structural checking or assignment in the context of specific architecture, and realized phonologically on the DP or the N. » (Borer (2005, II), p. 101)

(7) « COUNT/MASS OBJECT

a. Bill drank coffee for an hour/*in an hour. (activity)

b. Bill drank a cup of coffee *for an hour/in an hour. (accomplishment) »

Ainsi, les DP massifs et les pluriels nus (*bare plurals*) sont généralement corrélés à une interprétation comme activité, c'est-à-dire non-télique. A l'inverse, les expressions de quantité, comme les DP comptables, sont corrélées une lecture télique (accomplissement)¹⁸. Mais, soulignons que dans le cadre développé ici, l'idée est que ces interprétations ne sont pas déterminées en tant que telles par la sémantique propre des noms massifs ou comptables par exemple, mais par la structure événementielle associée aux expressions où ils sont insérés, qui se trouve corrélée avec, respectivement, un DP de quantité ou de non-quantité. Nous revenons sur cette question plus bas, pour montrer qu'en réalité la corrélation entre quantité et télicité est plus complexe qu'il n'y paraît. Pour le moment, il est suffisant de retenir que *c'est un certain type de projection syntaxique (AspQ), et non la nature de ce qui le remplit, qui implique un type d'interprétation (télique)*.

Au-dessus de la projection AspQ, Borer propose d'introduire une catégorie proprement *événementielle* EP. Le spécificateur de cette projection, qui peut être le spécificateur de AspQ après un mouvement, reçoit une interprétation, mais seulement s'il n'en a pas déjà reçue une : ainsi, si le spécificateur de EP a déjà reçu l'interprétation sujet-de-quantité en SpecAspQ, il ne recevra pas de nouvelle interprétation, mais se trouvera, grâce à ce mouvement, dans la

18 Notons que la notion de Quantité ici n'est pas pour autant tenue pour impliquer le caractère discret ou comptable du DP objet, puisqu'on peut avoir, par exemple :

i. Terry ate some apples in 10 minutes.

ii. Terry ate some cake in 10 minutes.

« Some cake » n'est clairement pas comptable, mais est néanmoins tout à fait compatible avec un événement de type télique. La définition de quantité est donc donnée au moyen la notion d'homogénéité, définie ainsi (Borer, 2005, II, p. 74) :

P est homogène ssi P est divisible et cumulatif,

i. P est divisible ssi $\forall x[P(x) \Rightarrow \exists y(P(y) \ \& \ y < x)] \ \& \ \forall x,y [P(x) \ \& \ P(y) \ \& \ y < x \Rightarrow P(x \cup y)]$

ii. P est cumulatif ssi $\forall x [P(x) \ \& \ P(y) \Rightarrow P(x \cup y)]$

En conséquence, les noms massifs et les pluriels nus en sont pas des expressions de quantité en anglais, car ils sont homogènes. Mais dans la mesure où, dans le cadre cette thèse, nous ne cherchons pas à définir des généralisations empiriquement valides sur la nature des projections et de leurs interprétations, mais de tirer des conclusions philosophiques sur l'interface syntaxe-sémantique, nous ne nous attarderons pas plus sur la caractérisation technique de la notion de Quantité.

position qu'il occupe en syntaxe de surface. En revanche, si AspQ n'a pas été projeté (ce qui implique l'atélicité de l'expression), alors l'élément en SpecEP est interprété comme « Originateur » (*Originator*), c'est-à-dire comme étant à l'origine du processus dénoté par EP. On aura alors une caractérisation de l'événement comme atélique, associée au fait que l'assignation d'une interprétation au complément n'a pas lieu dans la même position syntaxique que pour les phrases téliques. Notons que c'est aussi l'insertion dans des positions syntaxiques initiales différentes des éléments qui arrivent, à la fin de la dérivation, en SpecEP qui fonde certaines différences syntaxiques entre inaccusatives et inergatives (comme la capacité à être ou pas lié par un datif possessif en hébreu).

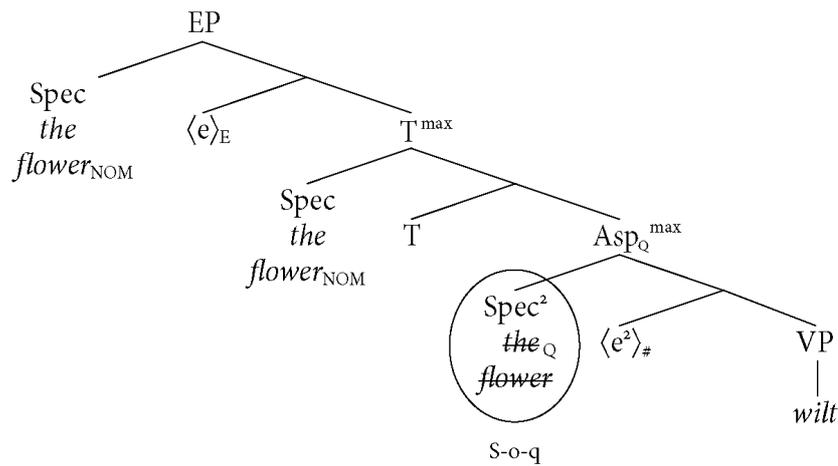
EP est projeté dans tous les cas, qu'il assigne une interprétation au complément ou pas, et est le lieu de l'insertion de l'élément événementiel dont Pietroski ne pouvait pas fonder syntaxiquement la présence dans la syntaxe. Le modèle de Borer présente donc l'avantage d'articuler explicitement un élément événementiel dans la syntaxe.

Cette appareillage théorique permet de distinguer les différentes réalisations syntaxiques impliquant des interprétations distinctes : dans ce cadre, les inergatives/atéliques correspondent à la spécification de SpecEP comme Originateur (en b. ci-dessous), tandis que les inaccusatives/téliques, comprenant un AspQ induisant leur télicité, déterminent l'interprétation sujet-de-quantité (noté s-o-q pour *subject-of-quantity*) pour le spécificateur de AspQ¹⁹ (en a. ci-dessous), qui monte ensuite en position de spécificateur de EP. Les schémas suivants résument ce que nous venons de présenter²⁰ (Borer (2005, II), p. 84) :

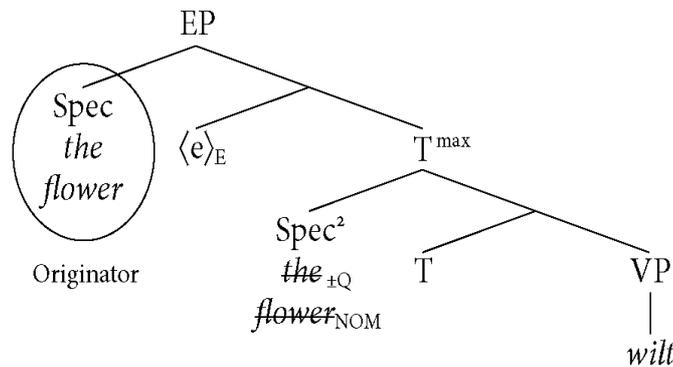
19 Comme on peut le constater, l'argument « interne » n'est pas fusionné en position interne au VP, comme cela est parfois supposé. En revanche, il est bien interne au TP, et en tout cas, et c'est ce qui importe, il est fusionné dans une position distincte et hiérarchiquement plus basse que l'argument dit « externe ».

20 La notation <e> correspond à une variable correspondant à une tête fonctionnelle en demande d'une assignation de domaine, comme présenté dans la section 2.1-E. Voir ci-dessous pour des précisions sur son impact sémantique.

a. Unaccusatives



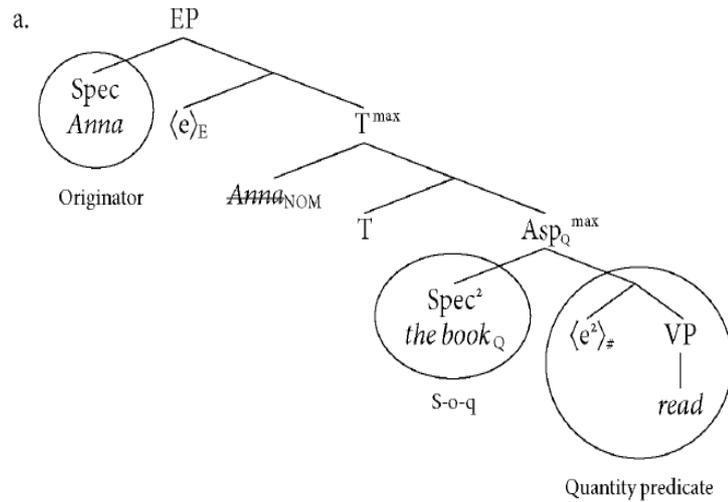
b. Unergatives:



Le type de l'événement dénoté par l'expression inaccusative est dit « *quantité* », tandis que dans le cas de l'expression inergative, l'événement est spécifié, par défaut (car cette caractérisation ne correspond à aucune projection fonctionnelle spécifique, puisque EP est présent dans tous les cas), comme *activité*. En conséquence, les représentations sémantiques des deux phrases sont les suivantes :

- (8) a. $\exists e$ [quantity (e) & subject-of-quantity (the flower, e) & wilt(e)]
 b. $\exists e$ [activity (e) & originator (the flower, e) & wilt (e)]

Nous avons pour le moment rendu compte des structures de phrases intransitives, inaccusatives et inergatives. Mais on peut également rendre compte des expressions transitives de la façon suivante, pour la phrase *Anna read the book* :



Il s'agit simplement, ici, de la combinaison des deux processus responsables respectivement de la structuration des phrases inaccusatives et des phrases inergatives. Dans ce cas, au lieu de monter dans la structure de la phrase, l'élément sujet-de-quantité demeure dans sa position initiale et un élément différent est inséré en position de spécificateur de EP. En conséquence, la représentation sémantique de la phrase est la suivante, articulant à la fois une conjonction pour l'Originateur et une conjonction pour le Sujet-de-quantité :

(9) $\exists e$ [quantity (e) & originator (Anna, e) & subject-of-quantity (the book, e) & read (e)]

L'événement est ici spécifié comme « quantité », donc télique (comme on peut le voir dans l'acceptabilité de l'expression *Anna read the book in two hours*), même si, en même temps, un élément est interprété comme Originateur.

Enfin, des éléments peuvent être intégrés dans la structure de la phrase et interprétés via l'introduction d'une préposition. Comme toujours dans le cas des adjoints, l'introduction d'une telle projection fonctionnelle est totalement libre : elle peut intervenir en plus des projections argumentales directes comme AspQ. En revanche, si un listème est imbriqué sous une projection fonctionnelle prépositionnelle, son interprétation sera déterminée conformément à cette configuration : en substance, si un listème n'est pas imbriqué sous AspQ, l'événement dont il est l'objet ne peut être interprété comme télique. Cela permet de rendre compte de l'alternance observée en anglais entre :

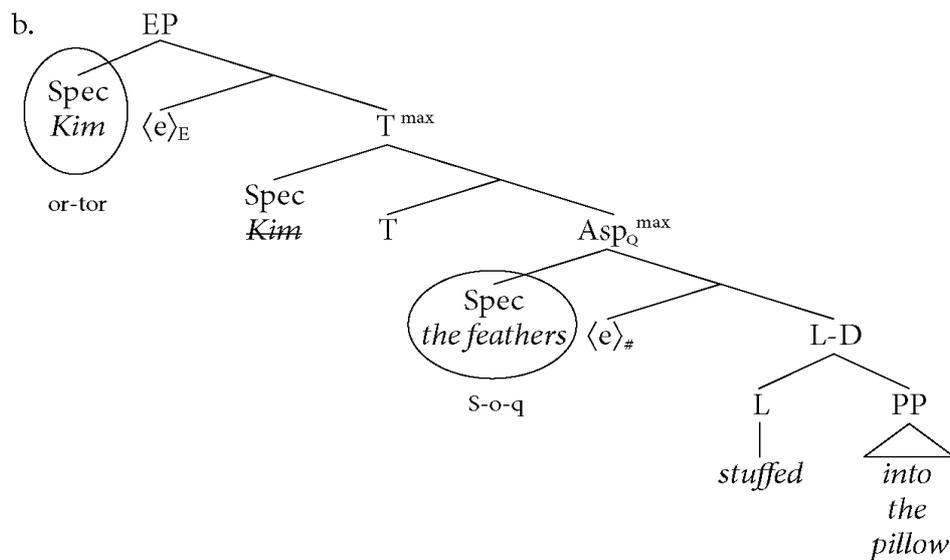
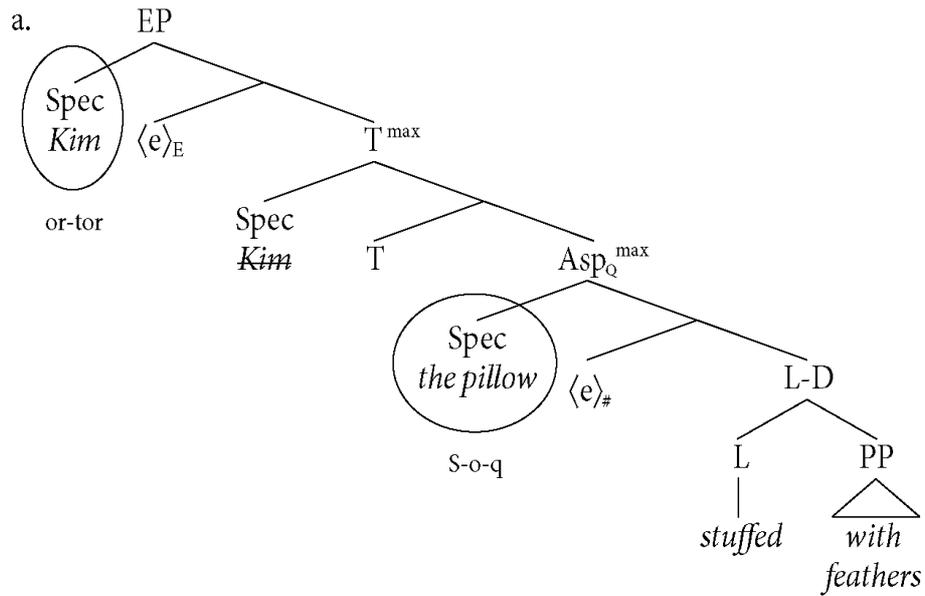
- (10) a. I ate the cake in five minutes/for five minutes.
b. I ate at the cake *in five minutes/for five minutes.

De même, on peut rendre compte au moyen de cette conception de l'alternance dite *spray/load* en anglais, qui concerne aussi le verbe *stuff* :

- (11) a. Kim stuffed the pillow with the feathers (in two hours).
b. Kim stuffed the feathers into the pillow (in two hours).
c. Pat loaded the wagon with the hay (in two hours).
d. Pat loaded the hay on the wagon (in two hours).

Toutes ces phrases donnent lieu à une possible interprétation télique (comme l'indique l'ajout possible de « in two hours »). Pourtant, on observe une alternance entre l'objet direct et l'objet indirect complément d'une phrase prépositionnelle. De plus, cette alternance est dotée d'un effet interprétatif prédit par le cadre proposé par Borer. En effet, examinons les cas (11a) et (11b). En a., c'est l'oreiller qui est sujet-de-quantité, tandis qu'en b., ce sont les plumes qui reçoivent ce rôle dans l'interprétation, en vertu de leur position d'argument direct, donc en position de spécificateur de AspQ. Or, en dépit de leur apparente synonymie, ces phrases ont en réalité des significations subtilement distinctes, en vertu justement de leur structure syntaxique et des rôles attribués aux éléments suivant la phrase. Ainsi, en (11a) la phrase implique, dans son interprétation télique, que *l'oreiller* a été rempli, tandis qu'en (11b), c'est l'épuisement des *plumes* qui est impliqué par l'interprétation télique. On voit ici que la structure, en imposant l'interprétation sujet-de-quantité à certains items plutôt qu'à d'autres, implique effectivement certains effets interprétatifs. L'interprétation du « rôle » sujet-de-quantité, on le voit, est associé à quelque chose qui subit un changement jusqu'à une forme d'épuisement (ce qui donne une dimension télique à l'interprétation de l'événement).

Les représentations syntaxiques de ces deux dérivations possibles sont ainsi les suivantes :



Et les représentations sémantiques associées sont :

- (12) a. $\exists e$ [quantity (e) & originator (Kim, e) & subject-of-quantity (the pillow, e) & WITH (the feathers, e) & stuff (e)]
- b. $\exists e$ [quantity (e) & originator (Kim, e) & subject-of-quantity (the feathers, e) & INTO (the pillow, e) & stuff (e)]

Cette analyse de l'alternance prédit donc un effet interprétatif en fonction du type de

structure syntaxique, en vertu de l'interprétation « sujet-de-quantité » associée à la projection fonctionnelle AspQ, elle-même associée aux dimensions aspectuelles de l'interprétation que sont la télicité et l'atélicité.

Pour Borer, comme Pietroski le suggérait déjà, il y a bien une différence fondamentale entre deux domaines de la structure syntaxique : grossièrement, les arguments directs qui sont interprétés comme les éléments de la structure événementielle proprement dite, et les compléments des prépositions qui ajoutent, sans contrainte d'ordre ou de nombre, des éléments additionnels, par exemple locatifs (introduit par INTO dans la phrase en b.). Ainsi, la construction syntaxique de l'interprétation définit l'attribution de rôles comme Sujet-de-quantité ou Originateur aux arguments, mais jamais aux adjoints.

iii) Le poids de l'explication : nature de la structure ou nature du DP ?

Un point doit être précisé, sur la relation entre les propriétés de la *structure* tenues pour imposer une interprétation télique ou atélique et les propriétés des *DP objets*, dont certaines propriétés (quantité ou non-quantité) semblent être corrélées à l'aspect télique ou atélique. Il faut montrer en quoi il est bien nécessaire de faire reposer le poids de l'explication de l'interprétation télique ou atélique sur la *structure* de la phrase et non sur ces caractéristiques des DP.

En effet, toutes choses égales par ailleurs, dans la mesure où, comme toute autre projection, la fusion d'une projection AspQ est optionnelle, et sous l'hypothèse que c'est bien la structure, et non des caractéristiques internes du DP, qui implique la télicité ou l'atélicité, les phrases devraient en principe pouvoir recevoir n'importe quelle interprétation, quelle que soit la nature du DP objet :

- (13) a. Pat cleaned the room for an hour.
b. Pat cleaned the room in an hour.
c. Pat cleaned rooms for an hour.
d. *Pat cleaned rooms in an hour.

Or, cela ne semble pas être le cas, puisque comme le montre (13d), l'interprétation semble être nécessairement atélique avec les pluriels nus. Il y a donc, semble-t-il, une corrélation entre propriétés de la structure et propriétés des DP objets : certains DP objets interdisent une interprétation télique. Borer montre qu'une caractéristique d'un DP comme

« *rooms* », en l'occurrence l'absence de tête fonctionnelle marquant la quantité à l'intérieur du DP (à la différence de ce qu'on observe avec le DP « *the room* »), implique effectivement que la phrase (13d) n'incorpore pas de projection AspQ. Il doit y avoir compatibilité entre le marquage de la quantité pour le DP et le marquage de la quantité pour la phrase (AspQ) dans le cas des phrases téliques : un DP non marqué pour la quantité ne peut tout simplement pas être intégré dans une projection AspQ.

Pourquoi ? En raison de la nécessité d'assigner un *domaine* à la tête fonctionnelle AspQ, assignation accomplie par le spécificateur de la tête.

En effet, il faut préciser que dans le cadre de Borer les têtes fonctionnelles peuvent être considérées comme des paires opérateur-variable : une tête fonctionnelle comporte une variable « à valeur ouverte », dotée simplement d'un label catégoriel, à laquelle est assigné un *domaine interprétatif* soit par un formatif (*the* ou *this* assignent un domaine à une tête fonctionnelle D), soit par un trait (<pst> par exemple assigne un domaine à une tête fonctionnelle T), soit encore par un adverbe de quantification ou un opérateur discursif.

Ainsi les phrases de quantité peuvent être représentées comme ceci :

[#P <e> [NP]]

<e> correspond à une variable à valeur ouverte, définie catégoriellement, et qui en tant que telle peut recevoir un domaine par différents types d'items, comme par exemple *most*, à l'intérieur de la projection #P, ou un adverbe, à l'extérieur de cette projection :

[#P most <e> [NP]]

ADV [#P <e> [NP]]

En l'absence d'une concordance entre la tête et le spécificateur, en l'occurrence *si le spécificateur ne marque pas la quantité, il ne peut y avoir d'assignation de domaine à AspQ*, ce qui entraîne l'échec de la dérivation. Cependant, si dans la grande majorité des cas cette assignation passe par un DP de quantité, il est possible qu'on puisse assigner un domaine à AspQ en l'absence d'un DP de quantité, mais à travers un autre élément capable de produire le même effet, un adverbe de quantification par exemple. Borer donne des exemples de cela, et montre par là que la présence d'un DP marqué sujet-de-quantité dans les structures téliques n'est qu'optionnelle, ou requise seulement en l'absence d'un autre moyen d'assigner un domaine (comme, par exemple, un adverbe en (14a) ou une particule en (14b)) :

- (14) a. Pat laughed and cried *twice* (in three years/*for three years)
b. The army took *over* (in three minutes/*for three minutes)

Cela montre que la caractéristique de quantité du DP ne peut être la *cause* de la télélicité, puisqu'elle n'est pas requise dans tous les cas. Au contraire, c'est la structure qui impose à AspQ de recevoir une assignation de domaine d'une manière ou d'une autre, éventuellement par un DP de quantité.

A l'inverse, un marquage de la quantité sur un DP ne l'empêche pas d'intégrer une structure interprétée comme atélique dans la mesure où l'atélicité réside fondamentalement dans *l'absence* de projection AspQ, comme le montre la possibilité de la phrase (13a), *Pat cleaned the room for an hour*, où malgré la présence d'un DP objet marqué pour la quantité, la phrase reçoit nécessairement une interprétation atélique, indiquant l'absence de projection AspQ. Ainsi, il n'y a *pas* de projection impliquant spécifiquement l'atélicité avec laquelle un DP de quantité pourrait entrer en contradiction²¹, et la possibilité d'une lecture atélique d'une expression dont l'objet direct est un DP de quantité est en principe toujours possible s'il n'y a pas de manifestation indépendante de la présence de AspQ. Plus généralement, à la différence des expressions téléliques, il n'y a aucune condition de bonne formation sur les expressions atéliques, en vertu du fait que les expressions atéliques ne sont pas structurées positivement comme telles, puisque leur structure se caractérise par *l'absence* de toute projection caractéristique).

Mais notons que pour une phrase comme (15) on est dans le cas inverse où une expression comportant un DP de quantité semble *ne pas* pouvoir être interprétée téléliquement :

- (15) John pushed the cart (*in an hour).

Le DP dans cette phrase est clairement marqué pour la quantité, et devrait donc être compatible avec une projection AspQ (une telle marque permet au DP d'assigner un domaine à la projection AspQ). Or, intuitivement, l'interprétation de (15) est clairement atélique : pousser le chariot ne semble pas être le type d'activité qui doit nécessairement prendre fin.

Ce type de cas pourrait être considéré comme un argument en faveur d'une fondation de

21 Même si de fait, on peut observer qu'en français, l'interprétation télélique avec un DP de quantité est très fortement privilégiée dans certains cas : cf. « #J'ai mangé le gâteau pendant 5 minutes » vs « J'ai mangé le gâteau en 5 mn ».

l'atélécité dans la sémantique lexicale du verbe lui-même : il se pourrait que le verbe « *push* », en vertu de son sens, implique l'atélécité des événements qu'il est utilisé pour décrire, comme *Kim pushed the cart*. Borer montre l'impossibilité d'une telle hypothèse à travers des exemples de phrases intuitivement téliques quoique comprenant le verbe *push* :

(16) Kim pushed the button/the lever.

Borer argumente ici en faveur d'une explication contextuelle de ces lectures « préférentielles » (mais non obligatoires) des phrases en question, qui se montre dans la possibilité d'imaginer des contextes où les événements décrits par ces phrases permettent de modifier la nature la plus immédiatement intuitive (et hors-contexte) de la phrase. Ainsi, par exemple, si *Kim pushed the button* est utilisée pour décrire une action de Kim poussant un bouton sur une table, et non le cas paradigmatique de Kim poussant, par exemple, un bouton de sonnette, on obtient facilement une lecture atélique préférentielle, comme dans le cas de *John pushed the cart*.

Borer montre que des effets analogues d'« ambiguïisation » peuvent être obtenus avec toutes sortes de verbes, y compris des verbes généralement tenus pour statifs (décrivant des états et non des événements), la stativité impliquant l'atélécité :

(17) Kim loved Robin twice last summer.

L'idée est que malgré l'interprétation privilégiée hors-contexte de *love* comme lié à un état et non une activité, la présence de *twice* indique une structure où AspQ est projetée, et où la phrase est donc interprétée comme télique. En cela le sens du verbe subi une *coercition* l'entraînant à être réinterprété comme décrivant un (en l'occurrence deux) processus télique. Ce type de coercition sera l'un des objets de notre troisième partie. Dans l'immédiat nous introduisons ce type d'exemples afin de rendre clair que c'est bien de la *structure*, et non quoi que ce soit d'autre, que vient la nature télique ou atélique de l'interprétation. Comme souvent en syntaxe, même si une expression apparaît ambiguë, cela n'est due qu'à la compatibilité de sa forme de surface avec plusieurs représentations profondes, en l'occurrence des représentations comprenant AspQ et d'autres qui ne comprennent pas AspQ, ce qui entraîne une ambiguïté pour l'interpréteur entre une lecture télique et une lecture atélique de la phrase présentant une certaine syntaxe de surface.

Le modèle présenté ici rend compte de certaines alternances de manière tout à fait

directe. Par exemple, la transitivisation observée dans de nombreux cas de verbes tenus habituellement pour intransitifs entraîne la possibilité de lectures téliques :

- (18) a. Mary ran the marathon (in two hours).
b. Bill laughed his way into the executive suite (in two minutes).
c. Marcia whistled the thief away (in two minutes).
d. Marcia whistled The Blue Danube (in two minutes).

Ces phrases sont à la fois transitives et associées potentiellement (mais non nécessairement en l'absence des éléments « *in two hours* »/« *in two minutes* ») avec des lectures téliques, tandis que l'utilisation des mêmes prédicats dans des structures intransitives interdit toute lecture télique :

- (19) a. *Mary ran in two hours.
b. *Bill laughed in two minutes.
c. *Marcia whistled in two minutes.

La raison est simple : les phrases transitives sont le résultat de l'ajout d'un objet capable d'assigner un domaine à AspQ, dont l'absence entraîne l'échec de la dérivation. Cet ajout peut donc impliquer une interprétation du prédicat comme référant à un événement de type « quantité », et permettre l'adjonction d'un syntagme comme « *in two hours* ». Notons qu'il serait possible d'obtenir des lectures téliques par l'ajout non d'un DP de quantité mais d'un adverbe par exemple :

- (20) a. Mary ran twice in two hours.
b. Bill laughed twice in two minutes.
c. Marcia whistled twice in two minutes.

iv) La projection événementielle

Revenons maintenant sur la question de l'implémentation syntaxique de la variable d'événement présente dans les formes sémantiques néo-davidsoniennes. Le modèle ici présenté permet de définir les modalités d'articulation syntaxique de l'événement, à travers en l'occurrence une projection spécifique EP (*Event Phrase*). En cela, la projection

événementielle est strictement de même nature que les projections de n'importe quel argument, qui lui aussi requiert une projection fonctionnelle spécifique pour être introduit dans la structure. Ainsi, une approche constructiviste permet d'éviter l'écueil de l'approche projectionniste, en concevant l'articulation de l'événement comme analogue à celle des arguments, et donc sans avoir à postuler un mécanisme additionnel de projection d'une variable d'événement. La variable d'événement est implémentée à travers une projection fonctionnelle qui n'est pas exigée pour satisfaire les exigences de tel ou tel prédicat, mais est simplement articulée en vertu d'exigences de la faculté de langage sur la génération des expressions.

Ainsi, Borer propose une conception cohérente de la réalisation spécifique de l'événement dans la syntaxe, et par là elle conteste l'idée que l'événement serait projeté par le verbe et lié par la projection temporelle (comme proposé par Higginbotham (1985)), en proposant que l'événement et le quantificateur existentiel auquel il est associé dans les représentations sémantiques occupent la même projection EP. L'idée de Borer est que, comme la projection AspQ par exemple, EP requiert de se voir assigner un domaine. Cette assignation a pour effet le liage existentiel de l'événement, et est accomplie par l'élément présent en Spec EP.

Notons que l'articulation de la projection événementielle est considérée par Borer comme réalisée dans toutes les phrases, y compris les statives. Ce qui fait d'une phrase une stative est considéré comme analogue à ce qui fait d'une expression « de quantité » une expression de ce type (c'est-à-dire une expression à interprétation télique) ; il s'agit d'une projection spécifique, nommée SP dans la représentation ci-dessous, distincte de celle qui donnent lieu à des interprétations téliques ou atéliques. Ci-dessous nous représentons ces différentes possibilités :

- (21) a. Stative: [EP<e>E[TP [SP[VP/AP]]]]
 b. Eventive, atelic (activity):[EP<e>E [TP [VP]]]
 c. Eventive, telic: [EP<e>E [TP [ASPQ [VP]]]]

Dans ces représentations, on voit que ce qui différencie les différents types d'expressions (statives, de quantité et d'activité), n'est pas la projection d'un événement, mais la présence d'une projection subordonnée particulière (AspQ ou SP) ou l'absence de toute projection (le cas des atéliques, phrases d'activité, cas « par défaut »). A chaque type d'interprétation est donc associée une configuration syntaxique particulière : les items lexicaux et leur

sémantique lexicale n'ont pas d'influence sur cette structure, qui émane intégralement de mécanismes de génération computationnels.

v) *Conclusions : le syntactocentrisme comme assignation de structures rigides à l'interprétation*

Pour conclure ce chapitre et cette partie, résumons la conception des rapports entre syntaxe et sémantique introduite au long des deux premières parties de cette thèse, que nous appelons syntactocentrisme.

A la fin de la première partie de cette thèse, nous avons introduit une conception de la dérivation syntaxique comme « aveugle à la signification » : les dérivations syntaxiques ne sont contraintes par aucun module sémantique externe à la syntaxe, et ce n'est qu'au niveau de l'usage que des contraintes externes peuvent établir l'(in)usabilité de telle ou telle expression de manière circonstancielle et non-systématique. En ce sens, les dérivations syntaxiques étaient vues comme au fondement de la signification des expressions. Au cours de cette seconde partie, nous avons précisé cette conception en définissant le syntactocentrisme comme un modèle où la syntaxe était responsable de l'intégralité de la construction de la *structure* de la signification : il y a une homologie entre structure syntaxique et structure de la signification. Pour caractériser la nature de leur correspondance, nous avons distingué une version radicale et une version modérée de syntactocentrisme. La version radicale implique que la structure sémantique soit *réductible* à la structure syntaxique. Or, l'objectif de réduction de la sémantique à la syntaxe nous semble être voué à l'échec *a priori* pour des raisons conceptuelles : il y a une différence de nature entre les notions syntaxiques et les notions sémantiques, et conférer une interprétation à une structure nécessite toujours de passer dans une autre dimension, qui n'est pas purement formelle mais déjà chargée de contenu, et donc non réductible avec la simple structure syntaxique. Ainsi, une part de la signification est déjà attachée aux éléments fonctionnels de la syntaxe. La syntaxe sur laquelle s'appuie le syntactocentrisme n'est donc pas une syntaxe purement formelle, mais une syntaxe impliquant une unité structures/significations. C'est ce que nous avons développé dans ce dernier chapitre, en montrant comment l'interprétation émergeait des projections fonctionnelles impliquant systématiquement une structure événementielle de la signification. Chaque élément des formes sémantiques néo-davidsoniennes correspond à un élément dans la syntaxe de la phrase, et les différents types d'interprétation correspondent à différents types de structurations syntaxiques de la phrase (projection de AspQ, de SP, etc.).

Mais l'homologie structure syntaxique/structure sémantique doit être conçue comme non réductive. La syntaxe ne peut pas, certes, être réduite à la sémantique, mais la sémantique ne peut pas non plus être dite émerger des processus purement formels de la syntaxe étroite. La faculté de langage implique une correspondance entre structure syntaxique et structure sémantique, qui apparaissent donc, dans ce cadre, comme deux points de vue sur la même chose. Il n'y a pas d'émergence naturelle de l'interprétation à partir des simples structures formelles, mais une association systématique des structures formelles aux structures de l'interprétation.

Malgré sa dimension sémantique autant qu'étroitement syntaxique, cette théorie peut être appelée syntactocentrique dans la mesure où la dérivation syntaxique et donc la construction du sens procèdent exclusivement de principes internes à la faculté de langage. La structure de la signification, c'est-à-dire la structure événementielle, suit mécaniquement de la dérivation guidée par les principes du système computationnel. La dérivation des expressions n'est contrainte que par des principes internes, et conserve donc son autonomie. La syntaxe est autonome vis-à-vis du lexique, du système conceptuel et du monde extérieur. La structuration sémantique n'est pas le reflet du monde, mais n'est pas non plus le fait d'idiosyncrasies lexicales ou conceptuelles : elle est le fruit de mécanismes computationnels systématiques et internes. En conséquence, notre théorie établit la systématisme de la construction de la structure sémantique, et en atteste donc l'épaisseur et le caractère non modulable par des éléments externes à la faculté de langage.

Une telle théorie accomplit ainsi un retournement de la perspective par rapport aux théories en termes de UTAH. Dans le cadre de Borer, la structure syntaxique définit le type de l'événement décrit et les rôles sémantiques en suivent. Avec UTAH, il n'y avait pas d'autre moyen que de faire reposer *in fine* ces assignations de rôles thématiques sur les items lexicaux. En développant le modèle syntaxique et en lui donnant un pouvoir de structuration plus grand sur la nature de l'événement décrit, en accordant donc un grain plus fin à la syntaxe, Borer se donne les moyens de supprimer toute caractéristique grammaticale et structurale des items lexicaux et donc de faire reposer sur le système computationnel seul le poids de l'explication de la génération de la structure de la signification.

Cette intégration au module syntaxique des processus de détermination de la forme sémantique des expressions permet de rendre compte de la systématisme et de la récursivité des structures sémantiques émergeant de la syntaxe. Un tel modèle permet ainsi de s'abstraire intégralement de déterminations lexicales et permet donc de se débarrasser de toute détermination non-systématique de la structure de la signification. Mais, comme les

conclusions du chapitre précédent l'indiquent, une telle conception de la forme sémantique des expressions laisse libre la détermination conceptuelle/contextuelle de la signification des items lexicaux qui entrent à titre d'arguments dans les formes sémantiques néo-davidsoniennes déterminées par le système computationnel. La stricte *structuration* sémantique est donc systématique, et absolument indépendante du contexte, mais laisse une place à la spécification contextuelle de la signification des *composants* des expressions (ce qui permet de faire de la théorie présentée une théorie compositionnelle, quoique dans une version faible). Ce schéma est synthétisé par Borer dans le paragraphe suivant :

« There is, in fact, no direct interface between the conceptual system and the grammar, in that properties of concepts do not feed directly into any determination of grammatical properties. A substantive listeme is a unit of the conceptual system, however organized and conceived, and its meaning, part of an intricate web of layers, never directly interfaces with the computational system. The use of any particular substantive listeme (henceforth simply *listeme*) will return a meaning based fundamentally on its conceptual value. A grammatical structure will return an interpretation as well, based on combinatorial, computational principles of interpretation assignment, together with the structural properties of functional vocabulary and syntactic structure. In a cognitive place which is neither the grammar nor the conceptual system—call it the 'making sense' component—these two outputs will be compared. Here the overall felicity of any linguistic behaviour would emerge as a direct function of the extent to which these two outputs match each other. [Note : Which is not to exclude, of course, other non-linguistic components from entering the 'make sense' component as well; notably, non-verbal behaviour of various sorts.] It is in the nature of things that the two outputs will not always match—or at least, not in a straightforward way. In the event of a *mismatch*, the grammar will always prevail. The interpretation put forth by the conceptual component can and will *stretch*, as much as possible within the confines of the concept under consideration, so as to match the rigid, absolute interpretational constraints circumscribed by the grammar. » (Borer (2005, I), p. 11)

Une forme d' « aveuglement à la signification » inhérent à la syntaxe dans le modèle de Borer est rendu clair dans ce passage : le système computationnel génère des expressions, puis un composant « faire sens » doit s'occuper d'établir un sens déterminé pour cette expression. Mais ce composant n'a pas d'influence sur la dérivation syntaxique elle-même, comme le montre le paradigme donné à la fin du chapitre précédent, montrant un sous-ensemble des phrases potentiellement générables à partir d'un ensemble d'items lexicaux donnés :

- (22) a. The boat will dog three sinks.
b. The dog will sink three boats.

- c. The boat will sink three dogs.
- d. Three sinks will boat the dog.

La structuration imposée par le système computationnel est, comme le défend Borer dans le passage cité, indépassable. Le sens complet d'une expression est le fruit d'une interaction entre la structure et la signification circonstancielle des composants, mais l'interprétation finale que ce composant « faire sens » peut délivrer est étroitement limitée par la structure événementielle assignée à l'expression par la structure syntaxique. Par exemple, certaines phrases ne peuvent être interprétées que comme décrivant des événements atéliques, sans qu'aucun mécanisme d'accommodation sémantique ou pragmatique puisse remettre en cause cet aspect, structural, de la signification qui, on l'a vu, est impliqué par la structure. C'est le sens de la caractérisation par Borer des contraintes grammaticales sur l'interprétation comme « rigides, absolues » dans la citation ci-dessus (« *the rigid, absolute interpretational constraints circumscribed by the grammar* »). On observe donc une assignation systématique de signification étroitement corrélée aux structures, car suivant de mécanismes computationnels. C'est ainsi que doit être conçu ce que nous appelons « syntactocentrisme ».

Cette conception permet de rejeter la tripartition du système linguistique entre syntaxe, sémantique et pragmatique. En effet, dans ce cadre, forme syntaxique et forme sémantique sont déterminées par le même module. On pourrait voir ce mouvement comme une manière de sémantiser la syntaxe. Nous préférons la voir comme une syntactisation de la sémantique, qui suit de mécanismes computationnels et est donc limitée à ceux-ci et non à l'ensemble des phénomènes touchant au sens linguistique. Cela permet de libérer un espace pour la pragmatique, la prise en compte du contexte dans la construction du sens, comme nous allons le voir dans la partie suivante. Notre théorie amène en réalité à redistribuer les éléments d'un prétendu système sémantique entre d'une part le système syntaxique pour la partie systématique et structurale de la signification linguistique, et d'autre part une capacité pragmatique apte à en considérer les multiples facettes, plus ou moins systématisables (car certains phénomènes pragmatiques demeurent systématisables, au moins dans une certaine mesure, et de manière différente de ce qui est émane de la syntaxe) y compris celles qui échappent totalement aux tentatives de systématisation.

La conception de la syntaxe développée ici la conçoit en effet comme aveugle à la signification, au sens de signification comme usage. Tout comme le système computationnel était considéré, dans la première partie, comme pouvant générer une phrase comme « *A bomb blew up five monuments across the world* » avec portée large de « *a bomb* », qui a un sens

défini (où c'est la même bombe qui explose à de multiples reprises) mais ne peut clairement pas être utilisée dans la mesure où une bombe est typiquement à usage unique, le système computationnel peut générer des phrases « *The boat will dog three sinks* », qui apparaîtront comme également inutilisables pour la plupart des locuteurs mais sont néanmoins, dans le cadre ici défini, doté d'une signification linguistique parfaitement spécifiable, dans laquelle l'événement est dénoté par *dog*, l'originateur par *the boat* et le sujet-de-quantité par *three sinks*. Simplement, nous jugerons spontanément que cette phrase n'a aucun sens, mais par là nous exprimerons en réalité notre incapacité à l'utiliser pour décrire un événement dans des circonstances normales. Notons, d'ailleurs, que nous avons des intuitions sur le sens structural de ce type de phrases. Nous savons, par exemple, que « *The boat will dog three sinks in five minutes* » est acceptable, mais que « *The boat will dog sinks in five minutes* » n'est pas acceptable, car une telle phrase ne peut grammaticalement pas recevoir une interprétation téléique. Ainsi, nous avons une forme d'appréhension intuitive et *a priori* de la signification structurale, fondée sur notre connaissance de la syntaxe et des effets sémantiques qui correspondent aux structures syntaxiques. Cette appréhension est indépendante du contenu de la signification, puisque nous pouvons émettre des jugements fiables sur certaines impossibilités sémantiques alors même que la phrase ne semble pas avoir de sens – c'est-à-dire, pas d'usage adéquat dans aucun contexte d'énonciation.

Dans la troisième et dernière partie de cette thèse, nous discutons davantage la question du *contenu* des formes sémantiques, ce qui nous amènera à discuter des relations de la signification structurale au système conceptuel et au contexte. Nous verrons alors que le « non-sens » de phrases comme « *The boat will dog three sinks in five minutes* » est à rapprocher de celui de phrases comme « *A bomb blew up five monuments across the world* » : à savoir, une difficulté à définir des conditions d'utilisation adéquates à la signification linguistique de la phrase. Mais cette difficulté sera définie comme seulement relative, c'est-à-dire comme pouvant être accommodée par un contexte adéquat, impliquant certaines accommodations, certains « étirements » (*stretching*) du sens des termes, pour reprendre le mot de Borer dans le passage cité ci-dessus, dans sa description des inadéquations qui peuvent voir le jour dans l'interaction de la structure rigide de l'interprétation et du contenu conceptuel des termes.

III – La construction du sens des termes entre structure et usages

Dans les deux parties précédentes, on a établi un cadre formel dans lequel la structuration de l'interprétation est déterminée par la syntaxe. L'interprétation y est guidée par la syntaxe, dont les instructions ne sont pas annulables. Par exemple, une phrase comme *Le livre a lu Anne* implique que le livre est le lecteur tandis qu'Anne est la chose lue. Même si cette phrase n'a pas de sens immédiatement disponible étant donné notre connaissance du monde, et malgré le fait qu'une interprétation dans laquelle Anne est la lectrice du livre est au contraire tout à fait naturelle, il n'y a aucune accommodation contextuelle qui permette de rendre cette interprétation de *Le livre a lu Anne* possible. Le pouvoir de structuration événementielle de la syntaxe est donc absolu : il n'est pas possible de modifier la structure événementielle induite par la syntaxe au moyen du contexte. De même, comme on l'a déjà signalé, des caractéristiques morphologiques comme le pluriel, le temps, etc., qui dans le cadre de Borer sont des éléments syntaxiques, sont imperméables à la modulation contextuelle. Les productions de la syntaxe sont dotées d'une structure rigide, immuable, auquel le sens complet de l'expression, par ailleurs soumis à d'autres déterminations (conceptuelles, contextuelles, comme nous allons le voir dans cette partie), doit se conformer.

A l'inverse, les mots sont susceptibles d'une grande variation de sens, qui peut être modulé en contexte. Les mots montrent ainsi une plasticité importante. En vertu du fait que la structure syntaxique est rigide, cette modulation se fait entre autres en fonction du contexte linguistique, c'est-à-dire en fonction de la structure événementielle, de la forme sémantique imposée par la syntaxe, à laquelle le sens du mot doit s'adapter. Rappelons l'exemple favori de Borer à ce propos :

- (1) a. The factory horns sired throughout the raid.
- b. The factory horns sired midday and everyone broke for lunch.
- c. The police car sired the Porsche to a stop.
- d. The police car sired up to the accident site.
- e. The police car sired the daylight out of me.

Le terme *siren* ne revêt pas le même sens dans tous les cas présentés dans ce paradigme. Or, les sens en question sont les objets d'au moins une triple contrainte : le contenu sémantique du terme et le contexte extralinguistique, mais aussi la structure syntaxique. Ces trois paramètres interagissent à travers ce que Borer appelle un composant « faire sens » (« *'making sense' component* »). Si l'on suppose comme hypothèse de travail que les trois

paramètres mentionnés sont bien déterminés, il n'en demeure pas moins que l'interaction entre ces différentes déterminations peut donner lieu à des formes d'incompatibilités : ainsi, *Le livre a lu Anne* ne donne lieu intuitivement lieu à aucun sens compatible avec ce qu'on associe à une action de lecture, qui doit être accomplie par un agent conscient, ce qu'est Anne mais pas le livre dans un contexte « normal », sur un objet comportant de l'écriture, ce qui n'est pas le cas de Anne dans un contexte normal, mais est au contraire le cas du livre. Dans un tel cas, le composant « faire sens » mentionné à la fin de la partie précédente devra accommoder le sens des termes pour le rendre compatible avec la structure – et non, insistons-y encore une fois, l'inverse.

La structure syntaxique constitue en ce sens un pivot, elle est ce par rapport à quoi la signification de l'expression est déterminée, y compris dans sa dimension de contenu, dans la mesure où la structure déclenche la recherche d'un sens occasionnel des termes qui la constituent. Il y a en ce sens une contrainte syntaxique forte sur le sens des expressions. Cette contrainte ne peut pas, en revanche, être dite déterminer *intégralement* le sens des termes, puisque ce sens dépend d'autres éléments (sens lexical et contexte extra-linguistique). Mais la syntaxe, en établissant certains caractères des expressions (la structure événementielle, la télélicité par exemple), est *partiellement* déterminante sur le sens des termes.

Il y a une assymétrie entre les différents composants du sens : tandis que la structure (de la signification) établie par la syntaxe est rigide, le sens des termes est quant à lui susceptible d'être étiré, modulé. Rappelons ce passage de Borer :

« It is in the nature of things that the two outputs will not always match, or at least, not in a straightforward way. In the event of a mismatch, the grammar will always prevail. The interpretation put forth by the conceptual component can and will **stretch**, as much as possible within the confines of the concept under consideration, so as to **match the rigid, absolute interpretational constraints circumscribed by the grammar**. The more the conceptual system stretches, the more the utterance will appear 'odd' or metaphoric, and at times, the oddity may be so extreme that it becomes difficult to distinguish from a straightforward case of ungrammaticality, where by 'ungrammatically' I would like to refer exclusively to the effect created by the violation of formal computational principles. » (Borer (2005, I), p. 11, nous soulignons)

Les incompatibilités (*mismatches*) entre une structure rigide et un système conceptuel à l'élasticité importante mais néanmoins bornée sont susceptibles d'être résolues par le contexte, qui permet d'accommoder un énoncé « bizarre » (*odd*) ou « métaphorique » en l'absence d'un contexte fort. Mais contrairement aux cas d'authentiques agrammaticalités, qui sont *inaccommodables*, et donc radicalement incorrectes dans *tout* contexte possible, la difficulté à

accommoder une expression n'est qu'une question de degré. Par exemple, dans le cadre du modèle décrit dans la partie précédente, la présence d'un DP de non-quantité dans une phrase marquée pour la télélicité, comme dans « *I built houses in two years. » / « *J'ai construit des maisons en deux ans. », qui viole une contrainte syntaxique, à savoir l'exigence d'assignation d'un domaine à la projection AspQ qu'un DP de non-quantité comme « *houses* » est incapable d'accomplir, si l'on suit les analyses de Borer développées dans la partie précédente

Cette dimension de contrainte conceptuelle sur les possibilités d'instanciation des expressions peut être liée aux contraintes sur l'usage exposées à la fin de la première partie dans le domaine de la portée du quantificateur et de la coréférence. Dans ces domaines, tout comme dans ce que nous avons développé à la partie précédente, la syntaxe détermine une structure de la signification pour toute phrase, mais surgénère vis-à-vis de la possibilité d'*utiliser* les expressions en question, si la signification structurale est en contradiction avec certaines hypothèses sur le sens des mots, sur la connaissance du monde associée à ces mots, sur la possibilité qu'un contexte, même hautement contrefactuel, puisse permettre de faire sens d'une expression. Ainsi, on se trouve dans le même cadre général sur les relations entre syntaxe et usage : la syntaxe surgénère vis-à-vis de l'usage, et en conséquence l'usage a un rôle fondamental de filtrage entre les expressions dont il est possible de « faire sens » et celles pour lesquelles ce n'est pas possible. Mais il faut garder à l'esprit que dans ce domaine, l'usabilité est une affaire de *degré*, et qu'aucune expression n'est *strictement* impossible si elle n'est pas *grammaticalement* rejetée.

Grâce à une telle conception, on est en mesure de rendre compte des cas en apparence contradictoires avec la perspective de Borer. La théorie syntaxique de Borer laissant totalement ouvertes les possibilités d'intégration dans la structure des items lexicaux, les très nombreux cas d'expressions considérées comme « impossibles » (qui semblent être des non-sens) ne sont pas prédits par la grammaire. La solution de Borer est de relier ces impossibilités à des opérations extra-grammaticales, relevant du domaine conceptuel ou contextuel. La différence théorique est importante : elle rend possible de nier l'existence de contraintes lexicales sur la structuration, pour n'attribuer aux propriétés lexicales (non structurales) qu'une capacité de filtrage *a posteriori*. On a un renversement par rapport à la stratégie classique consistant à poser des règles pour ensuite expliquer les possibilités de violations de ces règles, stratégie qui aboutit souvent à la postulation de processus *ad hoc* ; ici, on ne pose pas de règles *a priori*, on définit un cadre général libéral pour ensuite définir des processus contraignants *a posteriori*. Bien entendu, les avantages théoriques d'une telle conception ne sont pas des arguments irrévocables en sa faveur. Il nous faut encore montrer la

plausibilité empirique d'une telle conception, ce qui implique une investigation de ce que sont les mots, les concepts, le contexte, et de leurs rapports mutuels. L'objectif de cette partie sera la clarification de ces notions dans le cadre d'une sémantique syntactocentrée.

31 – Du concept au mot : l'insertion des items lexicaux dans les structures syntaxiques

Nous distinguons fermement l'espace de la grammaire de l'espace conceptuel. En conséquence nous considérons les concepts comme n'étant pas des éléments linguistiques. Ils peuvent être utilisés dans les expressions du langage, mais sans être pour autant de nature linguistique. Nous consacrerons cette partie à éclaircir ce que sont les concepts, et notamment les mécanismes qui leur permettent malgré tout d'entrer dans des structures linguistiques et d'y déterminer un contenu de sens.

Comme les concepts ne font pas partie du système linguistique, ils ne sont pas immédiatement susceptibles de pouvoir être insérés dans les structures syntaxiques. Pour cela, ils doivent être lexicalisés, « transformés » en entités linguistico-compatibles, c'est-à-dire susceptibles d'être insérées dans des expressions parce qu'elles détiennent le bon format. Les « mots » ou items lexicaux sont intuitivement ces entités : ils indiquent les concepts tout en disposant d'une forme phonologique. Mais étant donné le type de formes sémantiques (néo-davidsoniennes) dont on a soutenu la validité dans la partie précédente, on a besoin que les items lexicaux aient un format uniforme qui rende possible leur insertion dans de telles représentations sémantiques.

Pietroski propose une théorie de la lexicalisation qui permet de rendre compte de cette insertion. Elle repose sur l'idée que la lexicalisation des concepts introduit des concepts analogues, mais monadiques, et donc susceptibles d'être intégrés dans des formes sémantiques qui sont précisément des conjonctions de prédicats monadiques. Il s'agit de produire une homogénéisation rendant les concepts compatibles avec une conception conjonctiviste, dans lesquels les concepts mis en jeu sont tous, aux types de rôles thématiques près, dans une relation uniforme à l'événement sur lequel l'expression quantifie. Par opposition, une conception fonctionniste *requiert* la non-homogénéité des concepts en jeu, certains devant être saturés pour pouvoir saturer les concepts insaturés. Par exemple, selon le fonctionnisme, *César* labelliserait un concept singulier (ayant zéro argument), tandis que *arrive* labelliserait un concept monadique (pouvant être saturé par le concept saturé *César* par exemple), et que *poke* labelliserait un concept dyadique.

Pietroski (2012) distingue les concepts « lexicalisés » (qu'on peut voir comme les

concepts indépendants du langage) des concepts « saisis » (*fetched*) pour la composition sémantique. La lexicalisation rend les concepts prélinguistiques capables d'être saisis par la composition sémantique. Dans ce cadre, il est possible que les deux concepts partagent un contenu mais en ayant des propriétés formelles différentes. Notamment, Pietroski propose que tandis que le concept prélexical est potentiellement polyadique, tandis que le concept saisi entrant dans des expressions est lui nécessairement monadique. Il argumente en faveur de cela à la fois à partir de l'argument théorique de la nécessaire homogénéité des concepts dans un cadre conjonctiviste, et à partir d'arguments fondés sur le constat empirique de la variabilité de l'adacité (au moins de surface) des termes, dans des termes proches de ceux qu'on a employés dans la partie précédente en faveur de la variabilité argumentale. Par exemple, il montre la variété des structures avec des adacités différentes dans lesquelles peut entrer un verbe comme *kick* :

- (1) a. Chris kicked Fido a bone.
- b. Chris kicked a bone to Fido.
- c. Chris kicked a bone.
- d. Chris kicked.
- e. A bone was kicked.
- f. Chris gets a kick out of Fido.

En somme, pour Pietroski, la lexicalisation est un processus au cours duquel un analogue monadique des concepts prélinguistiques (parfois polyadiques) est introduit. Elle permet de transformer le concept POKE (E, X, Y, Z), où E est une variable d'événement, X, Y et Z des variables correspondant aux éléments accomplissant les rôles d'Agent, de Thème et d'Instrument, en concept monadique POKE (E).

La lexicalisation n'est donc pas la simple labellisation (qui conférerait uniquement une forme phonologique) d'un concept exhibant une adacité particulière, et qui hériterait de cette adacité pour réguler l'insertion des termes dans les structures. La lexicalisation est un processus créatif qui introduit des concepts uniformément monadiques. Un tel processus est adapté à la conception de la structure argumentale développée dans la partie précédente, dans la mesure où en tant qu'entités pouvant entrer dans des structures linguistiques, les items lexicaux ne sont pas supposés adopter rigidement les exigences de complémentation des concepts auxquels ils renvoient, puisqu'ils n'en partagent pas l'adacité. Néanmoins, ce processus de « dépolyadisation » n'est en rien *nécessaire* à cette conception.

En effet, un tel processus n'est requis que moyennant l'hypothèse selon laquelle les concepts prélexicaux ont eux-mêmes une adicité particulière. Mais cette hypothèse ne nous semble souhaitable ni empiriquement ni théoriquement. Nous devons donc questionner cette hypothèse d'une adicité des concepts préexistant à la lexicalisation.

Pietroski semble considérer que les concepts prélinguistiques ont une adicité. Pour autant, il souligne que l'adicité de ces concepts ne peut être déterminée par les simples intuitions que l'on peut avoir à leur sujet, mais il *suppose* néanmoins que certains concepts sont polyadiques, quelle que soit leur adicité précise, et en reconnaissant que cette adicité précise n'est pas aisément définissable : « While I assume that many verbs result from lexicalizing polyadic concepts, I remain agnostic about the details. »

Une telle hypothèse présente bien sûr un avantage certain dans une tentative d'explicitation des contraintes intuitives portant sur la structure argumentale : si les concepts prélexicaux sont effectivement polyadiques, leur adicité pourrait contraindre indirectement l'adicité de leurs correspondants lexicalisés dans la syntaxe, en définissant le sous-ensemble potentiellement *utilisable* des expressions *générables* par la syntaxe. C'est-à-dire que la syntaxe serait aveugle à l'adicité conceptuelle, mais que les expressions générées ne seraient utilisables que si elles sont en accord avec l'adicité du concept dont le terme est dérivé. Si les concepts prélexicaux ont effectivement une adicité définie, cette adicité conceptuelle est susceptible de *contraindre* les structures argumentales dans lesquels tel ou tel terme peut être inséré. Mais, puisque les éléments intégrés aux expressions sont les concepts saisis par la lexicalisation, qui sont monadiques, cette structure argumentale prédéfinie n'aurait pas pour autant un pouvoir de *détermination*. Elle guiderait simplement l'admissibilité des phrases en contexte à travers un canon de la complétude des prédicats.

Bien sûr, une telle hypothèse a pour elle la force de l'intuition. En effet, si linguistiquement on peut réduire l'adicité d'à peu près n'importe quel prédicat à 1, par exemple à travers des phrases passives comme *Pierre a été frappé*, il demeure très intuitif de dire que conceptuellement, un événement de frappe, et donc le concept FRAPPER, requièrent non seulement un Patient, mais aussi un Agent, voire un Instrument. Même si la validité de *Pierre a été frappé* empêche de supposer que cette structure argumentale implémentée conceptuellement *détermine* une structure argumentale comprenant un nombre déterminé d'arguments pour le verbe correspondant, on peut penser qu'elle est ce qui *autorise* la réalisation de phrases comme *Marie a frappé Pierre avec le bâton* par exemple, là où *Marie a couru Pierre avec le bâton* est, *a priori*, impossible. L'adicité du concept rendrait *possible*, quoique pas nécessaire, la réalisation d'un certain nombre d'arguments.

Mais une telle hypothèse amène à réintroduire l'idée d'une structure interne à la sémantique lexico-conceptuelle des termes. Outre les problèmes théoriques posés par une telle hypothèse, il n'est pas évident que cette hypothèse soit adéquate empiriquement. En effet, si l'on suppose que les concepts ont effectivement une adicité, on ne peut le montrer qu'en isolant un pouvoir contraignant de cette adicité sur le nombre d'arguments que peut prendre un terme au sein d'une expression. Par exemple, dans ce cadre, le pouvoir contraignant des concepts pourrait être défini comme caractérisant un nombre *maximal* d'arguments que peut prendre un verbe dans une expression donnée. Mais nous avons déjà donné des exemples indiquant que bien des prédicats peuvent prendre un nombre d'arguments supérieur à celui qu'on est tenté d'attribuer intuitivement à leur concept (comme *whistle* dans *Marcia whistled the thief away*). Ainsi, la supposée adicité conceptuelle ne définit ni un nombre minimal, ni un nombre maximal d'arguments pour les items lexicaux qui leur correspondent.

Ainsi, nous ne voyons aucune raison de *supposer* que les concepts prélexicaux devraient être davantage dotés d'une structure argumentale que les prédicats linguistiques qui leur correspondent. Si la *monadicité* des prédicats du langage est une hypothèse attractive et même nécessaire dans le cadre conjonctiviste élaboré précédemment, l'idée selon laquelle cette monadicité serait le résultat d'une *réduction* de l'adicité de concepts potentiellement polyadiques nous semble mal fondée. Il est plus attractif de proposer que les concepts prélexicaux sont eux aussi privés d'adicité car privés de tout élément structural. Au demeurant, notons qu'il est théoriquement douteux qu'un concept prélexical soit doté d'information structurale : à quoi, en effet, pourrait servir de l'information structurale à un concept qui n'est pas en tant que tel intégrable dans une combinaison structurée de représentations. En effet, si c'est seulement au moyen de constructions syntaxiques qu'il est possible de combiner des représentations conceptuelles²², les représentations conceptuelles n'ont aucun besoin d'avoir une adicité spécifiée avant d'être lexicalisée. Bien entendu, cela ne signifie pas que certaines informations contenues dans un concept ne puissent pas contraindre les termes lexicaux correspondants à prendre tel ou tel complément de manière *privilegiée* (mais non nécessaire). Mais cela n'est pas équivalent à une véritable structure incluse dans l'item lexical et destinée à contraindre son insertion dans les structures syntaxiques. Du point

22 Il est certainement possible de déterminer des relations inférentielles entre représentations conceptuelles sans l'aide de constructions syntaxiques, dans une forme de Langage de la Pensée (par exemple, CHAT => ANIMAL), mais cela est bien distinct de la possibilité de combiner des concepts au sein de composants significatifs plus grands.

de vue qui est le nôtre, il semble donc plus avantageux de supposer que la créativité inhérente à la lexicalisation est de créer une nécessité de complémentation pour les prédicats, mais une complémentation systématiquement monadique. Cette exigence de complémentation est bien distincte des besoins de complémentation du fonctionisme dans la mesure où elle n'a pas tant pour effet de rendre nécessaire l'apport d'un argument que de rendre *possible* la combinaison des prédicats dans des formes sémantiques conjonctives, en garantissant une unification à travers le lien à l'événement commun à tous les prédicats conjoints.

La lexicalisation, loin d'être la réduction d'une (poly)adicité préexistante à une adicité de 1, est plutôt la création *ex nihilo* d'une adicité, qui se trouve être monadique, rendue nécessaire par les besoins de la composition linguistique (conjonctive). Ainsi, là où une conception projectionniste de la structure argumentale requiert que certains items soit insaturés (polyadiques) et d'autres saturés, dans l'approche qu'on pourrait qualifier d'« insertionniste », où les items sont insérés dans les structures et subissent la mise en relation avec d'autres éléments participant à l'événement, c'est une structure des items uniformément monadique dont on a besoin, car l'insertion en question requiert simplement une place d'argument pour sa mise en relation avec la variable d'événement elle-même. Mais il s'agit là simplement du corrélat sémantique de la capacité des items lexicaux à être fusionnés entre eux.

Dans un tel cadre, le contenu des concepts est dépourvu de toute information structurale et ne peut en aucune façon *déterminer* la distribution des termes (le type de structures dans lesquelles ils peuvent être insérés). En revanche, nous allons le voir dans le chapitre qui suit, les structures dans lesquelles les items se trouvent insérés peuvent avoir des effets sur leur sens, et le sens des termes, en retour, a un impact sur l'acceptabilité des expressions ainsi construites.

32 – *Mots, contexte et structures*

A) La variation du sens des mots en fonction de la structure syntaxique

L'approche syntaxique que l'on a développée dans la partie précédente est compatible avec la grande liberté des items lexicaux à entrer dans des types variés de structures syntaxiques. Cela est dû, d'une part, à leur absence de propriétés structurales. Cela est dû, d'autre part, à leur capacité à voir leur sens s'étirer (*stretch*) en fonction des expressions où ils apparaissent. En effet, les différentes structures dans lesquelles ces items peuvent entrer ont un impact sur le sens des mots eux-mêmes : elles déclenchent une modulation de leur sens. Dans ce chapitre, nous nous attacherons à montrer comment cette plasticité des items lexicaux est réalisée dans les expressions linguistiques.

La plasticité du sens des items lexicaux est un phénomène largement reconnu. Les philosophes du langage contextualistes ont depuis longtemps mis en lumière une variabilité du sens des items lexicaux à la fois en fonction du contexte linguistique (les autres mots environnants) et du contexte extralinguistique. Il existe des possibilités de coercition sur le sens des mots corrélées à la propriété du sens des items lexicaux à pouvoir être étiré, modelé, suivant les exigences de ces coercitions contextuelles. Ces variations du sens des items lexicaux sont appelées des *modulations* du sens. Récanati (2004) résume ainsi cette capacité des items lexicaux à pouvoir voir leur sens modulé pour répondre aux exigences contextuelles :

« In context the meaning of words is adjusted or 'modulated' so as to fit what is being talked about. Sense modulation is essential to speech, because we use a (more or less) fixed stock of lexemes to talk about an indefinite variety of things, situations and experiences. Through the interaction between the context-independent meanings of our words and the particulars of the situation talked about, contextualized, modulated senses emerge, appropriate to the situation at hand. » (Récanati (2004), p. 131)

Jonathan Cohen, cité par Récanati (2004), illustre cette conception au moyen d'une métaphore :

« Interactionism makes the contradictory assertion: in some sentences in some languages the meaning of a word in a sentence may be determined in part by the word's verbal context in that sentence... On this view the composition of a sentence is more like the construction of a wall from sand-bags of different kinds. Though the

size, structure, texture and contents of a sand-bag restrict the range of shapes it can take on, the actual shape it adopts in a particular situation depends to a greater or lesser extent on the shapes adopted by other sand-bags in the wall, and the same sand-bag might take on a somewhat different shape in another wall or in a different position in the same wall. By exploiting local context in this way a language can be much more prolific of semantic variety than insulationalism can give it credit for being. » (Cohen (1986))

Cohen récuse ainsi l'insulationisme, selon lequel les termes conservent un sens bien défini quelles que soient leurs interactions avec les autres mots, et promeut l'interactionisme, où l'interaction entre les mots déclenche des variations du sens de ces mots. Un exemple est celui de *light*, adjectif qui peut prendre des sens différents suivant le nom auquel il s'applique :

- (1) « 'There was a light breeze from the south.'
'This is a light package.'
'The fire won't last with such light fuel.' » (cité par Récanati (2004), p. 132)

Récanati fait valoir, à l'encontre de la lettre de la théorie de Cohen, que ce type de variation est en réalité une variation fondée pragmatiquement, en fonction du contexte extralinguistique, et non du contexte linguistique, des mots environnants. En effet, la différence entre « *John cut the cake* » et « *John cut the grass* », où *cut* semble en première approche avoir un sens différent en fonction de son complément, n'existe en dernière analyse que relativement à un contexte extralinguistique. Si l'interaction entre les mots favorise, sans doute en fonction de certains stéréotypes conventionnels, l'éclosion de tel ou tel sens du mot *cut*, l'effet de l'interaction est défaisable dans un contexte approprié. Par exemple, « *John cut the grass* » peut renvoyer à un événement où John a coupé l'herbe d'une manière analogue à celle dont on coupe un gâteau habituellement :

« Suppose you and I run a sod farm where we sell strips of grass turf to people who want a lawn in a hurry . . . Suppose I say to you, 'Cut half an acre of grass for this customer'; I might mean not that you should *mow* it, but that you should slice it into strips as you could cut a cake or a loaf of bread. » (Searle, 1980)

Nous pensons que Récanati a raison dans ce cas précis de réduire l'impact prétendu de l'interaction entre les mots à un effet pragmatique reposant sur le contexte extralinguistique. L'interaction entre les mots n'est jamais intrinsèquement déterminante. Mais nous pensons qu'un autre type d'interaction spécifiquement linguistique doit être mis en lumière. Ce type d'interaction ne peut pas être réduit à un effet pragmatique, même si la construction du sens

des mots au sein de ce type d'interaction requiert également un contexte. Il s'agit de la coercition exercée par la structure syntaxique. Cette interaction ne peut être réduite à un effet pragmatique dans la mesure où elle ne peut souvent être défaits par aucun contexte. Il y a, dans ce cas, un apport propre de la structure syntaxique que nous allons essayer de spécifier.

Il y a deux manières dont la structure syntaxique est capable de faire varier le sens des items lexicaux : par l'attribution d'une catégorie grammaticale et par l'attribution d'un rôle dans la structure événementielle.

i) Variation du sens des mots par la catégorie grammaticale

Nous avons vu en présentant les travaux de Borer dans la partie précédente que les catégories grammaticales ne sont pas inhérentes aux items lexicaux, comme le veulent les théories lexicalistes, mais sont imposées aux termes par leur environnement syntaxique, c'est-à-dire par la catégorie fonctionnelle qui les domine dans cette structure. C'est ainsi qu'en anglais notamment (et en français également dans une certaine mesure, moindre qu'en anglais), de nombreux mots peuvent valoir comme des noms *et* comme des verbes. *Run* est un exemple typique, donné par exemple par Baker (2003). Il n'est cependant pas évident de déterminer s'il y a, dans ce cas précis, une véritable variation de sens : on peut dire « *Mary runs every morning* » ou « *Mary goes for a run every morning* » sans changement important de sens (c'est toujours à une action de courir que le mot, verbe ou nom, renvoie), et sans même que le changement de catégorie grammaticale implique un changement dans le type d'entité dénotée (dans le cas de « *a run* », il s'agit toujours d'un processus, non d'un objet par exemple). Néanmoins, il semble que la seconde phrase implique davantage que la première que l'action de courir ait une dimension sportive. La première phrase peut se borner à constater que John court tous les jours, pour quelque raison que ce soit (pour rattraper son bus par exemple), la deuxième implique que Mary va courir à titre d'exercice physique. La deuxième phrase implique une spécification du sens de *courir*, qui ne recouvre pas exactement le sens que *courir* dans son usage plus général.

Un autre exemple permet de voir plus clairement les processus à l'œuvre. Cet exemple est également dû à Baker (2003), lorsqu'il discute précisément cet aspect de la théorie de Borer :

« We think of *dog* as being a noun, and indeed it is in sentences like *The pesky dog followed us home*. But the same root can also be used as a verb with a partially related sense, as in *This problem has dogged us for a*

Borer elle-même utilise beaucoup l'exemple du terme *dog* et de sa capacité à fonctionner comme verbe. L'exemple est intéressant car d'une part, la variation nom/verbe implique le passage d'une référentialité orientée préférentiellement vers une entité, à une référentialité orientée préférentiellement vers un événement. En effet, le terme *dog* doit renvoyer lorsqu'il est classifié comme verbe à un processus, que la phrase donnée en exemple définit comme étant étalé dans le temps, et qui signifie approximativement « suivre » (« suivre à la trace », « poursuivre », suivant le contexte ; on traduirait sans doute la phrase donnée par « Ce problème nous a *poursuivi* pendant longtemps »). Un autre élément important montré par cette variation est que quoique manifestement reliés, les sens intuitifs impliqués dans l'emploi du terme dans les deux phrases ne sont aucunement identiques. Intuitivement, seul un aspect secondaire de l'ensemble des informations que nous avons sur les chiens permet de fonder le lien entre les deux emplois de *dog* : le fait que le comportement des chiens inclut une tendance à suivre les individus à la trace. Nous reviendrons sur cet exemple qui nous semble intéressant pour la compréhension de ce qu'est un item lexical, et de la manière dont son sens est construit dans un contexte linguistique et extralinguistique.

On pourrait faire valoir que la variation catégorielle de *dog* est idiomatique et qu'elle ne constitue en conséquence pas un bon exemple d'une variation guidée par la *structure* : il se pourrait que les deux occurrences de *dog* soient en réalité deux concepts distincts (quoique historiquement reliés) ayant chacun une catégorie grammaticale déterminée et dont la différence de sens est conventionnalisée.

Mais Borer fournit d'autres exemples du même type de processus de variations catégorielles, vraisemblablement non conventionnalisés, qu'illustrent les phrases suivantes :

- (2) « a. I windowed the north wall.
b. I lamped the room.
c. I screened the window » (Borer (2005, I), p. 8)

Cette capacité des mots à voir leur catégorie changer permet d'élargir la gamme des sens qu'ils peuvent exprimer. Le simple fait d'utiliser ce qui est couramment conçu comme un nom en position de verbe implique une redéfinition de la signification du terme. Cette capacité est un des aspects de la capacité de créativité linguistique des locuteurs. Comme le dit Baker :

« Such ambivalence of category is fairly widespread, and can be exploited in creative ways by speakers in response to a particular communicative situation. » (2003, p. 266)

De plus, les possibilités de variations exemplifiées par le cas de *dog* existent aussi en français, où pourtant de telles variations sont moins librement admises. Nous insistons là-dessus afin de récuser l'accusation selon laquelle une théorie comme celle de Borer s'appliquerait uniquement à certaines langues, et notamment à l'anglais (même s'il est sans doute nécessaire d'admettre qu'elle s'applique mieux à l'anglais qu'à d'autres langues). Par exemple, on peut, en français, construire des verbes à partir de noms propres, comme par exemple dans :

(3) Le président a napoléonisé la politique française.

Une telle phrase fera parfaitement sens pour un grand nombre de locuteurs disposant de suffisamment de connaissances sur le personnage Napoléon, et interpréteront vraisemblablement (mais non nécessairement) la phrase comme signifiant que le président s'est conduit d'une manière analogue à celle de Napoléon dans la volonté de monopolisation du pouvoir de ce dernier. Ici, un sens verbal référant à un processus a été *créé* à partir d'un concept renvoyant à un personnage historique, et cette création n'est pas le reflet d'une conventionnalisation.

On peut également trouver dans la presse sportive des expressions du type « Ibrahimovic va-t-il "zlataniser" les Allemands ? »²³, où « zlataniser » renvoie à la tendance du joueur de football Zlatan Ibrahimovic à assurer à lui seul la défaite de l'équipe adverse.

Donnons un autre exemple, tiré d'un roman :

« Un coup parfaitement orchestré puisque Peron allait mourir deux mois plus tard, laissant le pouvoir à sa femme, une danseuse *raspoutinée* par Lopez Rega et ses escadrons de la mort. »²⁴

Ici, un nom propre renvoyant à un personnage historique, Raspoutine, change de catégorie grammaticale pour désigner, grossièrement, l'action d'utiliser une personne pour exercer indirectement le pouvoir.

23 Pour la phrase citée : <http://lci.tf1.fr/sport/football-ibrahimovic-va-t-il-zlataniser-les-allemands-7587603.html>

24 Caryl Férey (2012), *Mapuche*, Paris, Gallimard, p. 161

On pourrait objecter à tout cela précisément ce que Récanati avait objecté aux analyses de l'interaction entre les mots par Cohen : de telles variations de sens sont en réalité dues à des contraintes pragmatiques. Seul le contexte permet de déterminer un sens pour le verbe *napoléoniser* ou pour *raspoutiner*. Cela est seulement partiellement vrai : en effet, le contexte est ici indispensable pour déterminer un sens précis, dans la mesure où *napoléoniser*, dans la phrase mentionnée, pourrait vouloir dire mille choses. Mais c'est bien la structure syntaxique qui détermine une catégorie grammaticale qui à son tour contraint le type d'entités dont est susceptible de parler le mot (un verbe renvoyant plutôt à un processus qu'à un objet).

D'autre part, de tels phénomènes nous renseignent sur la nature des items lexicaux, notamment sur la manière dont leur sens est effectivement susceptible de varier. Cela est également vrai dans le cas de l'interaction entre les mots mise en valeur par Cohen, mais la variation accompagnant un changement de catégorie grammaticale est plus radicale que celle accompagnant l'interaction entre mots. Nous nous pencherons seulement plus tard sur la nature des items lexicaux, mais nous pouvons d'ores et déjà souligner que cette nature doit être compatible avec leur capacité à étirer leur sens dans différentes directions.

Pour poursuivre avec le même type d'exemples mais un phénomène un peu différent, on note que la structure du DP (*Determiner Phrase*) permet de moduler la signification, et le mode de référence associé à un terme utilisé comme nom. Ainsi, des termes généralement utilisés comme noms propres, comme Napoléon ou César, peuvent être imbriqués dans des structures de DP qui les transforment en nom commun : ainsi, je peux parler de « ce Napoléon », d'« un Frege », d'« un Gödel », de « cette espèce de Mussolini ». Ce phénomène montre la modification du sens intuitif que revêt le terme dans la plupart de ses emplois, à savoir un sens associé à un individu bien particulier (l'individu Napoléon, Frege, Gödel, César...). En effet, il nous semble qu'ici aussi, une différence existe entre l'usage comme nom propre (dans une structure de DP où la position de déterminant n'est pas remplie phonologiquement) et l'usage comme nom commun, dans la mesure où l'usage comme nom propre implique que la signification du nom propre soit constituée par l'entrée lexicale associée comme un tout unifié, tandis que l'usage comme nom commun implique seulement une partie de l'information contenue dans cette entrée, déterminée contextuellement (comme dans l'emploi du terme comme verbe décrit ci-dessus).

Hinzen (2002) se sert de ce type d'exemple pour défendre l'idée que la notion même de nom propre ne peut être définie que syntaxiquement, et en effet on voit ici qu'un même terme peut être employé comme nom propre ou pas en fonction de la structure syntaxique. L'usage

comme nom propre est associé au niveau du contenu à l'ensemble d'une entrée lexicale, et non à une partie de cette entrée (comme dans l'usage comme nom commun). Et il y a bien une détermination par la structure du statut particulier du terme dans un usage particulier qui indique si tout ou partie de l'entrée lexicale est impliqué dans le contenu de la signification du terme à cette occasion particulière. On peut noter que le fait qu'un (usage comme) nom propre ait la propriété de rigidité peut être expliqué dans un tel cadre : c'est parce que l'ensemble de l'information lexicale est mobilisée et que cette information singularise un unique individu qu'il peut y avoir rigidité. A l'inverse, lorsque seul un sous-ensemble de l'information est mobilisé, des individus multiples peuvent y correspondre, comme pour n'importe quel terme employé comme nom commun. On peut ainsi décrire de multiples individus comme des « césars » pourvus qu'ils présentent certaines caractéristiques, sans doute la plupart du temps, mais pas nécessairement, liées à une certaine manière d'exercer le pouvoir.

ii) Variation de sens des mots impliqués par la structure événementielle

Examinons maintenant le type de variations du sens occasionné par la variation de la structure événementielle. Nous avons déjà mentionné de nombreux exemples de variations argumentales, afin de montrer que les items lexicaux ne spécifiaient aucune exigence de complémentation. Cela rend possible pour les items d'être insérés, comme nous l'avons montré dans la partie précédente, dans des structures événementielles différentes. Or, cela n'est pas sans conséquence sur le sens des items lexicaux eux-mêmes. En examinant ici ces variations de sens, nous préparons notre exposition, dans les chapitres suivants, de la nature des items lexicaux, qui devra être compatible avec une telle variation. Nous ne passerons pas en revue l'intégralité des possibilités de variations de structures événementielles, et des effets de variations sémantiques associés, mais nous essaierons de donner quelques exemples significatifs de variations du sens, induites par des variations de structure syntaxique.

Nous avons déjà, de fait, donné des exemples de telles variations. Nous avons par exemple donné l'exemple « *Kim loved Robin twice last summer.* » où un verbe tenu pour statif (exprimant un état) était requalifié comme exprimant un processus télique. La présence de *twice* implique l'interprétation télique, et donc l'interprétation de *love* comme un processus (seul un processus pouvant être conçu comme télique), et non comme un état (ce à quoi il renvoie dans « *Kim loves Robin* »). Il y a donc bien *coercition* du sens du verbe par la structure syntaxique elle-même.

Nous avons également rencontré le paradigme suivant :

- (4) « a. Kim stuffed the pillow with the feathers (in two hours).
b. Kim stuffed the feathers into the pillow (in two hours).
c. Pat loaded the wagon with the hay (in two hours).
d. Pat loaded the hay on the wagon (in two hours). »

Ici l'inversion des compléments directs et indirects implique une variation du sens du prédicat, *stuff* ou *load* suivant les cas. En effet, l'action est conçue comme s'appliquant au contenu ou au contenant suivant les cas, avec la conséquence que dans les cas d'interprétations téléliques, c'est ce qui est en position de complément direct qui doit être épuisé ou rempli, respectivement. Même si à strictement parler, le geste mentionné à l'aide du prédicat peut être le même, la perspective sur ce geste n'est pas la même.

Il existe de très nombreux autres exemples de telles variations du sens des prédicats selon des exigences syntaxiques. Examinons en quelques-uns.

Siren

Commençons par examiner l'exemple canonique de Borer pour illustrer les capacités des termes à s'insérer dans des structures syntaxiques diverses :

- (5) « a. The factory horns sired throughout the raid.
b. The factory horns sired midday and everyone broke for lunch.
c. The police car sired the Porsche to a stop.
d. The police car sired up to the accident site. »

Comme Borer le remarque elle-même, la diversité des structures s'accompagne d'une diversité de modulations du sens, autour d'un dénominateur commun qui est l'émission d'un bruit de sirène. Ainsi :

- en a., le sens du terme *siren* se réduit à l'émission de bruits de sirène ;
- en b., en revanche, *siren* renvoie à l'action de signaler quelque chose, en l'occurrence une heure de la journée, au moyen d'un bruit de sirène ;
- en c., *siren* renvoie à une action sur une entité extérieure, une voiture, au moyen d'un bruit de sirène ;
- en d., *siren* désigne l'action de déplacement au moyen d'un véhicule, accomplie avec

et grâce un bruit de sirène.

Ainsi, dans le cas de *siren*, les processus désignés par le même terme sont radicalement différents : *siren* peut ici désigner une manière de se déplacer comme une manière d'infléchir le comportement d'une entité externe, deux processus qui n'ont rien à voir en tant que tels, même si dans les phrases présentées, ils sont tous les deux liés au processus d'émission d'un bruit de sirène qui sert d'instrument dans ces processus. La structure syntaxique joue un rôle manifeste dans ces changements de sens : par exemple, l'ajout d'un objet direct en c. implique que l'entité apparaissant en position objet participe au processus décrit, tandis que rien dans le sens de *siren* n'implique une autre entité que l'entité émettrice du bruit de sirène. Si le contexte et nos connaissances sur l'utilisation des sirènes jouent un rôle dans la construction d'un sens occasionnel dans ce type de cas, ce sens doit être compatible avec les exigences de la structure. Aucun contexte ne pourra annuler le fait que la phrase en c. implique une transitivité de l'action décrite au moyen du terme *siren*, en vertu de la transitivité syntaxique de l'expression.

Float

Un autre exemple de variation de sens d'un item lexical directement corrélée aux variations de structures événementielles sur lesquelles on a insisté dans la partie précédente est celui du verbe *float* (exemple donné dans Borer (2005), II, p. 222) :

- (6) a. The boat floated under the bridge for hours.
b. The boat floated under the bridge in two hours.

En a., le verbe *float* désigne un mouvement non-directionnel, semblable au sens français de *flotter*. En revanche, en b., *float* désigne un mouvement directionnel, qui fait passer le bateau d'une position en amont du pont à une position en aval du pont (ou inversement), à travers un mouvement passant sous le pont. Or, cet effet interprétatif est déclenché à l'audition de la phrase par la présence dans la première de la phrase prépositionnelle « *for hours* » et dans la deuxième de la phrase prépositionnelle « *in two hours* ». Ces types de phrase sont respectivement associés à des structures syntaxiques qui impliquent respectivement des interprétations *atéliques* et *téliques*. Notons qu'on a bien là une influence de la structure sur la *signification* du terme lui-même, contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres cas d'alternances *télique/atélique*. Par exemple, si on a les deux phrases *Mary ate chicken for*

hours et *Mary ate the chicken in two hours*, la différence entre les deux structures de phrase, qui est tout aussi réelle que dans les phrases a. et b. ci-dessus, n'implique pas de différence réelle de la signification de *eat*. Elle implique par exemple que le poulet a été entièrement mangé dans la seconde phrase, et pas dans la première, mais cela n'a pas d'influence apparente sur la manière de manger elle-même. D'ailleurs, les deux phrases peuvent potentiellement décrire le même événement. Dans le cas de *float*, les deux phrases impliquent des manières de flotter bien distinctes, et sans doute mutuellement exclusives, puisqu'en a., le bateau doit demeurer sous le pont pendant toute la durée de l'événement, tandis qu'en b., cela est impossible (le bateau doit avoir un point d'origine et un point d'arrivée qui ne sont ni l'un ni l'autre sous le pont).

L'effet sémantique de la transitivisation

Un autre type d'exemples est celui des verbes tenus pour intransitifs mais néanmoins aptes à prendre des compléments dans certaines circonstances.

Par exemple on peut avoir les phrases suivantes :

- (7) a. Jean court
b. Jean court les bars

Dans ces phrases, l'alternance de transitivité implique un changement de sens manifeste du verbe : en a., le verbe désigne simplement l'action de courir ; en b., l'action de courir est conçue linguistiquement comme s'appliquant à un objet externe. Que l'action soit le fait d'un agent sur un patient²⁵ est la conséquence de la structure transitive de la phrase. *Courir* peut donc à la fois dénoter une action d'un agent sur un patient et une action d'un agent autonome.

On observe un phénomène similaire avec des phrases comme :

- (8) a. John sang.
b. John sang the babies asleep.

En (8b), le verbe *sing*, habituellement intransitif (sauf avec des objets redondants comme

25 Nous avons critiqué ce type de notions thématiques, utilisées dans le cadre néo-davidsonien, dont dépendent les notions d'Agent et de Patient, mais on peut néanmoins se servir de ces notions ici de manière informelle pour plus d'aisance dans l'exposition.

dans *John sang Carmen*), prend un objet direct. La variation de sens réside dans le fait que l'action de chanter devient une action sur des entités externes, des bébés, avec pour résultat de les endormir.

Borer (2005, I, p. 8) fournit d'autres exemples de ce type, avec les variations suivantes :

- (9) « a. The alien stared at Kim.
b. The alien looked at Kim.
c. The alien stared Kim out of the room.
d. The alien looked Kim out of the room. »

Ici encore, l'ajout d'un objet occasionne une variation du sens des prédicats. Borer définit explicitement de ce type de variations comme l'effet d'une « coercition » (*coercion*).

L'effet sémantique de la causativisation

Enfin, on trouve en anglais de nombreux exemples d'alternances dites causatives, comme dans :

- (10) a. John broke the window.
b. The window broke.

- (11) a. The sun melted the ice.
b. The ice melted.

Ici, la sémantique structurale de la phrase (les effets sémantiques de la structure) implique que les différents composants reçoivent certains rôles : ainsi, grossièrement, en (10) John doit être l'entité qui fait quelque chose, et « *the window* » doit renvoyer à l'entité qui subit quelque chose. Mais l'attribution de ces « rôles » dépend de la structure syntaxique, et la détransitivisation observée dans les phrases b. implique que le rôle d'entité actante n'est linguistiquement attribué à rien. Intuitivement, il semble que cette alternance structurale implique une variation de sens du prédicat, qui de X (*melt* ou *break*) deviendrait CAUSE TO X. Ainsi, *break* dans une structure transitive deviendrait CAUSE Y TO BREAK (où Y est l'objet direct, « *the window* » dans notre exemple).

Il est possible ainsi de soutenir que tandis que le prédicat dans les phrases transitives

décrit un processus de causation, le « même » prédicat dans les phrases intransitives (inaccusatives) ne décrit rien de tel. Certes, nous savons que les processus décrits par *melt* ou *break* ne peuvent pas être spontanés, et qu'une cause externe est physiquement nécessaire. Mais les exemples donnés montrent que cette nécessité n'est pas linguistiquement reflétée dans le sens des prédicats. Ainsi, dans les phrases inaccusatives proposées, tout se passe comme si le sens des prédicats impliquait que le processus décrit était spontané, causé de manière interne ; dans une telle analyse, le type de processus décrit est clairement différent du type de processus décrit par le même prédicat dans une autre structure de phrase.

Dans la suite de ce chapitre, nous voulons donner des indications sur la manière dont le sens des termes est étiré. Cela va nous amener à considérer les interactions entre syntaxe, système conceptuel et contexte. Cela nous permettra de préciser davantage les caractéristiques auxquelles une conception adéquate du système conceptuel doit se conformer, en prévision des chapitres 3 et 4.

B) Un continuum d'acceptabilité

Il est important de noter que la capacité des items lexicaux à apparaître dans des structures diverses n'est pas sans limite. C'est le constat que fait Ramchand (2008), qui présente une gamme de phrases « impossibles » (p. 19) :

- (1) (a) John saw the lizard/ *John saw.
(b) *John dined the tortellini./ John dined.
- (2) (a) John hoped that the rain would fall./*John hoped the rain to fall.
(b) *John got that the rain would fall./John got the rain to fall.

Et plus loin (p. 21) :

- (3) (a) John arrived.
(b) *Bill arrived John.
- (4) (a) Mary weighs 100 pounds.
(b) *Mary weighs.

Ou encore, certains prédicats ne semblent pas supporter la causativisation en (5a), ou l'augmentation télique en (5b) (p. 22) :

- (5) (a) *John slept the baby.
(b) *John watched Mary bored/to boredom.

Ramchand se sert de ce type d'exemples pour défendre, contrairement à Borer, l'idée qu'il existe malgré tout des contraintes syntaxiques associées aux items lexicaux. Cette conclusion ne nous semble néanmoins pas nécessaire devant les faits invoqués. En s'appuyant sur la conclusion du chapitre précédent selon laquelle le *sens* des items varie en fonction de la structure syntaxique, il est possible de soutenir qu'au lieu que les termes spécifient rigidement leur capacité d'imbrication dans les structures, ce soit simplement la signification des items (dans un sens à spécifier) dont la flexibilité soit limitée. Ainsi, dans la perspective de Borer, l'agrammaticalité des expressions données par Ramchand ne serait en réalité qu'une forme d'illusion : la grammaire n'aurait rien à voir avec les anomalies constatées, et ces anomalies seraient en réalité le fruit de l'incapacité du sens des termes impliqués à *s'étirer* de manière à se conformer aux contraintes sur l'interprétation imposées par la structure dans ce type de phrases. Dans cette optique, poursuivie par Borer et d'autres linguistes, ce sont les variations de sens des mots en fonction de la structure syntaxique qui sont bornées. Si l'on reprend la métaphore des sens lexicaux comme sacs de sable proposée par Cohen, cela semble raisonnable : les sacs peuvent prendre une gamme de formes diverses, mais pas illimitée. Il écrit ainsi, pour rappel : « *the size, structure, texture and contents of a sand-bag restrict the range of shapes it can take on* » (cité dans Récanati (2004), p. 132). Néanmoins, ces limitations n'empêchent pas que les sacs puissent prendre une multiplicité indéfinie, quoique bornée, de formes différentes. De la même manière, les mots détiennent un potentiel de sens qui limite les possibilités de leurs variations de signification, mais cela n'empêche pas que leur sens circonstanciel puisse varier de manière indéfinie.

Un argument pour une telle conception plutôt qu'une conception où les possibilités d'imbrication sont fixées *a priori* (dans une théorie lexicaliste) repose sur l'idée de *gradabilité* de l'acceptabilité des expressions. Plutôt qu'une distinction entre un ensemble de phrases strictement acceptables et un ensemble de phrases strictement inacceptables, on a un *continuum* d'acceptabilité des expressions :

« The interpretation assigned to a grammatical object by the computational system is matched against

world knowledge, meaning of specific concepts, etc. Such matching returns a result ranging along a **continuum** from the completely felicitous to the highly abnormal, depending specifically on the degree to which the interpretation returned by the grammar deviates from world knowledge, on the one hand, and the salient value of specific concepts, on the other hand. » (Borer (2005, II), p. 250)

Il faut se défaire, dans cette optique, d'une conception rigide où les phrases ont une interprétation ou n'en ont pas de manière absolue. Il y a plutôt des phrases plus ou moins acceptables, en fonction du contexte et de l'interaction mots/structures. Cette conception va de paire avec (et constitue, soulignons-le, un argument supplémentaire en faveur de) notre proposition que le sens des items change avec la structure. En effet, si le sens des items varie, on s'attend à ce que les possibilités de cette variation soient soumises à une telle gradabilité, tandis que si le sens demeure identique, on s'attend à ce que les jugements soient plus tranchés : soit le sens est compatible radicalement, soit il est incompatible radicalement, avec une structure donnée.

Harley & Noyer (1998) fournissent des exemples de cas limites intéressants de ce point de vue :

- (6) Chris thought the book to Martha.
- (7) The red under did not five lunch.

(6), en dehors de tout contexte, sera vraisemblablement tenue pour privée de sens pour une majorité de locuteurs, en vertu de la rareté des expressions présentant une occurrence du verbe *think* suivi d'un objet direct. Mais Harley & Noyer défendent le point de vue selon lequel cette phrase a au contraire une interprétation relativement naturelle dans un contexte de science-fiction. Si Chris est engagé dans une forme de lecture mentale du livre, et qu'il effectue une transmission de ce qu'il lit à Martha par des moyens télépathiques par exemple, la phrase prend un sens naturel : il est le strict équivalent de *Chris read the book to Martha*, mais dans un contexte où la télépathie existe. *Think*, dans un tel contexte, subit une modulation de sens et peut être dit signifier quelque chose comme : transmettre un contenu x à y au moyen de la pensée.

Ici, le contextualiste sera probablement tenté de réduire la variation constatée à un effet pragmatique, comme Récanati le fait dans *Literal Meaning* à propos des effets supposés de l'interaction entre mots notés par Cohen. Nous répondons que si un contexte fort est nécessaire pour faire sens d'une telle phrase, et si bien entendu seul le contexte est apte à introduire l'idée de télépathie pour donner sens à la phrase qui permet de concevoir une

situation à laquelle cette phrase puisse s'appliquer, son interprétation suit en réalité tout à fait directement de sa structure. Grossièrement, la structure impose que Chris accomplisse l'action, que le livre subisse l'action, et que Martha en bénéficie, comme dans la représentation suivante :

$\exists e$ [Agent(e, Chris) & Think(e) & Theme(e, the book) & Destinataire (e, Martha)]

Dans une phrase plus banale et immédiatement acceptable comme *Chris read the book to Martha* cette structure implique déjà une modulation du sens de *read* : dans ce contexte syntaxique, le terme *read* prend le sens de « faire la lecture », qui peut être considéré comme doté d'un sens distinct de l'usage du terme *lire* comme processus « interne » de lecture à soi-même. Mais, appliqué à *think*, la même structure donne lieu à une interprétation qui, hors-contexte, semble ne pas déboucher sur quoi que ce soit de « naturel », en vertu justement du sens qui lui est conféré par la structure syntaxique qui l'environne. Ce sens est néanmoins au moins partiellement déjà déterminé, et le rôle du contexte sera essentiellement de spécifier une situation où ce sens peut être intelligible.

Venons-en maintenant à la seconde expression mentionnée par Harley & Noyer en (7) : « *The red under did not five lunch.* » Selon eux, contrairement à (6) cette phrase est *ininterprétable* en vertu de la non-satisfaction de certaines exigences *structurales* des termes impliqués : en l'occurrence, le fait que « *the red under* » est incapable d'être un sujet et que « *five* » est incapable d'être un verbe. Il s'agit donc là aussi d'introduire des exigences *a priori* en termes de catégorisation, et donc, d'affirmer que la phrase en question est en réalité agrammaticale. Conformément à la théorie qu'elle défend, Borer reprend cet exemple (sous la forme affirmative « *The five under fived lunch* », mais cela ne change rien de crucial), mais estime au contraire qu'elle peut se voir attribuer une interprétation :

« To cite an example from Harley and Noyer (1998), consider the utterance in (9):

(9) *The red under fived lunch.*

While Harley and Noyer actually cite (9) as an impossibility, illustrating the limits of coercion, it turns out that native speakers of English are perfectly capable of assigning an interpretation to it (some creature with some 'bottom' related properties, for example, a bottom-dweller, which is red, ate lunch five times; multiplied its lunch by five; divided its lunch by five; etc.). »

Ici encore l'interprétation proposée par Borer implique une coercion de la structure sur le sens des termes, à la fois *via* la catégorisation grammaticale (qui fait de *under* un nom et de

five un verbe) et de la structure syntaxique qui fait de *under* l'agent d'une action décrite avec le terme *five*. Comme le souligne Borer en proposant différentes interprétations pour l'expression, le sens de *five* comme de *under* n'est bien entendu pas intégralement spécifié et l'expression peut par conséquent s'adapter à toute une gamme de situations. Cette spécification ne peut être accomplie qu'en contexte. Il est notable ici que différents auteurs puissent avoir des avis divergents sur l'acceptabilité d'une phrase comme celle-ci. Cette divergence repose sur le fait que les phrases sont positionnées le long d'un *continuum* d'acceptabilité, ce qui a pour effet que des locuteurs différents peuvent avoir des avis différents sur l'acceptabilité de certaines phrases.

D'autres exemples de Harley & Noyer montrent cette gradabilité de l'acceptabilité. Ils donnent pour exemple le cas de *John's growth of tomatoes*, qui présente selon eux une anomalie sémantique tout en étant parfaitement grammatical. En contraste avec cette expression, *The insects' destruction of the crop* est parfaitement acceptable. Ici, Harley & Noyer se réfèrent aux analyses, déjà mentionnées, de Levin & Rappaport-Hovav (1995), pour souligner que tandis que *destroy* renvoie à un processus causé de manière externe, *grow* renvoie à un processus causé de manière interne, spontané. En conséquence, c'est en vertu d'une incompatibilité sémantique que l'expression *The insects' destruction of the crop* est acceptable et que *John's growth of tomatoes* ne l'est pas. Notons qu'il est possible d'avoir l'expression *John grows tomatoes*. L'analyse de cette dernière phrase met en jeu un élément causal apporté par la syntaxe, mais le sens qu'elle revêt n'est pas celui d'un processus causé extérieurement mais plutôt favorisé, aidé par un élément extérieur (John en l'occurrence). Cette analyse en terme de « facilitateur », si elle est correcte dans des phrases comme *John grows tomatoes*, n'est pas disponible pour des phrases comme *John's growth of tomatoes*, d'où son inacceptabilité.

Mais grammaticalement parlant, les deux expressions sont tout à fait correctes. Cependant, selon l'hypothèse développée dans cette section, une expression comme *John's growth of tomatoes*, si elle n'est pas grammaticalement mal formée, n'est pas ininterprétable en droit. Dans le cas présent, la structure syntaxique impose à *growth* un sens « causé de manière externe » ; mais selon Harley & Noyer, l'entrée lexicale est quant à elle associée à un élément « causé de manière interne ». Il y a donc une incompatibilité entre la sémantique conceptuelle et la sémantique structurale de l'expression : en vertu de cette incompatibilité, l'expression n'est virtuellement applicable dans aucun contexte. Mais, dans le cadre défini ici, ce type de jugements d'inacceptabilité est typiquement graduel, et en conséquence, la phrase n'est pas *absolument* inacceptable, mais simplement située à un bout extrême d'une échelle

d'(in)acceptabilité. Il est d'ailleurs peut-être possible de déterminer des contextes où l'expression est accommodable : par exemple, dans un cas où les tomates poussent à même le corps de John, peut-être cette phrase peut-elle recevoir un sens plus acceptable.

Dans le cadre développé ici, on a une asymétrie fondamentale entre l'ordre de la grammaticalité (ou de l'agrammaticalité) d'une part, et l'ordre de l'acceptabilité (ou de l'inacceptabilité) d'autre part. La première est stricte, binaire (elle sépare deux ensembles bien déterminés, au sens où la syntaxe ne peut générer à titre d'expressions du langage qu'un sous-ensemble de toutes celles qui pourraient l'être dans des langages non-naturels, ou tout simplement dans d'autres langages naturels dotés de spécifications paramétriques différentes). La seconde est une question de degré, et renvoie à une interaction entre structure syntaxique, contenu conceptuel, et contexte. Nous pouvons citer de nouveau Borer à ce propos :

« Something about the nature of the syntactic properties of *siren* and *five* allows them to exhibit an amazing flexibility. In contrast, something about the syntactic properties of phrasal expressions such as *three wines*, *look at*, and *fived lunch*, is such that they cannot be overridden. (...) Under no circumstances can expressions such as *three carpets* be interpreted as mass, nor those like *much wine* as count. Sentences (10a-c) are not just anomalous. They are quite simply ungrammatical; *a lot of wine* cannot be coerced into being interpreted as plural; *carpets* cannot be coerced into being interpreted as a mass noun, etc.:

- (10) a. *a lot of wine is/are many
- b. *there are too much carpet in this room
- c. *too much carpets » (2005, I, p. 9)

L'analyse présentée ici nous semble pertinente. Les phénomènes proprement syntaxiques comme ceux présentés, mais aussi ceux relevant de la structuration événementielle des expressions (comme l'attribution de rôles événementiels aux éléments), ne sont pas défaisables, modulables ou annulables par le contexte. Il n'existe pas de contexte où dire « *too much carpets* » puisse être accommodé pour devenir grammatical. Cela ne signifie pas de tels syntagmes ne puissent pas être prononcés dans le discours, par des locuteurs non-natifs voire des locuteurs natifs de l'anglais, et compris par leurs interlocuteurs, mais il s'agit alors d'une erreur due aux conditions de discours que les locuteurs reconnaîtraient eux-mêmes comme telle. Inversement, certaines expressions peuvent être très difficilement comprises des locuteurs en vertu de certaines incompatibilités entre structure et contenu conceptuel, tout en demeurant, par nature, accommodable par le contexte – même si dans certains cas, l'accommodation nécessiterait un tel effort cognitif de la part des locuteurs pour faire sens de l'expression, qu'elle est virtuellement impossible. *The red under fived lunch* est probablement

de ce dernier type, mais pas strictement agrammatical.

L'erreur de l'orthodoxie linguistique, de ce point de vue, n'est pas tant de ne pas reconnaître en général une telle asymétrie (il sera sans doute largement admis qu'une expression comme « *L'armoire a bu le steack* » est parfaitement grammaticale mais nécessite un contexte très particulier pour pouvoir être utilisée), mais de supposer que certaines expressions *fortement inacceptables* (comme *The red under fived lunch.*) sont en réalité *agrammaticales*, c'est-à-dire de prétendre qu'elles sont inacceptables en vertu du fait que les items lexicaux ont des propriétés grammaticales sélectionnelles et catégorielles qui ne sont pas respectées dans les phrases en question. Dans le système proposé ici, les propriétés responsables de l'inacceptabilité ne sont pas proprement linguistiques, mais renvoient à des dimensions psychologiques extralinguistiques, relevant de notre maîtrise du contexte ou du système conceptuel. À strictement parler, ici, le lexique ne fait pas partie du système linguistique, même si, en tant que fournisseur de l'un des matériaux de base des expressions (les mots), il est en interaction constante avec lui. Nous allons expliciter cet aspect immédiatement.

C) Faire sens des expressions générées par le langage

Comment expliquer une telle gradabilité ? La réponse est déjà formulée à demi-mots dans ce qui précède, mais nous devons la préciser. Ce sera l'objet de cette section.

i) Un composant « faire sens » entre la syntaxe et le système conceptuel

La gradabilité observée s'explique par l'interaction entre deux dimensions hétérogènes du fait langagier, au sein de laquelle a lieu un arbitrage, par les locuteurs, sur la significativité des expressions. En effet, Borer distingue deux domaines de notre système cognitif, l'un spécifiquement linguistique, grammatical, l'autre ayant trait au contenu conceptuel des items :

« The proposed dividing line, I believe, is a crucial one, and distinguishes between what is grammatically real—structures and formal properties of functional items—and what may be very real, but not grammatically so—properties of substantive vocabulary. The latter, I propose, are creatures born of perception and conceptualization, representing an intricate web of layers upon layers of a complex perceptual structure and emerging world knowledge, concepts which come to represent it, the reflection upon these concepts, and so on.

Their properties, however characterized, are fundamentally not grammatical. That they can be so easily overridden by the grammar emerges from the fact that the grammar only cares about its own. It does not override grammatical properties. As for the conceptual properties of words, we must ask whether they have grammatical reality at all. » (Borer (2005, II), p. 8)

Comme le décrit Borer, il y a donc une tension entre grammaire et système conceptuel. Cette tension, selon Borer, est résolue dans un composant particulier de notre système cognitif, qu'elle nomme le composant « faire sens », et qui est cruciallement non-linguistique :

« A substantive listeme is a unit of the conceptual system, however organized and conceived, and its meaning, part of an intricate web of layers, never directly interfaces with the computational system. The use of any particular substantive listeme (henceforth simply *listeme*) will return a meaning based fundamentally on its conceptual value. A grammatical structure will return an interpretation as well, based on combinatorial, computational principles of interpretation assignment, together with the structural properties of functional vocabulary and syntactic structure. In a cognitive place which is neither the grammar nor the conceptual system—call it the 'making sense' component—these two outputs will be compared. Here the overall felicity of any linguistic behaviour would emerge as a direct function of the extent to which these two outputs match each other. It is in the nature of things that the two outputs will not always match—or at least, not in a straightforward way. In the event of a mismatch, the grammar will always prevail. The interpretation put forth by the conceptual component can and will stretch, as much as possible within the confines of the concept under consideration, so as to match the rigid, absolute interpretational constraints circumscribed by the grammar. Indeed, one should never underestimate the stretching abilities of concepts. After all, even *square circles* can be assigned an interpretation. The more the conceptual system stretches, the more the utterance will appear odd, and at times, the oddity may be so extreme that it becomes difficult to distinguish from a straightforward case of ungrammaticality. » (Borer (2005, II), pp. 8-9)

Ainsi, la gradabilité de l'acceptabilité (la « bizarrerie » plus ou moins grande de l'énoncé) vient d'une tension entre l'interprétation imposée par la structure syntaxique de l'expression et le contenu conceptuel des items lexicaux, qui force le sens du terme à s'étirer. Cela peut conduire à des cas d'inacceptabilité qu'il est difficile de distinguer, intuitivement, de l'agrammaticalité. Mais l'agrammaticalité ne connaît pas de degré car elle est définie par rapport aux caractéristiques rigides du système computationnel. Au contraire, le contenu des items lexicaux peut être *plus ou moins bien adapté* à l'interprétation structurale. Lorsque le contenu conceptuel est en tension avec les éléments interprétatifs imposés par la structure, les concepts doivent *s'étirer* pour *s'adapter* à l'interprétation structurale imposée par la syntaxe. La direction de contrainte est clairement établie : la syntaxe est rigide, elle définit une structure de l'interprétation pour ainsi dire gravée dans le marbre, et en conséquence il n'y a

pas de modulation possible de la structure de l'interprétation. La structure s'impose au contenu des termes, elle opère une coercition sur le sens des mots, qui en conséquence doivent s'étirer en réponse à cette coercition.

Notons que nous sommes, comme défini à la fin de la première partie, en présence d'un schéma faisant du système linguistique un système *aveugle à la signification*. Ici, cette expression prend un sens plus précis : le sens complet d'une expression est déterminé par *l'interaction* du système computationnel et du système conceptuel, qui sont deux systèmes distincts, et en conséquence le système computationnel ne peut pas, seul, définir le sens qui va émerger des expressions qu'il génère. Le système computationnel apporte la structure de la signification ou une signification structurale (typiquement une structure événementielle), mais le contenu conceptuel venant « remplir » cette structure et accorder un contenu de sens à l'expression est indépendant du système linguistique au sens strict, tout comme les processus de modulation de ce contenu conceptuel émergent de l'interaction entre les deux. En conséquence, le système computationnel génère des expressions dotées en droit d'un sens mais qui peuvent ne pas être utilisables en raison d'une trop grande « bizarrerie » impliquée par l'interaction structure/contenu conceptuel. L'exclusion de ces énoncés n'est pas due à un processus linguistique, mais à un « filtre d'usage » qui évalue la capacité à faire sens de l'expression en fonction du contexte, des circonstances où l'expression est prononcée. De ce point de vue il est important de souligner le rôle du contexte qui contribue largement à faire sens des expressions malgré leur bizarrerie.

ii) L'interaction contexte/syntaxe

Un des intérêts de la théorie syntaxique de Borer est qu'elle n'exclut en aucune manière le *contexte* de la détermination du sens global des expressions : il est au contraire un élément indispensable de la spécification du sens des *termes* impliqués, et plus largement de l'expression dans l'interaction structure/contenu conceptuel. Cela rend cette théorie particulièrement intéressante dans le cadre de notre investigation des rapports entre syntaxe et usages du langage, du rapport du strictement linguistique au non-linguistique dans l'étude du phénomène langagier au sens large. Ainsi, le contexte inclut une multiplicité de déterminations non-linguistiques qui interagissent avec le composant linguistique dans le cadre du composant « faire sens », comme le souligne Borer :

« Which is not to exclude, of course, other non-linguistic components from entering the 'make sense'

component as well; notably, non-verbal behaviour of various sorts. » (2005, I, p. 11)

Borer donne un exemple où une telle modulation contextuelle est requise et souligne l'importance de la créativité sous-jacente à ces processus de « faire sens » :

« The grammar would generate freely expressions such as *the book read Anna*, alongside expressions such as *Anna read the book*. The grammar, however, would generate *the book read Anna* only with the interpretation whereby *the book* is the reader and *Anna* is being read, which is indeed the only interpretation that the sentence has, the very reason for its oddity. That oddity, however, clearly should be attributed to conflicts with world knowledge and not to grammatical principles, and **just like other world-knowledge-triggered oddities, it can be overridden by (a sufficiently creative) context.** » (2005, II, p. 86, nous soulignons)

Ainsi, la résolution des tensions entre structure syntaxique et système conceptuel requiert un contexte. La théorie présentée ici implique donc la prise en compte du contexte dans l'interprétation en vertu de propriétés du système syntaxique lui-même. C'est parce que le système syntaxique est aveugle à la signification, parce qu'il n'impose aucune contrainte *a priori* sur l'insertion des éléments lexicaux, et que les éléments en question ont besoin d'être modulés que le contexte est indispensable.

Dans un tel cadre, nous concevons l'apparente inacceptabilité d'expressions comme *The book read Anna*, *The red under fived lunch*, etc., comme analogue à l'apparent non-sens d'expressions comme *cut the sun*, mentionnée par Searle (1980) et Récanati (2004), qui peuvent elles aussi recevoir un sens au sein d'un contexte particulier, moyennant une certaine créativité. Dans *cut the sun*, on a une tension entre les contenus conceptuels de *cut* et de *sun*, mais cette tension est également le fruit de la position d'objet de *sun* dans la structure syntaxique, qui impose que le soleil soit la chose coupée. Et de fait, si la combinaison du prédicat *cut* avec le prédicat *the sun* ne délivre pas d'interprétation immédiate hors contexte, cela ne signifie pas qu'il est impossible de trouver un contexte où une telle expression puisse s'appliquer de manière tout à fait naturelle. Par exemple, si le soleil en question est en réalité une représentation en papier de l'astre, dont on confie la réalisation à un enfant au moyen d'une paire de ciseaux. Dans un tel contexte, l'énoncé « Maintenant, colorie le soleil. » sera lui aussi tout à fait naturel.

Ainsi, la variation du sens lexical en fonction de la structure syntaxique nous semble pouvoir être rapprochée du phénomène de *modulation* analysé par Récanati. Mais les cas discutés par Récanati se distinguent de ceux que nous discutons plus spécifiquement par les poids respectifs de la syntaxe et du contexte dans la détermination de la modulation. La

particularité du phénomène qui nous intéresse ici est la variation de la structure argumentale qu'il revêt. En effet, *cut the sun* ne montre aucune variation de la structure argumentale par rapport aux énoncés plus courants *cut the grass* ou *cut the cake*. Dans les cas de modulations envisagés par les contextualistes, la contrainte syntaxique est en quelque sorte à un degré zéro, même si elle demeure présente comme dans toute phrase, dont la structure sémantique événementielle est systématiquement définie par la structure syntaxique. Dans la mesure où il n'y a pas de différence structurale entre *cut the sun* et *cut the cake*, ce n'est pas cet élément qui est déterminant dans ces cas de modulation, et l'on peut avoir, comme le suggère Récanati, une explication de la modulation plus directement pragmatique. Dans ces cas, la tension est entre les différents éléments lexicaux dont les contenus conceptuels semblent contradictoires en vertu de nos connaissances sur le monde : en effet, il y a une contradiction entre ce que nous savons du soleil et le fait de le couper, mais un processus de modulation permet au terme de renvoyer non à l'astre lui-même, mais à une représentation de celui-ci, qui devient alors l'objet possible d'un acte de découpage. Notons que certains cas commentés par Borer, comme *The book read Anna*, sont à fait analogues à ces cas de modulation : la structure argumentale de *read* est ici tout à fait habituelle, et la résolution de la contradiction est donc très largement pragmatique ici. Néanmoins, ce type d'exemples nous permet de nous rappeler que même dans ce type de cas, la structure syntaxique est déterminante dans la signification.

En revanche, dans les cas de modulations qui nous intéressent plus spécifiquement ici, le poids de la structure syntaxique dans le déclenchement du besoin de modulation est plus important en vertu de la variation de la structure argumentale. Mais le contexte n'en joue pas moins un rôle important. Il n'y a donc pas lieu de distinguer des types de modulations différents, il est suffisant de souligner la différence de poids que revêtent respectivement syntaxe et contexte dans les deux cas.

Ainsi, pour réemployer la métaphore des sacs de sable de Cohen, il faut également prendre en compte l'architecture générale du tas de sacs (correspondant à la structure syntaxique de l'expression) comme étant l'un des déterminants de la forme des sacs (le sens des termes).

Ainsi, les phénomènes que nous étudions, comme ceux analysés par Récanati, ne peuvent pas être réduits à une dimension pragmatique extralinguistique :

« Despite its semantic relevance, modulation is a pragmatic process in the fullest possible sense: it is a *pragmatically controlled* pragmatic process, rather than a *linguistically controlled* pragmatic process (like saturation). Neither enrichment, nor loosening, nor transfer, nor any other of the mechanisms at work in

modulation seems to require, on the side of the input, a 'slot' or gap in semantic structure demanding to be filled and triggering the search for an appropriate filler. In contrast to saturation, which proceeds from the bottom up, modulation seems to be fundamentally top-down. » (2004, p. 136)

En contraste avec cette appréciation, nous soulignons donc que la modulation est clairement contrôlée linguistiquement, et non pas *seulement* pragmatiquement. Mais ce contrôle linguistique est différent de celui que décrit Récanati dans le passage que nous venons de citer : il ne s'agit pas de saturation, où des éléments de la structure de la phrase (des variables cachées le plus souvent) contrôlent les apports du contexte, mais de contraintes structurales. En vertu des rôles que les éléments lexicaux reçoivent dans la structure événementielle, une modulation peut être nécessaire pour qu'un sens plausible puisse être attribué à l'expression. Il y a donc bien une contrainte proprement linguistique qui contrôle, conjointement avec le contexte, la spécification du sens. Il nous semble crucial de percevoir ce caractère complexe de la modulation, contrôlée *à la fois* linguistiquement et pragmatiquement.

33 – *Ce qu'une entrée lexicale n'est pas...*

Le cadre présenté ici implique une capacité des éléments lexicaux à voir leur sens s'étirer suivant les contextes linguistiques et extralinguistiques. Nous voulons maintenant déterminer quelle conception de la signification lexicale et du concept qui lui est sous-jacent peut fonder une telle variabilité. Nous commençons, dans ce chapitre, par rejeter certaines conceptions du sens lexical qui ne nous semblent pas compatibles avec les phénomènes de variation que nous avons présentés.

A) Contre le sens comme définition

Une partie de la recherche sur la constitution des significations des mots s'efforce de montrer que ces sens sont caractérisés par des *définitions*, c'est-à-dire décomposables en éléments primitifs, avec lesquels ils entretiennent des relations d'implication. Des cas paradigmatiques de ce type de stratégies sont la définition de *bachelor* comme *unmarried man*, ou de *tuer* comme *causer la mort*. De telles connexions conceptuelles sont considérées comme étant constitutives des concepts.

Donner des définitions des termes est une procédure usuelle : elle constitue l'objet même des dictionnaires, et il ne s'agit pas de contester l'utilité pragmatique de cette démarche. Mais, dès lors qu'on se place à un niveau plus profond, on est amené à se rendre compte que même des termes relativement simples ne peuvent tout simplement pas être définis adéquatement par des définitions, c'est-à-dire par une mise en relation avec d'*autres* concepts. Un exemple intéressant est proposé par Fodor (1981b), sur l'impossibilité de définir le terme *paint*. Cette analyse est résumée par Hinzen de la façon suivante :

« A famous attempt to define a human concept—the concept expressed by the transitive verb *paint*—in terms of a number of jointly necessary and sufficient conditions was made by Fodor (1981[b]). The attempt falters badly, even though Fodor allowed himself to use the concept expressed by the Noun *paint*. Suppose we start by saying that the verb *paint* means the same as X covers Y with paint. But no, an exploding paint factory would not count as painting something! So you need at least, it seems, x is an agent and x covers the surface of y with paint. But then again, suppose you are an agent and kick over a bucket of paint and thereby cover your shoes with paint. This still wouldn't count as painting them. This suggests that your agency must affect the

intentional covering of the surface, a further constraint. Hence let us say: Michelangelo paints something, Y, iff he is an agent, intentionally covers the surface of Y with paint, the primary intention being to cover Y with paint. But now consider Michelangelo's dipping his brush into the paint. He agentively covers its tip with paint, and has a primary intention to do so. Does he paint the brush? » (2006a, p. 266)

Tandis que définir le terme *paint* semble au premier abord une tâche aisée, on s'aperçoit qu'il est impossible de définir des conditions s'appliquant dans tous et chacun des cas possibles d'utilisation du terme. En d'autres termes, on ne peut définir des conditions nécessaires et suffisantes d'application du terme. Notons que le terme *paint* n'est pas supposé particulièrement polysémique. Le problème de la définition est encore plus difficile à affronter lorsqu'il s'agit de définir des termes manifestement polysémiques. En effet, l'un des problèmes *a priori* posé par une approche définitionnelle, qui implique de caractériser la signification des termes par des conditions nécessaires et suffisantes, est de rendre compte de la polysémie et de la modulation du sens lexical²⁶.

Des théoriciens courageux ont néanmoins tenté d'offrir de telles définitions de termes polysémiques. Examinons par exemple la proposition de Jackendoff (présentée par Fodor (1998), chap. 3). Jackendoff (1992) propose de rendre compte de la polysémie des termes au moyen de deux éléments : le premier élément assure le maintien d'une sorte de noyau commun de sens (pour garantir que le terme soit effectivement *polysémique* et non simplement *ambigu*), le second assure la variation autour de ce sens constant. Le premier est une *définition* attachée au terme, et supposée spécifier une condition nécessaire et suffisante à l'ensemble des sens que peut revêtir un terme ; le second est un « espace sémantique » qui implique une spécification du sens des termes en fonction des usages qu'on en fait. Par exemple, pour le verbe *keep*, on a le paradigme suivant :

- (1) « [J1 Semantic field:] Spatial location and motion: 'Harry kept the bird in the cage.'
[J2 Semantic field:] Possession: 'Susan kept the money.'

26 La polysémie est le fait pour un même terme de pouvoir revêtir différents sens, et selon Récanati (2004, p. 135), elle procède de la conventionnalisation de certains mouvements de modulation, qui est elle-même un processus contextuel. Il se réfère à Benveniste pour soutenir cette appréciation :

« Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante » (Benveniste (1974))

Cela nous amène à ne pas distinguer radicalement polysémie et modulation, les deux phénomènes ne présentant qu'une différence de degré. A la racine des deux phénomènes se trouvent des processus de variation du sens en contexte.

[J3 Semantic field:] Ascription of properties: 'Sam kept the crowd happy.'

[J4 Semantic field:] Scheduling of activities: 'Let's keep the trip on Saturday.' »

Selon Jackendoff on peut spécifier une définition commune à l'ensemble de ces occurrences du terme *keep* : « *denote the causation of a state that endures over a period of time* ». C'est le noyau commun garantissant que *keep* demeure un seul et même terme, appuyé sur un seul et même concept dans toutes ses occurrences. Mais dans le cadre d'une énonciation particulière, le terme apparaît dans le cadre d'un espace sémantique impliquant une spécification du sens du terme, et expliquant pourquoi les différentes occurrences de *keep* apparaissent, intuitivement, comme renvoyant à des processus de natures différentes.

En tant que telle, cette explication pourrait être tout à fait conforme à la théorie exposée dans les premiers chapitres de cette partie : nous avons indiqué des variations du sens, mais ces variations du sens ne sont pas nécessairement incompatibles avec l'existence d'un noyau de sens commun à l'ensemble des occurrences d'un terme.

Néanmoins, une telle théorie nous semble empiriquement peu susceptible d'être valide. Ainsi, si la définition proposée semble s'appliquer relativement bien aux trois premières phrases proposées par Jackendoff, la quatrième ne semble pas renvoyer véritablement à la causation d'un état durable. Certes, dans la phrase *Let's keep the trip on Saturday*, le voyage dure vraisemblablement une certaine durée, mais le terme *kept* ne renvoie pas à l'élément causant cet état de fait. Par opposition, dans la phrase *Sam kept the crowd happy*, *kept* renvoie à un processus causant la joie de la foule pendant un certain temps. Fodor mentionne d'autres exemples où *keep* ne semble pas revêtir le sens indiqué, comme dans *keep a promise*. Nous pourrions ajouter un exemple comme *keep asking questions*, qui ne renvoie pas à un état durable mais plutôt à la répétition d'une action. Fodor suggère, en défense de Jackendoff, que le fait que la définition ne corresponde pas à toutes les occurrences de *keep* pourrait s'expliquer par le fait qu'en plus d'être polysémique, *keep* est également ambigu : certaines occurrences de *keep* correspondraient à la définition « *denote the causation of a state that endures over a period of time* », mais d'autres correspondraient à d'autres définitions et donc à d'autres concepts. Une telle solution n'est pas très convaincante : l'idée de polysémie (comme celle de modulation) est destinée à éviter la multiplication de sens lexicaux primitifs correspondant à des termes intuitivement liés sémantiquement. Si l'ambiguïté d'un terme comme *bank* par exemple est inévitable, les différents cas mentionnés de *keep*, qu'ils correspondent ou pas à la définition proposée, sont intuitivement liés sémantiquement. En tout cas, *kept* dans *Sam kept the crowd happy* et dans *Sam kept asking questions*, ne semblent

pas moins liés sémantiquement que dans *Sam kept the crowd happy* et dans *Susan kept the money*. L'objectif de Jackendoff est de rendre compte de telles *intuitions* de corrélations sémantiques. En conséquence, en l'absence d'une définition s'appliquant effectivement à l'ensemble des occurrences de *keep*, on n'a en rien montré la possibilité de fonder le sens d'un terme dans une définition fondamentale.

Si Jackendoff a échoué à proposer une définition déterminant une condition nécessaire d'application de *keep*, puisque des occurrences de *keep* parfaitement acceptables existent qui ne correspondent pas à la définition proposée, il est notable que cette définition n'est pas non plus *suffisante*. En effet, « *denote the causation of a state that endures over a period of time* » peut s'appliquer à une multitude de processus qui ne sont pas décrits au moyen de *keep*. Ainsi, *found* dans « *He founded this corporation* », voire *paint* dans « *He painted this picture* » semblent correspondre à la définition proposée pour *keep* au moins aussi bien que les occurrences de *keep* qui y sont adaptées. Le cas de la définition de *keep* par Jackendoff semble décidément désespéré...

Dans certains cas de modulation évoqués dans les chapitres précédents, il apparaît encore plus difficile de spécifier des conditions nécessaires et suffisantes d'application des termes. Ainsi, on ne voit pas quelle définition on pourrait proposer qui serait capable de satisfaire l'ensemble des occurrences de *siren* dans les exemples déjà mentionnés :

- (2) a. The factory horns sired throughout the raid
- b. The factory horns sired midday and everyone broke for lunch
- c. The police car sired the Porsche to a stop
- d. The police car sired up to the accident site

Plus encore que dans le cas de *keep*, les occurrences de *siren* semblent aptes à renvoyer à des processus très différents, et liés seulement *périphériquement* à l'idée d'émission d'un bruit de sirène, qui pourtant semblerait devoir occuper une place centrale dans une définition – l'établissement de conditions nécessaires et suffisantes – de *siren*. Bien sûr, une définition du type « *dénote un processus impliquant un bruit de sirène* » pourrait sans doute s'appliquer à l'ensemble des expressions proposées. Néanmoins, cette définition, suppose que la définition de *siren* (en tant que nom) est donnée. Or, définir un concept en utilisant ce concept semble être une solution assez *ad hoc*. Ou alors, il faut supposer qu'un terme renvoie à des concepts distincts en fonction de s'il adopte la catégorie verbe ou nom : en effet, si la définition attachée à *siren*-verbe inclut le terme *siren*-nom, alors les définitions, et donc les

concepts, sont nécessairement distincts. Dans le cadre développé ici, cette conclusion est inacceptable, puisque les termes sont supposés ne pas être catégorisés lexicalement. En conséquence, les concepts ne peuvent pas être spécifiés différemment pour les noms et les verbes. Cela est évidemment un obstacle pour toute théorie définitionnelle, dans la mesure où une définition ne peut pas même spécifier, dans un cas comme celui-ci, si elle renvoie à un processus, un état ou une chose par exemple. Et cela signifie que le contenu du concept doit pouvoir s'appliquer indifféremment dans les cas où le terme est employé comme nom et les cas où il est employé comme verbe.

De plus, deux termes liés sémantiquement doivent être de préférence rattachés au même concept plutôt que séparés de manière *ad hoc*. En effet, si l'on distingue des concepts différents malgré leur lien sémantique, on laisse indéterminée la nature de leur liaison, qui n'a alors pas plus de raison d'exister qu'une liaison entre les deux termes homonymes correspondant à la forme phonologique *bank* par exemple. Si l'on accepte cela, il s'agit d'un obstacle supplémentaire pour une théorie voulant définir les termes au moyen de conditions nécessaires et suffisantes d'application, car les définitions doivent alors s'appliquer à l'ensemble des occurrences qu'on rattache au même concept.

Bien entendu, nous devons reconnaître qu'en dépit de ces obstacles et malgré l'échec manifeste de Jackendoff à définir spécifiquement *keep*, cela n'implique pas pour autant qu'elle n'existe pas, et il demeurerait possible d'argumenter que nous maîtrisons les termes au moyen de définitions sous-jacentes, mais que nous n'y avons pas accès, ce qui expliquerait qu'on soit capables de les formuler. Et, de fait, il est sans doute impossible de *démontrer* qu'une telle définition n'existe pas ; on ne peut guère que constater la difficulté à la formuler, et s'efforcer de trouver une théorie plus probante.

B) Contre le lexique génératif

Une théorie importante de la sémantique lexicale est celle du lexique génératif proposée par James Pustejovsky (1995, 1998). La théorie du lexique génératif inclut notamment des procédures génératives permettant de déterminer la variation du sens des mots suivant les occurrences. Les possibilités de variations sont déterminées suivant des procédures réglées qui mettent en jeu des paramètres des entrées lexicales elles-mêmes, et leurs interactions. Ainsi, le lexique génératif est d'abord orienté vers l'étude des conditions de la *variation* du sens de ces concepts, sans donner nécessairement des conditions nécessaires et suffisantes

d'application du concept. Mais les procédures déterminant la variation elle-même sont supposées codées dans les concepts, systématiques et garantissant des conditions nécessaires et suffisantes de variation du sens du terme (en fonction de l'environnement linguistique).

Pustejovsky oppose en ce sens une conception insistant sur la fixité du sens des termes, sur ses conditions d'*application*, qu'il attribue à Davidson, à la sienne qui insiste sur la variabilité et les conditions de *variation*. Ces deux orientations distinctes sont formulées de la manière suivante :

« Language is the instrument it is because the same expression, with semantic features (meanings) unchanged, can serve countless purposes. » (Davidson (1968), p.108, cité dans Pustejovsky (1998), p. 291)

« Language is the instrument it is since the same expression can serve countless purposes *because* the semantic features (meanings) change in context. » (Pustejovsky (1998), p. 291)

Cette insistance sur les conditions de variation plus que sur la définition d'un terme par une caractérisation nécessaire et suffisante, est marquée dans le passage suivant :

« Rather than assuming a fixed set of *primitives* to describe word meaning, we assume a fixed number of *generative devices* that are used to construct semantic expressions. » (Pustejovsky (1998), p. 293)

Ces mécanismes génératifs ne sont pas de nature syntaxique mais sont considérés comme internes au lexique. C'est une des raisons pour lesquelles une telle approche ne nous semble, malgré son insistance légitime sur la variation, pas plus susceptible de spécifier adéquatement la manière dont le sens des concepts varie. En effet, les mécanismes génératifs proposés sont trop systématiques pour ouvrir la voie à une modulation sémantique véritable, c'est-à-dire impliquant une forme de créativité en fonction du contexte extra-linguistique de la part des locuteurs. En voulant coder les possibilités de variation à l'intérieur des items lexicaux, Pustejovsky gomme la dimension pragmatique du phénomène.

La théorie de Pustejovsky (1995, 1998) entend ainsi s'opposer aux théories qui affirment l'immuabilité du sens, et en même temps à celles qui postulent une variabilité du sens mais sans spécifier de mécanismes systématiques guidant les variations (la proposition de Jackendoff sur la polysémie de *keep* en était un exemple, dans la mesure où elle introduisait la notion de « champ sémantique » pour rendre compte de la variation autour d'un noyau de sens de manière relativement *ad hoc*). Pustejovsky a pour objectif de spécifier des mécanismes précis de génération de nouveaux sens en contexte pour le *même* item lexical (c'est-à-dire

sans postuler la création de nouveaux items lexicaux, mais plutôt l'extension de la polysémie d'un terme déjà existant). Ces mécanismes s'appuient sur des paramètres inclus dans les items lexicaux, qui garantissent la possibilité de la variation et la guident.

Une telle théorie suppose d'inclure dans les items lexicaux un nombre important d'informations, supposées déterminer le comportement de ces éléments au sein des expressions. Ainsi, un item lexical inclut, selon Pustejovsky, une structure argumentale et une structure d'événement. Pustejovsky suppose cependant la possibilité de moduler la structure argumentale. Il y a donc une prise en compte louable du type de variabilité sur lequel nous avons insisté précédemment, mais la volonté même de définir de manière systématique ces possibilités de variation nous semble vouée à l'échec, étant donné la dimension créative des variations que l'on a indiquée. Il nous semble que les autres éléments (ceux guidant la variation sémantique) que Pustejovsky inclut dans l'item lexical souffrent du même défaut. Notamment, ce qu'il nomme la structure de *qualia* et qui est supposée fonder lexicalement les possibilités de variations sémantiques des mots.

Examinons plus précisément de quoi il est question. Pustejovsky spécifie quatre rôles au sein de la « structure de *qualia* », qui sont supposés saisir la compréhension humaine des objets :

- « FORMAL: the basic category that distinguishes an object within a larger domain;
- CONSTITUTIVE: the relation between an object and its constituent parts;
- TELIC: the object's purpose and function;
- AGENTIVE: factors involved in the object's origin or coming into being. » (1998, p. 294)

Ces différents éléments sont supposés rendre compte des variations de sens des items lexicaux et de la « sémanticalité » (équivalent sémantique de la grammaticalité) des expressions.

Ainsi, par exemple, Pustejovsky (1998) distingue les termes *rock* et *chair* selon leur catégorie *formelle* : *rock* fait partie de la catégorie « type naturel », tandis que *chair* fait partie de la catégorie « artefact ». A cela est liée, selon Pustejovsky, la propriété d'avoir ou pas une *fonction* (caractère téléique). Les artefacts ont une fonction mais pas les types naturels : ainsi, tandis que l'item lexical *chair* est associé à une fonction, celle d'être un support pour s'asseoir, ce n'est pas le cas de *rock*. Selon Pustejovsky, c'est ce qui est à l'origine de la différence de sémanticalité entre *a good chair* et *enjoy a chair* d'une part, et *good rock* et *enjoy a rock* d'autre part. L'absence de fonction associée à *rock* implique, selon Pustejovsky, la

malformation sémantique de ces dernières expressions, tandis que les expressions incluant *chair* sont bien formées. Cela ne nous semble cependant pas du tout évident : comme le souligne Pustejovsky lui-même, dans le contexte d'une activité d'escalade, *enjoy the rock* a un sens tout à fait immédiat et évident. Selon Pustejovsky, cela indique un changement de sens de *rock*, qui devient associé à une fonction précise (celle, vraisemblablement, d'être escaladée), et donc sémantiquement adéquat. De plus, Pustejovsky suggère que ce changement de sens intervient en vertu d'une interaction avec d'autres termes de l'expression, donc au sein du contexte linguistique, par exemple dans la phrase *The climber enjoyed that rock*, où c'est l'interaction entre *rock* et *the climber* qui implique l'attribution d'une fonction à *rock*.

Cette analyse nous semble doublement douteuse. D'abord, le fait qu'il y ait un changement de *signification* de *rock* dans ce cas précis est tout à fait peu intuitif. Pour l'admettre, il faut accepter les postulats de Pustejovsky sur l'architecture de l'item lexical, et notamment le fait que s'y trouve postulée la fonction de l'entité. Et encore faut-il admettre, dans ce cas, que le seul changement de fonction de l'entité suffise pour lui faire changer de *sens*. Mais si je me sers d'un marteau pour enfoncer un clou ou écraser le crâne de quelqu'un, y a-t-il également changement de sens ? « Marteau » revêt-il des sens différents dans « J'ai enfoncé le clou avec le marteau » et « J'ai assassiné Jean avec le marteau » ? Nous ne voyons aucune raison de supposer que c'est le cas.

Ensuite, même si l'on admet qu'il y a effectivement un changement de sens de *rock* dans *enjoy the rock*, il ne suit en rien que cela vienne d'une interaction avec d'autres items lexicaux, plutôt que du contexte extralinguistique. En effet, on peut constater que le contexte permet de faire varier la fonction d'un objet même si cet objet a déjà une fonction : ainsi, on peut inventer un contexte où l'expression *good chair* sera employée pour une chaise utilisée pour assommer quelqu'un. Cela signifie que, *dans tous les cas*, le contexte est nécessaire pour spécifier la fonction adoptée par l'objet dont on parle au moyen de tel ou tel item lexical. On a ainsi une explication alternative de la prétendue variation de fonctionnalité associée aux items lexicaux par le contexte. En effet, en spécifiant une sorte de « fonction par défaut » (comme le fait de s'y asseoir pour une chaise, le fait de tirer avec pour une carabine, etc.), on ne fait que rendre compte de ce que le locuteur veut dire au moyen de *bonne chaise*, *bonne carabine*, etc., dans une *majorité* de cas (les cas où le contexte rend saillante l'interprétation de *bonne chaise* comme *bonne-chaise-pour-s'y-asseoir*) mais pas dans *tous*. Mais, dans ce cas, est-il véritablement avantageux de coder au sein même de l'item lexical une spécification du sens qui est vouée à ne pas être adéquate dans *tous* les cas ? Et si l'on code le sens le plus courant

dans l'item lexical, ne faut-il pas également coder les sens moins fréquents ? En effet, s'il n'y a qu'une différence de degré, de fréquence statistique, entre les éléments, il n'y a pas de raison de coder l'un plutôt que l'autre sous prétexte qu'il est simplement utilisé plus souvent.

Pustejovsky se repose également sur ce type d'informations pour rendre compte d'une prétendue polysémie des *verbes*, polysémie déclenchée par les compléments de ces verbes, dans un processus qu'il nomme *co-composition* : la combinaison des structures de *qualia* d'un NP complément avec le verbe dont il dépend fait surgir un nouveau sens pour le verbe.

Mais là non plus, il ne nous semble pas nécessaire de postuler quoi que ce soit dans l'item lexical correspondant à ce complément. Récanati (1997) décrit l'exemple suivant de Pustejovsky : celui du verbe *finir*, qui peut prendre dans l'expression « finir un livre », deux sens distincts. Si l'on admet que *finir* ne peut, sémantiquement, prendre comme complément qu'un processus, et pas en tant que telle une entité, le sens du verbe doit être modulé pour pouvoir prendre effectivement un tel processus comme complément. Or, l'item *livre* est spécifié, dans le cadre proposé par Pustejovsky, comme ayant pour rôle télique ou fonction d'être lu, et pour rôle agentif ou provenance un *processus d'écriture*. Ces rôles de *qualia* permettent de déterminer deux sens possibles de *finir* dans « finir un livre », à travers la spécification de deux processus possibles comme complément de *finir* : finir de lire un livre ou finir de l'écrire.

Le problème que pose une telle analyse, comme le souligne Récanati (1997), et comme l'admet d'ailleurs Pustejovsky, est qu'il peut y avoir un nombre indéfini d'autres interprétations de *finir* dans *finir un livre* : finir de relier le livre, finir de brûler le livre, finir de manger le livre, etc. Selon Pustejovsky, il s'agit d'interprétations *non-littérales*, tandis que les premières seraient des interprétations *littérales*. Il y aurait donc d'un côté des interprétations littérales car *spécifiées lexicalement*, et construites à travers un processus de sélection parmi les possibilités spécifiées par le lexique, de l'autre des interprétations non-littérales dont la détermination est laissée au *contexte*. Récanati nomme ségrégationnisme ce type de conceptions, rejetant la fixité du sens mais ne reconnaissant la modulabilité du sens qu'à travers des mécanismes d'interaction sémantique des composants *de la phrase* entre eux, donc à travers des caractères de ces items qui ne peuvent être qu'en nombre fini, et donc ne générer que des sens prédéterminés par ces paramètres en nombre fini :

« Tout en s'en distinguant, le ségrégationnisme reste proche du fixisme, dans la mesure où les sens littéraux, bien qu'engendrés, sont en nombre fini. De ce fait, il n'y a plus de différence fondamentale entre génération et sélection (au niveau littéral). » (Récanati (1997))

Dans un tel cadre, les procédures mises en œuvre pour déterminer les sens dits littéraux ne nous semblent pouvoir relever à proprement parler de la génération qu'en un sens amoindri et ne pas pouvoir du tout relever d'une véritable création. En effet, il s'agit pour un verbe de *sélectionner* l'un ou l'autre des paramètres, en nombre fini, associés à l'item lexical qui est son complément. Certes, le même verbe pourra prendre un nombre indéfini de sens étant donné qu'il peut prendre un nombre indéfini de complément différents (« finir la vaisselle », « finir les mots croisés », « finir la bouteille », etc.), avec des rôles différents (« finir de *faire* la vaisselle », « finir de *remplir* les mots croisés », « finir de *boire* (le contenu de) la bouteille », etc.). Mais cela n'empêche pas que ces sens *préexistent* à leur « co-composition » avec le verbe qui prend le nom auquel ils sont attachés pour complément, et qu'en conséquence, il n'y a pas de véritable *génération* de sens, mais, comme le souligne Récanati, une forme de *sélection*. Par opposition, les contextualistes mettent en valeur une véritable créativité sémantique des locuteurs, aptes à définir des sens nouveaux en fonction des contextes, qui eux ne sont jamais déterminés à l'avance mais doivent faire l'objet d'une construction occasionnelle par les locuteurs.

Mais, outre ce problème théorique, des problèmes empiriques se posent également : en effet, même si l'on accepte cette distinction entre sens littéral et sens non-littéral, il reste que pour que « finir un livre » puisse recevoir un sens, il faudra de toute façon une prise en compte du contexte, même s'il s'agit de « finir de lire un livre » ou « finir d'écrire un livre », pour attester que le sens de *finir* dans ce cas est bien un des deux sens littéraux et non un des multiples sens non-littéraux possibles. Or, si l'on a *quoi qu'il en soit* besoin du contexte, il devient redondant de supposer des rôles attachés aux structures de *qualia* des noms qui sont supposés intervenir dans la construction du sens du verbe par co-composition. Il n'y a *pas* de procédure systématique permettant de délivrer le sens de « finir un livre » sans intervention du contexte. Le contexte semble inévitable dans la construction du sens, quelle que soit l'information stockée dans les items lexicaux.

De plus, si l'on peut admettre que les deux sens dits littéraux de « finir un livre » sont des sortes d'interprétations *par défaut*, ils peuvent être le simple reflet de la prééminence *statistique* de ces interprétations de « finir un livre », dans le cadre d'une forme d'idiomatisme de certaines expressions, constituant un sous-ensemble des possibilités contextuelles (au nombre indéfini) de signification de « finir un livre ». Or, on peut considérer qu'un sens idiomatique est choisi tant que rien dans le contexte n'indique fortement le contraire, tandis qu'un sens non idiomatique nécessite l'intervention d'un contexte particulier,

mais que le choix du sens non-idiomatique n'implique en rien la violation d'une règle *lexicale*. En d'autres termes, la distinction entre sens littéral et sens non-littéral ne serait que le reflet de tendances statistiques, et non le reflet de la signification des items lexicaux. Ce qui n'est qu'une distinction de degré (plus ou moins grande fréquence d'emploi, plus ou moins grande facilité d'adaptation à des contextes) est confondu dans le cadre d'une théorie comme celle de Pustejovsky avec une distinction de nature (entre ce qui relève d'une procédure générative purement linguistique et ce qui relève de la modulation contextuelle).

Ce diagnostic est renforcé par le fait, mis en valeur par Fodor & Lepore (1998), que le mécanisme génératif proposé par Pustejovsky pour rendre compte de la variation de sens de certains verbes ne permet pas de donner un sens à une expression. Ainsi, alors que Pustejovsky estime que le verbe peut hériter de son complément, lorsque celui-ci est un artefact, son rôle téléique, Fodor & Lepore observent que *enjoy the doorknob* n'est pas aisément acceptable, alors qu'en principe l'application du mécanisme à l'expression devrait signifier *enjoy opening the door with the doorknob* ou quelque chose d'approchant. De même, on peut présumer que la fonction d'une voiture est de transporter des personnes d'un point à un autre, et pourtant il est difficile, sans doute, de trouver un contexte favorisant une lecture de « finir la voiture » signifiant « finir de transporter des personnes avec la voiture » ou « finir d'être transporté par la voiture ».

Ainsi, la configuration [V (*enjoy/finir*) NP (artefact)] n'occasionne pas toujours la génération d'un sens naturel et intuitif pour le verbe, et lorsque cela est le cas, la « co-composition » (l'interaction entre le verbe et le nom) ne fonctionne pas forcément de la manière systématique supposée par Pustejovsky.

Pour conclure sur ce point, il nous semble que pour être accepté théoriquement, les mécanismes que Pustejovsky prétend être à l'œuvre dans la génération de « nouveaux » sens devraient être nécessaires : ils devraient générer dans tous les cas un sens spécifié, et aucun autre sens ne devrait pouvoir être créé par d'autres procédures (contextuelles notamment). En effet, quelle pertinence peut-on accorder à une procédure à la fois systématique et non nécessaire ? L'intérêt d'une procédure systématique n'est-elle pas d'être, précisément, appliquée sans exception, afin de minimiser le coût cognitif associé à sa réalisation ? Si notre système linguistique doit non seulement stocker une masse très importante d'informations ayant des effets linguistiques (sur la syntaxe comme sur le sens des mots), mais en même temps contenir des procédures susceptibles de *défaire* ces effets linguistiques, de s'y soustraire en contexte, pour laisser la place à d'autres effets construits différemment (au moyen d'effets pragmatiques), on n'est manifestement pas en présence d'un système linguistique optimal.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut réserver la générativité à la syntaxe, et l'exclure du lexique. De manière plus forte, il faut en réalité, selon nous, exclure toute systématisme dans la création du sens lexical en contexte, c'est-à-dire exclure toute procédure systématique, qui dans le cas du sens lexical est voué à être adossé à des procédures d'annulation de ces procédures systématiques pour rendre compte des cas non-littéraux (qui, en conséquence, ne sont plus « systématiques » qu'en un sens dévoyé). Par contraste, rappelons que les procédures à l'œuvre dans la syntaxe sont effectivement systématiques, et non susceptibles d'être défaits. Rappelons la très forte contrainte de la structure événementielle et de la structure argumentale, qui, on l'a vu, ne sont pas défaisables ni accommodables, et s'imposent nécessairement au matériau lexical. Cette systématisme forte nous semble une indication fiable du fait que les procédures à l'œuvre font effectivement partie du système linguistique computationnel. Il nous semble que par opposition, tout ce qui a trait aux items lexicaux, et qui est donc susceptible de très grandes variations et qui plus est de variations non-systématiques, doit être rigoureusement séparé de l'appareil linguistique au sens restreint.

C) Contre l'atomisme

Dans cette section, nous introduisons une troisième théorie du sens lexical, qui au lieu de s'efforcer de rendre compte de la polysémie et de la modulation sémantique, nie qu'elles soient des réalités. Il s'agit de la théorie atomiste notamment défendue par Fodor. Nous concluons que les observations sur la variation du sens ne peuvent pas être expliquées dans un cadre comme celui de Fodor. Néanmoins, cette théorie nous semble importante dans la mesure où elle amène à repenser la question de ce qu'*est* le sens, et de s'il *varie effectivement* dans les exemples cités. En effet, dans les premiers chapitres de cette partie, et comme la plupart des théoriciens de la modulation du sens, nous avons abordé la variation du sens de manière intuitive, et nous avons pris pour argent comptant qu'il y avait effectivement changement de sens lorsque nous avons l'intuition qu'il y avait changement de sens. Il est temps d'interroger ces intuitions et d'explicitier quels critères peuvent intervenir pour déterminer si oui ou non un terme change de sens suivant les contextes linguistiques ou extra-linguistiques.

i) L'atomicité du sens

Fodor (1998) défend la thèse selon laquelle le sens des termes est atomique : selon cette conception, le contenu des termes n'a pas de structure interne, il n'est en aucune façon constitué par des inférences impliquant d'autres concepts. Posséder un concept simple n'implique jamais de posséder un quelconque autre concept. Tout concept simple est donc primitif, et il ne peut en conséquence pas être défini par autre chose que par lui-même. Les connexions qui peuvent être intuitivement considérées comme constitutives du sens des termes par les locuteurs, et que certains théoriciens comme Jackendoff ou Pustejovsky incluent dans le contenu *sémantique* des items lexicaux, ne sont selon Fodor que des connexions *métaphysiquement* nécessaires : Fodor accepte qu'il y ait des relations nécessaires entre être un chien et être un animal, entre être un célibataire et ne pas être marié, etc., mais ces relations sont métaphysiques, et non sémantiques, et n'ont donc pas d'influence sur le *contenu sémantique* du concept. Les connexions perçues comme conceptuelles par les locuteurs ne sont dans ce cadre que des illusions, au sens où elles sont des connexions simplement *épistémiques* : « I'm suggesting that intuitions of conceptual connectedness are a sort of normal illusion; they depend on an understandable conflation between an epistemic property and a semantic one » (1998, p. 86). Fodor reconnaît qu'il n'y a sans doute pas d'autre manière de déterminer si un homme est un célibataire que de déterminer s'il est effectivement non-marié, ou de déterminer si un jour est mardi que de vérifier qu'il vient après lundi et avant mercredi. Mais cela ne renvoie qu'à des processus épistémiques qui n'influent pas sur la sémantique des termes en question : *non-marié* ne fait pas pour autant partie de la sémantique de *célibataire*, *lundi* et/ou *mercredi* ne font pas pour autant partie de la sémantique de *mardi*. Ainsi, Fodor nous engage à nous méfier des intuitions que nous pouvons avoir sur ce qui constitue le sens d'un terme, non pas que nous soyons susceptibles de nous tromper (nous ne nous trompons pas quand nous estimons qu'un célibataire est un homme non-marié), mais dans la mesure où nous pouvons nous égarer sur le fait que cela constitue véritablement le *sens* de ce terme, plutôt qu'un savoir associé, et non linguistique.

Mais si ces connexions ne constituent pas le sens des termes, il reste à déterminer *ce qui* constitue le sens des termes indépendamment de ces connexions. Dans la perspective développée par Fodor de l'« Atomisme Informationnel », le contenu des termes est constitué par des relations mots-monde, il est épuisé par les rapports causaux-nomiques avec ce à quoi les termes réfèrent dans le monde. Avoir un concept, c'est être dans une certaine relation nomique esprit-monde (1998, p. 124). Ce n'est pas une relation cognitive. Avoir un concept,

c'est être « nomologiquement verrouillé » (*nomologically locked*) sur la propriété que le concept exprime. En conséquence, estime Fodor, avoir un concept n'implique pas d'avoir une quelconque croyance, il suffit d'avoir certaines expériences qui déterminent certaines connexions esprit-monde. En l'occurrence, être nomologiquement verrouillé sur un concept, c'est avoir acquis ce concept par accoutance avec les entités qui supportent la propriété correspondante : « It's typically acquaintance with doorknobs that leads to getting locked to *doorknobhood* » (1998, p. 127).

Nous nous attacherons ici non à discuter la thèse de l'atomisme lexical dans son ensemble, mais à considérer si elle est compatible avec la théorie proposée ici, et notamment avec les phénomènes de modulation ou de polysémie que nous avons indiqués. En effet, le sens d'un terme dans une telle théorie doit demeurer un atome, et il est configuré par rapport à certaines relations nomologiques esprit-monde. Cela implique une *fixité* du concept, donc une absence de polysémie ou de modulation. En effet, si l'on accepte que des termes comme *cut* ou *light* ou *siren* puissent effectivement changer de sens tout en demeurant les *mêmes* termes, il devient difficile de soutenir que le sens est effectivement atomique, puisque comme dans le cadre de Jackendoff, le maintien d'une identité compatible avec une variabilité semble requérir au moins deux éléments constituant le sens (un élément fixe et un élément variable). Pour qu'une variation ait lieu sans perte d'identité, en effet, il est nécessaire que quelque chose ait pu changer dans l'item lexical, et qu'en même temps quelque chose soit demeuré identique. Si le sens est atomique, tout changement est un changement global, sans résidu, ce qui équivaut à la création d'un autre concept, lui aussi atomique. Il n'est pas possible d'avoir une véritable polysémie. Mais cela va à l'encontre de tous les développements proposés jusqu'ici qui tendent à montrer qu'une telle variation sémantique existe, en vertu de la structure syntaxique comme du contexte.

ii) La modulation existe-t-elle vraiment ?

Si l'on considère que l'existence de la polysémie et de la modulation est une évidence et que la polysémie est effectivement incompatible avec l'atomisme, alors on peut conclure immédiatement que l'atomisme est erroné. Mais il serait imprudent de considérer quoi que ce soit comme évident et d'en tirer des conclusions hâtives. On doit donc poser la question : y a-t-il effectivement variation de sens dans les exemples invoqués ? En d'autres termes : la modulation *de la signification des termes* existe-t-elle vraiment, ou les cas invoqués de changements de sens ne sont-ils que des illusions ? Ces exemples sont multiples, et ne se

limitent pas à ceux que nous avons donnés de détermination par la structure (comme *float*, *siren*, *dog*, *boil*...), mais s'étendent aux exemples comme la différence *cut the cake/cut the grass*, montrant une modulation pragmatique du sens selon les contextualistes.

Fodor défend l'idée selon laquelle il n'y a pas de polysémie, et que tout changement de sens d'un terme est soit seulement apparent (par exemple, parce qu'il n'est que le reflet d'un autre processus qu'un processus de modulation s'appliquant spécifiquement à l'item considéré), soit peut être réduit à un cas d'*ambiguïté*, où un élément phonologiquement identique renvoie en réalité à deux items lexicaux distincts, chacun doté d'un sens atomique spécifique.

Fodor exprime la première idée de la façon suivante dans sa critique de l'analyse de la polysémie du terme *keep* par Jackendoff déjà présentée, où le terme *keep* peut apparaître, dans des sens *intuitivement* différents, dans des phrases comme *He kept the money* ou *He kept the crowd happy* :

« Jackendoff's treatment of the difference between, say, 'NP kept the money' and 'NP kept the crowd happy' holds that, in some sense or other, 'keep' means different things in the two sentences. There is, surely, another alternative; viz. to say that 'keep' **means the same thing** in both—it expresses the **same relation**—but that, in one case, the relation it expresses holds between NP and the crowd's being happy, and in the other case it holds between NP and the money. Since, on anybody's story, the money and the crowd's being happy are quite different sorts of things, why do we also need a difference between the meanings of 'keep' to explain what's going on in the examples? » (1998, p. 53)

Ici, Fodor rejette le fondement du changement de sens de l'expression dans son intégralité sur le complément du verbe, tandis que le verbe lui-même conserverait le même sens – ce qui dans l'optique référentialiste de Fodor, signifie qu'il réfère au même type de relation. Il ajoute un peu plus loin qu'il est possible de supposer, pour rendre compte du fait que des phrases comme *He kept the money* impliquent la notion de possession tandis que *He kept the crowd happy* n'implique rien de tel, que la phrase *He kept the money* est une « variante » de *He kept **having** the money*, tandis que *He kept the crowd happy* est une variante de *He kept the crowd **being** happy*. Ainsi, la différence sémantique globale des phrases ne reposerait pas sur une variation du sens de *keep*, mais sur la différence des compléments appuyée sur l'ajout d'un élément silencieux différent dans la syntaxe de chacun de ces compléments (*having/being*). En conséquence, la différence de sens repose intégralement sur autre chose que l'item lexical considéré, dont le sens peut par conséquent demeurer fixe. Le fait que *keep* réfère au même type de propriétés dans les deux cas n'est pas

intuitif, mais il n'est pas intuitif non plus que *keep* réfère à des propriétés différentes ; il est tout simplement difficile d'avoir des intuitions sur l'identité de propriétés de ce type...

Dans ce cas précis, une telle analyse nous semble peu convaincante, dans la mesure où elle suppose une structure sous-jacente sans véritable justification autre que, justement, la différence intuitive de signification des phrases. En conséquence, il ne nous semble pas qu'on ait moins de raison de supposer une polysémie du terme *keep* que de supposer une variation de la structure du complément de *keep*. Mais on peut reconnaître à Fodor d'avoir apporté un argument au moins plausible en faveur de sa thèse.

Fodor (1998) et Fodor & Lepore (1998) donnent d'autres exemples de cette supposée *absence* de polysémie :

« There is no evidence that the meaning of governing expressions is ever modulated by the semantics of the expressions that they govern. For all the arguments show so far, *bake* behaves the same way in *bake a cake* and in *bake a potato* (it's ambiguous in both); *enjoy* means the same thing in *enjoy a cigarette* and in *enjoy the sunset* (it means 'enjoy'); *good* means the same thing in *good knife* and in *good car* (it means 'good'); and so on. » (Fodor & Lepore (1998), p. 283)

L'argument de Fodor, au-delà des exemples précis auquel lui-même les applique, est à prendre en compte de manière sérieuse : en effet, il revient à souligner qu'un changement présumé de sens d'un terme peut n'être qu'*apparent* et qu'il peut en réalité renvoyer à une diversité d'interprétations de l'expression *complète*, conséquence d'un changement externe au terme lui-même, dans les termes qui lui servent de complément, dans le contexte extralinguistique ou, pouvons nous ajouter, dans la structure syntaxique au sein de laquelle ces termes apparaissent. Cela s'applique notamment à l'exemple de Searle de la différence *cut the cake/cut the grass* : pourquoi ne pas considérer que le sens de *cut* reste strictement identique dans les deux cas, et que l'intégralité de la variation de la signification du syntagme repose sur une modification du *complément* ? Quel critère d'identité nous permet de déterminer si oui ou non le sens d'un terme varie ? Nous n'en avons pas véritablement fourni, et en conséquence il est difficile de déterminer si oui ou non il y a variation.

Fodor fournit en revanche un critère d'identité sémantique en termes de propriétés auxquelles les concepts sont « verrouillés ». Mais ce critère, à son tour, ne nous semble pas assez bien défini pour que l'on puisse trancher sur l'identité ou pas du terme *cut* à travers ses différentes occurrences : certes, les cas paradigmatiques de *cut the grass* et *cut the cake* semblent renvoyer à des processus tout à fait différents, qui dans le cadre d'une sémantique externaliste comme celle de Fodor, devraient garantir la différence entre les propriétés et donc

les concepts eux-mêmes. Mais en plus, il y a également une variété de processus matériellement différents et qui pourtant sont susceptibles d'être décrits au moyen de *cut the cake* : on peut découper un gâteau avec un couteau (au sens le plus courant de le couper en parts), une pelle à tarte, une cuillère, voire à la main : s'agit-il à chaque fois du même type de processus, et s'agit-il en conséquence dans chaque cas du même sens de *couper* ou pas ? Il nous semble que la question n'a pas vraiment de réponse, à moins de déterminer un nouveau critère pour déterminer ce qui compte comme relevant du même processus ou pas. En conséquence, définir si la différence entre *cut* dans *cut the grass* et *cut* dans *cut the cake* concerne la nature de ce à quoi renvoie *cut* ou pas n'a pas non plus de réponse. Avec *cut* comme avec *keep*, définir ce qui compte comme le même type de processus ou pas n'est pas aisément définissable, et vraisemblablement une question de degré. Il est possible qu'on ait un *continuum* de manières de couper plutôt que des sens distincts et discrets. Par exemple, *couper une branche d'un arbre* (en l'en enlevant au moyen d'un sécateur, ou d'une tronçonneuse, par exemple) relève-t-il davantage de couper dans le sens (le plus courant) de *couper le gâteau* ou dans le sens (le plus courant) de *couper l'herbe* ? Ou encore d'un troisième sens ? Dans ce dernier cas, le sens est-il le même quand il s'agit de couper une branche, ou de couper l'arbre en coupant son tronc pour le faire tomber au sol, ou encore de le couper en rondelles ?

En l'absence de critère pour déterminer l'identité de ce type de processus, nous ne voyons pas de raison de supposer la véracité de la thèse atomiste. Néanmoins cela n'apporte pas forcément non plus de raison de supposer sa fausseté. Quoiqu'il en soit, on peut conserver l'aspect critique de la théorie de Fodor quant au doute sur le fait que les sens lexicaux puissent effectivement varier ou pas.

iii) Boil est-il polysémique ?

Ce doute sur l'authenticité de la variation sémantique du sens des termes peut être facilement transposé aux cas qui nous intéressent plus particulièrement : les variations présumées de sens dues à la variation de structure syntaxique pourraient n'exister qu'à l'échelon de l'expression entière en vertu de mécanismes reposant exclusivement sur la structure et pas du tout sur une modulation du sens des termes eux-mêmes. Dans des cas comme *He sang* et *He sang the baby asleep*, par exemple, on pourrait supposer que le sens du terme *sing* demeure le même, tandis que la variation du sens global de l'expression repose intégralement sur le changement de structure (ainsi que sur l'ajout de matériel lexical suivant

de ce changement de structure).

Ainsi, l'argument de Fodor, résumé de façon très générale, nous semble apporter une mise en garde importante : il n'est pas possible d'inférer du changement de sens d'un *énoncé* un changement du sens d'un *mot* composant la phrase. Il se peut en effet que la différence repose sur une différence de structure ou de contexte. En effet, même quand une *même* phrase reçoit des sens différents, par exemple *He cut the grass* dans l'exemple mentionné plus haut, il est encore une fois possible de faire reposer la variation de sens exclusivement sur le contexte, tandis que le sens des mots, et plus spécifiquement du mot *cut*, demeure identique.

L'argument de Fodor nous semble porter d'autant plus que l'un des cas présumés de changement de sens que nous avons présenté, celui reposant sur la causativisation, peut précisément être analysé dans un cadre tel que celui proposé par Pietroski où le sens d'un mot comme *break* demeure identique qu'il soit transitif ou intransitif. On peut en effet récuser l'analyse de la polysémie de *boil* (qui peut apparaître, tout comme *break*, dans des contextes transitifs ou intransitifs) qui dérive BOIL (transitif) de CAUSE TO BOIL (intransitif).

Grossièrement, la stratégie est de faire reposer l'élément « causatif » sur la syntaxe. Ainsi, partant d'une structure pour *The soup boiled* du type :

(1) [boiled [the soup]]

où *the soup* apparaît en position de complément (et donc interprété comme « thème »), on obtient *Pat boiled the soup* en déplaçant *boiled* dans une position supérieure où se trouve un élément syntaxique nommé ν qui apporte l'élément causatif à l'interprétation :

(2) [Pat [[ν -boiled][t [the soup]]]]

En conséquence, on peut obtenir, encore une fois grossièrement, la représentation sémantique suivante :

(3) $\exists e$ [[Agent(Pat)](e) & $\exists e'$ [R(e, e'), boiling(e') & [Theme(the soup)](e')]]

R désigne ici une relation apportée par ν à l'interprétation, qui est analogue mais pas strictement identique à CAUSE, dans la mesure où *John boiled the soup* ne signifie pas exactement la même chose que *John caused the soup to boil*. Notons que Pietroski lui-même ne considère pas que la représentation sémantique en question soit totalement adéquate, et qu'il souligne la difficulté à définir la nature de la relation R. Une telle explication de

l'alternance est au moins plausible et elle est parfaitement adéquate aux implications que l'on peut observer, comme « *If Pat boiled the soup, then the soup boiled* », car cette inférence est directement expliquée si on peut la représenter de la manière suivante, dans un cadre conjonctiviste :

$$(4) \quad \exists e \text{ [[Agent(Pat)](e) \& \exists e' [R(e,e'), boiling(e') \& [Theme(the soup)](e')]] \\ \Rightarrow \exists e' \text{ [[boiling(e') \& [Theme(the soup)](e')]]}$$

Notons que Fodor & Lepore (1998) récusent qu'il y ait une implication *sémantique* de *Pat boiled the soup* à *The soup boiled*, car il leur semble que cela impliquerait que [*x boils y* => *y boils*] fasse partie de la connaissance sémantique lexicale attachée à *boil*, ce qui remettrait en cause l'atomicité du sens du terme. Mais dans la théorie que nous venons de présenter, cela n'est pas le cas : en effet, dans la mesure où la causativisation ne repose sur rien dans l'entrée lexicale elle-même, mais sur un élément syntaxique, la connaissance de l'implication sémantique n'est pas de nature lexicale mais de nature sémantique car appuyée sur la connaissance des effets sémantiques de la syntaxe. Ainsi, il n'y a pas de transformation quelconque du sens de BOIL du passage de la version intransitive à la version transitive ; l'intégralité du poids de la modulation repose sur cet élément *v* et donc, sur des effets émanant de la syntaxe. Le sens de BOIL peut tout à fait demeurer identique, et l'implication sémantique mentionnée dépend de l'ajout d'un élément dans la syntaxe de la phrase.

Un autre exemple intéressant dans le même esprit est celui de *bake*. *Bake* peut prendre deux sens relativement distincts : un sens créatif comme dans *bake a cake*, et un sens de simple transformation physique (chauffage) comme dans *bake a potato*. Pustejovsky traite l'exemple comme polysémique, et en fait un cas où la variation est due à l'interaction avec certains caractères des objets directs (*artefact vs espèce naturelle*). Fodor & Lepore (1998) pour leur part refusent l'idée selon laquelle les deux occurrences de *bake* renverraient à une polysémie (même déclenchée par la nature du complément). Ils admettent que le sens des deux types d'occurrences n'est pas la même, mais affirment que le terme *bake* est simplement *ambigu*. Il renverrait à deux concepts distincts, chacun ayant un sens immuable, et atomique :

« The reason *bake* seems to be lexically ambiguous is that it is. This is compatible with a denotational semantics on the assumption that baking (creative) and baking (warming up) are different processes. »

Cette citation nous semble représentative des problèmes posés par les analyses de Fodor

& Lepore : le critère pour différencier les sens lexicaux est *in fine* une question de processus à l'œuvre dans le monde, mais cela ne peut qu'engager vers des solutions *ad hoc*. En l'absence de critère pour distinguer vraiment ce qui est un même processus de ce qui est un processus différent d'un autre, on ne peut guère faire autre chose que *postuler* des identités (de *enjoy*, de *keep*, de *light* ou *good*, etc.) ou des différences (de *bake*), selon les besoins du moment pour l'argumentation. Il y a là une difficulté inhérente à une sémantique qui se veut référentielle.

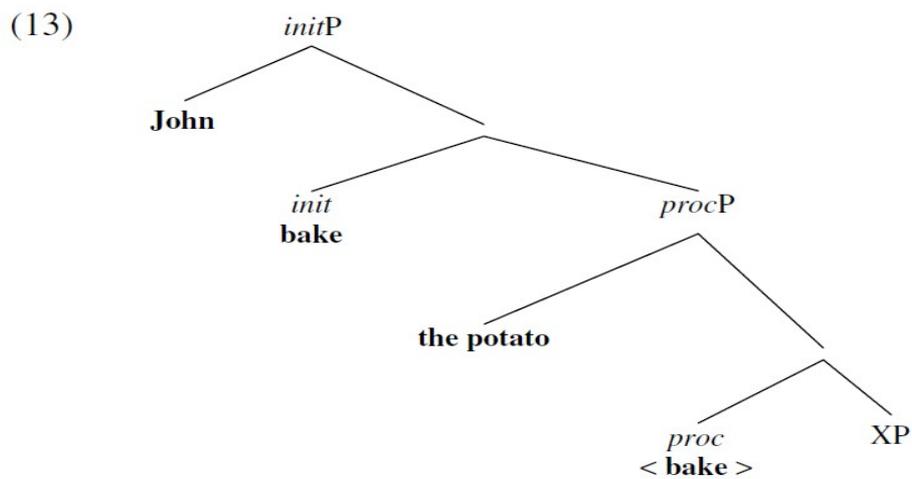
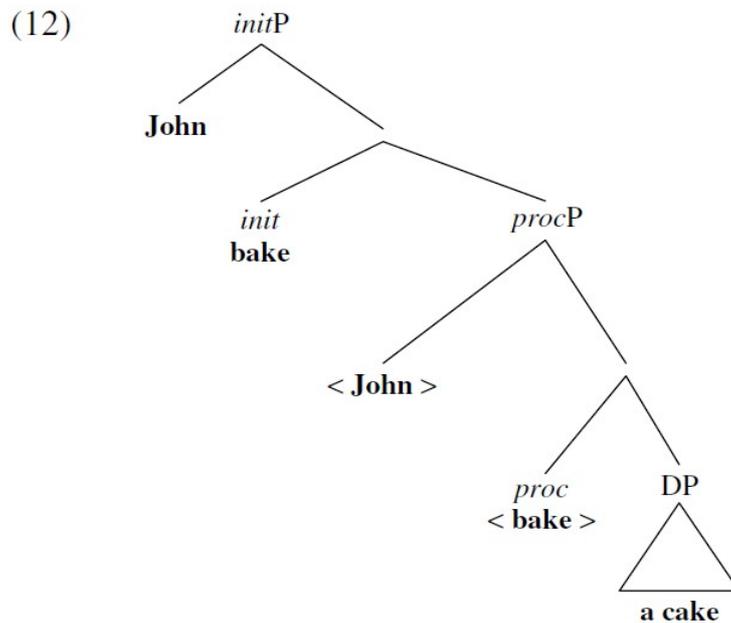
Évidemment, dans une théorie où le sens des termes est tenu pour atomique, un critère d'identité est requis pour garantir la stabilité du sens du concept. Faute de critères internes au concept (des conditions nécessaires et suffisantes, une définition, une caractéristique essentielle, etc.), Fodor trouve dans ce à quoi les concepts sont nomologiquement reliés dans le monde extérieur l'ancrage voulu pour une théorie du concept dotée d'une fondation systématique. Mais, tout comme les tentatives de fondation par des définitions ne parvenaient pas à s'adapter à l'ensemble des cas empiriques possibles, la théorie de Fodor souffre du même problème : si l'on considère que le contenu d'un concept est épuisé par ce à quoi il renvoie, alors les entités ou propriétés liées au concept en question devraient elles-mêmes avoir des critères d'identité bien définis.

Dans le cas de *bake*, il est possible de rendre compte de la variation d'une troisième façon (ni modulation, ni ambiguïté), analogue à celle déjà proposée pour *boil* : il a été noté que le *type de structures syntaxiques* dans lequel l'un et l'autre des deux sens distincts de *bake* peuvent surgir ne sont pas les mêmes. Cette analyse est due à Ramchand (2008, p. 68 sq.). Sans entrer dans les détails, mentionnons que Ramchand révèle une différence de *structure*, associée à des compléments de types différents en fonction de si l'objet est *créé* ou simplement *transformé* par le processus associé à *bake*. Cette différence de structure est responsable d'un certain nombre de généralisations sur les structures possibles avec un type de *bake* et pas avec l'autre. Ramchand donne des exemples impliquant un autre prédicat montrant le même type de polysémie : *paint*, que l'on peut employer dans *paint a picture* comme dans *paint a wall*. Ainsi, Ramchand montre les différences suivantes entre les deux usages de *paint*, que l'on retrouverait avec *bake* :

- (5) a. *John painted a picture red.
- b. John painted a wall red.
- c. John painted me a picture.
- d. ??John painted me a wall.
- e. ??John painted the picture a little.

f. John painted the wall a little.

Cette analyse pousse à considérer la prétendue ambiguïté de *bake* ou *paint* comme le reflet de structures syntaxiques différentes dans lesquels ces termes peuvent apparaître (leur sens demeurant lui-même, potentiellement, identique). Revenant sur le cas spécifique de *bake*, Ramchand représente les structures syntaxiques respectives associées aux deux usages du terme comme ceci (nous ne détaillons pas les particularités des représentations syntaxiques de Ramchand, qui dépendent d'hypothèses qui lui sont propres) :



Si cette analyse est juste, on peut s'apercevoir que même des cas de modulation que l'on mettrait plus intuitivement sur le compte de l'interaction entre mots ou tout simplement d'effets pragmatiques, sont en réalité déterminés par des différences syntaxiques. Dans ce cas, il n'est plus *nécessaire* de supposer une variation du sens de *bake* lui-même, pour faire reposer la variation sémantique sur la variation de structure syntaxique. Même si dans cet exemple précis, nous récusons l'analyse de Fodor & Lepore, qui considèrent que *bake* est en réalité ambigu, tout cela va dans le sens de la théorie atomiste de Fodor, et tend à montrer la compatibilité de la thèse atomiste avec notre théorie selon laquelle la variation sémantique s'appuie entre autres sur la variation syntaxique : dans les exemples que nous venons d'étudier, il est au moins *plausible* que les termes conservent un sens immuable, et que la variation sémantique dépende de la seule structure syntaxique. Nous ne pensons pas, cependant, que cette conclusion soit nécessaire, en tout cas nous doutons qu'elle puisse être élargie à tous les cas de modulations supposées. Les variations de structures syntaxiques déclenchent intrinsèquement des variations de sens des expressions, mais elles peuvent *en même temps* impliquer des modulations des sens des termes qui les composent. C'est ce que nous allons examiner maintenant.

iv) La modulation inévitable

En vertu de ce que nous venons de développer, on peut estimer qu'une conception atomiste (et donc fixiste) du sens est *compatible* avec les cas d'alternances causatives ou des cas d'alternances création/transformation (*bake, paint...*), où le poids du « changement de sens » peut être considéré comme portant sur l'ensemble de l'expression et comme étant un effet de la syntaxe. Il est également vraisemblable que le même type d'analyse puisse permettre de rendre compte d'autres cas de « variations de sens » associées aux phénomènes de transitivity qu'on a mentionnés. En revanche, nous ne pensons pas qu'on puisse rendre compte de la même manière des variations de sens associées à *float* ou *siren*.

En effet, tandis que *John sang the baby asleep* implique *John sang*, et qu'en conséquence le *même* événement (l'événement du chant de John) peut être décrit au moyen des deux phrases (même si la première phrase apporte davantage de précisions sur les *conséquences* de l'action de chanter par John), il semble que dans les phrases impliquant le terme *siren*, en revanche, les types de processus décrits ne peuvent pas être identiques, et ce en un sens plus radical que dans les exemples considérés de *keep* ou de *cut*. Ainsi, par exemple *The police car sirened the Porsche to a stop* et *The police car sirened up to the accident site* ne peuvent pas

renvoyer au même type de processus, quelles que soient les accommodations contextuelles mises en œuvre : *The police car sired up to the accident site* ne peut pas décrire un événement où, au moyen d'un bruit de sirène, la voiture de police a eu un quelconque effet sur quoi que ce soit, et ce, en vertu de l'absence d'objet direct de *siren* dans la seconde phrase.

L'impossibilité de réduire à un concept atomique le concept employé dans les différents usages du terme *dog* dans *The pesky dog followed us home* et *This problem has dogged us for a long time* nous semble encore plus claire. La variabilité de la catégorie grammaticale (nom/verbe) implique que ce qui est décrit peut être un objet ou un processus suivant les cas, donc des entités ontologiquement différentes. De plus, le contenu de sens de *dogged* n'a manifestement rien à voir avec une quelconque propriété à laquelle le nom *dog* pourrait être « nomologiquement verrouillée ». Le contenu du verbe ne peut être lié qu'à un aspect tout à fait périphérique du contenu de notre connaissance générale des chiens (leur tendance à suivre les gens à la trace).

Bien entendu, il est possible de penser que l'on a, dans le cas de *dog*, deux concepts bien distincts et chacun atomique. Ce serait sans doute la seule porte de sortie de Fodor. Et nous devons reconnaître que dans la mesure où en anglais, le verbe *dog* est devenu idiomatique (et effectivement, il ne peut pas vouloir dire grand chose d'autre que suivre à la trace, être sur les talons, poursuivre, etc.), le fait que ce soit un concept constitué à partir du concept DOG mais s'en étant autonomisé est tout à fait plausible. Mais il est important de noter à ce sujet que ce type de variations s'observe non seulement dans le cas de l'emploi de *dog* comme verbe, mais aussi dans d'autres cas analogues mais qui eux, ne sont pas conventionnalisés (ils ne signifient rien de déterminé à l'avance, leur sens ne peut être déterminé que dans un contexte particulier). Borer (2005, II, p. 251) donne l'exemple du verbe *cat*, qui selon elle (peut-être pas selon l'intégralité des locuteurs de l'anglais) peut parfaitement fonctionner dans les phrases suivantes :

- (6) a. I catted during class.
- b. I catted midday and everyone stopped for lunch.
- c. I catted the Porsche to a stop.
- d. I catted up to the accident.

Selon Borer, il est possible de donner un sens à ces phrases en retenant n'importe quel élément lié à notre connaissance du chat, comme sa manière de dormir, sa capacité à se déplacer furtivement, sa manière de miauler, etc., pourvu que le contexte permette de

construire à partir de l'interaction mots/structures une interprétation cohérente. Ici, on peut voir à travers cet exemple qu'il est douteux que les termes comme *cat-verbe* puissent être dits distincts du concept général CAT (qui, certes, la plupart du temps, est utilisé pour renvoyer au petit félin) dans la mesure où ils sont manifestement construits pour l'occasion et à partir de quelque chose *en lien* avec CAT.

Une telle hypothèse est tout à fait consistante avec l'analyse proposée dans l'introduction de cette thèse, selon laquelle les *mots* ne réfèrent pas en eux-mêmes, selon laquelle ils ne renvoient pas intrinsèquement à quoi que ce soit dans le monde mais peuvent seulement être *utilisés* par les locuteurs pour référer à telle ou telle chose, à tel ou tel processus, et sans doute, comme on vient de le voir, à des choses et à des processus au moyen du même terme suivant les cas. Cette conception non-référentialiste des concepts permet de rendre possible la caractérisation de la créativité linguistique mise en œuvre par les locuteurs dans leur usage des mots. En conséquence, dans une telle perspective, il est requis que les termes ne puissent pas être définis par rapport à un référent, tout du moins pas par rapport à un référent unique et inamovible. Les intentions du locuteur, le contexte, etc., rentrent en ligne de compte pour déterminer l'éventuel correspondant mondain d'un terme utilisé, et en conséquence, il est intrinsèquement impossible de définir des conditions d'identité *a priori* de ce à quoi un terme réfère. En conséquence, il semble que conserver une conception du concept comme atomique, doté d'une identité en vertu d'un lien à quelque chose dans le monde, est impossible, à la fois au regard des variations empiriques que nous avons observées, et des choix théoriques fondamentaux que nous avons adoptés.

Dans le cadre de la théorie présentée ici, la seule identité des termes à travers leurs usages dans des énoncés est leur identité phonologique. Cette identité est indispensable au fait qu'on puisse qualifier un terme comme demeurant le même à travers ses usages, et donc, notons-le, qu'on puisse dire qu'un *même* terme puisse *varier* selon les usages. Nous revenons sur cette question dans le chapitre suivant.

Ainsi, les concepts doivent être définis de telle manière qu'ils puissent varier selon toute la gamme de modulations définie dans ce chapitre. Ainsi, dans le chapitre suivant, nous présentons notre propre conception du concept : il s'agit d'une conception du concept comme entrée encyclopédique, dans laquelle les informations sont stockées et employées de manière parcellaire suivant les occasions d'usage, et où en conséquence aucune propriété ne peut être considérée comme essentielle, ou analytique, même si certaines sont inévitablement plus centrales que d'autres. Il nous semble qu'une telle conception permet de s'accommoder à la fois de l'impossibilité de donner une définition et de l'impossibilité de caractériser un référent,

et de rendre compte de la variabilité de l'emploi des termes.

34 – *La signification comme perspective*

Les sections précédentes ont établi que les tentatives pour définir les concepts et les items lexicaux au moyen de conditions nécessaires et suffisantes étaient vouées à l'échec étant donné la grande variabilité des utilisations possibles des termes. Le même défaut frappait la thèse de l'atomicité du sens des termes, adossée à un lien causal entre le symbole et l'entité à laquelle il est relié, et qui elle aussi suppose une identité des termes à travers ses usages. Ces caractérisations du concept ne permettent pas de rendre compte des possibilités de variation des termes.

Dans ce chapitre, nous voulons proposer que la conception adéquate du concept est celle suggérée – mais peu développée – par les syntacticiens constructionnistes que nous avons mentionnés (Borer, Ramchand, Harley & Noyer...). Ces auteurs n'accordent qu'une attention secondaire au système conceptuel – dans la mesure où ils s'efforcent en premier lieu de développer une théorie syntaxique – mais s'accordent néanmoins sur une conception du contenu de l'item lexical comme complexe et comme point de rencontre de différents systèmes cognitifs (perceptions, croyances, etc.), et non comme un système spécifiquement linguistique.

Nous consacrerons cette section à caractériser davantage ce point de vue et à montrer qu'il est cohérent avec la conception syntaxique que nous avons adoptée, notamment quant à la variabilité des structures argumentales et des significations des termes mobilisés.

A) Les entrées lexicales comme entrées encyclopédiques

Le cadre syntaxique que nous défendons dans cette thèse est un cadre constructionniste qui sépare strictement l'information grammaticale de l'information conceptuelle, et fait ainsi des concepts des éléments extralinguistiques disponibles pour être intégrés dans des structures linguistiques diverses. Il y a néanmoins des limites à l'insertion des éléments dans les structures, mais ces limites sont définies par rapport à des caractéristiques non linguistiques, notamment notre « connaissance du monde ».

Ainsi, dans le cadre syntaxique constructionniste développé ici, il est nécessaire de définir les mots comme des entités complexes, donc non atomiques, puisque *seule* la

multiplicité des caractéristiques encyclopédiques d'un terme peut déterminer la variabilité des expressions incluant ce terme. En effet, la possibilité de faire reposer ces variations sur une complexité de l'information structurale incluse dans les items lexicaux (les items lexicaux spécifiant plusieurs structures où ils peuvent être intégrés) n'est pas disponible, puisque les items lexicaux sont dépourvus d'une telle information lexicale. Les théoriciens constructionnistes affirment de façon convergente que les entrées encyclopédiques qui constituent le contenu des termes, sont de nature non-linguistique et contiennent des éléments hétérogènes émanant de divers systèmes cognitifs. L'inacceptabilité de certaines expressions n'est pas de nature grammaticale, mais repose exclusivement sur l'incapacité de ce contenu des items à s'adapter aux exigences sémantiques des structures syntaxiques. Rappelons les propos de Borer à ce sujet :

« The proposed dividing line, I believe, is a crucial one, and distinguishes between what is grammatically real—structures and formal properties of functional items—and what may be very real, but not grammatically so—properties of substantive vocabulary. The latter, I propose, are creatures born of perception and conceptualization, representing an intricate web of layers upon layers of a complex perceptual structure and emerging world knowledge, concepts which come to represent it, the reflection upon these concepts, and so on. Their properties, however characterized, are fundamentally not grammatical. » (2005, II, p. 8, nous soulignons)

Le continuum d'acceptabilité des expressions que nous avons introduit pour rendre compte du comportement des items lexicaux s'explique par cette conception du contenu encyclopédique des items lexicaux, qui contient un certain nombre de connaissances sur le monde plus ou moins compatibles avec la manière dont les mots sont insérés dans les structures.

Cette capacité différentielle des entrées lexicales à s'insérer dans des structures peut donner l'illusion qu'elles *déterminent* les structures, comme dans les cadres endo-squelettales, mais en réalité le mécanisme en jeu est celui d'une incompatibilité entre telle ou telle caractéristique encyclopédique et la sémantique structurale de la phrase déterminée par la syntaxe. Donnons un exemple de Borer (2005, II, p. 249) :

- (1) a. # The music pleased the neighbours deliberately.
- b. # Pat died competently.
- c. # Mary feared the storm deliberately/quickly/fast.

Les phrases en (1) sonnent certes étrangement, mais pas en vertu d'une agrammaticalité, c'est-à-dire d'une violation d'une règle syntaxique. Il s'agit plutôt d'un reflet de notre connaissance du monde que certaines choses comme la musique ne peuvent accomplir d'actions délibérées comme en (1a), ou que certaines actions comme mourir ne requièrent pas de compétence pour être accomplies comme en (1b). Cela rend les phrases en question étranges, tout locuteur estimera vraisemblablement qu'elles sont inacceptables. Mais il pourra également convenir qu'elles ne sont pas agrammaticales. En conséquence, il est possible d'accommoder pragmatiquement les phrases en question pour leur donner un sens, ce qui implique d'« étirer » (*stretch*) les concepts en jeu : par exemple, (1b) est sans doute utilisable pour décrire le jeu d'un acteur feignant la mort. De la même manière, on peut dire que les cas d'anormalités argumentales comme *He arrived the girl*, par exemple, sont également des cas d'incompatibilités entre grammaire et contenu encyclopédique mais pas une incorrection grammaticale au sens strict, même si dans ce cas précis, l'étirement requis pour donner un sens à l'énoncé est sans doute trop important pour qu'un contexte puisse l'accommoder.

Nous pourrions ici recourir aux analyses que nous avons présentées au début de la partie II de cette thèse. En effet, en présentant les thèses de Levin & Rappaport-Hovav (section 21-C) ou celles de Hale & Keyser (section 21-D), nous avons examiné des paramètres permettant de rendre compte de paradigmes comme les suivants :

- (2) a. Politicians anger easily.
 (cf. The truth angers politicians.)
 b. This colt frightens easily.
 (cf. Loud noises frighten this colt.)
 c. *French films love easily.
 (cf. My kids love French films.)
 d. *The Misumalpan languages know easily.
 (cf. Most Sumus know at least two Misumalpan languages.)

Ou encore :

- (3) a. The tea kettle whistled.
 b. *The boiling water whistled the tea kettle.
 c. The teacups clattered.
 d. I clattered the teacups as I loaded the dishwasher.

Nous avons repoussé l'idée d'une détermination de la génération syntaxique par la sémantique lexicale, au sens où ce type de considérations de sémantique lexicale aurait une influence directe sur le processus de génération, au sein même de la faculté de langage. En revanche, les informations sémantiques mobilisées pour rendre compte de ce type de paradigmes peuvent être à l'origine de certaines opérations de filtrage opérées à un niveau post-syntaxique et excluant, relativement au contexte, certaines expressions parce qu'elles sont *inutilisables*.

Ainsi, de notre conception de la grammaire suit une conception particulière des termes lexicaux et des concepts auxquels ils sont adossés, voués à être malléables en fonction de leur environnement linguistique et extralinguistique. Une telle conception est en contradiction avec la majorité des théories philosophiques des concepts qui veulent voir dans les termes des éléments dotés d'une signification fixe, déterminant ses conditions d'application et notamment sa référence. Ici, on est en présence d'une conception où les caractéristiques des entrées lexicales ne déterminent rien, et surtout pas un référent unique, en dehors de configurations linguistiques et contextuelles particulières.

Cela implique un changement drastique dans la manière de concevoir les concepts. L'idée générale est la suivante : le contenu des concepts définit, bien sûr, des conditions d'application (sans lesquelles on pourrait employer indifféremment *banane* et *voiture*, pour les appliquer, librement, à des marteaux ou des éléphants), mais *ces conditions d'application ne sont jamais ni nécessaires ni suffisantes* ; en conséquence ces conditions varient d'emploi en emploi d'un même terme.

B) Entrées encyclopédiques et conditions *locales* de satisfaction

Ainsi, les éléments divers stockés dans les entrées encyclopédiques n'ont pas vocation à être des conditions nécessaires et suffisantes d'application. Cette caractéristique permet de ne pas tomber sous une objection que des théoriciens comme Fodor adressent notamment aux théories définitionnelles : il semble impossible de *définir* un terme, c'est-à-dire de lui accorder des conditions nécessaires et suffisantes d'application, comme on l'a vu plus haut. Or, la conception présentée implique également l'impossibilité de définir ce que signifie un terme avant son insertion dans un énoncé, dans la mesure où cette conception encyclopédique ne dégage pas une condition essentielle d'application du terme. Nous caractérisons au contraire

les entrées encyclopédiques comme un *ensemble* de caractéristiques émanant de différents modules cognitifs (images, connaissances, croyances, etc.), où des sous-ensembles particuliers peuvent jouer le rôle de conditions de satisfaction à l'*occasion* de tel ou tel emploi dans des circonstances données. Ainsi, par exemple, nous ne contestons pas que dans la phrase *Le chat est sur la table*, l'emploi particulier qui est fait du terme *chat* est conditionné par une capacité à reconnaître un chat, peut-être à travers une image stéréotypique de chat qui, dans certains cas et celui-ci en particulier, garantit la bonne utilisation du terme. Mais dans d'autres cas, comme ceux relevés par Borer (2005, II, p. 251), par exemple « *I catted during class* », les conditions d'application du terme ne sont plus l'image d'un chat permettant sa reconnaissance, mais plutôt la *croyance* que les chats ont tel ou tel comportement – une certaine façon de dormir par exemple – la phrase peut signifier des choses différentes suivant le contexte – que le locuteur a en l'occurrence imité pendant le cours. Comprendre *cet énoncé* (cette interprétation étant supposée) implique de maîtriser *cette* connaissance, mais aucune autre en particulier, sur les chats (même s'il est également nécessaire, bien sûr, de reconnaître les *intentions* du locuteur pour identifier les conditions de satisfaction spécifiques à cette occasion particulière – il est donc nécessaire que le locuteur ait une certaine maîtrise du contexte).

Borer donne un argument en faveur d'une telle conception de l'usage des concepts en vertu de certaines variations interlinguistiques qui montrent le caractère complexe du contenu conceptuel, avec justement l'exemple du terme *cat* :

« *Cats*, in English, is virtually synonymous with *felines*. What would appear to be the most direct translation of *cats* in Hebrew, *xatulim*, on the other hand, refers exclusively to domestic cats. It would be unfortunate to conclude from this that Hebrew speakers live in a different conceptual (or, for that matter, physical) world from that occupied by English speakers. Rather, this seems to suggest that concepts are not simpletons but bundles of features, plausibly hierarchically arranged, and that conceptual packages to be passed over to the linguistic side may be differently structured, internally, so as to range over a different subset of relevant features. » (Borer (2005), I, p. 12)

En anglais, les locuteurs doivent néanmoins *pouvoir* employer *cat* pour parler des chats domestiques, sans que pour autant une ambiguïté émerge, et ils doivent donc pouvoir sélectionner un sous-ensemble des informations contenues dans l'entrée encyclopédique correspondante pour cet emploi particulier. Dans ces cas, une sélection occasionnelle des traits caractéristiques employés s'opère. Le fait que l'hébreu associe un mot particulier à *ce sous-ensemble* de traits caractéristiques, ce mot n'incluant pas comme l'anglais des

caractéristiques supplémentaires permettant d'étendre, dans d'autres occasions, l'usage du terme à d'autres félins (même si, comme on l'a vu, l'entrée lexicale inclut sans doute un grand nombre d'autres caractéristiques), ne remet pas en cause une forme d'universalité conceptuelle. L'association d'une étiquette phonologique avec des caractéristiques conceptuelles est relativement accidentelle, ce qui n'implique pas que nous ayons des concepts différents en un sens profond (qui induirait une vision du monde, ou une conceptualisation du monde, nettement différente), mais simplement que la distribution des caractéristiques conceptuelles est différente d'une langue à l'autre. Pour rendre compte de cette subtilité de la variation du sens lexical entre les langues, pour ne pas avoir à supposer que les différents termes ont des sens radicalement différents, nous devons supposer leur complexité, et la possibilité que deux concepts partagent une partie mais pas toutes leurs caractéristiques.

Au delà de la variation interlinguistique des termes, il est également possible, en vertu de cette capacité à sélectionner des sous-ensembles de traits, que chaque *emploi* d'un terme implique des conditions nécessaires et suffisantes d'application pour *cet emploi particulier* mais sans que celles-ci doivent pour autant valoir pour *tous* les emplois possibles, qui pourront chacun avoir leurs propres conditions d'application. On peut donc supposer une forme de *localité* des conditions d'application des termes, intrinsèquement liées à *l'occasion* de leur utilisation. Cela implique que les conditions en question soient définies par des éléments contenus dans l'entrée lexicale, sans que pour autant ces conditions épuisent la signification du terme. Cela implique donc qu'un terme fournisse une grande quantité d'informations de toutes sortes – images mentales, croyances, ou autres, qui puissent s'adapter finement à chaque occasion particulière d'emploi du terme, en devenant, dans cet emploi, les conditions *occasionnelles* de satisfaction du terme.

Notons un problème apparent pour la thèse que nous défendons, que montre l'énoncé, largement commenté dans Chomsky (2000), *London is so unhappy, ugly, and polluted that it should be destroyed and rebuilt 100 miles away*. Ici le locuteur prédique du même terme *London* des adjectifs ne s'appliquant pas au même type ontologique d'entités (*unhappy* implique la référence à *London* comme ensemble d'habitants, *ugly* comme ensemble architectural, *polluted* comme espace géographique, etc.). Ainsi, les types ontologiques des entités auxquelles une unique entrée encyclopédique peut renvoyer peuvent être incompatibles – ce qui implique une sélection des traits encyclopédiques pertinents à chaque type – et que ces traits contradictoires peuvent néanmoins être mobilisés dans le même énoncé. Mais la possibilité de construire sans difficulté ce type de phrases montre que c'est

bien *un seul et même concept* qui est mis en jeu dans cette phrase. Il n'y a pas deux, ou trois, ou une douzaine de concepts LONDON (LONDON 1, LONDON 2, ..., LONDON 12..., renvoyant à chaque fois à un type différent d'entités), où chaque concept disposerait de ses conditions nécessaires et suffisantes d'application *a priori*. C'est bien le même concept complexe dont les conditions d'application sont spécifiées localement. La localité est ici infra-phrastique, puisqu'en l'occurrence, l'exemple de *London* montre que ces conditions d'application peuvent être spécifiées au niveau d'un constituant d'une expression et pas nécessairement d'une expression entière. Il y a là une forme de tension dans la mesure où *London* n'apparaît qu'une seule fois dans la phrase et qu'en conséquence il semble qu'il n'y ait qu'un seul usage du terme, ce qui devrait en principe garantir l'identité des conditions d'application occasionnelles. Il faut donc supposer que chaque adjectif dans « *London is so unhappy, ugly, and polluted* » introduit un usage particulier du concept LONDON. Et de fait, si l'on représente sémantiquement la phrase – considérant que ce qu'elle décrit sont des états (e1, e2 et e3) et non des événements – on devra avoir une réoccurrence de *London* comme sujet de chacun de ces états :

- (1) $\exists e1 \exists e2 \exists e3$ [Sujet(e1, London) & unhappy(e1) & Sujet(e2, London) & ugly (e2) & Sujet(e3, London) & polluted (e3)]

A partir de cette forme sémantique, il est possible que l'interprétation occasionnelle de chacune de ces occurrences de *London* soit différente. Même si le terme n'est employé explicitement qu'une seule fois, la structure syntaxique sous-jacente de la phrase et la structure sémantique qui en dérive rend possible de distinguer plusieurs usages de ce terme.

Dans cette conception, les noms propres eux-mêmes, qui semblent en première approche particulièrement adaptés à une conception référentielle, dans la mesure où le référent semble particulièrement bien défini et immuable (un individu unique, et non un ensemble d'entités partageant certaines caractéristiques mais pas d'autres), montre une variabilité des conditions locales d'application. Cela est en contradiction avec les théories philosophiques standards des noms propres, qui s'efforcent de distinguer le *sens* d'un nom propre d'une liste de caractéristiques sur l'entité portant le nom en question. Kripke (1980) considère par exemple que le sens d'un nom propre repose sur une relation historico-causale entre le nom propre et le porteur de ce nom propre, aucune caractéristique ou presque du porteur ne pouvant véritablement être tenue pour essentielle, et ne pouvant donc fournir des conditions nécessaires et suffisantes d'application du concept. Et, effectivement, aucune caractéristique

de l'individu Napoléon ne peut permettre de définir des conditions nécessaires et suffisantes d'application du concept NAPOLEON (au moins dans tous les mondes possibles), en dehors d'une relation causale avec l'individu. Mais la question se pose de savoir si tous les emplois du concept peuvent se réduire cette relation causale. Il semble que non, dans la mesure où il est possible d'employer le concept NAPOLEON dans un usage de verbe ou de nom commun, comme on l'a déjà signalé. On peut dire des choses comme « Il a napoléonisé la politique française » ou « C'est le nouveau napoléon ». Quoiqu'on veuille dire par une telle phrase dans un contexte particulier, la signification du terme *napoléoniser* implique de mettre en jeu des *connaissances encyclopédiques* sur l'individu Napoléon, et ne peut pas être expliquée par la relation causale avec l'individu en question. Chaque information est susceptible de caractériser le sens de N/napoléon (nom ou verbe) à une occasion de son emploi. En conséquence, considérer que la signification lexicale de Napoléon est l'ensemble des connaissances qu'un locuteur a de lui, même si toutes ne sont pas mises en jeu à chaque occasion, permet de rendre compte de l'ensemble des usages possibles du concept, comme nom propre mais aussi comme nom commun ou comme verbe.

Fodor (1998, chapitre 5 notamment) argumente contre le type de théories que nous défendons ici en affirmant qu'il est incompatible avec la compositionnalité. En effet, Fodor estime (p. 95) que le contenu des concepts complexes est réductible au contenu des concepts simples et primitifs qui le composent. Fodor attaque précisément dans les lignes que nous mentionnons les théories dites statistiques du concept selon lesquelles un concept est constitué d'un ensemble de traits statistiquement pertinents, de manière à constituer un *prototype* du concept en question (Fodor donne par exemple le concept BIRD tenu pour contenir le trait *+flies*). A partir de cela, Fodor montre que les concepts comme prototypes ne peuvent pas être compositionnels. Et il a tout à fait raison. En effet, le concept NOT A CAT n'a pas de prototype, et la composition de PET et de FISH ne donne pas un concept qui est le prototype de PET ou de FISH. Il a également raison d'affirmer que de nombreux concepts même simples n'ont pas de prototype.

Néanmoins, il nous semble que dans ce développement, Fodor saute trop rapidement d'une conception du concept comme ensemble de traits pertinents (ou, dans notre cadre, d'informations encyclopédiques) à une conception comme prototype. En effet, nous n'affirmons en rien qu'un concept soit *essentiellement* lié à un prototype, puisque selon nous *rien* dans un concept n'en fait partie *essentiellement* ; sans doute certains concepts sont-ils liés à des images mentales stéréotypiques, mais cela n'est pas nécessaire, ni plus essentiel que quoi que ce soit d'autre, et d'autre part ce n'est pas cela qui est supposé être composé au sein

d'une phrase. Dans notre approche, le choix des informations pertinentes pour établir le sens d'un terme peut tout à fait se faire par rapport aux autres termes en présence et ni le sens de *pet* ni le sens de *fish* ne seront établis en isolation, mais c'est l'expression globale qui sera évaluée par l'auditeur. A partir du moment où nous refusons de conférer à un concept un contenu défini par avance pour toutes les occurrences possibles, le fait qu'il doive être défini *online*, par rapport à la structure syntaxique, aux autres mots introduits et au contexte extralinguistique, est non seulement peu étonnant mais en réalité constitutif du fonctionnement fondamental des termes.

Y a-t-il là rupture avec une conception stricte de la compositionnalité ? Notre approche diffère sans doute fondamentalement de l'orthodoxie compositionnaliste, dans la mesure où nous avons défendu que la composition sémantique est une affaire de syntaxe, qui seule appartient à proprement parler au système computationnel. Cette syntaxe permet de définir une signification structurale au sein de laquelle les mots sont embrigadés, mais sans qu'un sens déterminé doive préexister à cette structure : au contraire, c'est, comme on l'a soutenu précédemment, dans une interaction avec la syntaxe, le contexte et le contenu encyclopédique que le sens occasionnel d'un terme est établi. Mais, en conséquence, la notion traditionnelle de compositionnalité n'est plus véritablement valable, dans la mesure où le sens des termes est lui-même dépendant de la structure (et du contexte). On se rapproche davantage d'un modèle de compositionnalité « gestaltiste » (Victorri & Fuchs (1996)), que Récanati (*Literal Meaning*, p. 132) endosse également dans son approche contextualiste.

C) Concepts : identité phonologique et complexité du contenu

Selon cette conception du concept comme ensemble complexe d'informations, entre deux emplois d'un mot, rien de commun ne doit nécessairement être présent dans le contenu. Ainsi, entre les différentes instances de *cat* apparaissant dans le paradigme déjà cité de Borer, rien de commun n'entre nécessairement en jeu :

- (1) a. I catted during class.
- b. I catted midday and everyone stopped for lunch.
- c. I catted the Porsche to a stop.
- d. I catted up to the accident.

La seule chose commune à chacune de ces instances, c'est la *forme phonologique* du terme : toutes les instances prennent la même forme *cat* (avec, en l'occurrence, une terminaison verbale) qui renvoie en tant que telle à une seule entrée encyclopédique dotée d'une identité en vertu de son *nom* mais de rien d'autre. Mais cette forme d'identité est simplement formelle, elle n'implique rien quant à une identité de contenu à travers les usages.

Bien entendu, en vertu de cette « identité » et du fait qu'un certain nombre de caractéristiques peuvent tout de même être partagées d'une occurrence à l'autre (et le sont, dans la plupart des cas, au moins statistiquement), les différents emplois d'un terme sont voués à avoir un « air de famille », pour reprendre le terme wittgensteinien. C'est pourquoi on observe des variations le long d'un *continuum*, et des relations entre les usages différents d'un même concept, plutôt que des emplois strictement séparés. Cette relation fonde le fait que les différents emplois d'un terme ne sont pas accidentellement liés, mais sont bien les emplois d'un *même terme* : c'est ce qui distingue la *polysémie* de la simple *homonymie*.

Cette identité phonologique à travers les emplois des termes est donc sémantiquement assez triviale, mais nous semble la seule manière raisonnable de comprendre l'idée d'une atomicité non référentielle. Comme l'écrit Hinzen dans son analyse des emplois de *London* :

« The conclusion here should be that London, while having myriad physical and non-physical aspects, has none of them essentially: it remains stable and self-identical across changes in apparently any of the properties that we might predicate of it. Any of these predications is synthetic, none analytic. » (2006b, p. 82)

Dans une telle conception, où aucune prédication n'est définitionnelle mais qui est en même temps non-référentielle, il ne reste rien d'autre qu'une forme d'identité phonologique pour fonder l'identité lexicale. Cette identité lexicale est néanmoins liée à la connaissance qu'on a de Londres elle-même, et de la connaissance qu'on a des différents points de vue qu'on peut adopter sur une seule et même ville. Nous savons que *London* peut être employé pour référer à un espace géographique, à un ensemble d'activités, à une population, etc., parce que ces différentes dimensions sont rassemblées au sein d'une même entrée encyclopédique à laquelle est conférée une identité *via* un label qui lui est attaché. Le fait que ces différentes dimensions soient rassemblées sous un même label permet la génération de phrases comme *London is so unhappy, ugly, and polluted that it should be destroyed and rebuilt 100 miles away*, qui mêlent des dimensions ontologiquement hétérogènes. Dans le même temps, chaque emploi d'un adjectif est nécessairement lié à un ensemble distinct de caractéristiques internes

à l'entrée encyclopédique LONDON. Cette dichotomie entre une identité phonologique et une complexité de contenu fonde le comportement des termes, marqué par des variations sémantiques et en même temps par des relations non accidentelles entre les différentes occurrences du terme, même quand ces occurrences sont des catégories grammaticales distinctes ou des entités de natures très différentes.

Dans un tel cadre, il est juste de dire qu'il n'est pas possible de *définir* un terme, comme le soutient Fodor. Mais cela n'implique pas que le concept soit atomique. Au contraire, dans une telle théorie, il est impossible de définir un terme en dehors d'un contexte linguistique et extralinguistique particulier en raison du fait que les informations associées au concept sont diverses et ne sont pas toutes mobilisées à chaque occurrence du concept en question. En conséquence on ne peut isoler un sous-ensemble d'informations essentielles ou nécessaires qui vaudrait comme *la* définition du terme, revenant de manière systématique d'usage en usage. Loin d'être simples, les concepts sont au contraire trop complexes pour pouvoir être définis. Le nombre de caractéristiques est indéfini, il est toujours possible d'ajouter une caractéristique au contenu de l'entrée encyclopédique *chat* par exemple, et il n'est donc pas non plus possible de définir le terme en listant la totalité des caractéristiques qui lui appartiennent.

D) Concepts ou conceptions ?

Dans la théorie que nous proposons, les concepts sont considérés comme de simples conglomérats d'informations, de croyances que les individus ont sur le monde et les entités qui le peuplent. Susan Carey (2009) critique le type de théories que nous proposons au motif qu'elles confondraient le sémantique et l'épistémique, et feraient de toute révision de croyances un changement conceptuel. Elle introduit la distinction entre *concepts* et *conceptions* pour souligner la particularité des concepts, qu'elle estime fondamentale à une théorie adéquate. Les conceptions sont un ensemble de connaissances attachées à un concept, de nature épistémique, mais le concept lui-même est de nature sémantique et doit entrer dans une relation non-épistémique et donc distincte des conceptions avec les entités auxquelles il réfère.

L'un des principaux problèmes indiqué par Carey (pp. 489-490) posé par la confusion des concepts et des conceptions est qu'il est possible de ne pas *croire* la même chose sur tel ou tel type d'entités (autrement dit, de ne pas avoir les mêmes *conceptions* des chats, des tables,

de Napoléon, etc., dans la mesure où nous n'avons pas exactement le même ensemble de croyances à leur égard) tout en en ayant, selon toute vraisemblance, le même *concept*. Pour garantir la communication, il est en effet nécessaire que les locuteurs disposent des *mêmes* concepts qu'ils utilisent dans la conversation. Dans la mesure où nous nous comprenons, nous disposons des mêmes concepts. Le fait même qu'on puisse énoncer des phrases informatives pour les autres, comme *Le chat est un félin* (qui suppose, pour qu'elle soit effectivement informative, que je sache, mais pas mon interlocuteur, que le chat est un félin), implique qu'on puisse partager des concepts sans avoir les mêmes croyances à propos des entités dont on parle.

Fodor (1998) avance un argument similaire lorsqu'il défend la publicité des concepts, et le fait qu'ils soient effectivement partagés par l'ensemble des locuteurs :

« It seems pretty clear that all sorts of concepts (for example, DOG, FATHER, TRIANGLE, HOUSE, TREE, AND, RED, and, surely, lots of others) are ones that all sorts of people, under all sorts of circumstances, have had and continue to have. A theory of concepts should set the conditions for concept possession in such a way as not to violate this intuition. Barring very pressing considerations to the contrary, it should turn out that people who live in very different cultures and/or at very different times (me and Aristotle, for example) both have the concept FOOD; and that people who are possessed of very different amounts of mathematical sophistication (me and Einstein, for example) both have the concept TRIANGLE; and that people who have had very different kinds of learning experiences (me and Helen Keller, for example) both have the concept TREE; and that people with very different amounts of knowledge (me and a four-year-old, for example) both have the concept HOUSE. And so forth. Accordingly, if a theory or an experimental procedure distinguishes between my concept DOG and Aristotle's, or between my concept TRIANGLE and Einstein's, or between my concept TREE and Helen Keller's, etc. that is a very strong *prima facie* reason to doubt that the theory has got it right about concept individuation or that the experimental procedure is really a measure of concept possession. »

Ce passage nous semble particulièrement problématique dans la mesure où aucun argument n'est avancé en faveur de l'idée selon laquelle les concepts sont effectivement publics et partagés. Au contraire, il nous semble que l'exemple de Helen Keller est une raison particulièrement forte de *douter* que les concepts comme ceux d'ARBRE soient effectivement partagés par l'ensemble des individus, à l'inverse de ce qu'estime Fodor dans ce passage. Si l'on considère les concepts ROUGE ou MUSIQUE, il semble encore plus contre-intuitif de supposer que ces concepts sont effectivement partagés entre les voyants et les non-voyants pour le premier, entre les entendants et les non-entendants pour le second. Fodor en appelle à l'intuition pour fonder l'exigence de publicité des concepts, il nous semble que cette intuition mériterait d'être beaucoup plus motivée pour qu'elle puisse être considérée comme un

argument en faveur de l'idée que nos concepts sont partagés. L'exemple donné quelques pages plus haut de la différence entre l'anglais et l'hébreu sur le concept CAT indique que les concepts ne se découpent précisément pas exactement de la même façon entre les locuteurs, tout au moins, dans le cas évoqué, entre les locuteurs de différentes langues. Mais, si cela est vrai entre deux langues, il semble raisonnable de penser que cela puisse aussi être le cas entre deux individus parlant la même langue.

Notons que nous n'affirmons pas que dans le cadre d'une interaction verbale, deux locuteurs compétents d'une même langue mettent effectivement en œuvre des concepts très différents, voire totalement différents, parce qu'ils ont des connaissances, des croyances différentes sur les objets dont il est question. Notre hypothèse est au contraire que *dans le cadre d'une interaction verbale particulière*, les caractéristiques retenues par les locuteurs comme spécification occasionnelle pour un terme particulier seront suffisamment proches pour garantir la compréhension mutuelle. Cela signifie que ce qui est nécessaire pour la compréhension est que dans son usage occasionnel, donc dans le cadre d'un échange linguistique caractérisé par un environnement contextuel particulier, le sous-ensemble d'informations associées au terme soit virtuellement le même pour les différents interlocuteurs. Ainsi, les « concepts » (entrées encyclopédiques) mis en œuvre n'ont aucun besoin d'être identiques en tant que conglomérats d'informations stockées dans le système conceptuel, pour que *localement*, dans un énoncé particulier, le terme acquière une signification circonscrite plus précisément et que son interlocuteur partage.

Notons que l'affirmation de la publicité des concepts rend compte de la possibilité pour les locuteurs de se comprendre grâce à leur possession mutuelle des concepts. Mais la compréhension mutuelle n'est pas la règle absolue dans la communication. En effet, il est également *possible* que les locuteurs ne se comprennent *pas*. Or, cette absence de compréhension peut avoir lieu, entre autres, en raison d'un découpage différencié au sein des informations encyclopédiques à disposition. Ainsi, notre théorie, contrairement à celle proposée par Fodor, conserve la possibilité d'un désaccord conceptuel. Ainsi, *I catted during class* peut signifier une variété de choses, chacune exigeant un découpage différent de l'information au sein de l'entrée encyclopédique (par exemple : le découpage où *catted* renvoie à la manière de dormir d'un chat, ou à sa manière de miauler, etc.). Le contexte doit aider l'interlocuteur à recouvrer le découpage adéquat, mais le recouvrement n'est en aucun cas garanti. En réalité, beaucoup de locuteurs de l'anglais estimeraient que cette phrase est dépourvue de sens, contrairement à ce qu'affirme Borer. Mais cela peut refléter, non une incorrection, mais justement une difficulté particulière à recouvrer le sens que le locuteur a

l'intention de communiquer. En vertu de la diversité des informations associées à CAT, la phrase peut revêtir une variété de sens importante, et plus cette variété est importante, plus le recouvrement est difficile pour les locuteurs.

Une conséquence du point de vue développé ici est que les concepts n'ont pas d'*extension* qui leur soit associée systématiquement, contrairement à la conception classique partagée notamment par Fodor :

« To say that concepts are categories is to say that they apply to things in the world; things in the world 'fall under them'. So, for example, Greycat the cat, but not Dumbo the elephant, falls under the concept CAT. » (1998, p. 24)

Pour Carey également, les concepts sont des concepts d'entités du monde. Pour nous, il n'est pas faux de dire qu'à un moment donné, les concepts sont appliqués aux « choses » (ou autres types d'entités) dans le monde. Mais en vertu du fait qu'un même concept peut être employé dans des circonstances diverses en fonction des informations qu'il contient et qui sont mobilisées pour l'occasion, ce à quoi le concept est appliqué est fluctuant. CAT peut ainsi s'appliquer à certains animaux dans certains énoncés (*The cat is on the table*), à certaines actions dans d'autres (*I catted during class*). On voit ici se réaliser l'idée selon laquelle ce n'est pas le concept, ou le mot, lui-même qui réfère, mais bien les locuteurs qui se *servent* des mots pour référer, comme dans la conception de Chomsky, Pietroski, mais aussi des philosophes du langage contextualistes. Nous avons déjà affirmé que la référence était une question d'usage. Ici, nous pouvons introduire une conception plus précise des mécanismes cognitifs qui sous-tendent cet usage différencié en fonction des circonstances : ce mécanisme est un processus de sélection de l'information pertinente, et suivant les cas, les informations internes au concept mobilisées ne sont pas les mêmes. La complexité des concepts est la garantie de leur non-univocité référentielle et elle leur permet de s'adapter finement aux usages. En conséquence, la notion de référence qui émerge de cette conception des concepts et de leurs usages n'a en fait que peu à voir avec la conception classique de la référence. En effet, la référence est en réalité ici non la référence à une entité objectivement déterminée, mais à une entité considérée *d'un certain point de vue*. La référence de *London* n'est pas la même suivant la perspective adoptée (les croyances/informations conceptuelles sélectionnées) à chaque occasion d'emploi. Londres existe, bien sûr, mais on ne peut y faire référence que sous une certaine perspective, qui peut sans doute, dans certains cas, rassembler l'intégralité de l'information associée, comme (peut-être) dans « Londres est une ville », mais n'en

demeure pas moins alors un point de vue, même si ce point de vue a pour particularité d'être le plus englobant. Mais la possibilité même d'énoncer des phrases comme « Londres est une ville » où aucun type référentiel particulier n'est retenu (Londres comme ensemble architectural, *ou* comme ensemble d'habitants, *ou* comme entité politique, etc., dans la mesure où l'ensemble de ces perspectives sur Londres sont adéquates au fait qu'elle soit une ville, le concept VILLE correspondant lui-même à une diversité de réalités distinctes), mais où les types référentiels sont en quelque sorte mêlés dans une unique expression, montre que la référence dont on parle ici n'est pas une référence à des entités objectivement déterminées.

Cela implique de récuser certaines affirmations de Fodor sur les concepts, comme par exemple :

« Claims, or thoughts, that a certain concept applies to a certain thing are always susceptible of evaluation in such semantical terms as satisfied/unsatisfied, true/false, correct/incorrect, and the like » (1998, p. 24)

Cette affirmation n'est pas fondamentalement fautive mais doit être comprise, dans le cadre développé ici, comme étant vraie seulement *localement* : dans les limites d'un énoncé et du contexte dans lequel il est prononcé, il est possible, la plupart du temps, d'évaluer si telle ou telle entité satisfait ou pas le concept tel que mobilisé pour l'occasion. Mais cela n'est pas vrai du concept indépendamment d'un usage particulier. Il faut donc récuser cette autre affirmation de Fodor :

« Caveat: it's simply untendentious that concepts have their satisfaction conditions essentially. Nothing in any mental life could be the concept CAT unless it is satisfied by cats. » (1998, p. 25)

Ce que nous venons de développer implique précisément que les concepts n'ont pas leurs conditions de satisfaction essentiellement. Ils n'ont leurs conditions de satisfaction que localement, selon les circonstances. Bien entendu, il est certain que le concept CAT est souvent – dans une large majorité d'énoncés – satisfait par les chats. Mais il n'est aucunement vrai qu'il n'est satisfait *que* par les chats, puisque comme on l'a vu, il peut également être satisfait par certaines actions ou processus, qui quoiqu'en rapport avec les animaux chats, ne sont en aucune façon des animaux chats en tant que tels.

Enfin, le présent cadre tend à nier qu'il y ait une *systematicité du contenu*. En effet, le contenu d'un terme est réévalué à chaque occurrence en fonction de l'énoncé complet, de sa syntaxe et du contexte extralinguistique, et ce qui détermine le choix de la signification du terme est une question d'usage par le locuteur en fonction de ses intentions, qui repose sur un

choix indéfini de paramètres attachés à l'entrée encyclopédique. En conséquence, la systématique dans le langage ne réside pas dans le contenu des termes. Selon nous, elle repose sur la syntaxe, qui ne dépend pas, quant à elle, des intentions ou des choix des locuteurs. Selon nous, cette systématique de la syntaxe supplémentée de procédures d'interprétation systématiques en termes de structures événementielles, permet d'accorder une systématique suffisante, qui plus est commune à tous les locuteurs, dans l'interprétation. Le fait que les termes eux-mêmes ne soient pas les objets d'une interprétation systématique n'est pas un problème.

En résumé, il nous semble tout à fait raisonnable de considérer que les *concepts* sont en réalité, dans la terminologie employée par Carey, des *conceptions*. Cela leur accorde une malléabilité et un potentiel de polysémie nécessaire à leur usage par les locuteurs. Ce qui garantit, au-delà de ces conceptions, une forme d'unité formelle du concept est comme on l'a vu une simple forme phonologique, le fait que les multiples usages qui peuvent être fait d'un mot sont faits *via* un terme phonologiquement unique. Mais cela n'implique en rien, pour nous, qu'il faille accorder quelque chose de plus substantiel ou essentiel qui serait sous-jacent à cette unité phonologique et la fonderait.

E) Les significations occasionnelles comme perspectives

Nous avons développé notre théorie dans un cadre syntaxique chomskyen (même si l'approche exo-squelettale adoptée est hétérodoxe), et une telle approche nous a conduit à une conception de l'item lexical qui est elle aussi chomskyenne – avec néanmoins quelques différences que nous allons expliciter. En effet, une approche chomskyenne, lorsqu'on prend en compte l'étude du système lexical et conceptuel, tend à converger avec les approches contextualistes et pragmatiques qui tendent à nier à la sémantique un statut central dans l'étude du langage.

Les textes de Chomsky sur sa conception philosophique du sens lexical sont peu nombreux (Chomsky (2000)), et s'appuient notamment sur des textes d'Akeel Bilgrami (1992, 1993). Dans ce cadre, les notions de *points de vue* ou de *perspectives* qu'introduisent les items lexicaux sont cruciales. Elles sont proches de la notion de sélection contextuelle de caractéristiques encyclopédiques que nous avons introduite.

Bilgrami (1993) adopte une position antiréférentialiste (et implicitement antifodorienne dans le passage suivant), au profit d'une conception en termes de perspectives des agents sur

les entités du monde :

« As he [Chomsky] points out in his paper [Chomsky et al. (1993)], one of the crucial points in his overall conception of language is that the lexical aspects of language are to be thought of as bringing in an agent's perspective on things in the world. This is in marked contrast to those philosophers who treat the items in the lexicon in terms of the concept of reference to things in the world. (...) If one thought that the names and predicates in our language were best studied as referring to objects or classes of objects in the world, then there would be a temptation to think that meaning and semantics could be naturalized. That is to say, the idea that the word 'cow', for instance, refers to cows could be seen as constructible from and therefore reducible to the idea that individual occurrences of the representation 'cow' in an individual psychological economy stand in a regular (though of course not exceptionless) causal relations with actual cows. »

La conception de Bilgrami et la notion de « perspective de l'agent sur les choses du monde » s'appuient sur la notion de croyance qui accomplit une forme de médiation entre les mots et les choses dans le monde dont nous sommes susceptibles de parler :

« Perspectives unlike reference are messy things. As far as meaning is concerned, they introduce such things as beliefs as mediating the things in the world with which we stand in causal relations, and in particular they introduce an element that is too various and too shifting between one context of representation and another. » (Bilgrami (1993))

Nous avons adopté une conception des entrées encyclopédiques incluant des informations diverses, dont des croyances mais pas exclusivement (les entrées encyclopédiques peuvent inclure des éléments perceptuels notamment). Néanmoins, le point de vue ici exposé nous semble concorder avec ce que nous avons avancé. L'idée de *variation* d'un contexte à l'autre est notamment présente. Il insiste également sur le caractère non-systématique de l'étude des termes du langage, en opposition à la conception référentialiste plus traditionnelle qui a justement prétention à la systématité.

Les idées de *sélection* et de *localité*, qui sous-tendent la variation de la signification occasionnelle des termes dans notre conception est également présente dans le cadre proposé par Bilgrami. Un exemple, celui de l'usage du terme *water* est particulièrement éclairant de ce point de vue, et nous adhérons pleinement à l'analyse délivrée par Bilgrami de l'usage de ce terme dans le passage suivant :

« A chemically knowledgeable person's representation of 'water' no doubt stands in causal relations to water just as the chemical ignoramus's, but their perspectives on the same substance are naturally entirely different because one has chemical beliefs that the other does not. So the universal laws covering all those who

have these representations are simply not to be had. If there are to be any generalizations, if we are ever to say that these two people have the same meanings or concepts which explain their linguistic and other behaviour **it can only be in particular contexts or localities where the chemical beliefs and knowledge of the one are not relevant.** » (Bilgrami (1993), nous soulignons)

Ici, Bilgrami indique que la signification du terme *water* peut subir des variations en fonction des croyances ou savoirs mobilisés dans les contextes ou « localités » particulières de son emploi. Un chimiste n'a pas le même concept WATER qu'une personne ignorante de la chimie, mais cela ne les empêche pas de se comprendre parfaitement dans un contexte où le terme *water* est employé communément, dans la mesure où le chimiste ne mobilise pas, dans le sens qu'il accorde au terme à cette occasion, l'ensemble des connaissances qu'il peut avoir sur le sujet. Les concepts sont des agrégats de croyances, mais toutes ces croyances n'entrent pas en jeu à chaque occurrence d'emploi du terme. Bilgrami distingue le niveau *agrégatif* où le concept du chimiste est différent de celui de l'ignorant en chimie, du niveau *local* où une sélection de croyances à partir du niveau agrégatif s'accomplit pour aboutir, chez le chimiste comme chez l'ignorant, à un concept local très semblable, et permettant de rendre compte des similarités, notamment, dans les explications de leurs actions (Bilgrami (1992), p. 11 et pp. 142-143). Par exemple, l'ensemble des individus, quelles que soient leurs connaissances sur l'eau, partagent au moins la croyance que l'eau étanche la soif. Et le chimiste, pour étancher sa soif, n'a aucun besoin de mobiliser des croyances plus sophistiquées que n'importe qui sur l'eau (peut-être sait-il pourquoi l'eau étanche la soif, mais cela n'est pas pertinent dans l'explication du fait qu'il boive de l'eau, comme tout un chacun). Cela n'empêche pas que, dans le contexte de son laboratoire et des actions qu'il y mène, le concept local mobilisé par le chimiste soit différent, et sans doute plus proche, en termes de quantité de croyances mobilisées, de son concept agrégatif.

Dans notre optique, nous ne nous intéressons pas particulièrement à l'explication des actions en général, mais simplement au comportement linguistique des locuteurs. Mais le cadre proposé par Bilgrami nous semble tout à fait adéquat à définir les mécanismes d'usages circonstanciels des mots. Dans cette optique, le fait que les concepts des individus soient très différents ne remet donc pas en cause la possibilité de la communication car Bilgrami souligne que les contenus des énoncés particuliers ne sont jamais identiques aux concepts agrégatifs. C'est dans les concepts locaux que, sans contradiction, on peut retrouver une similarité conceptuelle entre locuteurs qui semblait perdue dans une conception encyclopédique des concepts. Bien entendu, il n'y a aucune garantie que les connaissances

mobilisées circonstanciellement soient exactement les mêmes, néanmoins l'hypothèse est qu'elles sont généralement suffisamment proches pour rendre possible la compréhension (ou, si elle ne sont pas suffisamment proches, il n'y a tout simplement pas de compréhension mutuelle). Ainsi, dans le cadre chomskyen, l'*identité* du contenu des concepts mobilisés circonstanciellement est abandonnée au profit d'une simple *similarité*. Chomsky note ainsi :

« My internally stored language, an individual property, provides such perspectives and ways for me to express my thoughts using them; so does yours, and insofar as they are **similar**, and we are similar in other respects, we can communicate **more or less** well. » (1993, p. 23, nous soulignons)

Nous retrouvons également, dans ce type de conception du lexique, la conclusion que nous avons dressée sur la dimension non-systématique de l'emploi des mots, qui exclut cet aspect de notre comportement linguistique du système computationnel et donc d'une approche systématique :

« We should leave certain aspects of language and thought to the illumination that non-scientific enterprises such as common sense psychology and history and literature attempt to shed. » (Bilgrami, (1993), p. 63)

L'un des enjeux d'une approche philosophique du langage est de déterminer le partage entre ce qui relève de mécanismes systématiques et ce qui n'en relève pas : respectivement la syntaxe et ses effets sémantiques (sur la structure de l'interprétation notamment) d'une part, et l'usage du langage d'autre part.

Notons que dans le même temps, dans le type d'approche ici développé, la non-systématicité du langage ne sort pas de nulle part, elle n'est pas considérée comme un simple fait voué à demeurer mystérieux, mais s'appuie sur une conception de l'item lexical comme agrégat d'informations susceptibles de subir des sélections variées, et le choix des informations/croyances pertinentes dans tel ou tel contexte n'est pas intégralement systématisable.

Notons que malgré la proximité des vues de Chomsky et Bilgrami, le premier considère son approche comme fondamentalement internaliste et le second comme externaliste. Il n'y a pas là, cependant, de contradiction. L'internalisme que nous présentons ici ne consiste pas à affirmer que les concepts et le langage n'ont *aucun rapport* avec le monde extérieur (une thèse confinant à l'absurdité), mais plus spécifiquement que le contenu particulier des énoncés n'est pas *déterminé* par les entités du monde extérieur, dans la mesure où il n'y a pas de

rappports *systématiques* entre les concepts et ces entités. Mais en tant qu'agrégat d'informations acquises pour la plupart par l'expérience, les « concepts » sont bien des ensembles d'informations sur les entités du monde, et à ce titre ils ne sont pas internes en un sens radical (comme peut l'être, notamment, la syntaxe). Cependant, en tant qu'éléments d'un système cognitif, les items lexicaux, par définition internes et nécessitant d'être utilisés selon les circonstances, ne sont pas en contact systématique avec le monde extérieur. Ils ont besoin qu'un locuteur les mette en relation avec le monde, et sont toujours médiatisés par les croyances qui les constituent et qui s'interposent entre eux et l'entité qu'ils dénotent à l'occasion. L'externalisme de Bilgrami n'est donc pas un externalisme référentiel, mais procède simplement de la remarque de bon sens, que ne renierait pas Chomsky, selon laquelle les croyances associées aux concepts sont d'une certaine façon en lien avec le monde extérieur et acquises à son contact. Mais les croyances, qui sont constitutives du contenu des termes, n'en demeurent pas moins des éléments cognitifs ; ce sont bien elles, et non la référence, qui constituent le contenu des termes. En ce sens, l'externalisme de Bilgrami rejoint l'internaliste de Chomsky dans une conception non-référentialiste de la signification lexicale.

La conception de la signification lexicale par Chomsky se distingue pourtant de celle que nous proposons par certains aspects : Chomsky demeure attaché à la distinction entre vérité de faits et vérité de signification, et en conséquence à la distinction analytique-synthétique. Ainsi, par exemple, il a pu écrire :

« Notice again that we appear to have connections of meaning in such cases as these; we have a rather clear distinction between truths of meaning and truths of fact. Thus, if John persuaded Bill to go to college, then Bill at some point decided or intended to go to college and did so without duress; otherwise, John did not persuade Bill to go to college. Similarly if John killed Bill, then Bill is dead (though John may or may not be, depending on the facts). These are truths of meaning, not of fact. The *a priori* framework of human thought, within which language is acquired, provides necessary connections among concepts, reflected in connections of meaning among words and, more broadly, among expressions involving these words, as in the example of referential dependence mentioned earlier. » (Chomsky (2000), p. 62-63)

Le problème que nous voyons avec une telle affirmation, qui semble à première vue raisonnable devant les exemples proposés, est qu'elle remet en cause notre proposition selon laquelle la signification lexicale n'est constituée d'aucune condition nécessaire ou suffisante. Or, ici, il est clair que l'application de certains termes a des conditions nécessaires : ainsi, une condition nécessaire à l'application de *kill* est qu'on puisse également appliquer le prédicat *dead* à l'objet du verbe.

Chomsky appuie, qui plus est, sa conception du concept sur l'idée d'une innéité de la structure conceptuelle, qui serait, au même titre que la syntaxe, un donné inné en attente d'être activé par l'expérience :

« There is, it seems rather clear, a rich conceptual structure determined by the initial state of the language faculty (perhaps drawing from the resources of other genetically-determined faculties of mind), waiting to be awakened by experience. » (Chomsky (2000), p. 64)

L'un des arguments en faveur de cette idée est la rapidité d'acquisition des mots par les jeunes enfants (environ 12 par jour à certaines périodes de l'acquisition du langage). Ainsi, c'est un argument de type « pauvreté du stimulus » que Chomsky nous propose en faveur de l'innéité des concepts comme dans le cas de la syntaxe. Mais nous avons insisté sur la différence fondamentale entre la syntaxe et le lexique : tandis que la première est bien le cœur du système computationnel, le second est extérieur à ce système et se situe à l'intersection entre différents modules, dont certains impliquent que certaines informations sur les concepts soient extraites de notre expérience du monde. Le lexique n'est donc pas internaliste au même sens que la syntaxe, et cela rend tout à fait douteux qu'il puisse être inné de la même manière. Ainsi, nous ne partageons pas entièrement la conception des concepts de Chomsky. Il nous semble que comme bien des philosophes, il succombe en l'occurrence à la volonté d'une forme d'internalisation et de systématisation trop large des éléments langagiers, alors que nous pensons que ce qui est interne et systématique est avant tout (et probablement uniquement) le système computationnel, donc la syntaxe.

Notre théorie semble plus compatible avec une conception selon laquelle l'« analyticité » de certains énoncés procèdent en réalité d'une hiérarchie au sein des informations associées à un item lexical entre celles qui sont plus ou moins centrales. Mais Chomsky refuse cette conclusion, qu'il attribue à Churchland (1979) :

« One who holds that the connection is one of deeply held belief, not connection of meaning, has the task of developing a general theory of belief fixation that will yield the right conclusions in these and numerous other cases. Suppose one holds, with Paul Churchland for example, that the connection is based on the “semantic importance” of sentences relating *persuade* and *decide* or *intend* (that is, that these sentences play a prominent role in inference, or serve to introduce the term *persuade* to the child’s vocabulary, and thus are more important than others for communication (Paul Churchland 1979: 51f.)). One then faces the task of showing that these empirical claims are in fact true. The first tack – in terms of innate conceptual structure – seems far more promising to me, and is the only approach that has any results or even proposals to its credit; it is, however, a matter of empirical inquiry, not pronouncements on the basis of virtually no evidence. Specifically, arguments

against the first (conceptual) approach in terms of indeterminacy, unclarity, open issues, etc. establish nothing unless it is shown that alternative approaches in terms of some (now unavailable) theories of belief fixation or semantic importance are not subject to these problems. » (Chomsky (2000), p. 64)

Chomsky dans ce passage reconnaît que la décision entre une théorie innéiste des concepts et une théorie en terme de croyances d' « importance sémantique » plus ou moins grande relève d'une investigation empirique. Or, nous avons établi que les termes étaient dépourvus de conditions nécessaires et/ou suffisantes d'application, en vertu justement de constats empiriques sur leur variabilité sémantique (comme dans les cas de *dog*, *cat*, *siren*...). Évidemment, face à des termes qui, comme *kill*, semblent impliquer analytiquement un autre terme, en l'occurrence *dead*, ce qui impose une limitation de la variabilité du sens de ces termes et semble constituer une condition nécessaire d'application, ce constat pourrait être remis en cause. Mais en réalité, il nous semble que ces implications analytiques sont en réalité largement défaisables, dans certaines circonstances, au moyen d'un contexte local particulier.

Chomsky donne l'exemple du verbe *convaincre*, qui implique, selon lui analytiquement, la volonté libre du sujet convaincu, mais qu'on peut employer malgré tout dans des phrases du type « La police a convaincu Pierre d'avouer sous la torture ». Il affirme que le terme est alors employé ironiquement. Mais ne peut-on fonder le principe de cette ironie précisément sur le fait qu'un élément central de la signification du terme *persuader* est *défait* dans une telle phrase, rendant saillant que le terme *convaincre* est ici employé d'une manière inadéquate à certaines hypothèses centrales constitutives de sa signification. Mais dans ce cas, par hypothèse, le caractère intentionnel supposé associé analytiquement à *persuader* est bien défaisable. Il est donc non nécessaire, même si cette non-nécessité n'intervient que dans des cas périphériques (emploi ironique en l'occurrence). Les cas d'emplois ironiques ou métaphoriques des termes n'ont aucune raison d'être séparés de leurs autres emplois ; il s'agit bien toujours d'emplois du même concept et notre conception de celui-ci doit les inclure et en rendre compte.

Donnons un autre exemple : il est possible de dire d'un joueur de football qu'il « a tué le match », mais pas (ou beaucoup moins facilement) que « le match est mort » (ou « S'il a tué le match, alors le match est mort »). Certes, il s'agit là d'une expression, pour autant le concept mobilisé dans « Il a tué le match » est bien le même que dans « L'assassin a tué Lincoln » (où par contraste, « Si l'assassin a tué Lincoln, alors Lincoln est mort » semble devoir être vrai dans tous les contextes), simplement le contenu local du concept se soustrait à l'exigence que l'objet soit un être vivant, et se soustrait en même temps à l'exigence que l'objet en question

soit mort s'il a été tué. Ainsi, alors qu'on pourrait s'attendre à ce que lorsqu'un concept est employé ironiquement, métaphoriquement, etc., s'il contient effectivement des implications essentielles, nécessaires, analytiques, alors celles-ci perdurent, tout en revêtant elles-mêmes un caractère ironique, métaphorique, etc. Or, cela ne semble pas être le cas, et le mécanisme semble plutôt celui auquel on s'attend dans le cadre développé ici : des caractères centraux des items lexicaux sont simplement éliminés à certaines occasions de leur emploi, ce qui implique une variation de sens crucial, encore une fois conformément aux attentes du cadre proposé.

35 – *Idiomes et conventionnalisation*

Dans le cadre développé ici, les expressions sont construites à partir de deux déterminations hétérogènes mais articulées et complémentaires : des constructions syntaxiques déterminant la structure de l'interprétation, d'une part, et d'autre part des items lexicaux contenant de l'information en fonction de laquelle est déterminée la plus ou moins grande acceptabilité en contexte des énoncés. Un système de filtrage permet de discriminer entre expressions utilisables et inutilisables en fonction de la compatibilité de ces deux dimensions. Néanmoins, le filtrage ne s'effectue pas seulement en fonction de ces (in)compatibilités. Il existe d'autres paramètres contraignant l'acceptabilité des énoncés.

Une dimension au moins doit en effet être ajoutée à ce tableau : celles des conventions contraignant la pratique linguistique des locuteurs. En effet, au-delà du strict contenu conceptuel des items lexicaux, les locuteurs acquièrent un certain nombre d'habitudes qui limitent la variabilité des emplois qu'ils font des mots. Certains phénomènes permettent ainsi de rendre compte de la plus ou moins grande acceptabilité des phrases non en raison d'incompatibilités structure/connaissance du monde, mais en vertu de certaines conventionnalisations de structures et d'attributions de significations stéréotypées à ces structures ou aux mots qui les remplissent. Ces conventionnalisations limitent les possibilités de créativité langagière des locuteurs, tout en facilitant le processus de communication.

Si, dans le cadre défini ici, les items lexicaux interviennent de manière tout à fait libre dans les expressions et sont interprétés en fonction de leur position syntaxique et par rapport au contexte, certaines expressions laissent apparaître à la fois une limitation de la liberté d'insertion de certains termes lexicaux, corrélée à une plus grande régularité d'interprétation. Il s'agit de ce que Borer appelle les « idiomes ».

Dans le cadre proposé par Borer, les idiomes vont au-delà des cas d'idiomes au sens courant de ce terme. Les idiomes sont les éléments syntaxiques complexes qui reçoivent une interprétation d'ensemble et non directement fondée sur les éléments linguistiques simples qui les constituent, et limitant le pouvoir du contexte de moduler l'interprétation d'ensemble du syntagme en question. Cela concerne des cas classiques d'idiomes comme *kick the bucket*, mais aussi des syntagmes comme *take over*, des termes employés (en un certain sens) au pluriel comme *trousers*, et même l'interprétation systématique de *arrive* avec à un élément locatif (qui peut être ou ne pas être articulé syntaxiquement, mais appartient dans

virtuellement tous les cas à l'interprétation des expressions où le terme *arrive* apparaît, selon Borer), et plus généralement des verbes « obligatoirement » transitifs, tels que *put*, etc. En résumé, toutes les régularités argumentales et toutes les particularités sémantiques accordant un sens « obligatoire » à certains syntagmes sont tenues pour idiomatiques. Plus concrètement, certains syntagmes montrent certaines formes de conventionnalisation qui rendent plus difficiles leur modulation.

L'exemple du verbe *dog*, que nous avons utilisé plusieurs fois, nous semble présenter un cas intéressant de conventionnalisations : le terme en tant que verbe apparaît essentiellement dans des structures transitives et reçoit une interprétation standard dont il est difficile de s'écarter (« poursuivre », « suivre à la trace »), dans la mesure où les traits du concept DOG sélectionnés sont extrêmement stables à travers les usages du verbe. Les termes *dog* nom et verbe nous semblent malgré tout émaner du même concept, mais nous devons reconnaître qu'il y a une forme d'autonomisation d'un sous-ensemble de caractéristiques du concept, qui confère une interprétation régulière (sinon systématique) à son utilisation comme verbe, au point que Borer estime qu'il y a là création d'un concept séparé. Par opposition, il n'y a pas d'autonomisation comparable au sein du concept CAT, ce qui permet au terme d'être employé comme verbe de manière bien plus libre et créative. En conséquence également, toutes les occurrences du verbe *dog* dans des contextes où la structure et les caractéristiques particulières sélectionnées de manière conventionnelle au sein de DOG ne seront pas compatibles résulteront en des phrases très peu acceptables, tandis qu'avec *cat*, il y aura bien moins de restrictions à l'insertion du verbe dans des structures, même si chacune des interprétations mettant en jeu un tel verbe sera difficile à obtenir dans la mesure où le verbe *cat* n'a pas d'interprétation conventionnelle. Citons l'ensemble du passage où Borer délivre cette analyse :

- « (77) a. I dogged during class.
- b. I dogged midday and everyone stopped for lunch.
- c. I dogged the Porsche to a stop.
- d. I dogged up to the accident.
- e. I dogged the daylights out of him.

- (78) a. I catted during class.
- b. I catted midday and everyone stopped for lunch.
- c. I catted the Porsche to a stop.
- d. I catted up to the accident.
- e. I catted the daylights out of him.

The only difference between (77) and (78) is that the usage of *dog* as a verb has already picked up on a very specific subset of the conceptual properties of the animal *dog*, in effect creating a concept separate from, albeit linked to, that of domestic canines. As in (77a, b, d) the conventional interpretation is uncomfortable with the event structure, and oddity results. The homophony between the concept *dog*, as in following tenaciously, and the concept *dog*, as in a domestic canine, may give rise to a blocking effect for the insertion of the concept *dog* (domestic canine) fully productively in any event structure. Not so with *cat*, which has not been conventionalized in its verbal use with any specific properties of cats, and hence remains a uniform concept across all its occurrences. For that reason, embedding *cat* within all the event templates in (78) remains largely possible, subject to the use of any appropriate properties of *cat* as the modifier of the relevant event template (including, but not restricted to napping like a cat, plausible in (78a), emitting cat sounds, plausible in (78a-e), moving furtively like a cat, plausible in (78a, c-e), etc.). » (Borer, 2005, II, p. 251)

La stratégie est donc de supposer la possibilité de certaines conventionnalisations qui accomplissent de fait un travail assez proche de certaines notions plus classiques que notre théorie cherche précisément à éliminer, comme le fait pour les concepts d'avoir des conditions nécessaires et suffisantes d'application. De même, le fait de considérer comme des idiomes des syntagmes comme [*take over*] ou [*put* + objet direct] ou [*arrive* + (lieu)] semble réintroduire l'idée que les termes projettent une structure argumentale. En effet, y a-t-il une véritable différence entre supposer que *arrive* projette un complément de lieu et supposer qu'il fait partie d'un idiomme incluant un tel complément de lieu ? Cela n'est bien entendu pas sans poser problème : cela ne réintroduit-il pas l'idée qu'il y a de l'information structurale associée aux items lexicaux ?

Cette objection est pertinente, mais pas pour autant concluante. D'abord, le travail de l'idiomatization, de la conventionnalisation, procède par élimination de possibilités d'insertion qui de fait ne sont pas attestées, tandis que dans un cadre endo-squelettale, le *modus operandi* est plutôt de spécifier lexicalement des exigences argumentales pour la *totalité* des entrées lexicales – ce qui exige de trouver les moyens de s'y soustraire pour rendre compte des exceptions :

« To acquire a conventional knowledge of a listeme is to have narrowed down the range of its associations with possible conceptual properties sufficiently so as to allow the conceptual exclusion of some computational outputs. This notion, note, is rather different from the conventional one, in which a lexical entry represents a particular insertion frame, and other insertion frame possibilities require an increase in computational complexity (through lexical mapping rules, syntactic operations, type-shifting, etc.). Here, the cost is in the narrowing down of the range of possible computational outputs, and not in their increase. As is argued in Borer ([2003b]), the 'narrowing down effect is very much confirmed by errors made by young children, who freely

assume that any verb stem can be inserted in just about any syntactic context. » (Borer, 2005, II, pp. 251-252)

Les notions introduites de conventionnalisations et d'idiomes peuvent être tenues, par exemple, pour des éléments d'une entrée encyclopédique qui de fait impliquent une plus grande difficulté à utiliser *certain*s termes dans certaines structures. Mais la liberté fondamentale d'insertion dans des structures est néanmoins conservée à titre de cas général. De plus, si ces conventionnalisations limitent les possibilités d'emplois de certains termes, elles n'ont aucun impact sur le système computationnel lui-même, à la différence des structures argumentales codées dans le lexique. En effet, les conventionnalisations agissent elles aussi comme des filtres sur les produits des dérivations syntaxiques, et non directement au sein de ces dérivations.

De plus, les idiomes, à titre de structures stéréotypées, émergent de l'usage : l'usage de certains termes aboutit à un moment donné à une certaine régularité qui se concrétise dans des formes stéréotypées, ce qui rend moins faciles les autres utilisations. Ainsi, même si synchroniquement certaines conventions se dégagent pour impliquer des préférences dans le choix des structures pour les termes, cela n'empêche pas que diachroniquement, ces conventions, ces préférences sont le résultat d'un figement de certaines innovations lexicales en contexte (le cas de *dog* étant paradigmatique ici), ce que ne sont pas les structures argumentales postulées par la théorie orthodoxe, qui en fait les reflets de la sémantique lexicale des termes. Ce processus de conventionnalisation est ainsi au principe de l'émergence de la polysémie, que Benveniste (1974) considérait comme une forme de modulation conventionnalisée, qui peut donner l'impression d'une autonomisation de concepts distincts quoique reliés, comme dans le cas de *DOG*, où l'on peut voir le verbe comme une innovation contextuelle devenue une convention et s'approchant donc d'un concept autonome et au sens relativement figé. Mais le processus même de génération de cette polysémie interdit d'y voir autre chose que l'effet arbitraire de certaines habitudes d'usage ayant tendance à se figer.

Conclusion

L'objectif principal de notre thèse était d'introduire la théorie syntaxique dans l'étude philosophique du langage, et de montrer l'articulation entre la construction syntaxique du sens et la construction du sens en contexte.

Nous avons défini un cadre théorique instaurant une partition nette entre le domaine syntaxique et le domaine conceptuel. Le domaine syntaxique détermine de manière systématique la structure de la signification des expressions à travers la détermination de formes sémantiques établissant les rôles des éléments composant les phrases dans des événements ou des états. Le domaine conceptuel fournit le matériau de base du contenu de la signification, à savoir ce qui constitue le sens des termes auxquels les rôles événementiels sont attribués. Le contenu particulier des composants des expressions est lui-même l'objet d'un arbitrage effectué en fonction du contexte et des circonstances de l'énonciation. Cela a été souligné par les théoriciens contextualistes depuis des décennies, mais nous avons ajouté que cet arbitrage est également déterminé par la structure syntaxique qui impose certaines contraintes sémantiques non seulement sur la structure de l'interprétation, mais également indirectement sur le contenu même des termes.

Le processus de construction du sens global des expressions est ainsi complexe, au sens où il mêle des déterminations diverses et des phénomènes différents : construction systématique de la structure de la signification par la syntaxe, insertion libre d'items lexicaux limitée par le contenu encyclopédique des termes, notre connaissance du monde et l'idiomatisme de certaines structures, arbitrage du sens global adossé au contexte extralinguistique où apparaît l'énoncé.

L'intérêt de la théorie présentée ici est de montrer la nature de l'articulation entre la part systématique du langage (la syntaxe) et sa part non-systématique (l'arbitrage du sens en contexte). Loin d'être en contradiction avec une approche contextualiste, l'approche présente de la syntaxe requiert la contribution du contexte au sens global des énoncés, en vertu de l'aveuglement sémantique de la syntaxe. La syntaxe procède, et les expressions qu'elle génère sont peu contraintes sémantiquement. C'est cette faiblesse de la contrainte sémantique sur les énoncés générables par la syntaxe qui rend possible le foisonnement créatif dans les interactions verbales concrètes : elle permet aux locuteurs d'utiliser pleinement les potentialités sémantiques des mots, non seulement à travers les circonstances d'énonciation, mais également, comme on l'a vu, dans l'usage des mots dans des structures variées, qui permettent d'en repousser plus encore les limites interprétatives.

Deux questions se posent encore que nous aimerions aborder dans cette conclusion. D'abord, l'idée que la syntaxe incorpore une dimension sémantique à travers la détermination systématique de structures événementielles peut remettre en cause certaines idées introduites dans la première partie de cette thèse : l'autonomie de la syntaxe et le syntactocentrisme. En effet, si la syntaxe est déjà partiellement sémantique, comment la syntaxe peut-elle être dite autonome – ou plus exactement, comment le système computationnel autonome peut-il être dit « syntaxe » s'il est tout autant sémantique ?

Dans la première partie de cette thèse, nous avons proposé que le système linguistique était syntactocentré. Nous avons proposé que les mécanismes syntaxiques étaient autonomes et que la syntaxe était « aveugle à la signification ». Il s'agissait notamment de récuser l'existence d'un système sémantique autonome imposant à la syntaxe des contraintes externes : la stratégie consistant à mettre au jour une production sémantique du système syntaxique (des structures sémantiques événementielles) et la construction du sens en contexte par des mécanismes pragmatiques, permettait de se soustraire à la supposition d'un système sémantique autonome. Néanmoins, la conséquence de cela est que nous avons incorporé dans le système syntaxique lui-même des éléments sémantiques, ceux responsables de la structuration événementielle de l'interprétation. Cela doit nous amener à une redéfinition de la nature du système syntaxique, qui ne peut être conçu comme purement formel. Il y a une dimension sémantique au sein même de la syntaxe, ou du système computationnel conçu comme un système indissociablement syntaxique et sémantique, même si la syntaxe n'épuise pas la sémantique des expressions qu'elle génère.

Ainsi, du côté de la structure, le système syntaxique garantit de manière autonome de tout autre module la génération de structures sémantiques interprétables, puisque toute expression générée est dotée intrinsèquement, et non après une évaluation par rapport à un système sémantique externe qui statuerait *a posteriori* sur la bonne formation sémantique des expressions, d'une structure sémantique événementielle. Une telle évaluation est inutile dans le cadre défini ici puisque la bonne formation sémantique est garantie en vertu de l'homologie des formes syntaxiques et sémantiques. Il y a *unification* des dimensions syntaxique et sémantique dans les productions du système computationnel. En ce sens, toute expression aboutissant à l'issue du processus de dérivation syntaxique est *ipso facto* dotée d'une structure interprétative, qui renvoie à ce que dans la partie 1 on a caractérisé après Uriagereka et Hinzen comme le « chemin que l'interprétation doit suivre aveuglement ».

Cette unification doit amener à concevoir subtilement des notions comme celles d'autonomie de la syntaxe ou d'aveuglement sémantique. En effet, dans un tel cadre, la

syntaxe est dotée d'une facette formelle, impliquant un ordre (universel et inné) de dérivation systématique, mais également d'une facette déjà dotée de contenu, puisque les projections fonctionnelles sont systématiquement interprétées comme des structures événementielles. Sans doute faut-il parler, en conséquence, non de syntactocentrisme, mais de computatiocentrisme, dans la mesure où le système computationnel est doté de dimensions syntaxique et sémantique homologues et qu'il construit en conséquence des expressions dotées de structures syntaxiques et événementielles dans une relation de correspondance absolue.

Mais dans ce cas, il devient attrayant de supposer que les structures syntaxiques sont modelées par l'exigence de structuration événementielle de l'interprétation. Cela remettrait en cause les idées d'autonomie de la syntaxe et de syntactocentrisme : les processus de génération syntaxique aboutissant précisément à des formes sémantiques, il semble plausible de faire reposer la *raison* de la génération syntaxique sur la finalité de construire des structures événementielles. Mais même si l'on adopte une telle conclusion, cela ne pose véritablement problème dans le cadre de l'affirmation de l'autonomie de la syntaxe (ou au moins de l'autonomie du système computationnel) que si l'on considère que cette structuration événementielle elle-même est le reflet d'une structure préétablie dans le monde ou dans la pensée prélinguistique. Or, la reconnaissance d'une dimension spécifiquement sémantique émergeant du système computationnel laisse encore ouverte la question de la direction de détermination entre le langage et la pensée. Comme l'a souligné Hinzen, il est tout aussi plausible que certaines propriétés de nos pensées dérivent de notre syntaxe plutôt que l'inverse :

« An alternative line of thought that I therefore suggested in MMD [Hinzen (2006a)] was one that makes empirical properties of thought contents derive from the structures generated in the faculty of language, which provides the forms of these thoughts. » (Hinzen, (2006b), p. 47)

Dans cette perspective, la question n'est pas tant de savoir si la syntaxe détermine la sémantique ou la sémantique la syntaxe, ce qui n'a d'ailleurs pas vraiment de sens dans un cadre où ces deux dimensions sont unifiées et ne sont donc que deux points de vue sur la même chose. La question est de déterminer si la dimension sémantique de notre système computationnel est le reflet de quelque chose de préexistant au langage ou si elle est une propriété intrinsèque et innée de notre faculté de langage.

Une proposition appuyant cette deuxième orientation, qui est faite par McGilvray (1998),

est d'analyser les productions du système computationnel comme une *perspective* sur le monde, comme une manière de *construire un monde*, en référence à Nelson Goodman (*world-making*). Les expressions syntaxiquement constituées permettraient ainsi de décrire quelque chose comme un événement ou un état, ou un événement comme télique ou atélique, en vertu de structures linguistiques innées : les structures syntaxiques impliqueraient une conceptualisation du monde *via* la détermination de structures événementielles. Cette conceptualisation n'existerait pas avant l'émergence des structures de notre faculté de langage.

Le cadre syntaxique développé ici offre donc la possibilité de rendre compte de manière intrinsèquement linguistique des structures de l'interprétation. En effet, la différence entre les conceptions traditionnelles de la structure argumentale et celle proposée par Borer est que dans la première, chaque item lexical comporte sa propre structuration argumentale émanant de sa sémantique lexicale idiosyncrasique. Dans ce cas, il n'y a guère d'autre solution que de supposer que la sémantique lexicale est le reflet de certaines propriétés mondaines des événements que les prédicats en question servent à décrire. Dans notre approche au contraire, les structures argumentales peuvent être conçues comme un nombre limité de perspectives déterminées par notre système computationnel et s'imposant à l'intégralité des éléments indépendamment de leurs caractéristiques particulières.

Si l'on retient cette conception, dont on est par ailleurs bien conscient du caractère hautement spéculatif, la notion d'aveuglement à la signification doit être fortement relativisée. En effet, la signification est alors intrinsèque à la dérivation syntaxique, et l'idée d'aveuglement sémantique se réduit à l'idée que rien d'extrinsèque à la faculté de langage ne joue un rôle dans la construction syntaxique et dans la définition de ses effets sémantiques.

Il demeure néanmoins un sens dans lequel notre système computationnel, quoique incorporant une dimension sémantique, est aveugle à la signification. Il repose sur le fait que les expressions générées par le système syntaxique, quoique dotées d'une signification en principe, ne sont pas nécessairement adéquates à tout contexte d'énonciation. Le modèle syntaxique que nous avons adopté offre en effet une approche computationnelle de la dérivation syntaxique à la fois hautement contrainte et très libérale. Elle est hautement contrainte dans la mesure où la hiérarchie des projections fonctionnelles est systématiquement définie. Et cette hiérarchie de projections fonctionnelles se reflète dans la structure sémantique, qui en dérive également de manière systématique. Dans le même temps notre système computationnel est hautement libéral dans la mesure où les éléments lexicaux non-fonctionnels peuvent être intégrés de manière libre au sein des structures, sans qu'il n'y ait

aucune contrainte s'appliquant au sein du processus computationnel pour garantir que l'expression générée puisse être effectivement utilisée. Ce qui est garanti est que l'expression reçoive une structure sémantique, le système computationnel ne pouvant pas générer autre chose que des expressions dotées de telles structures, puisqu'il les porte intrinsèquement, mais les éléments composants ne font pas pour autant nécessairement sens au sein de la structure en question dans certains contextes. Il n'y a donc aucune contrainte au sein du système computationnel pesant sur la significativité globale, ou l'usabilité, des expressions. En résumé, le système computationnel n'est pas destiné à produire des expressions utilisables, c'est-à-dire signifiantes pour la communication, même s'il est le fondement de notre structuration sémantique du monde. En ce sens il est effectivement aveugle à la signification (au sens large) : le système linguistique n'est pas formaté par des exigences imposées par les besoins de la communication, des besoins externes et sociaux. Le système linguistique en tant que faculté interne est imperméable à ces considérations.

Pour rendre compte de la génération d'expressions adéquates aux besoins de la communication, nous devons nous en remettre à un système distinct du strict système linguistique. Ainsi, nous avons intégré dans notre théorie une conception contextualiste de la signification linguistique : la signification des termes s'appuie sur un contenu conceptuel riche, sur lequel s'opère une sélection contextuelle des traits pertinents en fonction des exigences sémantiques de la structure événementielle et des circonstances de l'énonciation.

Ainsi, autant la structuration sémantique repose exclusivement sur des propriétés innées de notre système linguistique interne, autant l'architecture même de ce système, dans la mesure où il est indifférent au contenu des éléments qui composent les structures, requiert un arbitrage en contexte de la signification globale des expressions.

On a ainsi opéré une redistribution de la sémantique entre ces deux pôles structurant notre capacité langagière : le système computationnel et notre capacité à faire usage des expressions (en lien avec le système conceptuel, notre capacité à maîtriser les contextes d'énonciation, notre connaissance des pratiques linguistiques conventionnelles, etc.). Entre les deux, nous ne voyons pas de nécessité de supposer un système additionnel qui opérerait à un niveau sémantique autonome des niveaux syntaxiques et pragmatiques. Nous pouvons, dans un tel cadre, *éliminer* la sémantique comme niveau autonome. Chomsky lui-même affirme que le langage est constitué simplement d'une syntaxe et d'une pragmatique :

« As for semantics, insofar as we understand language use, the argument for a reference-based semantics (apart from an internalist syntactic version) seems to me weak. It is possible that natural language has only

syntax and pragmatics; it has a “semantics” only in the sense of “the study of how this instrument, whose formal structure and potentialities of expression are the subject of syntactic investigation, is actually put to use in a speech community,” to quote the earliest formulation in generative grammar 40 years ago, influenced by Wittgenstein, Austin and others.” (Chomsky (2000), p. 132)

Cette élimination de la sémantique à titre de module indépendant permet un abandon de l'objectif d'une sémantique référentielle systématique. Dans notre approche, en effet, dans la mesure où la référence est toujours médiatisée par le choix d'une signification particulière des termes, dans un contexte particulier, par les locuteurs, la référence dépend de *l'usage* du langage et non du langage lui-même. De plus, il ne s'agit jamais d'une référence à une entité du monde tout court, mais toujours de la référence à une entité considérée *d'un certain point de vue*, notamment au sein d'un état complexe conceptualisé par une expression syntaxiquement structurée, c'est-à-dire dotée d'une structure syntaxique établissant une certaine perspective sur cet état du monde.

Le sens de l'idée d'élimination de la sémantique est celui d'un refus de la possibilité de systématisation des relations du langage et du monde. Le langage dispose d'une syntaxe, module interne générant systématiquement des expressions dotées d'une structure d'interprétation. Au-delà de cette dimension, la signification perd, en partie, sa systématité et n'est déterminable qu'en contexte, et c'est donc une investigation de la capacité pragmatique dont les locuteurs font usage lorsqu'ils se servent des expressions et des mots qui peut en éclairer les rouages, et non une investigation du langage lui-même, conçu comme directement en lien avec le monde.

Il y a une asymétrie complète, dans ce cadre, entre les mécanismes de construction de la structure du sens et les mécanismes attribuant à cette structure un contenu de sens émergent des concepts mobilisés à cette occasion. Notre approche est contextualiste dans la mesure où elle affirme qu'une expression ne peut recevoir de contenu déterminé indépendamment d'un contexte. En effet, dans le cadre défini ici, le contexte est ce qui rend possible la sélection de caractéristiques conceptuelles pertinentes au sein de l'entrée encyclopédique insérée dans l'expression. Rappelons également que, au contexte extra-linguistique reconnu par tous les contextualistes, nous ajoutons l'existence d'une contrainte spécifiquement structurale sur le sens des termes. Cette contrainte implique certains étirements du sens de ces termes, à travers l'imposition de contraintes sur l'interprétation des termes dont le contexte doit s'accommoder, et non l'inverse.

Notre approche permet ainsi de rendre compte de la *créativité* linguistique des locuteurs

humains. Ceux-ci sont *forcés* de faire preuve de créativité dans la mesure même où l'architecture générale de leur système linguistique limite *a priori* les possibilités expressives de leur langage : en instaurant des structures rigides de l'interprétation, le système computationnel rend possible la maîtrise innée du langage par l'ensemble des locuteurs mais limite les capacités expressives du langage. Les limites de cette expressivité peuvent être repoussée en vertu de la malléabilité des éléments du système conceptuel qui entrent dans les structures, d'une part, et de la capacité pragmatique des locuteurs de l'autre, qui permet une adaptation fine des énoncés aux circonstances.

L'étude philosophique du langage doit concevoir notre capacité langagière comme prenant appui sur ces deux piliers et s'efforcer d'affiner l'étude de leur articulation, dont on a essayé de tracer les linéaments dans cette étude.

Bibliographie

- Adger, David, 2003. *Core Syntax*, Oxford, Oxford University Press
- Alexiadou, Artemis, Anagnostopoulou, Elena & Everaert, Martin (dir.), 2003. *The Unaccusativity Puzzle*, Oxford, Oxford University Press.
- Antony, Louise & Hornstein, Norbert (dir.), 2003. *Chomsky and his Critics*, Cambridge, MA, Blackwell
- Bach, Kent, 1987. *Thought and Reference*, Oxford, Oxford University Press
- Baker, Mark, 1988. *Incorporation: a theory of grammatical function changing*, Chicago, University of Chicago Press
- Baker, Mark, 1997. « Thematic Roles and Syntactic Structures », in Haegeman (dir.) (1997), pp. 73–137
- Baker, Mark, 2003. *Lexical Categories. Verbs, Nouns, and Adjectives*, Cambridge, Cambridge University Press
- Barber, Alex (dir.), 2003. *Epistemology of Language*, Oxford, Oxford University Press
- Barberousse, Anouk, Bonnay, Denis et Cozic, Mikaël (dir.), 2011. *Précis de philosophie des sciences*, Paris, Vuibert
- Benveniste, Emile, 1974. « La Forme et le Sens dans le Langage », in *Problèmes de Linguistique Générale II*, Paris, Gallimard
- Berwick, Robert, Pietroski, Paul, Yankama, Beracah & Chomsky, Noam, 2011. « Poverty of the stimulus revisited », *Cognitive Science*, pp. 1-36
- Bilgrami, Akeel, 1992. *Belief and Meaning*, Blackwell, Oxford
- Bilgrami, Akeel, 1993. « Discussion », in Chomsky *et al.* (1993), pp. 57–68.
- Boeckx, Cédric, 2006. *Linguistic minimalism: origins, concepts, methods, and aims*, Oxford, Oxford University Press
- Boeckx, Cédric, 2008. *Bare syntax*, Oxford, Oxford University Press
- Boeckx, Cédric, 2010. « Defeating lexicocentrism », <http://ling.auf.net/lingbuzz/001130>
- Boeckx Cédric, 2010b. *Language in Cognition*, Malden, MA, Wiley-Blackwell
- Boeckx, Cédric & Horstein, Norbert, 2007. « Les différents objectif de la linguistique théorique », in Bricmont & Franck (dir.) (2007)

- Borer, Hagit, 2003. « Exo-skeletal vs. endo-skeletal explanations: Syntactic projections and the lexicon », in Moore, John & Polinsky, Maria (2003), pp. 31-67
- Borer, Hagit, 2003b. « The grammar machine », in Alexiadou et al. (2003), pp. 288-331
- Borer, Hagit, 2005. *Structuring Sense I & II*, Oxford, Oxford University Press
- Bricmont, Jean & Franck, Julie (dir.), 2007. *Chomsky*, Paris, Éditions de l'Herne
- Burge, Tyler, 1979. « Individualism and the Mental », *Midwest Studies*, 4, pp. 73–121
- Carey, Susan, 2009. *The Origin of Concepts*, Oxford, Oxford University Press
- Chomsky, Noam, 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Chomsky, Noam, 1980. *Rules and representations.*, New York, Columbia University Press
- Chomsky, Noam, 1981. *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- Chomsky, Noam, 1986. *Knowledge of Language: Its Nature, Origin and Use*, New York, Praeger
- Chomsky, Noam et al., 1993. *Language and Thought*. London, Moyer Bell
- Chomsky, Noam, 1995. *The Minimalist Program*, Cambridge, MA, MIT Press
- Chomsky, Noam, 2000. *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge, Cambridge University Press
- Chomsky, Noam, 2000b. « Minimalist inquiries: the framework », in Martin, Roger, Michaels, David, & Uriagereka, Juran (dir.) (2000), pp. 89–155.
- Chomsky, Noam, 2001. « Derivation by phase », in Kenstowicz (2001), pp. 1–52
- Chomsky, Noam, 2003. « Reply to Horwich », in Antony & Hornstein (2003)
- Chomsky, Noam, 2007. « Approaching UG from below », in Sauerland, Uli & Gärtner, Hans-Martin (dir.) (2007), pp. 1–29
- Churchland, Paul, 1979. *Scientific Realism and the Plasticity of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press
- Cohen, Jonathan, 1986. « How is Conceptual Innovation Possible? », in *Erkenntnis* 25, pp. 221–38.
- Crain, Stephen & Pietroski, Paul, 2001. « Nature, nurture, and universal grammar », *Linguistics and Philosophy*, 24, pp. 139–86
- Cruse, Alan, 1973. « Some thoughts on agentivity », *Journal of Linguistics*, 9.1

- Davidson, Donald, 1967. « The Logical Form of Action Sentences », in Rescher (1967).
- Davidson, Donald, 1968. « On saying that », in Davidson (1984), pp. 93-108
- Davidson, Donald, 1984. *Inquiries into truth and interpretation*, Oxford, Oxford University Press
- Dehaene, Stanislas, Izard, Véronique, Lemer, Cathy & Pica, Pierre, 2007. « Quels sont les liens entre arithmétique et langage ? Une étude en Amazonie », in Bricmont & Franck (dir.) (2007)
- Devitt, Michael, 1991. « Why Fodor can't have it both ways », in Loewer & Rey (1991), pp. 95-118
- Egré, Paul, 2011. « Philosophie de la linguistique », in Barberousse *et al.* (dir.) (2011), chap. 16, pp. 572-642
- Epstein, Samuel and Seely, David (dir.), 2002. *Derivation and Explanation in the Minimalist Program*, Oxford, Blackwell
- Evans, Gareth, 1980. « Pronouns », *Linguistic Inquiry* 11, pp. 337-362
- Fodor, Jerry, 1975. *The Language of Thought*, New York, Crowell
- Fodor, Jerry, 1981. *Representations: Philosophical Essays on the Foundations of Cognitive Science*, Cambridge, MIT Press
- Fodor, Jerry, 1981b. « The present status of the innateness controversy », in Fodor (1981)
- Fodor, Jerry, 1987. *Psychosemantics*, Cambridge, MA, MIT Press
- Fodor, Jerry, 1990. *A Theory of Content and Other Essays*, Cambridge, MA, MIT Press
- Fodor, Jerry, 1998. *Concepts: Where Cognitive Science went Wrong*, New York, Oxford University Press
- Fodor, Jerry, 2001. *The Mind Doesn't Work That Way*, Cambridge, MA, MIT Press
- Fodor, Jerry & Lepore, Ernie, 1998. « The Emptiness of the Lexicon: Reflections on James Pustejovsky's "The Generative Lexicon" », *Linguistic Inquiry* 29, n°2, pp. 269-288
- Fox, Danny, 2000. *Economy and Semantic Interpretation*, Cambridge, MA, MIT Press
- Fox, Danny, 2003. « On Logical Form », in Hendrick (ed.), pp. 82–123.
- Frampton, John & Gutmann, Sam, 1999. « Cyclic computation, a computationally efficient minimalist syntax », *Syntax* 2.1, pp. 1–27
- Frampton, John & Gutmann, Sam, 2002. « Crash-Proof Syntax », in Epstein and Seely (dir.) (2002), pp. 90–105.

- Friedemann, Marc-Ariel & Siloni, Tal, 2007. « Savoir inné et variation linguistique », in Bricmont & Franck (dir.) (2007)
- Goldberg, Adele, 1995. *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press
- Goldberg, Adele, 1998. « Patterns of Experience in Patterns of Language », in Tomasello (dir) (1998), pp. 203–19.
- Grodzinsky, Yosef & Reinhart, Tanya, 1993. « The Innateness of Binding and Coreference », *Linguistic Inquiry*, 24.1
- Haegeman, Liliane, 1991. *Introduction to Government & Binding Theory*, Oxford, Blackwell
- Haegeman, Liliane (dir.), 1997. *Elements of Grammar*, Dordrecht, Kluwer
- Hale, Kenneth & Keyser, Samuel Jay (dir.), 1993. *The view from Building 20: Essays in Linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Hale, Kenneth & Keyser, Samuel Jay, 1993. « On argument structure and the lexical expression of grammatical relations », in Hale & Keyser (dir.) (1993), pp. 53-110
- Hale, Kenneth, and Keyser, Samuel Jay, 2002. *Prolegomenon to a theory of argument structure*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Harley, Heidi & Noyer, Rolf, 1998. « Formal vs. encyclopedic properties of vocabulary: evidence from nominalizations », in Peeters, Bert (dir.) (2000)
- Heim, Irene, 1998. « Anaphora and semantic interpretation: A reinterpretation of Reinhart's approach », in Sauerland, Uli & Percus, Orin (dir.) (1998).
- Heim, Irene & Kratzer, Angelika, 1998. *Semantics in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell
- Hendrick, Randall (dir.), 2003. *Minimalist Syntax*, Oxford, Blackwell
- Higginbotham, James, 1985. « On semantics », *Linguistic Inquiry*, 16, pp. 547–93.
- Higginbotham, James, 1986. « Davidson's Program in Semantics », in Lepore (dir.) (1986)
- Higginbotham, James & Segal, Gabriel, 1994. « Priorities in the Philosophy of Thought », *Proceedings of the Aristotelian Society*, Supplementary Volumes, Vol. 68, pp.85-130
- Hinzen, Wolfram & Rott, Hans (dir.), 2002. *Belief and Meaning. Essays at the interface*, Frankfurt, Hansel-Hohenhausen.
- Hinzen, Wolfram, 2002. « Meaning without Belief », in Hinzen & Rott (dir.) (2002)
- Hinzen, Wolfram, 2006a. *Mind Design and Minimal Syntax*, Oxford, Oxford University Press

- Hinzen, Wolfram, 2006b. *An Essay on Names and Truth*, Oxford, Oxford University Press
- Hornstein, Norbert, 2001. *Move! A Minimalist Theory of Construal*, Cambridge, Blackwell
- Hornstein, Norbert, 2002. « A Grammatical Argument for a Neo-Davidsonian Semantics », in Preyer and Peters (2002).
- Hornstein, Norbert & Pietroski, Paul, 2009. « Basic Operations: Minimal Syntax-Semantics », *Catalan Journal of Linguistics*, 2009, 8, pp. 113-139
- Horwich, Paul, 2003. « Meaning and its Place in the Language Faculty », in Antony & Hornstein (2003)
- Jackendoff, Ray, 1992. *Languages of the Mind: Essays on Mental Representation*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Jackendoff, Ray, 2002. *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford, Oxford University Press.
- Karimi, Simin, Samiian, Vida & Wilkins, Wendy (dir.), 2007. *Phrasal and clausal architecture: Syntactic derivation and interpretation*, Amsterdam, John Benjamins.
- Kenstowicz, Michael (dir.), 2001. *Ken Hale: A Life in Language*, Cambridge, MA, MIT Press
- Kripke, Saul, 1980. *Naming and Necessity*, Cambridge, MA, Harvard University Press
- Langacker, Ronald, 2008. *Cognitive Grammar. An introduction*, Oxford, Oxford University Press
- Larson, Richard & Ludlow, Peter, 1993. « Interpreted Logical Forms », *Synthese*, 95, pp. 305–55
- Larson, Richard & Segal, Gabriel, 1995. *Knowledge of Meaning*, Cambridge, MA, MIT Press
- Lasnik, Howard, 1976. « Remarks on coreference », *Linguistic Analysis* 2, pp. 1-22
- Lepore, Ernest (dir.), 1986. *Truth and Interpretation: Perspectives on the Philosophy of Donald Davidson*, Oxford, Blackwell
- Lepore, Ernest & Ludwig, Kirk, 2007. *Donald Davidson's Truth-Theoretic Semantics*, Oxford, Oxford University Press
- Levin, Beth & Rappaport-Hovav, Malka, 1995. *Unaccusativity: At the Syntax-Lexical Semantics Interface*, Cambridge, MA, MIT Press
- Levin, Beth & Rappaport-Hovav, Malka, 2005. *Argument Realization*, Cambridge, Cambridge University Press
- Loewer, Barry & Rey, Georges (dir.), 1991. *Meaning in Mind: Fodor and his Critics*, Oxford,

Blackwell

Ludlow, Peter, 2011. *The Philosophy of generative linguistics*, Oxford, Oxford University Press

Marantz, Alec, 1997. « No escape from syntax: Don't try morphological analysis in the privacy of your own lexicon », *UPennWorking Papers in Linguistics* 4, pp. 201–225

Martin, Roger, Michaels, David, & Uriagereka, Juan (dir.), 2000. *Step by Step : essays on minimalist syntax in honor of Howard Lasnik*, Cambridge, MA, MIT Press

McGilvray, James, 1998. « Meanings are Syntactically Individuated and Found in the Head », *Mind and Language* 13 (2), pp. 225–80

Montague, Richard, 1968. « Pragmatics », reproduit in Thomason (dir.) (1974), pp. 95-118.

Montague, Richard, 1970. « English as a Formal Language », reproduit in Thomason (dir.) (1974), pp. 188-221

Moore, John & Polinsky, Maria (dir.), 2003. *The nature of explanation*, Stanford, CSLI Publications.

Mukherji, Nirmalangshu, 2010. *The Primacy of Grammar*, Cambridge, MA, MIT Press

Parsons, Terence, 1990. *Events in the Semantics of English*, Cambridge, MA, MIT Press

Peeters, Bert (dir), 2000. *The Lexicon-Encyclopedia Interface*, Oxford, Elsevier

Perlmutter, David, 1978. « Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis », *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, CA, pp. 157–190.

Pesetsky, David & Torrego, Esther, 2007. « The syntax of valuation and the interpretability of features », in Karimi, Samiian *et al.* (dir.) (2007), pp. 262-294

Pietroski, Paul, 2000. *Causing Actions*, Oxford, Oxford University Press

Pietroski, Paul, 2002. « Function and Concatenation », in Preyer & Peters (2002).

Pietroski, Paul, 2003a. « The Character of Natural Language Semantics », in Barber (2003).

Pietroski, Paul, 2003b. « Small Verbs, Complex Events: Analyticity without Synonymy », in Antony & Hornstein (2003)

Pietroski, Paul, 2005a. « Meaning before truth », in Preyer & Peters (dir.), 2005, pp. 253-300

Pietroski, Paul, 2005b. *Events and Semantic Architecture*, Oxford, Oxford University Press

Pietroski, Paul, 2012. « Semantic Monadicity with Conceptual Polyadicity », in Werning, Hinzen & Machery (dir.) (2012)

- Pollock, Jean-Yves, 1997. *Langage et cognition : introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, Presses Universitaires de France
- Pollock, Jean-Yves, 2007. « La grammaire générative et le programme minimaliste », in Bricmont & Franck (dir.) (2007)
- Preyer, Gerhard & Peters, Georg, (dir.), 2002. *Logical Form and Language*, Oxford, Oxford University Press
- Preyer, Gerhard & Peters, Georg (dir.), 2005. *Contextualism in Philosophy: Knowledge, Meaning, and Truth*, Oxford, Oxford University Press
- Pustejovsky, James, 1995. *The Generative Lexicon*, Cambridge, MA, MIT Press
- Pustejovsky, James, 1998. « Generativity and explanation in semantics: a reply to Fodor and Lepore », *Linguistic Inquiry* 29, pp. 289-311.
- Ramchand, Gillian, 2008. *Verb meaning and the lexicon: a first-phase syntax*, Cambridge, Cambridge University Press
- Récanati, François, 1997. « La Polysémie Contre le Fixisme », in *Langue Française* 113, pp. 107–123.
- Récanati, François, 2004. *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press
- Reinhart, Tanya, 2000. « The theta system: syntactic realization of verbal concepts », Utrecht, *UiLOTS Working papers*
- Reinhart, Tanya, 2006. *Interface Strategies*, Cambridge, MA, MIT Press
- Reinhart, Tanya, 2007. « Les structures mentales et la langue : la théorie du langage de Chomsky », in Bricmont & Franck (dir.) (2007)
- Rescher, Nicolas (dir.), 1967. *The Logic of Decision and Action*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press
- Rivenc, François, 2003. *Introduction à la logique*, Paris, Payot
- Rizzi, Luigi, 2007. « L'acquisition de la langue et la faculté de langage », in Bricmont & Franck (dir.) (2007)
- Rosen, Sara, 1999. « The syntactic representation of linguistic events. A State-of-the-Article », *Glott International*, 4, 3-10
- Ross, John, 1967. *Constraints on Variables in Syntax*, Doctoral Dissertation, MIT
- Sauerland, Uli & Percus, Orin (dir.), 1998. *The Interpretative Tract*, Cambridge, MA, MIT Working Papers in Linguistics 25

Sauerland, Uli & Gärtner, Hans-Martin (dir.), 2007. *Interfaces + recursion = language?*, Berlin, Mouton de Gruyter

Searle, John, 1978. « Literal Meaning », *Erkenntnis* 13 (1978), 207–24.

Searle, John, Kiefer, Ferenc & Bierwisch, Manfred (dir.), 1980. *Speech Act Theory and Pragmatics* (Reidel, 1980), 221–32.

Searle, John, 1980. « The Background of Meaning », in Searle, Kiefer & Bierwisch (dir.), 1980, pp. 221–32

Segal, Gabriel, 1994. « Priorities in the philosophy of thought », in Higginbotham & Segal (1994)

Smith, Barry C., 1992. « Understanding language », *Proceedings of the Aristotelian Society*, pp. 109–141

Thomason, Richmond (dir.), 1974. *Formal Philosophy: Selected papers of Richard Montague*, New Haven, Yale University Press

Thornton, Rosalind & Wexler, Kenneth, 1999. *Principle B, VP Ellipsis, and interpretation in child grammar*, Cambridge, MA, MIT Press

Tomasello, Michael (dir.), 1998. *The New Psychology of Language*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum

Travis, Charles, 1997. « Pragmatics », in Travis, Charles (2008)

Travis, Charles, 2008. *Occasion-Sensitivity*, Oxford, Oxford University Press

Uriagereka, Juan, 2002. *Derivations*, London, Routledge

Victorri, Bernard & Fuchs, Catherine, 1996. *La Polysémie*, Paris, Hermès

Werning, Markus, Hinzen, Wolfram & Machery, Edouard (dir.), 2012. *Oxford handbook of Compositionality*, New York, Oxford University Press

Index

- Adger, David...50, 57 sv, 64, 101 sv, 111, 289
- Adicité.....202 sv
- Anaphore.....4, 66 sv, 79, 87 sv, 90 sv
- Atomisme sémantique.....5, 240 sv
- Autonomie de la syntaxe. 2 sv, 19, 22, 24, 29 sv, 49, 58 sv, 67, 78, 137, 144, 154, 283 sv
- Aveuglement sémantique3, 32, 71 sv, 77, 85, 97, 168, 191, 193 sv, 203, 225 sv, 282 sv, 285 sv
- Bach, Kent.....87 sv, 229, 289
- Baker, Mark.....161 sv, 208 sv, 289
- Benveniste, Emile.....280, 289
- Bilgrami, Akeel.....269 sv, 289
- Boeckx, Cédric1, 35, 38, 43, 46, 70, 100, 105 sv, 109, 132, 142, 164, 289 sv
- Borer, Hagit...4, 20, 25 sv, 111, 132, 137 sv, 145, 151, 163, 170, 172 sv, 176 sv, 183, 185 sv, 188, 190, 192 sv, 197 sv, 208 sv, 213 sv, 216, 218 sv, 251, 254 sv, 258, 262, 266, 277 sv, 285, 290
- C-commande.....3, 64 sv, 71, 88 sv, 92 sv
- Cadre Principes & Paramètres....3, 40 sv, 47, 100, 114, 166
- Carey, Susan.....264, 267, 269, 290
- Causativité5, 110, 112, 116 sv, 216, 218, 246 sv, 250
- Chomsky, Noam 3, 8, 10 sv, 14 sv, 17, 19, 23, 32, 40 sv, 49, 67 sv, 76, 100, 105, 114, 259, 267, 269 sv, 272 sv, 286 sv, 289 sv, 295
- Churchland, Paul.....274, 290
- Coercition .188, 206, 208, 212, 216, 220, 225
- Cohen, Jonathan.....206 sv, 211, 218 sv, 227, 290
- Compositionnalité.....19, 171, 261 sv
- Concaténation.....4, 151 sv, 156 sv, 170
- Concept2 sv, 7 sv, 13, 15, 21 sv, 29, 31 sv, 39 sv, 44 sv, 49, 53, 68 sv, 75, 78, 80, 82, 84, 86, 93, 96, 99, 101, 103, 105, 107, 113, 118 sv, 130 sv, 137 sv, 141, 144 sv, 153 sv, 157, 159 sv, 164 sv, 170 sv, 177, 183, 190 sv, 197 sv, 209 sv, 217 sv, 221 sv, 229, 231 sv, 237, 241 sv, 244 sv, 247 sv, 250 sv, 254 sv, 282, 285 sv, 295
- Conditions d'application.....17, 234, 257 sv
- Conjonctivisme....4, 147, 153 sv, 156 sv, 171 sv, 201 sv, 204, 247
- Contexte...1 sv, 5, 7 sv, 13, 17, 26 sv, 29, 63, 76 sv, 79, 83 sv, 90 sv, 94 sv, 99, 168, 171, 188, 193 sv, 197 sv, 203, 206 sv, 211, 214, 217, 219 sv, 225 sv, 234, 236 sv, 242, 244, 246, 251 sv, 256 sv, 261 sv, 264, 266, 268, 270 sv, 275, 277 sv, 280, 282 sv, 285 sv
- Contextualisme.....2, 7 sv, 26, 206, 219, 227, 238, 243, 262, 267, 269, 282, 286 sv
- Conventionnalisation.....5, 210, 277 sv
- Crash-Proof Syntax72, 74 sv, 81, 84, 97, 101, 106 sv, 292
- Davidson, Donald...19, 25, 146 sv, 189, 191, 193, 201, 234, 291 sv
- Définitions...5, 26, 37, 41, 75, 101, 105, 145, 154, 209, 229 sv, 248, 252, 257, 263 sv, 273, 283, 285
- Dérivation syntaxique2, 19, 49, 51 sv, 64, 71

sv, 76 sv, 79 sv, 93, 96 sv, 99 sv, 103 sv, 106 sv, 114, 129 sv, 138 sv, 143, 151, 156, 159, 172, 180, 183, 186, 189, 191 sv, 280, 283 sv	Hale, Kenneth....4, 109, 118 sv, 126, 128 sv, 164, 256, 292 sv
E-langage.....32 sv, 44	Harley, Heidi.....219 sv, 254, 292
Egré, Paul.....19, 76, 172, 291	Heim, Irene.....95, 158, 292
Endo-squelettal.....4, 138, 163, 255, 279	Higginbotham, James. .11, 150, 190, 292, 296
Entrée encyclopédique..2, 5, 27, 252, 254 sv, 257 sv, 263 sv, 266, 269 sv, 280, 287	Hinzen, Wolfram....7, 13 sv, 68 sv, 74 sv, 99, 101, 107 sv, 113, 160, 164 sv, 173, 211, 229, 263, 283 sv, 292 sv, 295 sv
Entrée lexicale.5, 100, 129, 163, 211 sv, 221, 229, 247, 259	Hornstein, Norbert....10, 38, 43, 156, 160 sv, 289 sv, 293 sv
Evans, Gareth.....88 sv, 93, 291	Horwich, Paul.....8, 290, 293
Exo-squelettal...4, 25 sv, 137 sv, 144 sv, 172, 269	I-langage.....32 sv, 44 sv
Externalisme.....9, 18, 22, 273	Idiomes.....5, 131, 277, 279 sv
Faculté de Langage. .15, 18, 22, 30 sv, 34, 39 sv, 43, 47, 58, 68, 79, 107, 111, 142 sv, 152, 177, 190, 192, 257, 284 sv, 295	Inaccusativité.....115, 128, 155, 174
Filtrage contextuel2, 24, 73 sv, 78, 84 sv, 87, 97, 99, 107, 137, 199, 225, 257, 277, 280	Inergativité.....115, 124, 155, 174
Fodor, Jerry 15, 20 sv, 68, 229 sv, 239 sv, 250 sv, 257, 261, 264 sv, 291, 294 sv	Interfaces. 3 sv, 23 sv, 58, 67 sv, 71 sv, 78 sv, 83 sv, 90, 93, 96, 104, 113, 145, 164, 193, 224, 292 sv
Fonctionisme.....4, 153, 158, 201, 205	Internalisme 3, 9, 13, 15, 17 sv, 22 sv, 30, 32, 44, 78, 108, 272 sv
Forme sémantique.....2, 25, 145 sv, 151, 154, 156 sv, 189, 191 sv, 197, 201, 205, 260, 282, 284	Items lexicaux...2, 5, 24 sv, 49, 53, 57 sv, 79, 100 sv, 106 sv, 111, 113 sv, 118 sv, 122 sv, 129 sv, 137 sv, 144, 154, 159 sv, 163, 167 sv, 172 sv, 176 sv, 190, 192 sv, 199, 201 sv, 204 sv, 208 sv, 211 sv, 214, 217 sv, 223 sv, 234 sv, 254 sv, 269, 272 sv, 276 sv, 279, 282, 285
Fox, Danny.....62 sv, 82 sv, 85, 291	Jackendoff, Ray....23, 67, 70, 230 sv, 241 sv, 293
Frampton, John.....72 sv, 101, 291 sv	Keyser, Samuel...4, 109, 118 sv, 126, 128 sv, 164, 256, 292
Goodman, Nelson.....285	Kratzer, Angelika.....158, 292
Grammaire Cognitive.....22	Kripke, Saul.....260, 293
Grammaire générative 2, 22 sv, 30, 32 sv, 38, 44, 46, 48, 56, 67, 70, 100, 103, 114, 130, 295	Langacker, Ronald.....22, 293
Grammaire Universelle.....39 sv, 44, 47 sv	Langage de la Pensée.....20 sv, 68
Gutmann, Sam.....73 sv, 101, 291 sv	

Larson, Richard.....	20, 293	Pollock, Jean-Yves.....	53 sv, 57, 65 sv, 295
Lasnik, Howard.....	88, 90, 293 sv	Polysémie...230 sv, 234 sv, 237, 240, 242 sv, 246 sv, 263, 269, 280, 295 sv	
Lepore, Ernie. 19, 239, 244, 247 sv, 250, 291 sv, 295		Portée du quantificateur3, 60 sv, 70 sv, 79, 81 sv, 194, 199	
Levin, Beth.....	110, 114 sv, 136 sv, 168, 173, 221, 256, 293 sv	Projection syntaxique4, 49 sv, 100, 106, 113, 115, 120, 126, 129 sv, 132, 137, 139 sv, 151, 163, 172 sv, 176 sv, 181 sv, 185 sv, 189 sv, 199, 205, 284 sv, 290	
Lexicalisation.....	201 sv, 205	Pustejovsky, James.....	233 sv, 239, 241, 247, 291, 295
Lexicalisme...2, 4, 24, 106 sv, 109, 119, 129, 133, 137, 146, 151, 154, 159, 161, 163, 172, 208, 218		Ramchand, Gillian.109, 111, 114 sv, 132, 217 sv, 248 sv, 254, 295	
Lexicocentrisme.....	4, 101	Rappaport-Hovav, Malka110, 114 sv, 136 sv, 168, 173, 221, 256, 293 sv	
Lexique. .3, 5, 26, 48 sv, 99 sv, 102, 106, 108 sv, 114 sv, 119 sv, 123, 130 sv, 137, 139, 144, 154, 166 sv, 192, 223, 233 sv, 237, 240, 272, 274, 280		Récanati, François 1, 206 sv, 211, 218 sv, 226 sv, 237 sv, 262, 295	
Lexique génératif.....	5, 233	Récurtivité.....	3, 52 sv, 192
Ludlow, Peter.....	10, 12, 14, 293 sv	Référence. 3, 9 sv, 23, 65 sv, 87 sv, 147, 199, 209, 211, 233, 257, 259, 267 sv, 273, 280, 285, 287	
McGilvray, James.....	284, 294	Reinhart, Tanya.....	24, 56, 60, 79 sv, 90 sv, 93 sv, 292, 295
Modulation...5, 26 sv, 197, 206, 213, 219 sv, 225 sv, 230 sv, 234, 239 sv, 242 sv, 245, 247 sv, 250, 252, 278, 280		Rizzi, Luigi.....	47, 295
Montague, Richard.....	19, 294, 296	Rôle thématique. .4, 25, 48, 100, 102, 107 sv, 116, 118 sv, 129, 145, 154 sv, 159 sv, 173, 192, 201	
Mouvement syntaxique...3, 53 sv, 62 sv, 80, 82, 119, 126, 179, 194, 214		Rosen, Sara.....	149, 163, 178, 295
Mukherji, Nirmalangshu.....	76, 294	Searle, John.....	207, 226, 244, 296
Nom propre. 66, 82 sv, 85 sv, 88, 210 sv, 260 sv		Segal, Gabriel.....	20, 292 sv, 296
Noyer, Rolf.....	219 sv, 254, 292	Sémantique lexicale. .4, 25, 100, 113 sv, 133, 135 sv, 144, 160, 168, 170, 188, 191, 233, 247, 257, 280, 285	
Pauvreté du stimulus (argument de la). 34 sv, 37 sv, 47, 274		Stratégies d'interface...4, 24, 78 sv, 86 sv, 93, 96, 113	
Pesetsky, David.....	105, 294	Structure argumentale.2, 4, 24, 26, 48, 73 sv,	
Pietroski, Paul...15 sv, 21, 25, 31, 65, 145 sv, 154, 156 sv, 166 sv, 170 sv, 180, 185, 201 sv, 246, 267, 289 sv, 293 sv			

99 sv, 107 sv, 113 sv, 118 sv, 123, 128 sv, 137 sv, 141, 163 sv, 168, 170, 172 sv, 202 sv, 227, 235, 240, 254, 279 sv, 285	
Structure événementielle.5, 26, 29, 149, 170, 178 sv, 185, 191 sv, 194, 197 sv, 208, 212, 225, 228, 240, 286	
Syntactocentrisme. .2 sv, 24 sv, 29 sv, 60, 64, 67, 70, 77, 99, 107 sv, 152, 191, 194, 283 sv	
Système computationnel.8, 29 sv, 49, 52, 68, 70 sv, 73 sv, 77 sv, 81, 83 sv, 90, 93, 96, 100, 107, 139 sv, 144 sv, 192 sv, 224 sv, 262, 272, 274, 280, 283 sv, 288	
Télicité...149, 174 sv, 182 sv, 185 sv, 194 sv, 198 sv, 212 sv, 218, 235, 237, 239, 285	
	Théorie du liage.....3, 60, 64 sv, 87, 92, 152
	Théories de la vérité.....15
	Traits lexicaux.....4, 99, 101, 105, 109
	Uriagereka, Juan.....71 sv, 283, 290, 294, 296
	Usabilité.....75 sv, 86, 96, 191, 199, 286
	UTAH.....161 sv, 169 sv, 192
	Vague.....12 sv, 15, 17, 171
	Vériconditionnalité.....3, 10, 14, 20
	Wittgenstein, Ludwig.....8, 17, 263, 287